

Micheline Labelle
(1987)

**IDÉOLOGIE de COULEUR
et CLASSES SOCIALES
en HAÏTI**

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine
de Chicoutimi, Québec et collaboratrice bénévole
Courriel : mailto:marcelle_bergeron@uqac.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.

Courriel : marcelle_bergeron@uqac.ca

Micheline LABELLE

Idéologie de Couleur et Classes sociales en Haïti.

Les Éditions du CIDIHCA. Le Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne Caraïbienne et Afro-Canadienne. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 393 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteure le 2 mars 2010 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : levesque.jacques@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

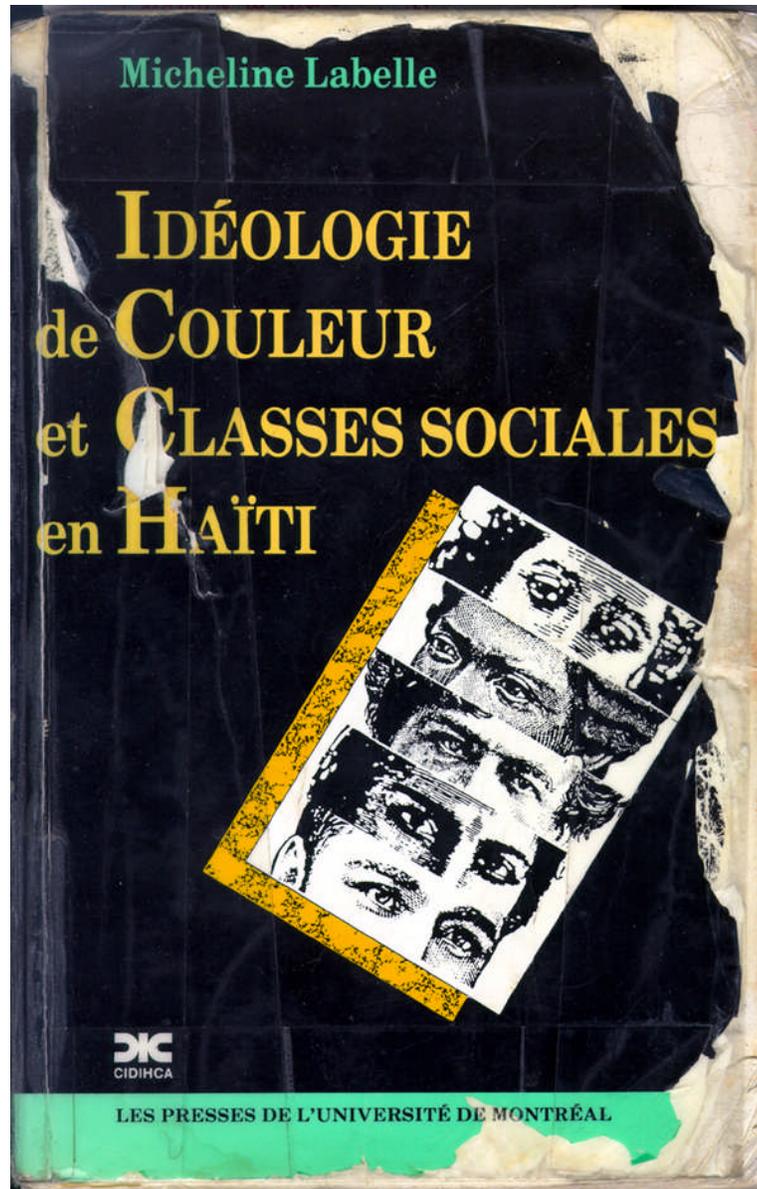
Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2007 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition réalisée le 20 septembre 2010 et complétée le 27 novembre 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.

Micheline Labelle
(1987)



Les Éditions du CIDIHCA. Le Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne Caraïbienne et Afro-Canadienne. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 393 pp.

[p. 2] *

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE L'AUTEURE

LABELLE M.

« L'apprentissage du monde dans un village guadeloupéen », in *L'archipel inachevé*, J. Benoît (éd.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972.

LABELLE M.

Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, Collection Caraïbes, 1979.

LABELLE M., LEMAY D. et PAINCHAUD C.,

Notes sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec, Montréal, C.E.Q., 1979.

LABELLE M.

« Division du travail et discrimination : le cas des travailleurs immigrés au Québec », in *Travailler au Québec*, Actes du colloque de l'ACSALF, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1981.

LABELLE M., LAROSE S. et PICHÉ V.,

L'immigration caraibéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1983.

LABELLE M., MEINTEL D., TURCOTTE G., KEMPENEERS M.,

Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Haïtiennes, Grecques, Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

Quatrième de couverture

Élaboré à partir de témoignages, d'entrevues et de données directement recueillis sur le terrain, cet ouvrage porte essentiellement sur une analyse de la question de couleur en Haïti. Quel est le discours des divers groupes sociaux sur cette interrogation ? Quels sont les intérêts actifs qui se jouent derrière elle et qui alimentent les diverses formes du préjugé de couleur en Haïti ? L'auteur, docteur en anthropologie, montre comment cet obsédant problème masque et exprime fondamentalement, au-delà du passé de la formation sociale haïtienne et des retombées actuelles sur les relations interpersonnelles, la virulence de la lutte des classes en Haïti.

Un livre intéressant, non seulement pour les spécialistes, mais aussi pour un vaste public que préoccupe l'évolution des classes sociales.

Micheline Labelle dans *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti* passe par-dessus l'obsession, le tremplin, les pièges, le tabou et la menace pour se mettre à l'écoute de la différence.

Émile Ollivier,
Université de Montréal

Anthropologue, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, Micheline Labelle a rédigé de nombreux travaux sur l'immigration haïtienne et internationale au Québec, domaine dans lequel elle poursuit ses recherches.

[p. 390 à 394]

Table des matières

[Préface](#)

[Avertissement](#)

[Introduction](#)

[Chapitre 1](#)

LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE ET LE POIDS DE SON HISTOIRE

1. HAÏTI, UN MODÈLE DE DÉPENDANCE

[1.1. Distorsion en faveur des activités d'exportation](#)

[1.2. Distorsion en faveur du tertiaire](#)

[1.3. Distorsion de l'activité industrielle en faveur du capital étranger](#)

[1.4. La dette extérieure et l'« aide » internationale](#)

[1.5. Les rapports sociaux dans l'agriculture](#)

2. DUVALIER AU POUVOIR : LA COMPLICITÉ DES CLASSES RÉGNANTES ET DOMINANTES AVEC L'IMPÉRIALISME

3. LA QUESTION DE COULEUR DANS L'HISTOIRE D'HAÏTI.

[3.1. La colonie de Saint-Domingue](#)

[3.2. De l'indépendance \(1804\) à l'occupation américaine \(1915\)](#)

[3.3. De l'occupation américaine \(1915-1934\) à nos jours](#)

[Chapitre 2](#)

APERÇU SUR LE CONTEXTE DE CLASSE DES GROUPES OBSERVÉS

1. LE DÉCOUPAGE DE CLASSE RETENU

2. LES GROUPES OBSERVÉS À PORT-AU-PRINCE

[2.1. La bourgeoisie « mulâtre » traditionnelle](#)

[2.2. La petite bourgeoisie « noire » de Port-au-Prince](#)

3. LA ZONE RURALE DE LÉOGANE

[3.1. La plaine de Léogane et le bourg de Carrefour-Dufort](#)

[3.2. Les paysans aisés des sections environnantes de Carrefour-Dufort](#)

[3.3. Les paysans moyens](#)

[3.4. Les paysans pauvres](#)

[Chapitre 3](#)

LA TERMINOLOGIE CLASSIFICATOIRE DES TYPES PHYSIQUES

1. DE QUELQUES ANALYSES SUR LA QUESTION EN AMÉRIQUE LATINE

2. PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES
3. ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES DANS LA BOURGEOISIE « MULÂTRE » ET LA PETITE BOURGEOISIE « NOIRE » DE PORT-AU-PRINCE
 - 3.1. Inventaire global des termes de couleur
 - 3.2. Définitions des types de couleur selon les critères physiques
 - 3.3. Définitions des principaux types physiques
 - 3.4. Le code complémentaire : les critères subjectifs de classe servant à la définition des types, « lieu » de la lutte idéologique de classe
4. ANALYSE DES DONNÉES RURALES RECUEILLIES CHEZ LES PAYSANS DE CARREFOUR-DUFORT
 - 4.1. Inventaire global des termes de couleur
 - 4.2. Définitions des types de couleur selon les critères physiques
 - 4.3. Définitions des principaux types physiques
 - 4.4. Les incidences socio-politiques de la terminologie de couleur
 - 4.4.1. La censure du discours
 - 4.4.2. L'haïtianité authentique
 - 4.4.3. Les chassés-croisés de la transmission génétique

Chapitre 4

LE DISCOURS DE LA DIFFÉRENCE

1. DISCOURS ET PRATIQUES DES BOURGEOIS « MULÂTRES » ET DES PETITS-BOURGEOIS « NOIRS »
 - 1.1. Modalités de passation du test 2 à Port-au-Prince
 - 1.2. L'image somatique normative
 - 1.2.1. Les bourgeois
 - 1.2.2. Les petits-bourgeois
 - 1.3. L'évaluation des conditions économiques
 - 1.3.1. Les bourgeois
 - 1.3.2. Les petits-bourgeois
 - 1.4. Le thème de l'« honnêteté »
 - 1.4.1. Les bourgeois
 - 1.4.2. Les petits-bourgeois
 - 1.5. La question sexuelle
 - 1.5.1. Les bourgeois
 - 1.5.2. Les petits-bourgeois
 - 1.6. Le pôle travail intellectuel/manuel
 - 1.6.1. Les bourgeois
 - 1.6.2. Les petits-bourgeois

2. DISCOURS ET PRATIQUES DES PAYSANS DE CARREFOUR-DUFORT

- 2.1. Modalités de l'enquête
- 2.2. L'image somatique normative chez les paysans aisés, moyens et pauvres
- 2.3. L'évaluation des conditions économiques
 - 2.3.1. Les paysans aisés
 - 2.3.2. Les paysans moyens
 - 2.3.3. Les paysans pauvres
- 2.4. Le thème de l'« honnêteté »
 - 2.4.1. Les paysans aisés
 - 2.4.2. Les paysans moyens
 - 2.4.3. Les paysans pauvres
- 2.5. La question sexuelle
 - 2.5.1. Les paysans aisés
 - 2.5.2. Les paysans moyens
 - 2.5.3. Les paysans pauvres
- 2.6. Les pôles du travail
 - 2.6.1. Les paysans aisés
 - 2.6.2. Les paysans moyens
 - 2.6.3. Les paysans pauvres

Chapitre 5

LE ROYAUME DU VÉCU ET LE MOULAGE DE L'ENFANCE

- 1. LES PRATIQUES RÉPRESSIVES LIÉES AU CORPS « RACIAL », DANS L'APPAREIL FAMILIAL
- 2. INVESTIGATION DANS L'APPAREIL SCOLAIRE
- 3. LES « RATÉS » DE L'INCONSCIENT

Conclusion

Annexes

A MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

- 1. Techniques de recherche utilisées auprès des adultes en fonction des dimensions analytiques
 - 1.1. Élicitation d'une terminologie de couleur
 - 1.2. Discours interprétatifs et évaluatifs sur les différences entre les types physiques
 - 1.3. Aspects du vécu et de l'enfance
- 2. Échantillonnage
 - 2.1. Choix des répondants
 - 2.1.1. Détermination des variables de repérage
 - 2.1.2. Classement des répondants dans les groupes sociaux pertinents

2.2. Problèmes de quantification et de représentativité

2.2.1. L'échantillon d'adultes

2.2.2. L'échantillon d'enfants

2.3. Problèmes de fidélité des données

2.3.1. Procédure d'approche des répondants

2.3.2. Réactions des répondants

B TESTS

Test 1. Élicitation de termes de couleur

Test 2. Discours évaluatif sur les différences entre les types physiques

**C ÉCHANTILLON DES RÉPONDANTS ADULTES :
CARACTÉRISTIQUES**

1. Groupe bourgeois

2. Groupe petit-bourgeois

3. Paysans aisés

4. Paysans moyens

5. Paysans pauvres

Bibliographie

[p. 384 à 387]

Liste des tableaux

[Retour à la table des matières](#)

- [1.1 Évolution des exportations totales haïtiennes \(1957-1966\) \(en pourcentage\)](#)
- [2.1 « Port-au-Prince, classes sociales » \(Comhaire-Sylvain\)](#)
- [2.2 Distribution des exploitants et salariés agricoles en fonction de la superficie dont ils sont propriétaires \(Cotin et Bois-l'Étang\) \(en carreaux 1 carreau = 1,29 hectare\)](#)
- [3.1 Termes élicités au test 1 par les bourgeois de Port-au-Prince](#)
- [3.2 Termes complémentaires élicités hors test par les bourgeois de Port-au-Prince](#)
- [3.3. Termes élicités au test 1 par les petits-bourgeois de Port-au-Prince](#)
- [3.4 Termes complémentaires élicités hors test par les petits-bourgeois de Port-au-Prince](#)
- [3.5 Distribution de l'ensemble des termes primaires élicités au test 1 par les bourgeois et les petits-bourgeois \(en nombre absolu et en pourcentage\)](#)
- [3.6 Distribution des huit termes principaux élicités au test 1 chez les bourgeois et les petits-bourgeois \(en pourcentage\)](#)
- [3.7 Distribution des termes élicités par les bourgeois en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux \(en nombre absolu de réponses et en pourcentage\)](#)
- [3.8 Distribution des termes élicités par les petits-bourgeois en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux \(en nombre absolu de réponses et en pourcentage\)](#)
- [3.9 Termes élicités au test 1 par les paysans aisés de la région de Carrefour Dufort](#)
- [3.10 Termes complémentaires élicités hors test par les paysans aisés de la région de Carrefour-Dufort](#)
- [3.11 Termes élicités au test 1 par les paysans moyens de la région de Carrefour-Dufort](#)
- [3.12 Termes complémentaires élicités hors test par les paysans moyens de Carrefour-Dufort](#)
- [3.13 Termes élicités au test 1 par les paysans pauvres de la région de Carrefour-Dufort](#)
- [3.14 Termes complémentaires élicités hors test par les paysans pauvres de la région de Carrefour-Dufort](#)
- [3.15 Distribution de l'ensemble des termes primaires élicités au test 1 par les paysans aisés, moyens et pauvres \(en nombre absolu et en pourcentage\)](#)
- [3.16 Distribution des dix principaux termes utilisés par les trois groupes paysans de la région de Carrefour-Dufort \(en pourcentage\)](#)

-
- [3.17 Distribution des termes élicités chez les paysans aisés en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux \(en nombre absolu de réponses et en pourcentage\)](#)
 - [3.18 Distribution des termes élicités chez les paysans moyens en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux \(en nombre absolu de réponses et en pourcentage\)](#)
 - [3.19 Distribution des termes élicités chez les paysans pauvres en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux \(en nombre absolu et en pourcentage\)](#)
 - [4.1 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « esthétique » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.2 Distribution des choix attribués au milieu par les bourgeois, au thème « esthétique » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.3 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « esthétique » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.4 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « esthétique » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.5 Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « esthétique » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.6 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « esthétique » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.7 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « richesse » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.8 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « richesse » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.9 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « honnêteté » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.10 Distribution des choix attribués au milieu par les bourgeois, au thème « honnêteté » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.11 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « honnêteté » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.12 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.13 Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.14 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.15 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.16 Distribution des choix attribués au milieu, par les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » \(en chiffres absolus\)](#)

-
- [4.17 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.18 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.19 Distribution des choix attribués au milieu, par les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.20 Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » : selon le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.21 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « travail intellectuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.22 Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « travail manuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.23 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « travail intellectuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.24 Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « travail manuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.25 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « esthétique » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.26 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « esthétique » : selon le sexe \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.27 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « richesse » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.28 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « richesse » : selon le sexe \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.29 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « honnêteté » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.30 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « honnêteté » : selon le sexe \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.31 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « chaleur sexuelle » \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.32 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « chaleur sexuelle » selon le sexe \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.33 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « travail » \(ordre et sérieux\) \(en chiffres absolus\)](#)
 - [4.34 Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « travail » \(force physique\) \(en chiffres absolus\)](#)
 - [5.1 Identification des figures 1, 27 et 15 chez les enfants de plusieurs groupes sociaux, en termes de nation et d'appartenance sociale \(en pourcentage\)](#)
 - [5.2 Identification des figures 1, 27 et 15 chez les enfants de plusieurs groupes sociaux, en termes de couleur \(en pourcentage\)](#)

[5.3 Types physiques les plus valorisés chez les garçons et les filles de toutes classes](#)

En annexe

[Retour à l'annexe](#)

[A.1 Échantillon d'adultes de Port-au-Prince et de la région de Carrefour-Dufort selon la classe sociale, le sexe et l'âge](#)

[A.2 Échantillon d'enfants \(9 à 12 ans inclus\) de Port-au-Prince et de la région de Carrefour-Dufort : selon la classe sociale, la catégorie sociale et le sexe](#)

[Figures](#)

Figures schématisées représentant divers phénotypes : matériel utilisé pour les entrevues

[Carte](#)

1. L'arrondissement militaire de Petit-Goâve avec ses trois communes : Petit-Goâve, Grand-Goâve et Léogane. Les sections rurales de la Commune de Léogane.

Je tiens à remercier tous ceux qui, en Haïti et à Montréal, ont facilité la réalisation de la recherche : les personnes interviewées, les nombreux consultants-es et, en particulier, Madame Martin Hyacinthe-Adolphe, mon assistante de recherche.

[p. 7]

Préface

[Retour à la table des matières](#)

Presque dix ans se sont écoulés depuis la première édition de ce livre. Plus éloigné encore est le temps où, dans divers milieux sociaux de Port-au-Prince et de la région de Léogane, je travaillais à recueillir les données qui devaient me servir de base.

François Duvalier venait de mourir. Le moment semblait venu de dresser un bilan : le noirisme avait-il, sinon balayé, du moins ébranlé l'idéologie mulâtriste ? Le courant de la négritude avait-il réussi à pénétrer et à subvertir les mentalités ? Comment la question de couleur se posait-elle dans ce pays qui venait de connaître une répression féroce ? Cependant cet ouvrage ne vise pas à mettre en lumière les affrontements et les luttes de pouvoir au sein de l'appareil économique et politique, mais bien les faits de mentalité, les pratiques quotidiennes. Car la question de couleur est éminemment prégnante dans le privé comme dans le public : au sein des institutions et au sein de la famille, sur les bancs et dans la cour de l'école, dans le corps, dans l'imaginaire et jusque dans les replis les plus secrets de l'inconscient. Pour en rendre compte, le concept d'idéologie de couleur, avec tout son potentiel d'occultation-désignation des contradictions sociales, m'est apparu plus fécond que celui de culture coloriste « globale et partagée », qui fait fi non seulement des variations et retraductions possibles selon les classes et les groupes sociaux, mais surtout de leur interaction dynamique.

Tenue par ailleurs à une démarche et à un exposé assez académiques, il m'a bien sûr fallu situer historiquement la question de couleur et tracer un tableau rapide de la société haïtienne (chapitre 1), d'autant plus que ce livre s'adresse à un public non exclusivement haïtien. Mais mon véritable objet d'étude reste le discours sur le colorisme d'hommes et de femmes qui vivent dans une conjoncture bien déterminée.

Aujourd'hui, le contexte politique a changé. Si, dans l'après-Duvalier, la question de couleur ne semble pas surgir comme question politique, c'est que les enjeux, dynamisés par des forces sociales nouvelles — paysannerie, masses populaires urbaines, secteurs progressistes de l'Église —, sont autres : le besoin est pressant de mettre sur pied un plan démocratique de reconstruction économique, politique et sociale. Cependant, la question de couleur demeure comme question sociale. Elle n'a rien perdu de son ancrage sociétal et elle fonctionne toujours [p. 8] comme idéologie de différenciation et de justification des conduites, alimentant jugements de valeur et pratiques inégalitaires. Le langage en reste d'ailleurs encore largement imprégné. On peut donc à juste titre affirmer que les témoignages recueillis, non seulement restent pertinents, mais même méritent d'être, à nouveau, invoqués.

M. L.

[p. 9] *

Avertissement ¹

[Retour à la table des matières](#)

Les problèmes orthographiques du créole sont actuellement fort débattus en Haïti et à l'extérieur. Sans prendre partie et pour des raisons strictement pratiques, le système de transcription adopté dans ce livre est à base phonétique mais utilise l'alphabet romain.

<i>Phonème créole</i>		<i>Exemple</i>
a	<i>abité</i>	(habiter)
an (an, en, am, em)	<i>anbétan</i>	(embêtant)
à	<i>fâm</i>	(femme)
e ²	<i>moune</i>	(personne)
è (ais, è, et, ei)	<i>ti trè</i>	(petits traits)
ê (laisse, ê)	<i>pouês</i>	(épais)
i	<i>pi</i>	(plus)
in (ain, in, im)	<i>byin</i>	(bien)
o (eau, o, au)	<i>po, chodé</i>	(peau, échaudé)
ò	<i>jòne, chòdyè</i>	(jaune, chaudière)
ô	<i>djôl</i>	(bouche)
on	<i>avyon</i>	(avion)
[p. 10]		
u	<i>du</i>	(dur)
ou (ou, w)	<i>noua, ouè</i>	(noir, voir)
où (ou) ³	<i>oùngan</i>	(houngan)
eu (oeu, eu) ⁴	<i>deu</i>	(deux)
eù	<i>kouleù, keù</i>	(couleur, cœur)
b	<i>blan</i>	(blanc)
ch	<i>chévé</i>	(cheveux)
d	<i>dan</i>	(dans)
f (f, ph)	<i>fîn</i>	(fin)
g (gue, ga, go, gui)	<i>gagèr</i>	(lieu pour les combats de coqs)
j (j, gè, gen, gea, geo, gi)	<i>roui</i>	(rouge)
k (c, k, qu)	<i>krasé, kanèl</i>	(écrasé, cannelle)

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Je tiens à remercier particulièrement Madame Suzanne Laberge dont la contribution a été essentielle dans la conception et la correction du système de transcription du créole au français, de même que Monsieur Nathan Ménard qui, à plus d'une reprise, a vérifié la justesse de la traduction.

² Le e muet évite l'ambiguïté avec les voyelles nasales (an, in, on, un) lorsqu'elles sont placées en fin de mot. Ex. : banane, *fine, jâne, moune*.

³ Dans tous les cas où cette voyelle est suivie d'un *n* et n'est pas en fin de mot (voir note 1), l'accent sur le *ù* démontre qu'il ne s'agit pas de la voyelle nasale *un* mais de la voyelle ou suivie de la consomme nasale.

⁴ Ce phonème est généralement peu employé en créole.

l	<i>lopital, lontan</i>	(l'hôpital, longtemps)
m	<i>manba</i>	(beurre d'arachide)
n	<i>nasyon</i>	(nation)
gn	<i>pangnin</i>	(panier)
r	<i>ròb</i>	(robe)
s (s,c)	<i>sé</i>	(c'est)
t	<i>toujou</i>	(toujours)
v	<i>voyé</i>	(envoyer)
y (il, ille, y, ie)	<i>vyé, fiy</i>	(vieux, fille)
z	<i>zorèy</i>	(oreilles)

Ce mode de transcription ne renvoie pas à une norme linguistique mais veut être fidèle aux sons entendus. Ainsi il ne faudra pas s'étonner de retrouver dans une même phrase créole des phonèmes ou des séquences françaises ou vice versa, étant donné que les deux codes linguistiques sont employés concurremment ; dans ce cas, les séquences en créole seront en italiques.

Les mots ou locutions qui sont le produit de transformations phonétiques, ou à la fois sémantiques et syntaxiques, spécifiques à la langue créole, seront en italique. Ex. : *noua têt grèn* (noir à cheveux crépus). Toutefois ne seront pas en italique les phrases entières en créole, de même que les mots ou locutions :

[p. 11]

1) Qui se retrouvent dans le français, ancien ou moderne, même si leur valeur référentielle est différente. Ex. : marabout, qui existe en français où il désigne alors un personnage religieux islamique, ou encore une ancienne tribu d'Afrique du Nord (Faine, 1974 : 290), et non un type physique comme en créole.

2) Qui n'ont subi qu'une transformation syntaxique mineure. Ex. : brun bon cheveu.

Seront également en italique les mots ou locutions d'expression anglaise et espagnole qui ne font pas partie de citations.

Les citations en créole seront mises en retrait et suivies d'une note se référant à la traduction française.

Les noms propres de localités (ex. : Casale) et de personnages historiques (ex. : Dessalines) ne seront pas transcrits phonétiquement, même au sein de citations créoles.

[p. 12, sans texte, p. 13]

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui est désigné en Haïti comme la « question de couleur » haïtienne se réfère en dernière analyse aux luttes historiques qui ont opposé et opposent encore les secteurs « noir » et « mulâtre »¹ des classes dominantes. Cependant elle implique une problématique de la couleur qui rejaillit sur toute la société haïtienne, infiltrant, à des degrés divers et selon des modalités diverses, l'ensemble des pratiques et des discours.

Question éminemment politique, hautement subversive à ses heures, question affective également au sens où elle « colle à la peau » des protagonistes, elle est objet historique de polémique. Affirmée comme question secondaire à la « question sociale », tremplin démagogique pour la manipulation des masses, par un grand nombre d'intellectuels, de politiciens, de simples citoyens haïtiens, elle est présentée par d'autres comme la question de fond, préalable à toute autre, susceptible d'un traitement autonome sur le plan de l'analyse, comme sur celui de l'action politique. Dans cette deuxième perspective, on pose la question de couleur comme [p. 14] déterminante pour expliquer la distribution différentielle des privilèges qui a cours depuis la période coloniale française : c'est parce qu'on est noir qu'on est pauvre, opprimé et sans pouvoir, c'est parce qu'on est mulâtre qu'on est riche, oppresseur et dominant. On regroupe et on unifie sous une même bannière revendicatrice les « noirs » des diverses classes face aux « mulâtres », bien que la structure de classe traverse objectivement les deux catégories de couleur. Ce faisant, on masque profondément les contradictions et les intérêts de classe en présence, complexes, diversifiés, qu'on ne peut réduire à la seule opposition binaire des intérêts des « noirs » face à ceux des « mulâtres ».

Le problème prend sa source dans la société coloniale de Saint-Domingue où, au XVIII^e siècle, la population se compose d'esclaves, majoritairement noirs sans l'être tous, différenciés entre eux (commandeurs, esclaves d'ateliers, de jardins, de maisons, etc.), d'affranchis, majoritairement mulâtres sans l'être tous, également différenciés

¹ Au long de ce travail, on pourra noter la mise entre guillemets, non systématique par ailleurs, des termes « noir » et « mulâtre ». Il s'agit d'une manière voulue de se distancer des connotations biologisantes et dichotomiques que recouvrent ces termes. On verra que la rubrique « noirs » est une rubrique socio-politique qui englobe des types physiques très variés. La même chose est vraie en ce qui concerne la catégorie « mulâtres ».

(gens de petits métiers, commerçants, planteurs, etc.) et de colons blancs (depuis les petits blancs jusqu'aux grands planteurs créoles et négociants métropolitains). Dès cette époque les luttes sociales et politiques, virulentes, constituent une trame serrée d'alliances et de rapports de force. ; Les Haïtiens déclarent l'indépendance en 1804. Après cette date, les blancs qui demeurent dans le pays sont très minoritaires. Deux factions dominantes s'affrontent alors : l'une surtout composée de « noirs » au nord d'Haïti, l'autre surtout composée de « mulâtres » au sud. Le XIX^e siècle est marqué par la lente consolidation de l'hégémonie mulâtre au niveau national, par ses rivalités avec la fraction noire des classes dominantes, par leurs alliances respectives dans la répression des masses paysannes, et par le retour progressif du capital étranger (allemand, français, américain, etc.).

De 1915 à 1934 les Américains occupent Haïti, renforçant le secteur mulâtre. Ainsi les clairs monopolisent les postes de la fonction publique, des universités, des services diplomatiques, de la gérance des maisons étrangères et du commerce d'import-export. Parallèlement, la résistance s'organise, sur les plans politique et idéologique. Au cours de ces années s'implante la pensée indigéniste, la pensée des « authentiques », nationalisme culturel anti-impérialiste, pro-nègre, pro-Haïtien. Puis c'est la « révolution estimiste » [p. 15] de 1946 qui met en place le premier gouvernement noir depuis 1915, la résurgence de la question de couleur dans la campagne électorale de 1957, et enfin le duvaliérisme, régime « noiriste », porté, en principe, à la défense de la cause des « noirs », et qui utilise explicitement cette question pour que se constitue en classe régnante une nouvelle fraction composée de petits-bourgeois et de bourgeois exclus jusque-là du contrôle de l'appareil d'État.

L'idéologie de couleur présente donc deux variantes dont le rapport d'inégalité-subordination se pose différemment selon la conjoncture historique :

1) L'idéologie mulâtriste de la classe dominante claire, hégémonique depuis l'indépendance, qui affirme la supériorité du mulâtre par rapport au noir, et de façon moins consciente son infériorité par rapport au blanc. Il s'agit d'une idéologie le plus souvent implicite qui se manifeste au niveau domestiqué, mais non au niveau public. Son corollaire politique : « Le pouvoir aux plus capables. »

2) L'idéologie noiriste de la classe dirigeante actuelle, comme de fractions régionales noires des classes dominantes ou de quelques gouvernements à prépondérance noire du XIX^e siècle, constitue la réplique à la précédente ; c'est une contre-idéologie qui se situe à l'intérieur de la même problématique dualiste. Elle pose la revalorisation intégrale du noir et dans une limite extrême sa supériorité. Elle est explicite : elle a été systématisée par des « intellectuels organiques » précis (ethnologues, politiciens surtout). Son corollaire politique : « Le pouvoir au plus grand nombre. »

Qu'était-il advenu de la question de couleur après 15 ans de régime duvaliériste ? Le noirisme avait-il ébranlé sérieusement l'idéologie mulâtriste ? La revalorisation liée au grand courant de la négritude avait-elle, portée à l'avant-scène de la politique, donné ses fruits dans la subversion des mentalités ? Comment se posait-elle pour les gens restés au pays au cours des années de répression féroce où les tenants du pouvoir

d'État avaient prétendu défendre des intérêts « révolutionnaires et nationaux » ? Telle était le questionnement qui allait guider la recherche empirique, effectuée sur place, dans les années 1971-1972.

[p. 16] Le concept d'idéologie fait l'objet de plusieurs débats dans la théorie marxiste depuis Marx et Engels¹. Ces derniers posent la question en la centrant sur les rapports qu'entretient l'idéologie avec les modes (ou les formes) et avec les rapports de production, caractéristiques de chaque formation sociale, dans lesquelles elle s'élabore.

Les manifestations de la « conscience sociale » sont, premier point de la méthode, à examiner à la lumière des conditions matérielles d'existence des hommes, telles que celles-ci se donnent dans des contextes historiques précis, impliquant toute la complexité des particularités qui peuvent y être attachées. Tel est l'esprit du texte si souvent cité de la Préface à la *Contribution à la critique de l'économie politique* :

- Dans la production sociale de leur existence, les hommes nouent des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré donné du développement de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports forme la structure économique de la société, la fondation réelle sur laquelle s'élève un édifice juridique et politique, et à quoi répondent des formes déterminées de la conscience sociale. Le mode de production de la vie matérielle domine en général le développement de la vie sociale, politique et intellectuelle. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience (dans Marx et Engels, 1974 : 121).

Or les rapports de production qui se fondent sur une division du travail marquée au sceau de l'exploitation sont des rapports de classe et s'exercent dans le tracé de champs de luttes menées aussi bien sur les plans économique et politique qu'idéologique. Poser le primat économique de certaines classes signifie corrélativement poser la dominance politique et idéologique de ces classes, en fonction des intérêts qui s'affrontent.

Cependant le rapport de détermination de la base économique sur les superstructures, par le biais des rapports de classe, ne doit pas être pensé de façon mécanique. Au contraire, il laisse libre cours aux contradictions. À tel type de domination de classe sur le plan économique, ne correspond [p. 17] pas automatiquement tel type de domination au niveau du pouvoir d'État ou des courants idéologiques. Toutes sortes de ratés, de décalages, de retards, de retraductions sont possibles qui doivent être analysés de manière dialectique. C'est ce que la théorie

¹ *L'Idéologie allemande, le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, le Capital, etc.*

marxiste implique quand elle parle d'autonomie relative des instances, malgré la détermination en dernière instance de la base économique ¹.

Ces considérations établies, l'idéologie sera définie comme instance ou champ duquel procèdent des idéologies singulières ou régionales (idéologies philosophique, religieuse, juridique, sexuelle, etc.). Ces idéologies singulières constituent des ensembles de représentations, d'attitudes, de pratiques articulées à des appareils divers (famille, école, média d'information, partis politiques, armée, etc.) qui témoignent de la façon dont les hommes vivent leurs conditions d'existence, donc de l'exercice de la lutte des classes dans une société.

D'où on peut inférer la double fonction de l'idéologie, dans la mesure où elle ne peut être saisie qu'à partir des positions de classe des individus qui la portent : fonction d'occultation-dissimulation de leurs conditions réelles d'existence, fonction de désignation-révélation. En effet :

- Plus qu'illusion sociale, l'idéologie est allusion, créatrice de faux-semblants mais tout aussi bien capacité de dévoilement, donc de désignation... (Vidal, 1970 : 46).

Ce point permettra de saisir que cette capacité de désignation, de révélation peut être une des conditions d'intelligibilité des contradictions réelles, propres aux groupes considérés, sans toutefois déboucher sur une problématique de transformation révolutionnaire de ces conditions.

[p. 18] Dans ce contexte théorique, l'idéologie coloriste, objet de ce livre, constitue un sous-produit du racisme impérialiste et témoigne de la dépendance qui affecte Haïti sur le plan économique et politique en premier lieu. Idéologie « régionale », historique, elle est articulée par des classes sociales bien situées, dans leurs pratiques respectives.

Sous-produit de l'idéologie raciste, elle renvoie derrière l'allusion à la couleur au phénomène de la race. Il faut s'attarder ici au statut théorique de la « race », et dès lors du « type de couleur », terme utilisé de préférence dans ce travail.

¹ Voir Engels dans la lettre à J. Bloch, 21 septembre 1890 : « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant est en dernière instance la production et la reproduction de la vie matérielle. Ni Marx, ni moi, n'avons jamais affirmé davantage. Si ensuite quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde. La situation économique est la base, mais les divers éléments de la superstructure — les formes politiques et ses résultats — les constitutions établies une fois la bataille gagnée par la classe victorieuse, etc. les formes juridiques, et même les reflets de toutes ces luttes réelles dans le cerveau des participants, théories politiques, juridiques, philosophiques, conceptions religieuses, et leur développement ultérieur en systèmes dogmatiques exercent également leur action sur le cours des luttes historiques et dans beaucoup de cas, en déterminent de façon prépondérante la forme » (Engels, 1974 : 238).

Guillaumin (1972) défend la thèse selon laquelle la race constitue dans l'idéologie raciste une *forme* biologique utilisée comme *signe*. La race doit être envisagée comme un *signifiant* manipulable dans l'ordre symbolique, et il faut dès lors s'extraire de sa réalité biologique (autre registre de connaissance), et la traiter comme une catégorie porteuse de la marque *somato-biologique*, au même titre que d'autres « catégories institutionnelles revêtues de la marque biologique » (ainsi les catégories des femmes, des aliénés, des homosexuels, des ouvriers dans l'idéologie bourgeoise du XIX^e siècle, etc., toutes investies de la différence génétiquement ou constitutionnellement fondée). Catégorie porteuse de la marque biologique mais catégorie sociologique dont le propre est d'être « altérisée », en fonction de son rapport au pouvoir dans la société.

On peut retenir de Guillaumin deux autres types de considérations générales utiles pour le traitement de certains aspects du colorisme en Haïti. D'abord, l'auteur pose l'idéologie raciste comme « système perceptif essentialiste » fondé sur le syncrétisme du fait sociologique et du fait biologique¹ et sur l'irréversibilité de ce processus : les différences entre les hommes, garanties par la nature, sont irrémédiables (*ibid.* : 13-26). En effet : « La biologisation de la perception, dès qu'elle est associée à la perception de la différence [p. 19] sociale, forme le nœud de l'organisation raciste. » Le caractère physique apparent (et l'auteur y inclut la langue, l'accent, la gestuelle) est saisi comme biologique, de par sa qualité de « signifiant », de par sa valeur sémantique dans son contexte social et culturel (*ibid.* : 67).

En second lieu, à la suite de plusieurs auteurs qui ont analysé les phénomènes de l'oppression raciste et colonialiste, Guillaumin rappelle la place que tient l'ambivalence dans le phénomène du racisme. Loin d'être cernable par la seule hostilité (et ses manifestations d'oppression, de hiérarchie, de distance) qui marque les rapports sociaux imprégnés de l'idéologie raciste, cette dernière peut revêtir une forme « positive » bien réelle :

- ... ne pas considérer ces attitudes « positives » comme partie intégrante du racisme [...] c'est ignorer à quel point elles sont susceptibles de retournement à tout instant, c'est négliger cet aspect fondamental des formes affectives qu'est l'ambivalence (*ibid.* : 73).

L'idée de race dans les rapports sociaux est un phénomène sémantique, relevant de l'imaginaire, du symbolique, et c'est pourquoi on l'investit à partir de places sociologiques et de positions idéologiques données. Dans le contexte haïtien, s'il vaut

¹ Comparant la démarche analytique de Marx à celle de Gobineau, Guillaumin note : « Le syncrétisme est l'un des traits centraux du racisme où on le rencontre sous plusieurs formes. *La pensée raciste ne se présente jamais comme analytique*, le déroulement des processus n'est pas étudié, la loi n'y est pas cherchée. Elle procède par juxtaposition et justification. Le réel est doté d'un sens avant d'être décrit et toute description est ordonnée à ce sens. Revêtue du caractère de l'évidence, elle échappe à la démonstration, celle-ci ne se présentant qu'en tant qu'illustration d'un fait déjà certain » (*ibid.* : 25). Souligné dans le texte.

mieux parler de catégories de couleur plutôt que de catégories raciales, étant donné les particularités historiques du problème qui n'ont rien à voir avec ce qui se passe aux États-Unis ou en Afrique du Sud, cela n'invalide en rien le recours à la perspective théorique exposée plus haut.

Quant au sexisme on trouvera l'empreinte tout au long de cet ouvrage, il constitue une forme particulière d'oppression en vertu de laquelle les femmes sont soumises à des contraintes et à des préjugés de tous ordres (sur le plan légal aussi bien que coutumier). Comme l'idéologie raciste et ses variantes, l'idéologie sexiste s'appuie également sur le postulat d'une inégalité « naturelle », celle de l'homme et de la femme, de même qu'elle s'exprime sous des formes négatives aussi bien que positives, depuis la coercition jusqu'au paternalisme.

L'opérationnalisation de la recherche a exigé la sélection de certains blocs de données empiriques car plusieurs [p. 20] voies d'investigation étaient possibles : traités historiques, documents politiques, contenu des mass-médias, des programmes d'enseignement, « sociométrie » des rapports interpersonnels dans la vie privée ou publique, etc.

Les dimensions d'analyse retenues ont trait à :

1) La terminologie ou le lexique de couleur, impliquant des systèmes de classification élaborés à partir de places sociologiques diverses.

Le choix de cette dimension permettra de comprendre comment à partir d'une grande variabilité dans les combinaisons de métissage qu'illustrent les types physiques haïtiens, l'idéologie de couleur, propre à des classes sociales précises, « manipule » la réalité phénotypique, la réduit ou la rend très extensible, et à quelles fins.

2) Le discours spéculatif et interprétatif (opinions, jugements de valeurs, choix évaluatifs, systèmes d'explications) rendant compte de caractéristiques (morales, intellectuelles, sociales, etc.) différentielles attribuées aux types de couleur.

Ce choix permettra de voir comment l'idéologie de couleur opère en certains cas en naturalisant le rapport entre le signifiant (un type physique) et le signifié (une valeur quelconque, esthétique, morale ou sexuelle...), par exemple en associant la couleur noire au « maximum de force physique », dans un rapport de « nature », ceci pour justifier et masquer tout à la fois la place du noir (d'un certain type de noir) dans la structure de classe, et la place de celui qui associe.

3) Le vécu affectif livré à travers des témoignages relatifs à l'histoire de vie. Cette dernière dimension permettra d'appréhender l'intériorisation subjective de l'idéologie de couleur et son impact perturbateur sur l'inconscient.

On entre donc de plain-pied dans le domaine des formations discursives. Cependant elles ne seront traitées ici qu'en tant que porteuses de contenu idéologique. C'est donc dire que toutes les méthodes propres à l'analyse interne du discours, à sa structure intra-linguistique ne seront pas considérées.

Relatives à ces dimensions d'analyse, deux hypothèses générales peuvent être proposées. Selon la première, le discours recueilli sur la question de couleur demeure orienté de façon globale par les deux variantes complémentaires du colorisme des classes dominantes : le mulâtrisme et le noi-[p. 21] risme ; avec pour fonction majeure d'occulter les déterminations réelles des rapports sociaux en Haïti. Selon la seconde, le discours recueilli présente un contenu propre aux groupes d'où il émerge, élaboré, retravaillé eu égard à la façon dont se pose la problématique de la couleur dans le cadre de conditions d'existence spécifiques, à antagonismes spécifiques. Le poids relatif de la double fonction d'occultation et de désignation de l'idéologie coloriste dépendra de ces réalités différentes, d'où le potentiel revendicateur présent dans certaines de ses manifestations.

Les limites de la représentativité de l'échantillonnage, le caractère géographique restreint de la recherche qui s'est effectuée essentiellement à Port-au-Prince et dans la zone de Léogane, les techniques utilisées, la réceptivité de même que la censure des acteurs en présence, sont commentés dans la partie méthodologique qui figure en annexe. Il faut considérer le recours à cette partie comme essentielle pour tracer les conditions des voies d'intelligibilité de l'analyse présentée.

[p. 22, sans texte, p. 23] *

1

La société haïtienne et le poids de son histoire

1. HAÏTI, UN MODÈLE DE DÉPENDANCE ¹

[Retour à la table des matières](#)

L'État haïtien a depuis 1804 le statut d'un État national indépendant, doté d'un régime présidentiel et d'une Constitution qui garantit ce statut. Mais c'est en fait un état économiquement, politiquement et militairement dépendant. Depuis 1968-1969, la menace de la « portoricatisation » pèse sur Haïti. La revue *Nouvelle Optique* rapportait en 1972 une déclaration de l'ambassadeur d'Haïti à Washington, M. Arthur Bonhomme, déclaration faite devant le Comité interaméricain d'Alliance pour le progrès et relative à une conversation ayant eu lieu en 1969, en Haïti, avec le président de la Reynolds Haïtian Mines ² : « M. Reynolds m'a affirmé que les études réalisées par son organisation révèlent que bientôt Port-au-Prince deviendra le Hong-Kong des Caraïbes. C'était ses propres mots et il avait apporté avec lui un ouvrage sur l'histoire du développement de Hong-Kong qui avait été remis aux autorités haïtiennes » (*Nouvelle Optique*, 1972, n° 8 : 15).

En effet, alors que le rythme d'accroissement du PIB demeure insuffisant si on le compare à la croissance de la [p. 24] population ³, que la chute dramatique de la

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ On remarquera que plusieurs thèmes sectoriels propres à une analyse économique exhaustive sont laissés de côté ici. L'auteur n'a pour but que de rendre compte de quelques traits généraux de l'économie haïtienne.

² La Reynolds Haïtian Mines, filiale d'une multinationale américaine (la Société Reynolds Co.), a le monopole de l'exploitation de la bauxite en Haïti.

³ Pour une population évaluée à 5 millions d'habitants, le taux d'accroissement du PIB a été de 1% pour la période 1961-1971 alors que le taux de croissance démographique annuel a été d'environ 2,2% (Girault, 1975 : 41). Des données plus récentes indiquent que le PIB représentait \$696 millions en 1974, et le PIB *per capita* était de \$154 pour l'année 1974. Le taux de croissance annuel du produit total est évalué à 2,2% pour la période 1960-1974, parallèlement à un taux de croissance du produit *per capita* évalué à 0,4% (IBD, 1975 : 254).

production agricole vivrière a culminé en une véritable famine à partir de 1976, Haïti connaît depuis quelques années une prolifération d'industries d'assemblage implantées sous l'initiative du capital étranger et dans l'intérêt de ce dernier. Aussi, en peu de temps, Haïti est devenu le premier producteur de balles de baseball au monde, tout en demeurant le pays d'Amérique latine au plus haut taux de population rurale et de main-d'œuvre agricole, mais au plus faible taux de croissance du produit de l'agriculture.

L'économie haïtienne souffre structurellement de la faiblesse de sa production industrielle de biens d'équipement et de biens de consommation, ce qui explique la très forte dominance des activités agricoles dans le pays. Le caractère chronique du sous-investissement productif en Haïti et son corollaire, le caractère minimal de la part d'épargne qui ne soit pas drainé à l'extérieur, continuent à être dénoncés de tous côtés parmi les obstacles sérieux au développement du pays.

Sans entrer dans des débats théoriques sur la nature de la formation sociale haïtienne depuis l'époque coloniale et approfondir la spécificité de son insertion dans le système de domination économique et politique qu'est l'impérialisme étranger, on peut, avec les observateurs inspirés des diverses écoles de la « dépendance », caractériser l'économie haïtienne comme désarticulée, distordue, satellisée de l'extérieur.

Comme les autres formations sociales de la périphérie, Haïti peut être décrite par les caractéristiques et comportements économiques suivants : distorsion en faveur des activités d'exportation¹, sources primordiales de devises étrangères pour l'achat de biens importés, contrôle par le capital étranger de ces exportations (malgré les nationalisations, les [p. 25] politiques fiscales, etc.), rapatriement des profits étrangers, fluctuations de la balance des paiements autour d'un axe chroniquement déficitaire étant donné l'inégalité des termes de l'échange sur le marché international. Il en résulte un endettement et une forte dépendance vis-à-vis de l'aide technique et financière étrangère.

La structure intérieure des classes productives dominées par des oligarchies qui contrôlent les activités exportatrices et sont liées de près à l'appareil d'État d'une part et au capital étranger hégémonique de l'autre reflète cette dépendance. Car comme le disent Cardoso et Faletto : « La notion de dépendance se réfère directement aux conditions d'existence et au fonctionnement du système économique et du système politique et porte à l'évidence les liens entre les deux, en ce qui concerne le plan interne des pays comme le plan externe » (cité dans Cardoso, 1974 : 113).

Sur le plan interne, cette dépendance entraîne en effet une série de conséquences en ce qui a trait à la hiérarchisation des marchés, au déséquilibre des régions et de la répartition des revenus entre les différents groupes sociaux. Ce processus est soumis à un double réseau de domination des marchés : dans les grandes villes où quelques gros négociants monopolisent l'approvisionnement, contrôlent les prix intérieurs et le

¹ Dans la plupart des pays d'Amérique latine, il s'agit de monoproductions agricoles : café, bananes, sucre, cacao, viandes, etc.

circuit des revendeurs ; dans les petites localités, par le biais de l'usure pratiquée par les commerçants sur les paysans pauvres (Birou, 1970).

1.1. Distorsion en faveur des activités d'exportation

[Retour à la table des matières](#)

La dépendance extrême du revenu national par rapport à quelques produits d'exportation est soulignée par tous les économistes haïtiens. Elle soumet définitivement l'économie nationale aux moindres variations des cours, à l'état des marchés, aux fluctuations conjoncturelles. Les baisses de prix mêmes légères des quelques produits exportés ont de lourdes conséquences sur le revenu national. Or en Haïti ces variations sont souvent incontrôlables, qu'elles proviennent des conditions naturelles pour les produits agricoles (cyclones, sécheresse, etc.) ou qu'elles soient causées par les monopoles nationaux ou étrangers (pénuries artificielles, formation de stocks, dumping, etc.).

[p. 26] Avec 86% de sa population active engagée dans les activités agricoles ¹, Haïti exporte surtout des cultures spécialisées (café, sucre, huiles essentielles, sisal, cacao, fruits et légumes, etc.). Le secteur agricole représente 50% du PIB. Parmi ces exportations, le café occupe une position centrale : 68% de la valeur des exportations totales pour la période de 1960 à 1970 (Estimé, 1972 : 45). Suite à la crise qui a frappé la production de la plupart des denrées (stagnation ou diminution de la production, baisse des exportations, incapacité de remplir des quotas assignés sur le marché dans le cas des deux produits de premier rang : café et sucre), le café ne constitue plus que 57% de la valeur des exportations agricoles et 33% des exportations totales (IBD, 1975 : 259). Viennent ensuite les exportations de minerais de bauxite, et des produits de la petite industrie, ces derniers ayant considérablement accru leur part relative au cours des dernières années (10 à 20% en 1971).

La solidarité des classes bourgeoises, l'absence de luttes de classes massives et organisées sur le plan économique, et l'absence de projet de développement « autonome » axé sur les intérêts de la majorité des producteurs impliquent qu'Haïti importe, conséquence logique, des biens d'équipement pour l'agriculture et même des biens agricoles pour l'alimentation de sa population : ainsi exportatrice de sucre, elle importe du sucre raffiné, et exportatrice de viande, par le biais d'un monopole déprédateur (HAMPCO) qui paie 0,11 dollar le kilo de viande au producteur, elle importe du lait en poudre et du lait concentré, de la graisse animale, du beurre, de la viande en conserve. De même, malgré un grand potentiel poissonneux dans les mers environnantes, malgré des activités de pêche orientées vers la consommation touristique ou étrangère, elle importe du poisson séché salé. Cela est également vrai

¹ La distribution de la population active en Haïti a été estimée récemment à : 86% d'agriculteurs, 6% d'ouvriers, 3,5% de marchandes, 3,5% dans les services et 1% de commerçants, techniciens, cadres, professionnels (Anglade, 1977 : 7). Selon la même source, le taux de chômage tourne autour de 50%.

pour le riz qui fait l'objet depuis quelques années d'un commerce d'exportation particulièrement lucratif, en dépit de la pénurie sur le marché intérieur. Or le prix des exportations agricoles et minières vendues par la périphérie à l'étranger a diminué depuis les années 50 alors que celui des importations augmente (Akkache, 1971 : 44).

[p. 27] De plus, cette dépendance s'effectue de façon croissante au profit des intérêts étrangers. Les États-Unis ont absorbé 62,6% des exportations en 1971 et ont fourni 44,5% des importations, indice d'une forte polarisation en faveur de ce pays (Girault, 1975 : 59).

Sous Duvalier, le capital étranger contrôle de plus en plus les exportations. Pour le démontrer, un économiste haïtien a divisé en deux groupes les produits exportés. Le premier comprend des produits manufacturés, extraits ou exportés par des monopoles : sucre, sisal, viande, cuivre, bauxite ¹. Le second comporte uniquement le café. Le tableau suivant illustre le poids relatif de ces groupes dans les exportations nationales pour la première décennie du régime :

TABLEAU 1.1
Évolution des exportations totales haïtiennes (1957-1966)
(en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

années	1957	1958	1959	1960	1962	1963	1964	1965	1966
groupe 1	25,2	15,2	22,7	23,3	28,4	43,1	36,7	31,1	30,8
groupe 2		74,5							50

Source : *Amérique en cifras*, 1961 et 1967, cité par Pierre, 1971 : 37.

Le contrôle relatif au premier groupe d'exportations s'évaluait à 30% en moyenne. Quant au café, quatre grandes maisons haïtiennes liées au capital étranger contrôlaient alors à 50% son exportation. En 1973, on dénombrait 24 exportateurs dont les trois plus importants contrôlaient 45% des exportations ².

Sous Duvalier, Haïti était placé au troisième rang des pays d'Amérique latine pour la production de la bauxite et au [p. 28] quatrième pour celle du cuivre. De même pendant les années 1950-1960, Haïti avait été le troisième producteur mondial de sisal.

¹ La HASCO (capital américain) contrôlait l'exportation du sucre jusqu'à son rachat par le groupe haïtien Mevs en 1972, malgré la présence de 2 usines de moindre envergure, implantées dans le Nord et dans le Sud après 1970. La HADC (américaine) a contrôlé la production des fibres décortiquées du sisal jusqu'en 1971, avant de réorienter ses activités. Le cuivre était exporté par la SEDREN (américano-canadienne) jusqu'à sa fermeture en 1972. La bauxite est contrôlée par la Reynolds Haïtian Mines. Enfin la viande est exportée par la HAMPCO (américaine).

² Ces données émanent d'un document inédit et peuvent être tenues pour valides et vérifiables.

Or il se dégage de l'analyse des exportations agricoles du pays un caractère de subsomption aux intérêts étrangers et aux conjonctures mondiales. À l'exception du sucre et du café (malgré leur baisse récente en valeur), les autres activités exportatrices évoluent sous forme de « cycles » plus ou moins courts, connaissant des expansions et des chutes spectaculaires, selon les périodes et les régions du pays. Il en a été ainsi depuis l'occupation américaine pour le coton, la banane, le caoutchouc et plus récemment le sisal. Le cas de la HAMPCO dont la FAO a dû bloquer les exportations de viande vers Porto Rico et la Jamaïque en 1965 pour préserver le cheptel haïtien menacé de disparition est parlant.

Parallèlement à cette distorsion axée sur les intérêts étrangers, la production animale et végétale laissée à la consommation locale n'a cessé de diminuer, en valeur absolue, durant la dernière décennie, malgré l'augmentation de la population ; ce qui devait conduire le pays, après quelques alertes de relative importance, à la grande famine de 1977. Selon un envoyé spécial du journal *le Monde* (18 août 1977) entre mars et juin 1977 les victimes se chiffraient à environ 3 000 personnes dans la seule région du Nord-Ouest ; de plus, des 245 000 personnes de la région, 170 000 étaient considérées comme nécessiteuses. Au gré des années, l'agriculture ne couvre plus que 33% à 50% des besoins alimentaires de la population (Anglade, 1977 : 53) et en conséquence, la croissance annuelle du prix des vivres a été de 16,5% entre 1970 et 1976 (*ibid.* : 78).

Il faut souligner qu'à cette distorsion due à l'hypertrophie des activités exportatrices au profit du capital étranger et des classes dominantes locales, deux conséquences sont liées : la balance des paiements chroniquement déficitaire et la « nécessité » de l'aide internationale.

En 1974, le déficit de la balance des paiements était estimé à 20,3 millions de dollars malgré les correctifs liés aux rentrées de fonds en provenance des travailleurs émigrés, aux recettes du tourisme, et au montant de l'investissement privé de capital (IBD, 1975 : 257). En 1977, on observe une tendance croissante au déséquilibre de la balance commerciale ; les exportations ne couvrant que les trois quarts des importations, rapporte le journal *Le Monde*.

[p. 29] **1.2. Distorsion en faveur du tertiaire**

[Retour à la table des matières](#)

L'excroissance parasitaire du secteur d'État dans la vie économique de la nation constitue l'un des éléments fondamentaux de l'hypertrophie des services aux dépens de la production industrielle des biens d'équipement et de consommation. Le développement du tourisme a des effets analogues.

Une des composantes générales de l'hypertrophie du tertiaire réside dans l'importance qu'occupe le secteur d'État dans la structure de l'emploi et du revenu et dans la part qu'il prend dans le PNB.

Au lieu d'être orienté par une politique réelle de planification et d'investissements de base, au lieu de garantir le droit au travail par la gestion de politiques sociales contrôlées par les travailleurs (sécurité sociale, assurance chômage, etc.), le budget se limite à être un « budget de fonctionnement » axé sur la reproduction de l'ordre des choses existant. La situation est telle qu'on a pu parler de simple gestion d'un « budget politique » au profit des seuls secteurs dirigeants axés sur l'enrichissement rapide des fonctionnaires impliqués, faisant fi du désordre administratif, de l'anarchie, de la concussion, du favoritisme.

Les fractions de classe qui se sont accaparées de l'appareil d'État l'utilisent de façon immédiate à leurs fins économiques personnelles ; de façon secondaire comme palliatif au chômage de la petite bourgeoisie d'appui ; et enfin aux fins politiques de la reproduction des intérêts à long terme des classes dominantes. D'une part, la nécessité de masquer les contradictions de l'économie haïtienne en incorporant à la fonction publique un large secteur de la petite bourgeoisie menacée par le chômage, d'autre part la nécessité d'un énorme appareil répressif pour contenir les masses populaires, sont à la base du type d'hypertrophie de l'appareil d'État, non axé sur la planification, qu'on rencontre en Haïti comme dans la plupart des pays dépendants. En effet, une grande part des recettes extra-budgétaires, provenant surtout de la Régie du tabac et des allumettes et représentant au moins 40% des recettes totales de l'État, alimente largement les dépenses en frais militaires non encourues par le budget de la défense (Girault, 1975 : 62). On sait que cet organisme est le grand pourvoyeur de fonds du budget de répression et que le gouvernement refuse encore la fiscalisation de ses comptes, en dépit des demandes de rationalisation administrative [p. 30] de tous les organismes internationaux à ce jour. Parallèlement, la faible croissance du budget perturbe la structure de l'emploi : inélasticité des revenus (depuis 20 ans, il n'y a pas eu plus de 15% d'augmentation dans le secteur d'État), pas de système de promotion fondé sur le mérite, pas de droits (ancienneté, recyclage, etc.), recrutement par voie de recommandation, retenue occasionnelle des salaires ¹.

Quant à la participation du secteur d'État dans le PNB, elle représente 10%. En incluant les recettes de la Régie du tabac et des allumettes, elle s'élève à 17%, part élevée pour l'Amérique latine (OEA., 1972).

Depuis 1967, le faible secteur du tourisme haïtien (à comparer à celui des autres îles antillaises) a connu un regain de vitalité qui constitue dans une large mesure un rattrapage de la situation existante avant le durcissement politique du début des années soixante. Entre 1970-1973, les arrivées de touristes ont triplé (65 000 à 210 000) et les recettes ont atteint 16,7 millions de dollars à la fin de 1973. La récession aux États-Unis d'où proviennent la grande majorité des touristes a provoqué une diminution du nombre de visiteurs en 1974 mais les recettes ont atteint 18,5 millions de dollars (IBD, 1975 : 260).

¹ Dans les pires heures, les employés du secteur public peuvent demeurer sans traitement pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, les salaires dus demeurant dans certains cas définitivement impayés. Cette pratique courante dans l'Haïti d'avant l'occupation américaine (1915-1934) justifie le cumul des emplois, l'absentéisme, l'indiscipline de l'administration.

Or là encore, le capital étranger tend à pénétrer en Haïti et à concurrencer les investissements locaux. Il représente 30 à 40% des investissements hôteliers.

Dans l'idéologie de « développement » de plusieurs pays de la périphérie et dans celle des organismes internationaux d'aide, le tourisme doit être encouragé sous toutes ses formes au point qu'il a fini par constituer une panacée à tous les maux de la balance des paiements et de l'emploi. Pourtant en Haïti, bien que ce secteur emploie quelques milliers de personnes, les revenus restés au pays, une fois déduites les dépenses de voyage des Haïtiens à l'étranger, les profits rapatriés et la valeur des biens importés (produits de luxe, aliments et autres) ne représentent qu'une part très inférieure des revenus bruts (35% pour l'année 1972 par exemple) (Girault, 1975 : 57). Sans parler des tensions sociales qu'il [p. 31] risque d'entraîner comme dans d'autres îles voisines de la Caraïbe.

1.3. Distorsion de l'activité industrielle en faveur du capital étranger

[Retour à la table des matières](#)

Depuis 1968, Haïti participe à l'accueil des industries d'assemblage. On a beaucoup parlé de la « relance économique » qui en a résulté. Pourtant cette relance ne signifie pas une augmentation correspondante du produit *per capita*, comme on l'a vu : la montée brusque du PNB n'indique rien sur la redistribution du revenu dans la population ¹.

Ces industries tirent leur rentabilité de plusieurs facteurs : la main-d'œuvre à bon marché et la politique d'exemption fiscale pratiquée par le « pays d'accueil », la proximité du marché américain, et le code douanier américain qui n'impose de droits qu'à la valeur ajoutée par le montage des produits, additionnée des frais de transport, et exonère la matière en provenance des États-Unis.

Elles traitent des produits semi-finis ou finis pour fabriquer des articles qui sont réexportés aux États-Unis : équipement sportif (balles de baseball, ping-pong...), chaussures, gants, vêtements, jouets, articles de cuir, matériel électrique et électronique, etc.

En quelques années, ce secteur a créé une dizaine de milliers d'emplois nouveaux. En 1973, on estime qu'il employait 15 000 personnes à temps plein en plus de 10 000 stagiaires. La population active féminine alimente fortement ces industries, travaillant en usine ou à domicile. Selon l'OEA., le salaire nominal payé en 1971 était de 1,60 dollar pour une journée de 8 heures. Bien que supérieur au salaire minimum (\$1 par jour à ce moment), il était si bas que les entreprises réalisaient une économie de 30 à 40% sur leurs coûts de production aux États-Unis. Depuis, le salaire nominal moyen s'ajuste au salaire minimum (\$1,30 en 1974) mais le salaire réel est généralement

¹ Pour une critique, voir Manigat, Moïse et Ollivier, 1975 : 114-115.

inférieur au salaire minimum. Les garanties d'exploitation de la force de travail sont d'autant plus grandes que le syndicalisme est réprimé en Haïti comme la majorité des droits démocratiques ¹.

[p. 32] En 1971, les deux tiers des entreprises appartenaient à des Haïtiens qui travaillaient à contrat pour des firmes américaines. Les autres étaient des filiales de compagnies américaines (OEA, 1972 : 28). La tendance serait à la formulation de *joint ventures* regroupant de manière égale capital haïtien et américain. En 1974 ces industries sont passées à 200 à comparer au nombre de 43 en 1971 (IBD, 1975 : 259).

La dépendance vis-à-vis du capital étranger caractérise également les autres branches industrielles, surtout dans les secteurs les plus importants. De façon globale, les investissements étrangers ont connu un réel regain avec le régime de François Duvalier. Déjà, en 1969, ils dominaient 60% du secteur manufacturier national ².

Sous Duvalier père, on a constaté que le secteur extractif est contrôlé par des compagnies américaines et canadiennes déjà existantes ou introduites au cours des années 60. Sous Jean-Claude Duvalier, d'importantes concessions sont faites pour la prospection et l'exploitation de ressources naturelles : la Wendell Philips (américaine) obtient en 1972 le monopole de toutes les ressources en pétrole, la Tennecott (américaine) et la Penarroya (française) obtiennent des concessions pour le sous-sol (cuivre, etc.) en 1977.

Le secteur agro-industriel demeure essentiellement contrôlé par le capital étranger malgré certains intérêts financiers « haïtiens », par exemple : le groupe Carlo Mevs. Dans l'industrie destinée au marché interne, Ciment d'Haïti (française) assure la production du ciment, Westinghouse (américaine) celle de l'électricité jusqu'à récemment, la Carribean Canadian Chemical celle des produits pharmaceutiques, la Carribean Mills Inc. (américaine) assure l'importation du blé, la production de la farine et sa distribution.

Il faut voir maintenant ce qui caractérise les industries sous contrôle haïtien. Celles-ci opèrent pour l'exportation et pour la consommation interne. La transformation pour l'exportation concerne le café, le coton, les huiles essentielles, l'artisanat. Elle est contrôlée par un petit segment de la bourgeoisie haïtienne qu'on retrouve dans plusieurs secteurs de l'économie (industrie, import-export, propriété foncière, finance, etc.)

La production pour la consommation locale comprend articles ménagers, tissus de coton, ciment, matières grasses, [p. 33] boissons gazeuses, glace, cigarettes, vêtements, souliers, meubles, matériaux de construction, sans compter les 400 petites usines environ qui distillent le clairin et la mélasse. L'État participe à l'activité industrielle, notamment par le biais de l'IDAI-SEN (minoterie, beurrerie, abattoir, usine de coton, usine de machettes, électricité depuis peu, etc.). Beaucoup de ces

¹ L'ex-ministre des Finances Édouard Francisque s'en était d'ailleurs vanté devant les caméras de la télévision canadienne pour attirer les investisseurs québécois.

² Document inédit.

industries n'emploient qu'une faible force de travail (86% des entreprises en 1962 employaient moins de 8 personnes, et 1,5% seulement plus de 100 personnes). Par opposition, les industries d'assemblage emploient des centaines d'ouvriers. Selon l'OEA, en 1971 l'entreprise de transformation type employait 170 ouvriers.

De l'avis de tous les observateurs, le dynamisme au niveau de l'activité industrielle se place essentiellement dans le secteur des industries d'assemblage, de transformation pour l'extérieur, là où les intérêts du capital étranger de même que les pouvoirs de décision sont hégémoniques.

En conséquence de ces distorsions, se pose le problème de la dette et de l'aide internationale qui ferme la boucle de la dépendance.

1.4. La dette extérieure et l'« aide » internationale

[Retour à la table des matières](#)

L'inefficacité de l'aide extérieure pour les pays de la périphérie (aide donnée sous forme d'investissements directs ou d'assistance technique ou financière), les servitudes politiques et économiques qu'elle entraîne pour ces pays, les profits qu'elle rapporte aux initiateurs de l'aide, de même que la collusion des organismes internationaux d'aide avec les intérêts américains (cas de la BIRD, BID, ONU, EXIMBANK, FMI,...), ont été démontrés par plusieurs chercheurs¹. Ainsi, selon Akkache, la BIRD emprunte à faible intérêt sur le marché des capitaux et prête ensuite à des taux plus élevés. En deux ans la BIRD a fourni trois fois plus de ressources aux États-Unis par ses placements qu'elle n'en a prêté en 22 ans à tous les autres pays. De plus, l'aide étrangère n'est pas gratuite pour les pays concernés : le taux d'accroissement annuel de leur dette extérieure était de 10% au début des années 70, soit trois fois plus élevé que le [p. 34] taux d'accroissement de leur revenu national (Akkache, 1971 : 38-39). Un rapport de la Banque mondiale constate une progression importante de la dette des pays « en développement » pour l'année 1975, soit un accroissement de 17% par rapport à 1974 (cité dans *Panorama*, 28 juin 1977).

Les prémisses politiques et idéologiques de l'aide n'ont pas besoin d'être élaborées ici. Il s'agit avant tout d'asseoir le contrôle politique du centre impérialiste sur les régions périphériques susceptibles de soulèvements populaires et d'alignement vers le pôle communiste, et ce depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que de laisser libre cours à la main-mise idéologique entre autres par le biais des organismes scientifiques, religieux, culturels, etc.

En Haïti, la dette accumulée représentait 60 millions de dollars en 1957 pour un budget de 28 millions de dollars environ. En 1963, elle était environ de 100 millions de dollars (Pierre-Charles, 1967 : 192). Le service de la dette prend environ 10% du

¹ Voir Akkache (1971). À titre d'exemple, la Banque de Développement comprendrait 42% de capital américain ; 4/5 de la EXIMBANK seraient financés par du capital américain.

maigre budget annuel. Or les États-Unis assuraient presque à eux seuls le financement compensatoire.

Jusqu'en 1971, Haïti reçoit une assistance réduite par suite des pressions politiques exercées contre le régime Duvalier. À la mort de ce dernier, elle reprend de façon massive. Haïti devient l'un des États qui reçoit le plus d'aide *per capita*. Le montant total de cette aide dépasserait les recettes du budget national (*Le Monde*, 20 août 1977)¹.

Cette aide provient de différents organismes nationaux et internationaux (AID, ACDI, OMS, UNESCO, UNICEF, BID, Banque mondiale, FAO, etc.) et sert à financer des projets de toutes sortes : infrastructure, santé et nutrition, éducation, missionnariat, ressources militaires, etc. Plus récemment une aide accrue en provenance de la CEE, de l'UNICEF, des États-Unis, du Canada, etc. est intervenue pour pallier à la famine qui sévit (envoi de médicaments, de semences, de lait, de céréales, etc.). Dans tout ceci, la coordination manque totalement.

Pour résumer, l'économie haïtienne est assujettie aux visées de l'impérialisme. À l'intérieur, cette situation profite à une minorité urbaine d'exportateurs-importateurs, ainsi qu'au réseau d'appui des secteurs dominants de la campagne [p. 35] (gros propriétaires fonciers, spéculateurs, usuriers, commerçants, agents de l'État, etc.). L'activité industrielle est peu développée et dépendante. Depuis quelques années, la fraction du capital liée aux industries d'assemblage tend à s'associer selon le modèle portoricain, au gré de la conjoncture.

En raison de la distorsion que constitue le primat des activités d'exportation, on peut affirmer : 1) que les classes dominantes et dirigeantes gagnent à la dépendance et organisent le *statu quo*, ce parasitisme étant axé sur une exploitation chaque jour renforcée des masses paysannes, source de la richesse nationale ; 2) que ce *statu quo* ne peut avoir d'autre aboutissement que le dépérissement des forces productives nationales.

1.5. Les rapports sociaux dans l'agriculture

[Retour à la table des matières](#)

Haïti a une superficie totale de 27 800 km² dont 4 800 km² de plaines. La densité démographique par km² de terre a été estimée à 180 à comparer à 83 pour la République dominicaine (OEA, 1972), taux le plus élevé pour la zone des Caraïbes.

Des problèmes majeurs se posent pour le sol haïtien et pour les masses qui le cultivent. Dans la perspective des technocrates et des dirigeants en place, ils sont liés à l'état des forces productives (conditions démographiques, écologiques,

¹ Selon Girault (1975 : 61), en novembre 1972 lors d'une réunion d'experts organisée par l'OEA, les différents organismes et gouvernements impliqués auraient décidé d'accorder \$20 millions de prêts pour la décennie qui suit.

technologiques, etc.) dont le caractère catastrophique s'impose de façon manifeste : accroissement de population et densité, morcellement lié à la pression démographique non absorbée par le secteur industriel, érosion, déboisement, cyclones, sécheresse et inondations, manque de systèmes d'irrigation et de routes, faiblesse de l'encadrement technique, archaïsme des instruments aratoires, absence d'engrais, de tracteurs, d'insecticides. Sauf sur les grandes exploitations de type capitaliste (ex. dans les plaines du Cul-de-Sac et de Léogane), les travaux d'infrastructure (drainage, irrigation, etc.) sont dérisoires. Ce caractère de l'ensemble est responsable de la détérioration de la production alimentaire et de la diminution du minimum vital pour les paysans.

Le *statu quo* choisi par les classes dominantes haïtiennes alliées à l'impérialisme étranger est fondé sur l'extorsion maximale de la valeur produite par le travail des paysans. Dès lors, ce *statu quo* s'exprime par l'absence de poli-[p. 36] tique agricole et de projet national de développement. Les outils de la politique gouvernementale l'illustrent aussi : les ressources du budget proviennent ainsi de ponctions sur les classes laborieuses et organisent la déprédation quotidienne de ces classes dans tout le pays. La part provenant de l'impôt sur le revenu direct est plus que minime.

Sur une surface cultivée restée inchangée depuis 25 ans et qui représente 31% du territoire national, la petite exploitation de moins de 2 hectares domine dans tout le pays et cette surface tend à diminuer en raison de l'accroissement démographique ¹. La superficie moyenne des jardins ou parcelles est de 0,49 ha et le nombre de jardins par exploitant est de 1,59. Les conditions matérielles d'existence de la majorité des producteurs directs se situent donc à la limite inférieure au minimum requis pour la survie d'une famille moyenne composée de deux adultes et de quatre enfants ².

Sur ces terres, la notion de propriété est problématique. Il n'existe pas de cadastre et de nombreux « réputés propriétaires » sont des *squatters* (ou paysans qui occupent ces terres sans titres légaux en se déclarant possesseurs de la terre qu'ils exploitent), « popiété » étant synonyme de terrain cultivé en Haïti (Moral, 1961 : 179).

Le mode de tenure qui renvoie à la détention ou la non-détention (propriété/ non-propriété) des moyens de production et au contrôle effectif que cette détention suppose prend des formes complexes et souvent imbriquées. À côté de la propriété juridique foncière dont l'analyse implique la considération de plusieurs catégories de terres (Larose, 1976) et qui ne suppose pas nécessairement l'exploitation directe, on distingue l'affermage et le métayage. Le fermier loue la terre contre une rente en argent, alors que le métayer occupe la terre qu'il exploite contre une rente payée en

¹ De façon plus précise, selon le recensement de 1971, 71% des exploitations ont moins de 1,29 hectare.

² « Les paysans sans terre et les petits paysans représentaient en 1971 plus de 82% de la population des campagnes vivant dans des jardins et des bourgs-jardins. Leur nombre va en augmentant chaque année. Des petits paysans deviennent des paysans sans terre, des paysans moyens passent à la catégorie de petits paysans. Entre les deux recensements de 1950 et 1971, le nombre d'exploitations de moins de 1 hectare est passé de 176 497 à 361 985. Il y a donc une paupérisation continue dans la paysannerie » (Anglade, 1977 : 59).

nature, sans contrat. Le salariat, la rente et le travail familial non rémunéré constituent les rapports fondamentaux d'extorsion [p. 37] qui découlent de la place des agents dans le procès de production agricole.

Quant à l'organisation technique de la force de travail sur les parcelles exploitées, elle revêt également des formes complexes et souvent combinées : procès de travail individuel, régulier, à la journée ou à forfait, coopération de travailleurs rassemblés, rémunérés en nature ou en services, ou encore en argent (Laguette, 1975).

C'est à partir de l'articulation de ces modes de tenure et de ces diverses formes d'organisation du travail qu'on peut différencier la paysannerie en classes sociales, selon le contrôle réel exercé sur les moyens de production, l'exploitation de la force de travail et l'extorsion du surproduit.

Bien entendu, le primat de la petite exploitation en Haïti n'exclut pas la grande propriété foncière et la concentration.

Moral, Brisson, Pierre-Charles, Casimir, pour ne nommer que ceux-là, ont contesté les statistiques officielles et l'idéologie courante chez plusieurs spécialistes haïtiens et étrangers qui affirment le primat de la « petite propriété paysanne libre » en Haïti aux dépens de la grande propriété. Ce faisant, ces derniers reproduisent une image bucolique du paysan haïtien autonome, faisant exception dans les structures agraires antillaises et latino-américaines. Les statistiques officielles confondent volontairement terres cultivées et terres possédées, ce qui leur permet de masquer l'existence de la grande propriété foncière (État, plantations étrangères, grands fonciers nationaux) et des relations de rente à la campagne, et enfin leur permet d'ignorer les différences notoires entre les paysans haïtiens (Brisson, 1968). Plus récemment, Estimé a apporté la même réserve à l'égard des statistiques émanant de l'administration publique (Estimé, 1972).

L'État possède une grande partie du fonds agricole et l'exploite en louant des terres à de gros et moyens exploitants contre une rente foncière très faible. La grande propriété étatique constitue une caractéristique historique liée à la confiscation des terres appartenant aux étrangers lors de la guerre d'indépendance. Si l'État retire peu en termes de rentes, la mise en valeur de ses terres constitue par contre un atout majeur sur le plan des alliances politiques car en effet les contrats octroyés aux firmes impérialistes ou aux particuliers liés politiquement à ses appareils sont pour cette catégorie de fermiers la source de surprofits énormes.

[p. 38] La grande propriété privée est étroitement liée à l'extorsion légale. Profitant des nombreux procès qui divisent familles et voisins dans la paysannerie, l'appareil juridique (notaires, avocats, arpenteurs, etc.) accapare les terres à titre d'honoraires, depuis des décennies. De même, de tout temps, le spéculateur, achetant les récoltes pour les négociants du secteur import-export des villes, accapare la terre par le biais du prêt et de l'usure : le paysan qui a eu recours à des avances monétaires consenties à des taux usuraires (frais funéraires, maladies, mariages ou autres exigences culturelles) doit céder ses parcelles dès que la saison est mauvaise. Dans d'autres cas c'est la coercition extralégale simple et le favoritisme politique qui opèrent pour déposséder les paysans, comme on l'a vu sous Duvalier, au profit de

monopoles étrangers ou de gros notables, paysans ou grands propriétaires fonciers, membres influents des appareils spécialisés de répression.

Une évaluation récente de la grande propriété foncière privée et qui semble rejoindre de nombreuses enquêtes locales indique sous forme d'hypothèse raisonnable : « ... que dans les plaines irriguées, les versants caféiers fertiles, les vallées très productives, les moyens et grands propriétaires ¹ possèdent environ 120 000 hectares, 15% de la superficie totale cultivée. L'on est cependant certain d'une chose : la tendance actuelle depuis le début des années 1970 est à la reconstitution des moyennes et des grandes propriétés à partir des terres du domaine de l'État et des terres des paysans aisés, moyens et petits » (Anglade, 1977 : 62).

En effet, à partir du moment où les prix des produits vivriers pour la consommation ont monté (après 1970), et avec eux la possibilité d'accroissement de la rente foncière, une intense spéculation sur les terres, de même que la récupération des terres de l'État, a eu cours au profit des grands propriétaires fonciers et des gros agents de l'État intéressés par la production à grande échelle de vivres pour l'exportation cette fois. Parallèlement, les circuits de commercialisation des vivres sont devenus pour certains la source de nouveaux profits.

[p. 39] En ce qui concerne la commercialisation des produits agricoles, le durcissement de la politique fiscale du gouvernement haïtien et l'élargissement des profits des différentes catégories d'intermédiaires au cours de la dernière décennie ont largement contribué à la détérioration de la production.

En effet, pour maintenir le budget de fonctionnement de l'État et pour maintenir leurs propres privilèges économiques, en dépit de la baisse en volume des denrées exportées, et de la hausse des prix des importations, les dirigeants ont augmenté les taxes sur les produits agricoles affectant profondément le pouvoir d'achat paysan. Entre 1950 et 1971 la part du producteur de café est passée de 63% du prix des exportations à 34% en 1971, celle des intermédiaires de 11% en 1950 à 34% en 1971, et celle du gouvernement de 16% à 32% (OEA, 1972 : 52).

En conséquence, la production du café a baissé de 25 424 tonnes en 1950 à 18 638 en 1972. À noter, la taxation du café en Haïti s'avère le système le plus lourd pour le producteur direct si on le compare à celui en vigueur dans les pays producteurs d'Amérique centrale.

De même le prix de la canne, après être resté le même pendant plus de 20 ans, est passé de 4,10 dollars la tonne à 6,10 dollars alors que le prix payé ailleurs dans la Caraïbe est fixé à 10 dollars. On a estimé à 21% du prix de « gros » du sucre raffiné la part qui revient au producteur direct une fois les frais de transport déduits. Là aussi on comprend que la production globale ait baissé. Quant aux vivres, on estime la part du producteur de 50% à 75% du prix de vente, part dont il faut soustraire les intérêts

¹ On entend ici des propriétaires distincts des paysans aisés, notables de villes régionales ou de Port-au-Prince, impliqués dans la production de denrées, qui possèdent des dizaines ou des centaines d'hectares.

liés aux prêts, et la rente en argent ou en nature s'il s'agit d'un exploitant non propriétaire.

En résumé, les ordres de grandeur moyens des profits des intermédiaires en denrées sont de 50% et se concentrent entre les mains de quelques grands exportateurs, ceux des intermédiaires en vivres sont de l'ordre de 25%, mais redistribués de façon beaucoup plus large. Les intérêts extorqués par les différentes catégories d'usuriers représentent 50% du capital pour les denrées et les vivres. Quant aux charges fiscales elles sont évaluées à 25% du prix de vente à l'exportation des denrées. À ces prélèvements il faut ajouter les sur-profits obtenus par les pesées trafiquées des denrées au bénéfice des intermédiaires (« coup de balance »), et par la manipulation des contrats légaux des exportateurs dans leurs [p. 40] transactions avec les importateurs étrangers. Enfin les prélèvements occultes du type « primes de protection », pots-de-vin, au bénéfice d'agents administratifs et/ou politiques locaux affectent les paysans et les revendeuses (Anglade, 1976 : 11 à 16).

Pour les paysans haïtiens, le durcissement des rapports économiques lié aux alliances des classes dominantes et dirigeantes a signifié : dépossession de terres, exode rural et migrations, paupérisation et famine. Il faut rappeler que 82% de la population agricole du pays ne reçoivent que 40 dollars par année et que le revenu national *per capita* représente 85 dollars, chiffre le plus bas en Amérique latine.

2. DUVALIER AU POUVOIR : LA COMPLICITÉ DES CLASSES RÉGNANTES ET DOMINANTES AVEC L'IMPÉRIALISME

[Retour à la table des matières](#)

L'État constitue un appareil politique au service des classes dominantes d'une formation sociale donnée ; or ces classes dominantes forment un « bloc au pouvoir » au sein duquel la direction hégémonique est l'enjeu des luttes entre classes ou fractions, luttes aboutissant à un certain équilibre ou au contraire à des points de rupture selon la configuration des contradictions liées aux intérêts en présence. En Haïti, l'hégémonie de la petite bourgeoisie « noire » comme classe régnante, hégémonie nette et franche au début du régime et qui s'estompe graduellement par la suite dans toutes sortes d'alliances et de compromis, s'est faite en 1956 dans un contexte de crise et de rupture, lié aux problèmes économiques du pays (chute des prix du sisal et du café) et aux contradictions internes des classes et fractions de classe.

En 1956 la campagne électorale s'ouvre, après la démission et l'exil du général Paul Magloire. Elle se fait autour de quatre candidats représentant l'électorat et les appuis de classe suivants ¹.

Louis Déjoie, industriel, grand propriétaire terrien du Sud est le candidat privilégié de la bourgeoisie claire du pays. La petite bourgeoisie ² « noire », ainsi que certains sec-[p. 41] teurs de la bourgeoisie « noire », sont divisés entre trois candidats.

Clément Jumelle attire un faible électorat. Il représente le courant technocrate, recrute des partisans dans la bourgeoisie et la petite bourgeoisie « noire » enrichies sous Magloire, de même que dans la fraction magloiriste de l'armée et le secteur des grands propriétaires terriens régionaux. Daniel Fignolé, leader populiste dirigeant du MOP (Mouvement ouvrier-paysan fondé en 1946), personnalité politique extrêmement populaire, a l'appui massif du prolétariat et du lumpenprolétariat de Port-au-Prince, de la paysannerie pauvre et moyenne, et recrute des partisans même chez les paysans aisés de la région de Port-au-Prince (plaines environnantes), dans les couches subalternes de l'armée et dans le secteur radical de la petite bourgeoisie de Port-au-Prince. Duvalier se présente comme le continuateur de la « révolution estimiste » de 1946, comme noiriste, leader des « braves classes moyennes » ou de la « classe » (noire) réunifiée ; ses partisans se recrutent auprès des grands propriétaires terriens et notables du Nord, de l'Artibonite et du Nord-Ouest, auprès d'une partie des commerçants syro-libanais, auprès du secteur « noir » des cadres moyens de l'armée, auprès de la fraction bureaucratique estimiste de tout le pays qui avait été déplacée par l'arrivée de Magloire en 1950, auprès de la petite bourgeoisie « noire » de Port-au-Prince et de sa région, et enfin auprès d'une faible partie du sous-prolétariat urbain.

La lutte des classes est virulente. De décembre 1956 à mai 1957, quatre gouvernements provisoires se succèdent aboutissant à l'affrontement de deux seuls candidats forts : Déjoie et Duvalier. Un bref intermède s'écoule au cours duquel Fignolé est président provisoire (en cela pion habilement manœuvré par la clique duvaliériste) puis renversé et mis en exil par la faction anti-déjoyiste de l'armée dirigée par le général Kébreau. La protestation populaire qui s'ensuit et sa répression amorcent le retour d'un style de direction récurrent dans la vie politique haïtienne. Kébreau met quatre mois à préparer des élections truquées qui légitimeront l'installation définitive de Duvalier au pouvoir. Le 22 septembre 1957, c'est chose faite.

[p. 42] L'idéologie politique duvaliériste se veut « révolutionnaire », anti-communiste, noiriste et populiste, en prétendant défendre les intérêts de la « grande

¹ Le compte rendu qui suit concernant la clientèle de classe des candidats à la présidence s'appuie sur l'analyse de Pierre-Charles (1973 : 34-38), Roc (1968), et sur des communications personnelles.

² Empruntons provisoirement à Cary Hector sa définition de la petite bourgeoisie : « Par petite bourgeoisie, j'entends ce que la littérature politique haïtienne depuis 1946 range sous la rubrique de « classes moyennes » (professionnels, petits et moyens commerçants, fonctionnaires et employés, artisans, etc.). Encore faut-il tenir compte également de la « question de couleur » qui affecte, de façon non négligeable, l'identification de cette petite bourgeoisie » (Hector, 1972 :50).

classe majoritaire¹ », et en s'appuyant sur les *òungan*, ou prêtres du culte vaudou, et sur les forces idéologiques rurales.

Le régime fonctionne par la violence et par la répression et s'est valu de la part des analystes haïtiens les épithètes de « fascisme créole », « fascisme de sous-développement », « fascisme éclectique ». Pour Manigat par exemple, en agissant ainsi, Duvalier ne faisait qu'exploiter à fond les « maux structurels » du pays, « sachant fort machiavéliquement que cela ne pouvait choquer vraiment dans leurs habitudes et conceptions que moins de 10% de la population » (Manigat, 1971 : 9). Pour le reste de la population, tenue dans un obscurantisme stratégique, habituée à l'administration autoritaire des « chefs de section » (autorités militaires rurales) appuyés sur les gros propriétaires terriens et les notables des bourgs, rien n'avait de quoi heurter la tradition.

Dans ce contexte, l'aide militaire américaine prend tout son relief. Au début du régime, les Marines assurent des missions d'entraînement de l'armée en Haïti et reçoivent des officiers haïtiens en stages de formation aux États-Unis. Avec les assassinats politiques et le scandale plus spectaculaire des exécutions de familles entières de la bourgeoisie mulâtre, et enfin avec l'opposition organisée à l'extérieur du pays, l'aide est officiellement interrompue par Kennedy entraînant la quasi-rupture des relations diplomatiques, avant d'être reprise discrètement sous Johnson. Au cours de cette phase, le régime se tire d'affaire en troquant des concessions à la pègre américaine (jeux, casino, écoulement de drogue, etc.) en échange de fourniture d'armes refusées par Washington (Manigat, 1971 : 19). Sous Nixon l'aide reprend de plus belle ; la CIA entraîne la police et l'armée dans la lutte anticommuniste. À partir de 1971 un corps spécial est formé, les « Léopards », corps d'armée spécialisé dans la lutte anti-insurrectionnelle tendant à se substituer à la milice, présentant une image plus raffinée et plus « rationnelle », entraîné et équipé par la CIA. Les bateaux de guerre américains croisent fréquemment dans les eaux de la Caraïbe, pour pal-[p. 43] lier, entre autres à chaque Carnaval, à toute velléité de soulèvement populaire.

En fin de compte, l'impérialisme américain avait récupéré le régime, à masque découvert cette fois, enterrant les prétentions nationalistes et « tiers-mondistes » de ce dernier avec des capitaux et une stratégie éprouvée. Le destin politique d'Haïti, dans la conjoncture de la Caraïbe et de l'Amérique latine de l'heure, était sauvegardé entre Cuba et la République dominicaine menaçante : à savoir, assurer une base d'observation et éventuellement d'action à l'impérialisme américain, permettant le blocage des forces sociales de gauche dans la région.

Après la phase d'intimidation et de consolidation du régime duvaliériste (1960-1965) une tendance nette de collaboration de classe s'est progressivement fait jour, surtout après 1968 et davantage après la mort de Duvalier dans la phase dite de libéralisation du régime.

¹ Il faut entendre par cette expression, utilisée déjà sous Estimé, une totalité imaginaire, un tout illusoire et indifférencié composé de « noirs » dont se servent les politiciens et intellectuels noiristes pour se situer par rapport à l'« élite mulâtre ».

La plus grande propension à collaborer en fonction des avantages et profits à tirer s'observerait dans le secteur d'« origine étrangère » et d'« implantation récente » des fractions industrielle et commerçante de la bourgeoisie. Ici il s'agit d'un secteur non homogène. En particulier, plusieurs membres du sous-secteur syro-libanais ont renforcé leur position dans le commerce d'importation et par leurs activités usuraires en s'associant quelques personnages importants du régime et ce, dès le début :

- ... Ils disposent de privilèges spéciaux dans le domaine de la contrebande et de la distribution de certains produits (ciment, huile, tissus, etc.). Ils ont aussi contribué à la faillite de certains secteurs de la bourgeoisie mercantile non identifiés au duvaliérisme, augmenté leur participation politique, leur prestige social et leur intégration à la vie haïtienne, tout en demeurant légalement des étrangers, ou des citoyens nord-américains afin de mieux assurer leur éventuelle retraite... (Pierre-Charles, 1973 : 64).

Plus concrètement certains membres de cette fraction, il faut le signaler, sont devenus des « macoutes » notoires à cette fin. De même on peut enregistrer quelques cas de collaboration dans la bourgeoisie « mulâtre » traditionnelle, collaboration plus tardive il est vrai, par l'intermédiaire de certains grands professionnels, banquiers, commerçants, représentants de firmes étrangères, etc. Il faudrait ajouter à [p. 44] cette liste certains petits-bourgeois « mulâtres » de province, qui pour leur part, ont adhéré au régime dès le début, et se sont enrichis rapidement ; enfin on peut noter le cas de petits-bourgeois « mulâtres » qui, pour des raisons idéologiques conscientes ou non (contradictions statutaires avec les bourgeoisies de Port-au-Prince ou de province qui les ostracisaient, solidarité avec les revendications de la petite bourgeoisie « noire » en particulier sur la question de couleur, etc.), ont fait profession de foi et se sont ralliés au régime dès 1957.

3. LA QUESTION DE COULEUR DANS L'HISTOIRE D'HAÏTI

[Retour à la table des matières](#)

L'interprétation de l'histoire haïtienne ne peut manquer de se heurter à l'omniprésence de la question de couleur, de façon directe ou indirecte. Le piège consiste à présenter et à expliquer événements et courants d'idées en termes de rivalités entre « noirs » et « mulâtres ». L'occultation de la lutte de classes imbriquée dans le procès économique national, lui-même imbriqué dans des rapports avec l'« extérieur », exerce ainsi sa fonction de reproduction des rapports économiques, politiques et idéologiques existants. Ainsi, la pensée de Duvalier constitue un prototype excellent de l'articulation ratée qu'on peut faire subir aux variables de classe et de couleur dans ce contexte précis ; elle le fait en récupérant le sens des faits d'histoire au profit d'une interprétation dualiste et mécanique (deux couleurs, deux classes, deux élites) et en privilégiant la variable de couleur comme déterminante des problèmes sociaux.

3.1. La colonie de Saint-Domingue

[Retour à la table des matières](#)

L'importance des colonies du Nouveau-Monde, des comptoirs d'Afrique et d'Orient et de l'esclavage comme « catégorie économique de la plus haute importance » (Marx) dans le procès d'accumulation du capital européen, est un fait démontré.

Cette importance s'apprécie en termes quantitatifs, d'une part : masse énorme du capital-argent accumulé dans les métropoles par l'écoulement des produits coloniaux ; et qualitatifs, d'autre part : rôle des colonies dans la division internationale du travail, au profit de quelques métropoles, [p. 45] et rôle du commerce, combiné à des contradictions internes spécifiques aux métropoles, dans la désagrégation des rapports féodaux et la constitution de nouvelles classes sociales. Que représente Saint-Domingue dans ce cadre général ? Une richesse fabuleuse. En 1797, Moreau de Saint-Méry la décrit ainsi :

- La partie française de l'île de Saint-Domingue est, de toutes les possessions de la France dans le Nouveau-Monde, la plus importante par les richesses qu'elle procure à sa métropole et par l'influence qu'elle a sur son agriculture et sur son commerce (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 25).

Selon Césaire, elle était à l'économie française du XVIII^e siècle ce que l'Afrique entière est à l'économie française du XX^e siècle (Césaire, 1961 : 20). En 1776, « elle produisit pour la France plus de richesses que toute l'Amérique espagnole pour l'Espagne » (Pierre-Charles, 1972 : 21), et, en 1789, son commerce extérieur assurait le tiers du commerce extérieur français, équivalant même à celui des États-Unis (Hector et Moïse, 1962 : 92). La masse totale des exportations atteignait alors 75 millions de dollars. À la même époque, la production de sucre atteignait 70 000 tonnes, celle du café, 35 000 tonnes.

La population de l'époque compte 400 000 esclaves, 28 000 affranchis et 40 000 colons. Comme le souligne judicieusement Moreau de Saint-Méry :

Ce serait même prendre une idée bien fautive de cette colonie que de croire à chacune de ces trois classes un caractère propre, qui sert à la faire distinguer tout entière des deux autres (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 29).

En effet les groupes sociaux sont hétérogènes, selon la place des agents dans la production, en termes de propriété, de statut, d'acquis juridiques et de couleur. Les esclaves sont majoritairement noirs, mais pas tous ; on trouve des « gens de couleur » parmi eux. En 1789, on évalue les esclaves mulâtres à 17 000 soit 2,6% du total des esclaves (Bastien, 1968 : 9). La division du travail instaure une hiérarchie entre :

commandeurs, esclaves des ateliers, esclaves domestiques, ou esclaves de jardins ; esclaves des villes ou des habitations ; esclaves créoles (nés dans la colonie, sous-entendu « civilisés ») et esclaves « bossales » ou « nègres-Guinée » (frais arrivés d'Afrique, porteurs de « signes », de [p. 46] mœurs et de coutumes spécifiques) ; esclaves marrons qui fuient dans les montagnes ou « à l'Espagnol » (c'est-à-dire dans la partie Est de l'Île) pour constituer des communautés de résistance, productives et auto-subsistantes, basées sur la culture du café et des vivres.

Les affranchis, noirs ou « sang-mêlé » (ces derniers appelés aussi « jaunes » ou « hommes de couleur ») occupent eux-mêmes des places très diverses dans le procès de production et de circulation : petits affranchis, encore très proches de l'esclavage, qui exercent les petits métiers (pêcheurs, bouchers, cordonniers, etc.) ou constituent la masse des domestiques, lavandières, tâcherons occasionnels et chômeurs ; moyens affranchis distribués dans l'armée, le petit commerce, les métiers plus rentables (orfèvres, perruquiers, arpenteurs, économes, etc.) eux-mêmes déjà possesseurs d'esclaves ; enfin affranchis planteurs, propriétaires d'exploitations moyennes (80, 100, 200 hectares) en général des mulâtres, spécialisés dans le café plus que dans le sucre, possesseurs d'une force de travail servile importante, ayant des intérêts antagonistes avec ceux des grands planteurs souvent absentéistes du sucre (Hector et Moïse, 1962 : 101).

Enfin les colons représentent un vaste éventail : « petits blancs » (appelés « blancs manants », terme encore utilisé en Haïti), soit les petits producteurs non propriétaires de leurs moyens de production, les petits artisans et gens de métier qui appartiennent aux « couches moyennes » ; plus au-dessus, les petits et moyens commerçants, employés, petits et moyens fonctionnaires, gens des professions libérales, artistes et gros artisans ; et enfin les classes dominantes : grands planteurs, négociants indépendants ou représentants des grandes maisons commerciales françaises, hauts fonctionnaires et hommes politiques.

Les gens de couleur, fils de croisements divers, ont, à l'époque, des assises économiques plus solides que les affranchis noirs. Ils ont aussi plus d'instruction et de prestige, étant souvent envoyés en France pour être éduqués. Ces privilèges ont été cumulés tout au long du XVII^e siècle, finissant par représenter une menace directe pour les classes concurrentes de colons. C'est pourquoi leur situation politique et juridique ne gagne pas de terrain, alors que les vexations discriminatoires se multiplient contre eux. Leur situation se détériorera pour culminer, à l'aide du contexte révolutionnaire français dans la révolte de 1790. À Saint-Domingue, en [p. 47] 1789, les affranchis de couleur détiennent un tiers des terres, un quart des esclaves, un quart de la propriété immobilière, une bonne situation dans le commerce et les métiers, et un grand prestige militaire, du fait de leur participation à la guerre d'indépendance des États-Unis (Césaire, 1961 : 111-112). Leur supériorité économique et sociale relative sur le secteur noir des affranchis et sur la masse des esclaves de toutes couleurs, de même que leur infériorité relative par rapport aux classes possédantes de colons, se pose donc avec une acuité toute chargée d'intérêts de plus en plus divergents.

Les noirs libérés après l'abolition de l'esclavage (1794) constituent à leur tour divers groupes sociaux. En particulier, la couche privilégiée des « nouveaux libres » comporte les cadres et les militaires de haut rang de l'armée de Toussaint Louverture. Ils deviendront à leur tour grands propriétaires et gérants de plantation après le départ des colons. Cette couche de « nouveaux libres » de même que les anciens affranchis propriétaires formeront les nouvelles couches dirigeantes autochtones avec lesquelles la métropole devra compter entre 1793-1804 (Moïse, 1972 : 128-129).

Ces intérêts de classes, de couches ou de fractions de classe ne sont pas particuliers aux « noirs » et aux « mulâtres ¹ ». L'histoire des luttes sociales qui marquent Saint-Domingue, parallèlement à la révolution française de 1789 (luttes pour les droits politiques des affranchis, pour l'abolition de l'esclavage, et plus tard pour l'indépendance) abonde de stratégies, d'alliances, de revers opposant les groupes sociaux métropolitains, coloniaux, de même que les nations adverses en présence. James, dans les *Jacobins noirs* (1949), jette un éclairage passionnant sur toutes ces trames du processus révolutionnaire qui a abouti à la Constitution [p. 48] de la République d'Haïti en 1804 ² processus inscrit dans des niveaux de contradiction diverses :

1) Cadre de la rivalité inter-impérialiste entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, les protagonistes en Haïti utilisant ces rivalités selon leurs intérêts respectifs et selon la conjoncture entre 1790 et 1804.

2) Cadre de la lutte colonie-métropole opposant d'abord les grands planteurs autonomistes contre la France révolutionnaire, républicaine et anti-esclavagiste, et par la suite affranchis et esclaves alliés dans une guerre d'indépendance contre la France napoléonienne redevenue pro-esclavagiste.

3) Cadre des luttes de classes internes à la colonie dans lesquelles le problème de couleur s'inscrit activement et impose sa marque définitive pour l'évolution ultérieure des rapports de force et des idéologies dans l'Haïti indépendante : contradictions entre petits et grands blancs, entre grands planteurs créoles et négociants métropolitains, entre grands planteurs absentéistes et moyens planteurs créoles, entre affranchis noirs et de couleur, entre affranchis de couleur et blancs, etc.

Né de l'inégalité et de l'exploitation de la force de travail et de la variable ethnique attachée à la distribution de cette force dans le procès et les rapports sociaux de

¹ Le terme mulâtre (qui correspond à un type physique assez précis dans la colonie, distinct du marabout, du griffe ou du quarteron) finit par être utilisé comme synonyme de gens de couleur. Moreau de Saint-Méry précise en effet : « ... parmi les Affranchis, trouve-t-on deux sixièmes de Nègres, trois sixièmes de Mulâtres ou de Marabouts, de Griffes et de Sacatras, que l'on confond avec les Mulâtres, et un dernier sixième d'individus des nuances supérieures, à compter du Quarteron exclusivement. Dans la propre opinion des Affranchis, il y a une grande distance entre les Affranchis nègres et les autres, qui relativement aux nègres semblent se réunir tous en une seule classe... Les plus nombreux, ceux-mêmes qui le sont assez pour que leur nom soit donné dans l'usage ordinaire à tout ce qui n'est pas Nègre ou Blanc, ce sont les Mulâtres » (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 102-103).

² Voir aussi Étienne Charlier (1954), Aimé Césaire (1961), Edner Brutus (1968).

production, le préjugé de couleur, dès l'époque coloniale, se constitue sur de solides bases idéologiques.

Il sous-entend d'abord l'infériorité « naturelle » du nègre ¹, à tous les égards. Le nègre est en-dessous de la condition humaine. Or le métissage, en vigueur depuis le siècle précédent, a entraîné une grande variété phénotypique que l'idéologie raciale du temps a manipulée avec un grand souci de nuances et de précisions. La fonction de cette idéologie est bien de mesurer l'écart type à la norme idéale du type blanc, et d'en rappeler l'existence à chacun. La taxonomie d'alors n'a rien de « scientifique », pas plus que celle d'aujourd'hui, et c'est le discours social dominant de l'époque qui [p. 49] l'oriente dans la bouche de ses idéologues. L'entreprise de classification que nous a léguée Moreau de Saint-Méry en constitue une excellente illustration. Il a repéré onze « classes » quant à la nuance de la peau, tenant compte des combinaisons du noir et du blanc. Chaque classe se caractérise par un nombre minimal de « parties » blanches et noires, le blanc et le noir pur totalisant respectivement 128 « parties » :

	Parties blanches	Parties noires	Nombre de combinaisons pouvant produire chaque type
le Nègre	0	128	0
le Sacatra	16	112	3
le Griffé	32	96	5
le Marahou	48	80	5
le Mulâtre	64	64	12
le Quarteron	96	32	20
le Métif	112	16	6
le Mamelouc	120	8	5
le Quarteronné	124	4	4
le Sang-mêlé	126	2	0
le Blanc	128	0	0

Source : Moreau de Saint-Méry, 1958 : 99.

Est nègre celui qui n'a pas au moins 8 « parties » de blanc. Une règle de descendance préside à tout ceci : on ne redevient jamais blanc, quelle que soit l'infime partie de sang nègre que l'on ait.

Malgré la systématisation fantaisiste à laquelle il se livre, Moreau n'en est pas moins aux prises avec la saisie intuitive et contradictoire de deux phénomènes qui règlent les « mélanges » et qu'il ne peut expliquer :

¹ Rappelons l'étymologie du terme « nègre ». Avant de connoter graduellement le noir, il désigne à partir du XVI^e siècle l'esclave des colonies. Son sens est à l'origine purement social (Guillaumin, 1972 : 19).

1) La récessivité génétique, dont il ne peut s'empêcher de noter les effets inattendus, sans pouvoir identifier les mécanismes biologiques à l'œuvre.

2) L'arbitraire de la classification qui, elle, est gérée par les intérêts de classe en cause, arbitraire qu'il souligne au passage comme « l'œil du préjugé », sans pourtant en débrouiller la clé ¹.

[p. 50] À l'échelle du noir au blanc correspond une stricte hiérarchie de supériorité raciale et de valorisation ; car être blanc dans la colonie est associé avec le maximum de droits, de prestige, d'aisance, de pouvoir et de liberté.

Mais il ne faut pas oublier que le colon traite durement l'esclave en tant qu'esclave et non en tant que noir ou sang-mêlé. La contradiction principale en effet est celle d'un régime qui oppose des propriétaires d'esclaves et des esclaves, dans un cadre colonial inséré dans le système capitaliste, et non entre blancs et noirs. De plus, à la fin du XVIII^e siècle, à Saint-Domingue, les relations sociales sont à l'apogée de leur caractère répressif, obéissant en cela aux nécessités de la reproduction sociale de l'époque. Éric Williams a bien démontré comment d'île en île dans la Caraïbe, d'époque en époque pour une même île, les rapports esclavagistes varient en fonction des exigences du marché, des formes de propriété et des relations de production. Ainsi, soutient-il, code légal et traitement quotidien de type paternaliste sont plus compatibles dans des économies de subsistance que dans des économies de plantation destinées à la grande production pour les métropoles et où le nombre d'esclaves est plus élevé (Williams, 1960). Mais l'esclave et le nègre connotent deux signifiés que le temps a fait coïncider dans la mentalité coloniale. C'est en ceci que l'infériorité et l'opprobre se sont finalement collés à la peau du nègre. Hilliard d'Auberteuil rappelait à l'époque : « L'intérêt et la sûreté de la colonie veulent que nous accablions la race des noirs d'un si grand mépris que quiconque en descend jusqu'à la *sixième génération* ² soit couvert d'une tache ineffaçable » (cité dans Bellegarde, 1938 : 37).

Or dans la dialectique des contradictions secondaires (secondaires par rapport à la contradiction principale évoquée plus haut) les groupes intermédiaires (entendons ici les gens de couleur) participent à leur tour au préjugé de couleur, à titre relatif d'opprimés et d'opresseurs. En effet, les affranchis de couleur sont opprimés parce que soumis à des restrictions de toutes sortes : droits politiques inexistantes, malgré leur statut d'hommes libres, interdits discriminatoires [p. 51] dans le but de maintenir distance et respect envers le blanc. Par exemple, l'affranchi ne doit pas porter les mêmes types d'habits que le blanc, ne peut s'asseoir dans les mêmes rangées à l'église ou au théâtre. Pourtant, en tant que fils légitimés de blancs privilégiés, certains

¹ « On doit en conclure, que l'arbitraire agit sur toute la classification, et que l'on ne peut offrir que les approximations que j'ai établies. Elles donnent cependant lieu de remarquer qu'en général, l'arbitraire a plutôt augmenté que diminué l'évaluation des nuances ; je veux dire que le calcul mathématique ferait descendre plus d'individus d'une nuance dans la nuance au-dessous qu'il n'en ferait monter de celle-ci dans l'autre ; d'au tant que lorsque, par exemple, un enfant vient d'un Quarteron clair avec une Griffonne claire, au lieu de le réputer Marabou, on le classe alors parmi les Mulâtres, et ainsi des autres combinaisons » (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 101).

² En italique dans le texte.

peuvent hériter d'un nom prestigieux ou d'une fortune, être envoyés en France, etc. Si bien qu'à leur tour, les affranchis mulâtres reproduisent l'idéologie raciste dominante. Ainsi, les noirs libres ne sont pas admis dans leurs bals, le noir libre n'achète pas un mulâtre ou un quarteron esclave, ces derniers pouvant aller jusqu'à préférer le suicide au déshonneur de servir un noir. Les mulâtres libres acquièrent la réputation d'être plus cruels envers leurs esclaves que les blancs eux-mêmes et il n'est pas de pire angoisse à susciter chez un esclave que de le menacer d'être vendu à un homme de couleur, prétend-on (Fouchard, 1972). De plus, le mulâtre est celui qui communément poursuit l'esclave marron (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 104). D'autre part, les esclaves de couleur eux-mêmes se considèrent supérieurs aux esclaves noirs, étant majoritairement des esclaves domestiques, donc jouissant de conditions adoucies par rapport aux esclaves des champs et des ateliers (*ibid.* : 110).

Quant aux noirs, en fonction de leur statut social, de leur sexe, ils ne sont pas tous non plus à l'abri de la contamination idéologique. Déjà, affirmait Anténor Firmin ¹ on voit ce phénomène de la femme noire, de l'esclave noire, qui « idolâtre l'enfant mulâtre »...

Le préjugé de couleur n'a toutefois jamais bloqué ou empêché les alliances entre secteurs divers des classes dominantes quand des intérêts économiques et sociaux convergents étaient en jeu. Par contre, c'est au niveau de la conquête de l'appareil d'État que la « question de couleur » a été jouée comme carte revendicatrice.

Les premières manifestations du problème de couleur au niveau politique de la lutte des classes ont lieu entre 1790 et 1804, encadrées par les manœuvres d'agents français soutenant les intérêts métropolitains (Bastien, 1968 : 10). La guerre du Sud (1799-1800) illustre particulièrement le premier conflit d'ampleur entre mulâtres et noirs, les pre-[p. 52] miers ralliés autour du général Rigaud dans le Sud, le général noir Toussaint Louverture dirigeant de fait le reste du pays ; à la fin des hostilités, Rigaud s'exile en France. En 1801, la France post-révolutionnaire reprend intérêt à Saint-Domingue, sous la pression des grands colons expropriés. Napoléon veut même y rétablir l'esclavage aboli en 1794. Certains chefs mulâtres s'allient alors avec le général Leclerc et les troupes françaises pour combattre Toussaint. Ce n'est qu'en 1803 que le mulâtre Pétion (revenu de France également pour combattre dans l'armée de Leclerc), acculé, menacé par la politique de terreur de Rochambeau, élabore avec Dessalines la stratégie de la guerre d'indépendance ; la même année également, noirs et mulâtres en menaient la dernière tranche.

Ces luttes de classes politiques sont à la base même de l'élaboration des arguments « coloristes » dont se serviront tour à tour et jusqu'à ce jour les factions politiques ennemies et les historiens idéologues à leur service : selon les uns on prenait déjà telle position, on faisait telle alliance, on trahissait en tant que noirs ; selon les autres, c'était en tant que mulâtres. Et pourtant, dans les camps ennemis, on trouvait dès cette époque des individus de toutes les catégories de couleur. Toussaint combattit le marronnage et le radicalisme de larges secteurs noirs d'esclaves avec la collaboration

¹ Écrivain et homme politique haïtien (1850-1911).

de mulâtres et de blancs puissants. Son gouvernement protège et favorise la grande propriété foncière, la grande production manufacturière et rive les cultivateurs, par coercition militaire, aux grandes plantations. La production est intimement encadrée par l'armée dans le but d'éviter l'extension des communautés de production marronnes, pratique contribuant à la constitution d'une paysannerie parcellaire libre (Moral, 1961).

3.2. De l'indépendance (1804) à l'occupation américaine (1915)

[Retour à la table des matières](#)

Sous Dessalines (1804-1806), le régime repose sur un contrôle d'État très fort. La grande exploitation de type colonial est protégée, le marronnage de la petite paysannerie réprimé, les alliances entre les deux factions de couleur (noirs et mulâtres) des classes dirigeantes sont nettes, comme elles le seront pour comploter l'assassinat de Dessalines, en raison de sa politique agraire, génératrice de contradictions secondaires entre nouveaux affranchis et anciens affran-[p. 53] chis, fils héritiers de colons ou bénéficiaires de donations ou d'actes de vente de la part de colons blancs n'ayant pas perdu espoir dans la restauration française.

À partir de 1806, deux factions dirigent le pays. Le roi Christophe au nord représentant la faction « noire », le président Pétion au sud représentant la faction « mulâtre ». De là s'accentueront, entre autres facteurs, les particularités régionales qui singularisent le Nord et le Sud aujourd'hui, du point de vue considéré. Le Nord a une population plus foncée, où l'opinion courante veut que le préjugé de couleur sévisse moins. Le Sud a une population plus claire, plus métissée où le préjugé de couleur serait plus accru. Ainsi, à l'époque, deux gouvernements dirigent mais dans les deux cas dominant hauts gradés militaires, nouveaux fonctionnaires et grands propriétaires fonciers.

Dans le Nord, Christophe, originaire de la Grenade, rétablit un régime louvertureurien, très coercitif, de type « semi-féodal ¹ ». Dans le Sud et dans l'Ouest règne le mulâtre Pétion, en régime républicain, avec ce qu'on a appelé une « politique de laisser-faire », donnant par là une connotation plus libérale au régime. Alors que dans le Nord, on afferme les terres de l'État aux dignitaires et généraux, Pétion les distribue dans le Sud à titre de propriétés privées. Mais partout dans le pays, les mêmes structures sociales au fond dominant : maintien de la grande propriété, maintien du caudillisme militaire, code du travail à peine plus souple que dans le Nord. La part des terres que l'État du Sud distribue a une certaine importance mais la même politique d'accaparement au profit des officiers et hauts fonctionnaires se

¹ Des fiefs sont concédés aux militaires en proportion de leurs grades. Le travail forcé et la corvée sur les plantations sont rétablis, la production est faite par des soldats-cultivateurs, les châtements corporels et la mort arbitraire rappellent le régime esclavagiste.

perpétue tandis que le métayage s'implante comme institution (sur des terres divisées en deux, trois, cinq carreaux concédés) et ce, aux dépens de la propriété parcellaire libre. Les formes plus libérales du régime viennent de ce que Pétion ne contrôle pas le Sud (et ses généraux) comme Christophe le Nord ; en effet les secteurs « mulâtres » semblent plus différenciés pour le moment et contestent davantage (ainsi en 1810, Rigaud soulève le Sud et le constitue en État indépendant jusqu'à ce que son successeur se rallie à Pétion en 1812, lui assurant l'hégémonie).

[p. 54] À partir de la réunification d'Haïti, sous la présidence de Boyer (1820) et tout au long du XIX^e siècle, la fraction à dominante mulâtre des anciens affranchis se constitue graduellement en fraction hégémonique et en classe relais des intérêts du grand commerce étranger. S'assurant la main-mise sur le commerce des ports, se spécialisant dans la rente immobilière et foncière, refoulant les noirs de toutes classes dans l'agriculture, elle s'emploiera à faire passer la production à l'extérieur et importer de l'extérieur. D'où le nom de bourgeoisie compradore qu'elle s'est méritée.

On a qualifié le régime de Royer (1818-1843) d'obscurantiste (car il s'opposait à l'instruction des masses), de militaire et répressif, d'autocratique, d'anti-national et de raciste. Sous Boyer, les cadres « noirs » sont en effet écartés de la fonction administrative et du pouvoir, l'instruction est réservée aux « mulâtres » de l'élite. La question de couleur prend donc du relief. Lorsque la crise survient, le rapport de forces toutefois ne se distribue pas selon un axe de couleur. En effet, selon Doubout, contre Boyer, entrent en lutte : libéraux mulâtres représentant les propriétaires fonciers et les commerçants, domaniers noiristes qui attaquent l'hégémonie mulâtre en tant que telle, séparatistes du Nord, anciens partisans de Christophe, et anciens partisans de Boyer, fonctionnaires et administrateurs. Ces groupes en lutte défendent tous des intérêts conflictuels et spécifiques. La crise débouche sur les révoltes paysannes dirigées par Jean-Jacques Acaau et Jeannot Moline dont les revendications portent sur la terre, les prix des denrées, l'accession d'un noir à la présidence (Moral, 1961 et Doubout, 1973 : 12). C'est la guerre des Piquets (1843-1848).

L'ampleur des insurrections est telle que les couches dirigeantes s'allient pour combattre la paysannerie et la vaincre. Pour ce faire, l'oligarchie mulâtre recourt à ce qu'on a qualifié de « politique de doublure » : mettre au pouvoir des noirs appartenant aux couches dirigeantes du pays, tout en régnant par derrière, et en étouffant les revendications politiques de ces derniers et les mouvements paysans. On a qualifié les noirs ainsi manœuvrés de *kongo*, expression péjorative qui désigne encore aujourd'hui le noir vendu, sans fierté, collaborateur. Ces alliances, qui n'ont jamais cessé d'exister dans l'histoire d'Haïti entre noirs et mulâtres dominants contre les masses populaires, auraient été dénoncées [p. 55] par Acaau, à qui on attribue le dicton (courant) : « Nèg rich sé mulât, mulât pòv sé noua ¹. »

La politique de doublure est rompue par Soulouque (1847-1859), dont le gouvernement « va systématiquement favoriser dans le cadre du système économique

¹ « Le noir riche est un mulâtre, le mulâtre pauvre est un noir. » L'expression existe au Brésil et ailleurs en Amérique latine (Bastide, 1970 : 63).

en place, le renforcement et l'élargissement des positions du secteur noir de l'aristocratie. C'est donc une première variante de la politique dite « noiriste » (Doubout, 1973 : 14). Le régime s'appuie sur une police parallèle : les « Zinglins », non sans analogie avec les bandes « macoutes » sous Duvalier. Le pillage systématique des fonds de l'État, qui a le monopole de l'exportation du café et du bois, s'institutionnalise, de collusion avec les grandes maisons commerciales étrangères (*ibid.* : 14).

Le successeur de Soulouque, Geffrard (1859-1867), dirige un gouvernement mulâtre. Un mulâtre, Salnave, le conteste et prend le pouvoir en 1867. Ce dernier a profité de l'appui des forces populaires en pleine agitation (à Port-au-Prince, dans l'Ouest et le Sud) à cause de la baisse du prix du café et de la cherté de la vie. La coalition des factions noire et mulâtre des classes dominantes combat Salnave et le vainc en 1869, utilisant « sans-terres » et chômeurs ruraux du Nord à cette fin. Entre 1870 et 1879, des gouvernements « sans couleur » se succèdent (ceux de Nissage Saget, Michel Domingue, Boisrond-Canal), ainsi appelés parce qu'équilibrés, du point de vue des factions de couleur rivales, au niveau de la composition et de l'orientation politique des gouvernements.

Parallèlement, au cours de ces années, deux partis politiques se forment dans l'opposition : le parti libéral et le parti national. Si leur idéologie respective présente des contradictions manifestes, rien de fondamental ne les distingue au niveau de leur pratique politique ; pourtant la postérité associera le parti libéral au clan « mulâtre » et le parti national à la majorité « noire ».

Il faut s'arrêter un moment à ces idéologies de parti à l'aide de l'examen critique de Gil Martinez (1973) car leur importance historique est grande. Toutes deux s'affrontent dans un contexte spécifique, où l'ingérence étrangère dans [p. 56] l'économie du pays se fait de plus en plus forte : en outre le pays est constamment secoué de remous politiques, d'intrigues et de mouvements armés dont les négociants étrangers résidant en Haïti se font les bailleurs de fond. Il s'ensuit que toutes les puissances impérialistes de l'Ouest sont représentées sur l'échiquier politique haïtien.

Ni les nationalistes, ni les libéraux ne mettent en question le néo-colonialisme en tant que tel (on se divise plutôt entre pro-anglo-saxons et pro-français) ; les uns et les autres défendent des positions de classes dominantes, tantôt paternalistes et à accent réformiste, tantôt ameutées devant la poussée de la paysannerie. Sur le plan politique, aucun point de vue ne les différencie en profondeur¹. La contradiction principale

¹ L.-J. Janvier affirmait en 1883 que « leurs programmes de politique pure, de politique essentielle étant fort peu dissemblables, la lutte peut être toute intellectuelle, courtoise même... » (cité dans Martinez, 1973 : 21). Bellegarde fera une observation analogue en 1938. Les deux partis dit-il, « ne se distinguaient l'un de l'autre par rien d'essentiel ; les deux étaient ou se disaient attachés à la forme républicaine, démocratique et représentative du gouvernement, réclamaient l'ordre dans les finances et le respect de la loi, promettaient de développer l'agriculture, de protéger l'industrie et le commerce, de répandre l'instruction dans toutes les couches de la société haïtienne » (Bellegarde, 1938 : 134).

demeure celle qui oppose les classes dominantes (les diverses fractions de l'époque) et les producteurs directs (Martinez, 1973 : 20).

Sur cette contradiction secondaire s'en greffe une autre, fort importante dans le débat, soit la « question de couleur ». Encore une fois la lutte des classes se vit sous sa couverture coloriste. Celle-ci joue un rôle interne, dans l'affrontement des « noirs » et des « jaunes » : « Il est bien entendu — cela est dans l'esprit de tout le monde et personne n'ose l'avouer — que libéral en Haïti signifie l'homme de couleur et national l'homme noir... » (Légitime, cité dans Martinez, 1973 : 28).

Mais elle se pose également en réponse à l'idéologie raciste diffusée par l'impérialisme de l'époque. Selon cette dernière, les « nègres » haïtiens sont incapables de se gouverner, parce que barbares et inférieurs. La littérature étrangère sur Haïti est alors prodigue de propagande dénigrante. C'est donc un défi qui se pose aux intellectuels haïtiens lesquels, non sans ambivalence et sans ambiguïtés comme le souligne bien Martinez, se vouent à la « réhabilitation » de [p. 57] la race noire, tout en assumant leur entière dépendance culturelle à l'égard de la France (*ibid.* : 11).

Dans ce contexte, les noiristes adoptent un mot d'ordre qui devient associé au parti national : « Le pouvoir au plus grand nombre » alors que sa réplique : « Le pouvoir aux plus capables » devient associée aux libéraux. En effet un sous-produit original de l'idéologie raciste s'élabore et affirme cette fois la supériorité des hybrides sur les noirs purs :

- Les libéraux sont convaincus que l'Europe doit son perfectionnement aux invasions directes des asiatiques, qui sont venus infuser un sang nouveau dans ses veines ; que l'Afrique est en retard parce qu'elle a toujours été en dehors des grands courants d'immigration (Laroche, cité dans Martinez, *ibid.* : 29).

De fait, on réaffirme que tout ce qui est plus près du blanc est supérieur à ce qui est plus près du noir, principe dont on retrouvera la survivance vivace au long de ce travail. La question de couleur sera donc utilisée, par les uns et par les autres, selon la conjoncture, aux dépens des classes populaires :

- On est bien, d'un côté comme de l'autre, en face de deux idéologies réactionnaires où la prise en charge, diversement effectuée, de l'ancien racisme colonial fonctionne à titre de mystification des masses, qui sont invitées à vivre la lutte de classes sous un mode coloriste et donc à aliéner leurs propres intérêts de classe aux factions bourgeoises rivales. Idéologies qui n'empêchent nullement les accommodements, les réconciliations, les embrassades par-dessus la tête de ceux que l'on a dupés (Martinez, 1973 : 31).

Car, dans la pratique, il était loin d'exister une adéquation parfaite entre nationaux et « noirs », « mulâtres » et libéraux. En effet, selon Joachim, les libéraux en

appelaient aux « noirs éclairés » (comme on désigne encore aujourd'hui les noirs de la bourgeoisie) ; de son côté Louis-Joseph Janvier qui fut grand admirateur de Salomon et dont la pensée a été associée au noirisme, affirmait le caractère mixte de chacun des partis (Joachim, 1973 : 156).

1879 marque la rupture de l'équilibre des gouvernements « sans couleur » et la prise du pouvoir par un « nationaliste » noir : Lysius Félicité Salomon que Duvalier qualifiera de « plus grand leader des masses en Haïti » (Duvalier, [p. 58] 1966, vol. 1 : 296). L'analogie avec le régime duvaliériste est grande :

1) Voilà un gouvernement « noiriste » qui se veut basé sur la suprématie du nombre, exerce une forte répression contre les mulâtres adversaires pour s'entourer par la suite de mulâtres libéraux qui collaborent à la direction de l'État.

2) À l'encontre de la Constitution qui stipulait, depuis Dessalines, l'inviolabilité du sol haïtien, il fait voter la loi de février 1883 en vertu de laquelle le « privilège de naturalité » est accordé aux étrangers et aux sociétés anonymes, industrielles et agricoles, ouvrant ainsi la voie aux investissements impérialistes.

3) On offre le Môle Saint-Nicolas aux États-Unis ¹ sous le prétexte que ceux-ci avaient besoin d'une charbonnière (prétexte qui sera réutilisé par les Américains pour acquérir Guantanamo en 1903).

4) On renforce la position des étrangers dans le commerce au détriment des Haïtiens en facilitant l'établissement d'une colonie syrienne et libanaise.

5) On en appelle à l'ex-métropole pour des missions d'instruction de l'armée haïtienne.

De la chute de Salomon (1888) à l'occupation américaine (1915), la question de couleur sera remise à l'arrière-plan, comme arme idéologique pour la conquête de l'appareil d'État. Ces années sont marquées par le dépérissement de la situation économique et politique.

De 1804 à 1914, résume Price-Mars, 26 chefs d'État auront dirigé Haïti, sans qu'un seul n'ait gouverné avec des gens de sa seule nuance. Preuve, dit-il, de l'interpénétration des couches dirigeantes, et de la logique de classe qui, malgré les rivalités et intérêts divergents, les avait réunies aux dépens des masses populaires (Price-Mars, 1967 : 37). Tel est le bilan.

¹ Projet qui suscite à une violente opposition nationaliste et sera mis en échec. À son tour, Duvalier offrira le Môle aux Américains au cours des années 60.

3.3. De l'occupation américaine (1915-1934) à nos jours

[Retour à la table des matières](#)

Le début du XX^e siècle voit les États-Unis particulièrement à l'œuvre dans la zone caraïbe : l'Amendement Platt à Cuba, l'occupation des Douanes en République dominicaine, l'achat du Canal de Panama, etc. Leurs objectifs sont nets : protéger leurs capitaux, permettre des investissements capables d'assurer des profits maxima et contrecarrer l'influence européenne sur un plan stratégique (Castor, 1971 : 28-29). Suite à l'anarchie permanente qui se généralise en Haïti, aux troubles agraires et à la pénétration du capital étranger, les « marines » débarquent à Port-au-Prince sous prétexte de venir y rétablir l'ordre.

Les conséquences de l'occupation américaine sont multiples. On note d'abord l'élimination des capitalistes allemands et français, directement déterminée par les visées des États-Unis sur l'Amérique latine et la Caraïbe, visées définies par la doctrine de Monroe. Dans l'agriculture, il y a consolidation de la grande propriété foncière, surtout dans les plaines, où les compagnies américaines monopolisent la production du sucre, des fruits et du sisal, pour l'exportation¹. De façon corollaire, des dépossession de terres « occupées » ou affermées par les paysans ont lieu², et les Américains rétablissent la corvée obligatoire (pour la construction de routes, voies ferrées, etc.). Ces expropriations entraînent : 1) la décomposition de la paysannerie parcellaire ; 2) la prolétarianisation de la force de travail ainsi « libérée » qui va constituer la main-d'œuvre saisonnière sur les plantations ; 3) les migrations à Cuba et en République dominicaine qui servent les intérêts du capital dans ces deux pays étant donné le caractère bon marché de la main-d'œuvre haïtienne ; 4) la lumprenprolétarianisation dans les villes, surtout à Port-au-Prince où se concentre dès lors l'activité économique.

Sur le plan politique, on remarque la consolidation de l'appareil d'État, le développement et la réorganisation des services. Mais une contradiction réelle fera renaître la question de couleur. En effet, on assiste à une « mulâtrification » des postes supérieurs de l'appareil d'État parallèlement à la consolidation de la position des « mulâtres » dans le secteur économique.

À partir de 1930, le gouvernement de Vincent, issu d'un courant nationaliste modéré, forcé de céder aux pressions de plus en plus aigües, entame les négociations qui mettront fin à l'occupation en 1934. Vincent se maintiendra à la présidence jusqu'en 1941, après avoir tenté de redistribuer les postes clés de la fonction d'État sur une base de couleur élargie.

¹ La HASCO est fondée à l'époque, faisant disparaître les entreprises sucrières haïtiennes dans la plaine du Cul-de-Sac et de Léogane incapables de soutenir la concurrence. De plus la Haïtian American Development Corporation pour le sisal et la United Fruit s'installent.

² À la même période l'État loue ou concède 120 000 hectares de terres à ces compagnies (Pierre-Charles, 1973 : 125).

De 1941 à 1945, la bourgeoisie porte au pouvoir le président Lescot, blancophile réputé, qui pousse la contradiction de couleur à un point d'exacerbation maximal. Sa politique dictatoriale et pro-impérialiste est notoire. Les compagnies américaines obtiennent des concessions de terres fabuleuses pour la culture du sisal et de l'hévéa, cultures essentielles à l'économie de guerre américaine. Ainsi la SHADA (Société haïtiano-américaine de développement agricole) formée avec l'appui de la EXIMBANK, reçoit le monopole de la culture de l'hévéa et de son exportation pour 50 ans. En 1943, cette société jouit, pour exploiter le bois de construction et l'hévéa seulement, de 133 400 hectares de terres, soit 21,55% de la superficie totale des terres cultivées en Haïti. À l'époque, les relations agraires en Haïti « se caractérisent par la concentration monopoliste terrienne de la propriété impérialiste » (Brisson, 1965 : 11) et par une économie agricole exclusivement orientée par les intérêts de guerre américains. En conséquence, la production alimentaire pour la consommation ne tarde pas à faire défaut.

Parallèlement, les gros commerçants organisent le marché noir sur les produits de première nécessité aux profits des îles voisines (dont la Jamaïque), alors qu'en Haïti même la désorganisation des transports (due à la pénurie de pneus et d'essence) bloque tout le commerce local. Parallèlement aussi, Lescot pratique une politique de clan, distribuant de gros « monopoles » individuels, au détriment des intérêts de la bourgeoisie dans son ensemble. Toutes ces contradictions entraînent sa chute dans laquelle la petite bourgeoisie « noire » (intellectuels, cadres de l'armée et de la fonction publique) joue un rôle important avec l'appui de certaines fractions et couches de la bourgeoisie. Un front démocratique démet Lescot.

C'est dans ce contexte que le slogan. « Un noir au pouvoir » fait sa réapparition et que le profil de la « classe majoritaire » envahit à nouveau l'idéologie politique du pays.

On porte donc un noir au pouvoir, Dumarsais Estimé, ex-député sous Vincent et sous Lescot, fils de grands proprié-[p. 61] taires fonciers de l'Artibonite, allié par mariage à une vieille famille mulâtre. Sous le gouvernement d'Estimé, la petite bourgeoisie noire assure ses positions. En ce sens, on parlera de la « révolution estimiste » (avec sa connotation noiriste), événement historique qui annonce déjà la « révolution duvaliériste ».

La résistance armée des masses paysannes dépossédées marque les premières années de l'occupation. Après 1920, date de l'écrasement du mouvement de guérilla de Charlemagne Peralte et Benoît Batrville, ce sont les secteurs de l'opposition bourgeoise et petite-bourgeoise qui reprennent la lutte sur le plan politique et idéologique, dans le cadre institutionnel existant. Les avancées du nationalisme culturel et politique de 1930, 1946 et 1957 ont toutes été effectuées en marge des masses populaires et de leurs intérêts propres.

Ce qu'on a appelé le courant de la négritude, le nationalisme culturel, la pensée « authentique » ou indigéniste, prend surtout appui sur l'œuvre de Jean Price-Mars, en particulier avec *Ainsi parla l'oncle* (1928). L'ouvrage attaque le « bovarysme collectif » qui règne en Haïti, dans les mœurs et la production intellectuelle ; il définit

le bovarysme comme « la faculté que s'attribue une société de se concevoir autre qu'elle n'est » (Price-Mars, 1973 : 44). L'essai a une forte influence sur le mouvement de la négritude qui s'organise à Paris (1932) autour de la revue *Présence africaine*, avec Césaire, Damas et Senghor. En Haïti, *la Nouvelle Ronde* (1925), *la Trouée* et la *Revue indigène* (1927), le groupe des Griots (1932), formé avec Magloire Saint-Aude, Lorimer Denis, Carl Brouard, Jean-Baptiste Romain et François Duvalier, préconisent le retour aux sources : revalorisation du nègre, de l'Afrique et de son héritage culturel, des traditions populaires et du folklore. Les uns sont des littéraires ; les autres des essayistes (Denis et Duvalier) qui se penchent sur le problème des races et croisements, le vaudou, la fusion linguistique, et l'unité des « deux groupes humains » qui composent la nation haïtienne (Piquion, 1965, chap. V). Certaines œuvres doctrinaires de Duvalier datent de cette époque. La tendance essayiste finit par s'associer à la fondation de l'Institut d'ethnologie (1941) avec Price-Mars et [p. 62] Roumain. La Faculté d'ethnologie, créée plus tard, demeurera toujours un fort bastion idéologique des « authentiques ».

Sous Estimé, la pensée des « authentiques » prend une tournure politique précise, délaissant le champ des revendications culturelles. Duvalier est l'un de ses doctrinaires types. Son œuvre, confuse et réactionnaire, mystique et réductrice¹ prétend défendre les intérêts de la « grande classe majoritaire ». L'unité à réaliser entre les deux élites (noire et mulâtre) de la nation haïtienne constitue la visée fondamentale qui anime sa problématique sociale. Cette idée repose sur une théorie de l'équilibre des classes qui masque au fond la prétention de la petite bourgeoisie noire à accéder au partage du gâteau. Car quand les auteurs de ce temps parlent des souffrances de ces noirs tenus à l'écart, de ces noirs souffrant misère et humiliation, c'est bien des urbains des « classes moyennes » qu'il s'agit, brimés objectivement depuis l'occupation américaine, et non des ouvriers et des paysans².

Ce noirisme politique, phénomène distinct du nationalisme culturel (mouvement de la négritude) aura servi de plate-forme virulente entre les mains de la petite bourgeoisie autant en 1946 avec les estimistes qu'en 1957 avec les duvaliéristes.

Or le régime d'Estimé mis au pouvoir profite de la conjoncture économique internationale. En effet, l'après-guerre a des retombées positives pour le marché haïtien. Café et sisal sont à la hausse, les exportations doublent. Le tourisme fait entrer largement les devises, le budget passe de 12 à 21 millions de dollars de 1946 à 1949 (Pierre-Charles, 1973 : 34). Dans cette conjoncture, l'idéologie noiriste semble faire la preuve de sa pertinence et de son efficacité. Un fort secteur « noir » de la bureaucratie se constitue, s'alliant aux fractions traditionnelles de la bourgeoisie de toutes nuances tout en les solidifiant ; la petite bourgeoisie « noire » connaît aussi une nette expansion dans les professions libérales, le petit commerce, et dans la fonction publique. Malgré des réformes pour les masses paysannes et la classe ouvrière il n'y a

¹ Voir l'article de Karl Lévêque : « L'interpellation mystique dans le discours duvalérien » (1971 : 5-33).

² Voir à ce sujet Labelle (1976).

aucun changement. Le *statu quo* face à l'impérialisme, et plus tard les pratiques répressives contre les syndicats et la gauche se feront jour.

[p. 63] La petite bourgeoisie « noire » semble perdre du terrain avec la venue de Magloire (1950-1956), bourgeois noir du Nord, ancien chef des Casernes sous Lescot ; alors que l'emprise de l'armée se renforce, son régime basé aussi sur des alliances de classe se distingue cependant de celui d'Estimé en ce que le secteur « mulâtre » de la bourgeoisie redevient hégémonique au niveau politique. Une prospérité relative marque les deux premières années du gouvernement Magloire. Mais c'est dans une conjoncture très négative que Duvalier prend le pouvoir en 1957, au nom des masses noires, déterminé à récupérer la « fusion des deux élites » soi-disant mise en veilleuse sous Magloire.

En 1966, en plein cours du régime duvaliériste, Price-Mars, âgé, avec tout le poids de sa représentativité de « père de la négritude », décide de prendre du recul face à l'utilisation démagogique de la « question de couleur » faite au profit des politiciens noiristes des dernières décennies. Ceux-ci avaient particulièrement mystifié les leaders noirs de l'indépendance et de l'histoire haïtienne, les constituant de fait comme les seuls représentants autorisés de l'unique « grande classe majoritaire », soit la masse noire. Il écrit alors :

- ... la nation haïtienne se présentait, à l'aube de son existence, alourdie de la même distinction des deux catégories distinctes d'habitants : d'une part, les favoris de la fortune et du pouvoir qui formaient la classe dirigeante et qui était composée aussi bien de noirs que de mulâtres [...] et d'autre part, l'immense majorité des tâcherons, des ouvriers non spécialisés, des chômeurs de toutes les couleurs et surtout la grande masse des travailleurs ruraux, la foule innombrable des paysans. C'est d'après moi, ce qui a constitué la *question sociale*¹ de 1804 à 1915. On l'a dénaturée, on l'a systématiquement masquée en l'affublant de fausses revendications depuis, si longtemps, que les noirs et les mulâtres s'entretuent pour accéder au pouvoir suprême sans que le succès de l'une ou l'autre fraction eût changé quoi que ce fût au genre de vie des démunis de la fortune plus ou moins noirs, ou plus ou moins clairs, entre 1804 et 1915 » (Price-Mars, 1967 : 20-21).

¹ En italique dans le texte.

[p. 64 sans texte, p. 65] *

2

Aperçu sur le contexte de classe des groupes observés

1. LE DÉCOUPAGE DE CLASSE RETENU

[Retour à la table des matières](#)

Il ne m'appartient pas d'établir ici la structure de classe de l'ensemble de la formation sociale haïtienne. Des tentatives en ce sens existent dans plusieurs textes sur Haïti qui relèvent en majorité de la sociologie américaine classique et demeurent très rudimentaires, soit par leur peu de connaissance empirique du milieu, soit par leur faiblesse théorique. Les travaux marxistes ont le mérite de combler cette lacune théorique, mais, en raison de la conjoncture politique, ils demeurent insuffisamment chargés de l'analyse des matériaux concrets du milieu.

Cependant il apparaît pertinent d'opposer très brièvement les perspectives de la stratification et de l'analyse marxiste des classes, avant de circonscrire les groupes étudiés.

Dans les théories de la stratification sociale (fonctionnalistes et autres) le repérage des classes sociales se fait selon les indices suivants : revenu, profession, éducation, habitat, statut attribué, race ou ethnie, etc. Ces indices recouvrent plusieurs réalités : il peut s'agir de facteurs objectifs (par exemple les tranches de revenus découpées par le chercheur) ou subjectifs (par exemple le statut que s'attribuent les membres d'une collectivité les uns les autres), quantitatifs (ainsi le revenu) ou qualitatifs (ainsi le travail manuel ou non manuel impliqué dans une profession). Dans tous les cas, considérés individuellement ou en combinaison, ils servent à [p. 66] constituer des séries hiérarchisées d'un pôle inférieur à un pôle supérieur. Selon l'utilisation des indices, on obtiendra un continuum de rangs individuels, ou une hiérarchie de catégories discrètes et délimitées en classes ou strates (inférieure, moyenne,

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

supérieure) elles-mêmes subdivisées (inférieure-inférieure, moyenne-moyenne, inférieure-supérieure, etc.).

Plusieurs problèmes se posent dans ce type d'analyse : postulat de l'universalité de la stratification, arbitraire du choix des critères et de leur découpage, délimitation des unités d'analyse du système de stratification (quartier, ville, campagne, nation, etc.), caractère strictement descriptif de la connaissance faisant fi de l'explication, de la référence à l'ensemble des formations sociales et à leur histoire, des interrelations de dépendance asymétrique et des contradictions antagonistes entre les classes sociales liées à leurs intérêts propres (Wolpe, 1968 ; Stavenhagen, 1969). Marquées par l'empirisme ou l'idéalisme, ces analyses sont incapables de rendre compte de l'articulation des contradictions principales ou secondaires au sein d'une formation sociale donnée, qu'il s'agisse de la détermination de la structure de classe, ou de la position des classes dans la conjoncture.

La théorie marxiste par contre pose comme critère déterminant dans le repérage et la définition analytique d'une classe, la place des agents dans le procès de production et de reproduction, ou encore la place objective occupée dans la division sociale du travail. Au sein de la sphère économique, déterminante en dernière instance, ce sont les rapports de production entretenus entre agents sociaux qui ont le primat sur les rapports de circulation, de consommation ou de distribution du produit national. On peut emprunter à Lénine une définition simple :

- On appelle classes de vastes groupes d'hommes, qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par la loi) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, et donc par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, par suite de la différence de la place qu'ils tiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale (Lénine, 1968 : 231).

[p. 67] Dans cette perspective, les indices mentionnés comme déterminants dans les théories de la stratification (revenus, habitat, éducation, etc.) constituent des effets liés aux types de rapports de production existants.

Ce qui est fondamental dans la définition de la classe sociale, c'est cette référence au rapport de propriété-non-propriété¹ des moyens de production. Dans ce sens, les classes se situent d'abord en fonction d'une contradiction fondamentale, ainsi le rapport prolétariat-bourgeoisie dans le mode de production capitaliste, et ensuite en

¹ Le concept de propriété désigne ici la détention ou la propriété économique réelle des moyens de production et non la seule propriété juridique à laquelle elle peut ou non correspondre. Cette distinction est précisée chez Bettelheim (1970). La propriété économique se réfère au contrôle réel des moyens de production et au pouvoir de s'approprier le surplus créé par le surtravail dans tout mode de production impliquant des oppositions de classes.

relation aux divers types de contradictions secondaires qui les affectent. La lutte des classes constitue le champ concret de leurs pratiques au niveau économique, politique et idéologique. Elle témoigne de l'existence des diverses classes sociales dans une formation sociale où coexistent plusieurs formes ou modes de production, à des degrés divers. Elle implique une transformation révolutionnaire constante de cette formation.

Parallèlement à leur rôle dans la sphère économique, les classes dominantes ont le contrôle du pouvoir politique ce qui leur permet d'asservir les divers appareils d'État (répressifs et idéologiques) de façon à asseoir leur domination à long terme. Qu'il s'agisse d'une ou de plusieurs classes et fractions dominantes, l'une des fractions est généralement hégémonique dans le bloc au pouvoir. Le concept de classe (ou fraction) dirigeante ou régnante renvoie au strict exercice du pouvoir d'État. Classe dominante et dirigeante ne coïncident pas nécessairement (Poulantzas, 1972 : 43-47).

Il faut maintenant considérer les caractéristiques de classe des groupes étudiés lors de la recherche en Haïti, en 1971-1972.

Les personnes approchées appartiennent à :

- 1) la bourgeoisie « mulâtre » traditionnelle ;
- 2) la petite bourgeoisie « noire » (qui correspond aux couches moyennes et aisées des « classes moyennes » dé-[p. 68] nommées comme telles en Haïti et dans nombre d'écrits sociologiques et politiques).

Il faut entendre par bourgeois « mulâtres » des personnes appartenant objectivement à la bourgeoisie, qui se perçoivent et s'identifient socialement comme « mulâtres » et quant au sous-échantillon choisi présentent des nuances de peau plutôt claires. Les petits-bourgeois « noirs » sont des personnes appartenant objectivement à la petite bourgeoisie, qui s'identifient socialement comme « noirs » et présentent des teintes de peau plus foncées et des cheveux plus crépus. Le chapitre 3 illustrera combien cette catégorisation de la couleur est arbitraire et modifiable et correspond ici à des identifications de caractère purement politique et idéologique ; en ce sens, elle mérite qu'on en tienne compte.

À ces deux groupes urbains, s'ajoutent trois groupes paysans identifiés comme « noirs » dont la catégorisation sera justifiée plus loin :

- 3) les paysans aisés ;
- 4) les paysans moyens, qu'on désigne encore comme des parcelnaires indépendants ;
- 5) les paysans pauvres.

Les deux groupes urbains ont été retenus sur la base des critères suivants : rôle dans le procès économique de production, rôle dans la lutte politique pour la conquête de l'appareil d'État, et rôle dans la lutte idéologique que représente la question de couleur.

Les trois groupes paysans ont été choisis à cause du rôle fondamental que jouent les masses agraires dans l'économie nationale et dans le but de vérifier si se confirme le stéréotype entretenu par les classes urbaines au sujet de la paysannerie, à savoir que « pour le paysan la question de couleur ne compte pas ».

J'ai omis de considérer la classe ouvrière, évaluée à l'époque à environ 4% de la population active, à cause de son caractère minoritaire. J'ai omis également la bourgeoisie « noire » traditionnelle car, contrairement à ce qui semble exister dans le nord d'Haïti, elle se réduirait dans la région port-au-princienne à quelques grandes familles dont la place exacte dans la structure de classe n'a pu être investiguée et porte à discussion.

La nouvelle bourgeoisie « noire » politique, celle qui, de par son rôle dans la direction de l'État, a pu solidifier sa position dans l'extorsion de la valeur nationale, de même que [p. 69] la petite bourgeoisie duvaliériste militante n'ont pu pour des raisons liées au contexte répressif du régime être approchées de front, en ce qui concerne les adultes du moins.

Pour minimiser l'influence des variations régionales fort importantes en Haïti, j'ai décidé de concentrer mon étude dans la ville de Port-au-Prince en ce qui concerne les groupes bourgeois et petit-bourgeois. Les groupes paysans, eux, ont été contactés dans la plaine de Léogane, zone rurale qui appartient au département de l'Ouest comme Port-au-Prince.

2. LES GROUPES OBSERVÉS À PORT-AU-PRINCE

[Retour à la table des matières](#)

En 1956, on évaluait la population de Port-au-Prince, capitale d'Haïti, à 175 000 habitants vivant dans 20 000 logements, sur une extension de 17,35 km² (Comhaire-Sylvain, 1959 : 179). Selon le recensement de 1971, l'aire métropolitaine de Port-au-Prince regroupe près de 500 000 personnes. Centre économique, politique et culturel, elle s'est de plus en plus consolidée, depuis l'occupation américaine, aux dépens de l'intérieur.

À Port-au-Prince se retrouvent une partie des classes dominantes, des couches petites-bourgeoises très conscientes de leur spécificité, le prolétariat industriel et toutes ces couches d'émigrants de la province, de chômeurs, de travailleurs occasionnels, etc. C'est ici que la question de couleur vient particulièrement compliquer la distribution des places dans la structure sociale.

En 1959, les Comhaire-Sylvain publiaient une étude de Port-au-Prince la décrivant d'après les traits suivants : différenciation raciale plus complexe que dans le milieu rural, taux de natalité élevé, femmes en plus grand nombre que les hommes, « stratification » des quartiers. Selon les auteurs, les habitants se répartissaient en

quatre ensembles de quartiers, correspondant à une « stratification » de classe, en fonction des critères suivants : densité démographique, revenu, éducation, loyer mensuel, nombre de pièces par maisonnée.

La classe I était distribuée à l'époque dans les mornes du sud-est de Port-au-Prince et les banlieues résidentielles, la classe II dans la Paroisse du Sacré-Cœur, la classe III dans Poste-Marchand, Bolosse, la Cité n° 1, le nord du Champs-de-Mars et le Centre commercial, la classe IV dans le Bel-Air, le Morne-à-Tuf, autour de la Cathédrale et la Saline.

[p. 70]

TABLEAU 2.1
« *Port-au-Prince, classes sociales* » (Comhaire-Sylvain)

[Retour à la liste des tableaux](#)

	Classes			
	I	II	III	IV
% de la population	6	16	24	54
revenu mensuel en gourdes	plus de 700	200-1000	environ 150	irrégulier
densité par km ²	4 000-9 999	10 000-19 999	20 000-34 999	35 000-71 000
pièces par maisonnée	plus de 6	3-5	1-3	1
loyer mensuel en gourdes	150	75-150	20-60	10 ou plus
éducation	secondaire et plus	3 ^e à 6 ^e	préparatoire à la 6 ^e	aucune

Source : D'après Comhaire- Sylvain, 1959 : 188.

De nos jours, certaines banlieues résidentielles se sont créées ou ont pris de l'extension (Delmas, Fontamara, etc.). La bourgeoisie, bien qu'habitait encore les hauteurs de Port-au-Prince, a fui certains quartiers où les nouveaux « grands » du régime essayaient de s'installer, et a tenté de se concentrer vers Pétionville. L'échantillon port-au-princien provient de ces quartiers bourgeois ou petits-bourgeois (Bois-Verna, Turgeau, Musseau, Pacot, Delmas, Fontamara, ou encore Pétionville et ses alentours).

2.1. La bourgeoisie « mulâtre » traditionnelle

[Retour à la table des matières](#)

L'ensemble de la bourgeoisie haïtienne occupe des places dominantes dans le procès de production et de réalisation de la valeur. Ceci suppose :

- la propriété des principaux moyens de production industriels et agricoles ;
- la propriété des principaux moyens de réalisation de la valeur : commerçants (et gros spéculateurs en denrées). exportateurs-importateurs, etc. ;
- la haute gestion des établissements financiers et des firmes étrangères (administrateurs, cadres dirigeants) ;
- la propriété foncière-immobilière urbaine ;
- la reproduction des rapports de production dominants par le biais de postes auxiliaires clés : grands patrons des professions libérales, hauts cadres des appareils d'État, etc.

Comme dans plusieurs cas latino-américains, la bourgeoisie de Port-au-Prince ne semble pas se composer de fractions fondamentalement exclusives les unes des autres¹. Toutes les combinaisons de rôles économiques (grand propriétaire terrien, membre des professions libérales, commerçant, industriel, exportateur, cadre d'entreprises étrangères) sont possibles, et dans les faits, fréquentes. À l'instar des oligarchies régionales, elle montre un comportement homogène et solidaire sur les questions politiques majeures, celles qui viseraient à bouleverser les rapports sociaux de la domination. Elle peut néanmoins se payer le luxe de se fractionner politiquement et dans la violence, lors d'élections présidentielles et nationales, par exemple. C'est ainsi que malgré une conscience de classe très forte de la bourgeoisie dans son ensemble, des antagonismes secondaires sont perçus ou peuvent être perçus en son sein.

Ces antagonismes qui masquent une lutte « normale » entre groupes dominants de Port-au-Prince, dont l'accumulation du capital et le degré de contrôle de l'activité économique se situent à un niveau inégal, sont souvent présentés comme revêtant un caractère national (capital haïtien de souche, versus capital « émigré » syro-libanais

¹ Gunder Frank souligne le caractère mythique des prétendues contradictions fondamentales entre bourgeoisie compradore, nationale, grands propriétaires fonciers, impérialistes qu'on trouve en Amérique latine. D'autant plus, ajoute-t-il que les « secteurs » économiques se trouvent souvent regroupés à l'intérieur de mêmes groupes, firmes ou familles dont les intérêts agraires, miniers, commerciaux, spéculatifs peuvent être plus ou moins liés (Gunder Frank, 1970 : 326).

ou d'origine européenne datant de quelques générations seulement, ou capital étranger) ou de « couleur » (secteurs « noirs » versus secteurs « clairs », etc.).

Jusqu'à quel point les différenciations de cet ordre recourent-elles une tendance au cumul ou à la spécialisation dans certains champs de l'économie nationale ? Seule une étude empirique fouillée, tenant compte de variables multiples, pourrait éclairer les ambiguïtés à forte connotation politique qui s'attachent à ce sujet.

Dans ce contexte, il faut tenter de circonscrire certains traits qui caractérisent ce qu'il est convenu d'appeler [p. 72] la bourgeoisie « mulâtre » traditionnelle de Port-au-Prince. Les vieilles familles « mulâtres » de la bourgeoisie constituent, à Port-au-Prince, le sous-ensemble numériquement le plus important (quelques centaines de familles). Dans les années 70, elles tendaient à se concentrer dans le commerce import-export des biens de consommation durables et des biens de luxe, l'industrie de certains biens destinés à la consommation interne ou à l'exportation, le secteur de l'assemblage, la grande propriété foncière et immobilière (rurale et urbaine), le tourisme, les professions libérales. Cette bourgeoisie traditionnelle détenait le pouvoir politique avant la « révolution estimiste » de 1946, depuis 1915. Elle donne le ton à l'idéologie dominante à la capitale depuis l'indépendance. Elle représentait donc le secteur le plus pertinent pour investiguer la « question de couleur ».

On peut décrire les effets de cette place dominante de la bourgeoisie dans le procès de production et de reproduction sociale selon de multiples indices ; les uns sont plus strictement économiques : revenus, habitat, etc., les autres se réfèrent au niveau idéologique : importance du nom, normes d'éducation, perception de classe et de couleur, etc.

Les revenus de la bourgeoisie dans son ensemble couvrent un éventail assez large. Quelques grands bourgeois sont millionnaires (en dollars), ont des investissements ailleurs dans les Antilles et en Amérique latine ; d'autres, moyens industriels, commerçants ou entrepreneurs agricoles, peuvent avoir des revenus annuels de 50 000, 60 000 dollars et plus. Dans certaines branches familiales moins favorisées des personnes ayant des revenus de plus de 12 000 dollars sont souvent associées par alliance ou consanguinité à des intérêts économiques importants (familles de grands propriétaires fonciers, commerçants ou industriels) ¹.

Ces revenus permettent un mode de vie spécifique. Beaucoup de familles détiennent, en plus de leur résidence à Port-au-Prince ou à Pétionville, des propriétés au bord de la mer et dans les stations de montagne : Furcy, Kenscoff et [p. 73] dans diverses zones rurales du pays. L'habitat peut être de grand luxe et demander le service de plusieurs domestiques : cinq ou six attachés de façon permanente chez les plus fortunés, trois ou quatre chez les autres. Ces domestiques gagnaient en général

¹ Ces chiffres doivent être mis en regard de la distribution des revenus par ménage à Port-au-Prince. Selon un rapport du Conadep, 7 800 ménages à Port-au-Prince, soit 6% du total, gagnaient plus de \$140 par mois en 1976 (Anglade, 1977 : 95). Sur ce nombre, environ 3 000 familles ont plus de \$6 000 par an. À ceci s'ajoutent les revenus provenant de la location de terres et d'immeubles urbains, ce qui peut rapporter dans plusieurs cas de \$1 000 à \$1 500 par mois.

en 1971-1972, de 8 à 16 dollars mensuellement. Ils sont nourris¹ logés dans les dépendances, vêtus au strict minimum (chez les plus cossus les bonnes portent l'uniforme), imbriqués dans des rapports paternalistes extrêmes avec les maîtres : parrainage, pressions sexuelles sur les femmes, boni de quelques gourdes lors de la maladie ou de la rentrée scolaire des enfants, etc. C'est ainsi qu'on accepte que la cuisinière ou la bonne fassent venir à l'occasion une nièce ou un neveu (les *ti moune*), pour se faire aider, en échange d'un minimum de scolarisation (la plupart du temps inexistant).

Les résidences sont spacieuses, entourées de pelouses parsemées de fleurs et de plantes, souvent avec piscine ; les meubles sont ou bien dans le style artisanal local sophistiqué (bois précieux, fer forgé, sisal, corne ou écaille, peaux de cabri, etc.) ou bien selon la mode européenne ou américaine.

La cuisine est mi-créole, mi-française, plus rarement américaine. Un trait spécifique du mode de vie de cette classe : le repas « à la fourchette », trois fois par jour, la famille réunie et attablée dans la salle à manger. D'autre part, c'est dans cette classe que les courants de la mode se diffusent et se « réadaptent » rapidement à l'haïtienne, beaucoup de femmes étant dessinatrices, décoratrices, couturières, propriétaires de boutiques. La diversité des circonstances, l'âge, entraînent ici plus que dans les autres groupes sociaux celle du style vestimentaire : une bourgeoise de 40 ans se permettra plus volontiers la tenue négligée (jeans, sandales, absence de bijoux en or) pour se promener en ville ou aller en excursion qu'une petite-bourgeoise du même âge, surtout [p. 74] si cette dernière est « parvenue ». Comme dans d'autres formations sociales, la bourgeoisie peut se permettre plus de fantaisie, d'innovations, moins de rigidité que dans les « classes moyennes » qui s'alignent sur elle et se préoccupent d'appliquer de façon stricte les modèles dominants. Les bourgeois se servent énormément de ces indices pour capter les différences « entre celui qui l'est et celui qui ne l'est pas ». Certaines familles ont des propriétés au Canada, aux États-Unis ou en Europe où leurs membres peuvent séjourner plusieurs fois par année ou installer leurs enfants, avec des domestiques haïtiennes surexploitées.

Les *facteurs subjectifs, idéologiques*, qui vont permettre de repérer le fait « d'être bourgeois », portent entre autres sur la situation économique, la tradition, le cheveu. Le premier concerne des exigences minimales dans le standard de vie, ce qui exclut les branches familiales ruinées ou les inclut selon l'importance relative des deux autres. Le second suppose des traditions familiales acquises : appartenir à une famille « constituée » (fondée sur le mariage et la monogamie) depuis plus de trois générations, avoir un statut relativement stable et un nom (les noms les plus

¹ Dans la bourgeoisie et la petite bourgeoisie, les domestiques mangent en général ou bien les restes de table, ou bien ont des menus et provisions à part fournis par l'employeur. Ainsi on achète du maïs et du riz de mauvaise qualité pour eux, le reste de la famille consomme un riz plus cher. On leur interdit tous les produits de luxe (beurre, fromage, jambon, etc.) et les desserts leur sont servis lors d'événements spéciaux : anniversaires, mariages, premières communions. Enfin, on tient très généralement sous clé garde-manger et armoires, la peur du vol étant une préoccupation quotidienne pour les patrons. Autour de chaque domestique peut se constituer virtuellement un lot de dépendants extra-résidentiels pour qui la faim est un problème concret.

couramment cités sont ceux de Roumain, Roy, Mathon, Auguste, Mangonès, etc.), depuis le XIX^e siècle, avoir des « frottements » acquis en général à l'étranger : bons goûts, bonnes manières, « culture générale », français parlé le plus proche possible du « métropolitain », connaissances de langues secondes : anglais, espagnol, allemand. Ce sont ces frottements qui définissent ce qu'on appelle « le monde », la « société » ou l'« aristocratie » par opposition au demi-monde, soit les « classes moyennes » (« la classe »), même à base de traditions, ou les parvenus. La bourgeoisie claire fait bloc en ce sens et pourtant c'est là que se placent aussi les contradictions secondaires en son sein. Ainsi, peut-on signaler l'exclusion relative des Syro-Libanais¹. De même, [p. 75] ceux qu'on nomme encore les « nouveaux industriels » (oligarchie puissante présente dans l'industrie) n'ont pas le prestige de la bourgeoisie mulâtre traditionnelle, à cause de leur origine plus récente (occupation américaine et décennies subséquentes) et souvent modeste (fils ou petits-fils d'immigrants humbles ou sans renom) bien qu'ils aient réussi à s'allier par mariages à certaines vieilles familles haïtiennes.

Les « mulâtres haïtiens », plus bruns, de vieille souche, jouissent comparativement d'un statut supérieur : plus cultivés, plus raffinés, plus sûrs de leurs assises sociales, ils assurent avoir « moins à prouver ». Ils se considèrent capables de positions plus nationales que les autres, de par leurs traditions politiques, moins conservateurs, moins négrophobes et moins blancophiles. Enfin ils seraient davantage pro-français et pro-européens que pro-américains. Par opposition on perçoit les « mulâtres clairs » (nouveaux industriels), de même que les mulâtres de province (de petite bourgeoisie, ou de familles ruinées qui « remontent » sous le régime actuel), comme plus réactionnaires en général, plus soucieux de fréquenter les clubs bourgeois, plus actifs dans leur vie mondaine car « ayant plus à prouver », et plus inféodés à l'influence américaine.

Un autre antagonisme situe les mulâtres bruns commerçants par rapport aux vieilles familles terriennes, professionnelles et politiques. Autrefois, on considérait le commerçant de haut. Ce n'est que vers 1946 que certaines vieilles familles auraient abandonné la fonction publique pour revenir au commerce, à défaut de débouchés et à contre-cœur. Le « mulâtre de Port-au-Prince » a plus de prestige que le « mulâtre de province » ou *mulât la kôt*, dont on commente malicieusement les origines « douteuses » (juifs réfugiés ou petits blancs). Par contre, on prétend que les grands bourgeois du Cap et des Gonaïves surtout, étaient bien vus à Port-au-Prince et pouvaient s'intégrer plus facilement.

¹ Les Syriens et les Libanais arrivent par milliers en Haïti à partir des années 1880. En 1905, la colonie syro-libanaise compte de 10 000 à 15 000 membres qui concentrent leurs activités dans le commerce de détail et sillonnent le pays. Leur impact commercial heurte directement les intérêts des compradores haïtiens et même de certaines maisons étrangères. Dès 1900, une violente campagne de presse et législative attaque les « Levantins ». Considérés sans culture, sans manières, sans nom, ils sont longtemps exclus des relations sociales et matrimoniales de la bourgeoisie claire traditionnelle et font l'objet de stéréotypes et de préjugés qui perdurent jusqu'à aujourd'hui (Nichols, 1974 : 26). En 1972, la fraction syro-libanaise avait, entre autres champs d'activités, le monopole du commerce du textile, de la chaussure et du vêtement.

Un dernier critère subjectif constitue le bourgeois le « bon » cheveu. Mulâtre ici signifie cheveu droit. D'où l'importance cruciale du choix du conjoint dans la perpétuation ou l'« amélioration » de ce trait, et la très forte endogamie de classe qui en résulte. Toutes les grandes familles de Port-au-Prince sont liées par mariage, mais leurs membres ne sont pas tous conformes au phénotype du mulâtre idéal, et des cheveux « frisés » se rencontrent dans presque toutes les familles de la bourgeoisie. Néanmoins, ce critère à lui [p. 76] seul peut jouer en faveur d'une famille en difficulté, alors qu'il faut de fortes assises économiques et sociales pour faire oublier les « mauvais cheveux ».

Les relations sociales de la bourgeoisie, dans le sens mondain du mot, sont plus formelles, plus structurées et impliquent un mode de vie infiniment plus coûteux que dans les classes subordonnées : réceptions de tous ordres, appartenance à des groupes sélects où se retrouvent entre autres les étrangers des milieux d'affaires ou d'ambassade (Club Bellevue, Club Américain, Club de tennis de Turgeau, Rotary Club, Clubs de jardinage pour dames, etc.). Les types de loisirs varient selon les familles, le sexe, l'âge : depuis les sports pour privilégiés, jusqu'à la pratique des arts ou la fréquentation des maisons de jeux, etc.

L'éducation des fils de grandes familles se faisait autrefois en France. On envoyait tôt filles et garçons dans les collèges privés de Paris ou plus rarement de Londres, pour y effectuer leurs études secondaires (cas des filles) et universitaires (cas des garçons). C'est ainsi qu'on acquérait les « frottements ». Vers les années 40 un mouvement s'amorce en direction des États-Unis. Parallèlement la grande bourgeoisie confie davantage ses enfants aux institutions haïtiennes réputées, implantées de vieille date. Après 1957, à cause du climat d'instabilité politique et du refus de côtoyer les fils des « nouveaux venus » liés à la politique qui tendent de plus en plus à entrer dans les grandes institutions confessionnelles (Saint-Louis de Gonzague, Séminaire Saint-Martial, Sainte-Rose de Lima) les grandes familles envoient à nouveau leurs enfants étudier à l'étranger ou les confient plus systématiquement à l'Union School (collège privé créé sous Magloire pour les enfants américains résidents) et depuis 1970 au Collège Georges Duhamel ou Collège français, à Pétienville, institution relevant de l'ambassade de France. Une institution privée, récente et laïque à direction suisse, le Collège Bird, desservait aussi la bourgeoisie moyenne ; cette dernière l'aurait relativement désertée depuis la remise de la direction à des Haïtiens et l'entrée d'enfants provenant de familles du régime. Ce serait aussi le cas du couvent du Sacré-Cœur. Une autre institution confessionnelle, tenue par des Frères canadiens, récente également, recrute dans la bourgeoisie moyenne mais beaucoup plus dans la petite bourgeoisie foncée et claire.

[p. 77] Qu'il suffise d'ajouter que la bourgeoisie ne confie pas ses enfants aux lycées publics et que ceci constitue une différence essentielle, au niveau de la reproduction idéologique, avec la petite bourgeoisie ou les « classes moyennes ».

La pratique religieuse dominante, catholique, est souple et ne constitue pas un domaine idéologique fortement investi donc conflictuel, comme dans d'autres

formations sociales. Les lieux et le personnel religieux où sont offerts les services (mariages, baptêmes, enterrements, etc.) sont strictement hiérarchisés et sélectionnés.

La bourgeoisie de Port-au-Prince n'est pas à l'abri des interprétations et des pratiques dérivées du vaudou : consultations auprès des *oungan* (prêtres du vaudou) pour interroger l'avenir, demander un remède ou une cérémonie contre la maladie, la malchance ou dans le but de provoquer la chance. Les pratiques ne sont pas généralisées et se font en cachette, mais elles existent. Elles sont ouvertes lorsqu'elles ont une connotation politique précise ; en effet beaucoup de politiciens de la bourgeoisie ont utilisé démagogiquement le vaudou, soit en ayant leurs propres *oumfò* (lieux de culte), soit en se faisant voir aux cérémonies pour s'attirer l'électorat. C'était, dit-on dans le milieu, le cas de Déjoie et de beaucoup de ceux qui font de la politique active en Haïti. Plusieurs personnages gouvernementaux du régime actuel sont impliqués dans des pratiques vaudouesques précises : être marié à Erzuli (déesse du culte), avoir telle grande *manbo* (prêtresse du culte) comme conseillère, etc. D'autre part, bien des grands mulâtres terriens vivant en marge de la vie mondaine des fractions urbaines de Port-au-Prince ont sur leurs propriétés *oumfò* et personnel de service, leur participation et implication pouvant être occasionnelle ou active.

Parallèlement, la mode des sciences occultes en vogue à l'étranger semble en voie d'extension à Port-au-Prince : cartes, ésotérisme, astrologie, etc. Alors qu'être « possédé » serait le comble du déshonneur dans une famille bourgeoise, avoir un « médium » est déjà moins grave. L'influence nord-américaine semble rayonner ici et trouverait un terrain d'accueil propice. On a toutefois étudié cet aspect dans la bourgeoisie car on suppose toujours que les comportements fortement axés sur les phénomènes relevant de l'« irrationnel » sont la particularité exclusive des classes populaires dans toutes les formations sociales.

[p. 78] En résumé, les bourgeois « mulâtres » port-au-princiens se distinguent par leur rôle dans la propriété des principaux moyens de production et d'échange, dans la haute gérance des firmes étrangères (financières, commerciales et autres) et dans leur fonction dominante traditionnelle d'encadrement au niveau idéologique. Sous le régime Duvalier la direction de l'appareil d'État leur a conjoncturellement échappé, bien qu'à partir des années 1968-1970, on observe des alliances de classe de plus en plus franches et explicites qui ont renforcé graduellement leur situation politique.

2.2. La petite bourgeoisie « noire » de Port-au-Prince

[Retour à la table des matières](#)

Les chercheurs fonctionnalistes ou les empiristes qui ont écrit sur les « classes moyennes » en Haïti ont largement réduit les faits, soit par une perspective étriquée, animée de préjugés, soit par une perspective théorique inadéquate. Pour Leyburn (1941) qui ne fait qu'élaborer la théorie de Lobb (1940) sur la structure sociale haïtienne, tout ce qui n'entre pas dans la problématique dualiste de caste est évacué.

Selon Leyburn, la classe moyenne serait par rapport à l'élite un groupe légèrement plus large, intermédiaire entre elle et les masses, n'entrant dans aucune des deux catégories (Leyburn, 1966 : 10). Simpson, pour sa part, atteste à la même époque l'existence d'une petite classe moyenne « relativement non importante dans la vie de la nation » (Simpson, 1941 : 642). Sur la base d'observations empiriques, De Young (1959), le premier, fait éclater la problématique de caste et identifie une classe moyenne, en expansion depuis l'occupation américaine, différenciée, articulée et politiquement active. En ce sens son étude demeure plus valable que celle de Wingfield et Parenton (1965). Ces deux chercheurs sont arrivés à conclure, de façon contradictoire, à travers des analyses de cas biaisées et sans base théorique adéquate, qu'il existe d'une part une « nouvelle classe moyenne brune » en conflit avec la bourgeoisie mulâtre et d'autre part que cette classe moyenne (réduite implicitement au secteur politique) est un groupe fluide, sans « valeurs » de classe, sans traditions, sans solidarité. L'impossibilité de théoriser les contradictions secondaires internes dans la petite bourgeoisie explique bien cette confusion. Les chercheurs haïtiens de même orientation, non marxiste, à la suite de la critique pertinente faite par Price-Mars à Leyburn, se sont penchés à leur tour sur les classes moyennes. L'étude de Madeleine [p. 79] Sylvain-Bouchereau (1951), plus approfondie que celle de Catts Pressoir (1951), confond classes moyennes et couches aisées de la classe ouvrière, suivant en cela d'ailleurs les critères purement subjectifs véhiculés en Haïti. Jean et Suzanne Comhaire-Sylvain (1959), de leur côté, ont manifesté un souci plus grand de l'observation et des méthodes empiriques : ils ont essayé de cerner les classes moyennes à partir de variables objectives nettement identifiées telles que l'éducation, le revenu, le type d'habitat, etc. Casimir (1965) enfin, fait, lui, de la petite bourgeoisie une simple strate de la bourgeoisie, qu'il réunit en une seule classe urbaine opposée à un autre couple-classe : le prolétariat et les marginaux ¹.

Par petite bourgeoisie, j'entends les petits propriétaires de moyens de production ou d'échange (petits entrepreneurs, petits commerçants, petits propriétaires de dépôts, d'immeubles ou de terre, artisans moyens) qui extorquent peu ou pas le surtravail d'un personnel salarié ou non rémunéré ; les indépendants tels que les gens des professions libérales, les intellectuels, les propriétaires d'institutions d'enseignement, etc. ; les salariés du secteur productif privé (techniciens, ingénieurs, cadres, etc.) ; les salariés indirectement productifs (employés du commerce, des banques, des assurances, de la publicité, etc.) assurant une certaine fonction d'encadrement ; les employés de l'État et de ses appareils : école, média d'information, santé, édition, armée, police, fonctionnaires, etc. assurant également une certaine fonction d'encadrement.

Se posent ici divers problèmes de délimitation de classe, par exemple celui des fractions et des couches qui différencient de façon interne la petite bourgeoisie, et la polarisent vers l'embourgeoisement ou vers la prolétarianisation (Manigat, Moïse et

¹ On remarquera qu'il a été question de chercheurs à orientation non marxiste. Je n'ai pas considéré ici, par souci d'allègement, les travaux à orientation nettement marxiste sur la structure de classe en Haïti.

Ollivier, 1975 : 143-152). Dans le même sens, une même activité professionnelle telle la médecine ou la pratique du droit peut couvrir diverses appartenances de classe :

- Ainsi, les « sommets », le « haut » personnel de la bureaucratie administrative, appartiennent en général, par leur mode de vie, par leur rôle politique, etc., à la bourgeoisie : les membres intermédiaires et la base de la bureaucratie appartiennent soit à la bourgeoisie soit à la petite bourgeoisie (Poulantzas, 1972 : 39).

[p. 80] La petite bourgeoisie constitue donc une classe sociale dont les agents occupent des places relativement éloignées des « sommets », dans la division sociale du travail. En Haïti cette classe comporte une diversification secondaire de couleur ; le secteur identifié comme « noir » est majoritaire. La recherche porte principalement sur ce dernier. Il faut néanmoins souligner que le secteur petit-bourgeois « mulâtre », de par sa place objective dans la structure de classe et de par les contradictions diverses qui le caractérisent, reproduit de façon virulente l'idéologie dominante de la bourgeoisie claire et constitue un segment de classe-appui qui peut être très actif dans ses positions et ses alignements.

On situe habituellement l'éventail des revenus mensuels de la petite bourgeoisie entre 70 et 600 dollars ¹.

À Port-au-Prince la petite bourgeoisie habite des quartiers assez variés selon ses couches : Saint-Gérard, Bois-Patate, Turgeau, Bois-Verna, Canapé-Vert, Carrefour-Feuilles, Delmas, Carrefour, Fontamara, Thors, Pacot, Bas-Peu-de-Chose, etc. Elle habite également Pétionville et ses environs. Le cadre matériel de vie présente des particularités qui le différencient d'habitude de celui de la bourgeoisie : maisons anciennes en bois peint, sans confort, ou maisons nouvelles et en dur construites dans des ensembles résidentiels plus denses, avec cours cloisonnées, sans pelouses en général ; mobilier plus rudimentaire, utilisation de matériaux moins coûteux ou d'imitation tendant à l'emporter sur les meubles traditionnels en bois précieux trop rares et trop chers. Les maisons ont toujours des dépendances pour les bonnes et le garçon de cour. On utilise largement la domesticité, sans exception : avoir deux ou trois bonnes est d'usage courant, avec souvent en plus, un ou plusieurs *ti mounne*. Les salaires des domestiques engagés varient entre six et huit dollars par mois ; les rapports avec la domesticité semblent souvent encore plus hiérarchiques, plus autoritaires et plus méprisants que chez les bourgeois. Ceci s'explique en partie par la démarcation liée à la couleur et à la condition de classe que le petit-bourgeois doit établir à n'importe quel prix. Les couches aisées de la petite bourgeoisie ont aussi des [p. 81] propriétés à la mer ou en montagne pour les loisirs et les vacances, mais en général beaucoup plus modestes que celles des bourgeois. Les modèles alimentaires diffèrent également, en général : la cuisine est créole, un seul gros repas est pris le

¹ En 1971-1972, on notait les salaires mensuels suivants : instituteur : \$40 à \$70 ; technicien de laboratoire : \$90 ; secrétaire de bureau : \$100 ; cadre moyen de l'État : \$150 et plus ; une chaire d'enseignement à l'université : \$150 ; avocat : \$200 ; médecin de clinique privée : \$600.

midi « à la fourchette », le soir donnant lieu à une sorte de collation prise plus ou moins individuellement ; les enfants s'attablent de façon moins habituelle avec les adultes ¹.

Le conservatisme et un conformisme marqué caractérisent les modèles vestimentaires : on utilise scrupuleusement tout ce qui peut différencier le petit-bourgeois des classes « inférieures ». Ainsi, beaucoup de femmes ne se permettent pas de sortir sans gaine, bas de nylon et chaussures couvertes et sans leurs bijoux d'or : boucles d'oreilles, médaille, bracelet et montre en or. Quelle que soit la chaleur ou la circonstance, telle est la norme, bien que chez les plus jeunes et dans certains milieux moins conservateurs on note plus d'élasticité et de laisser-aller dans la tenue.

Les petits-bourgeois approchés lors de la recherche à Port-au-Prince distinguent des couches dans l'ensemble des « classes moyennes », couches qu'une série d'indices sociologiques tend à démarquer les unes par rapport aux autres, et dont on est au plus haut point conscients. Ces critères éminemment subjectifs sont très importants à saisir pour une analyse non réductionniste et non mécanique des rapports sociaux. En cela, ils sont analogues aux perceptions de similitudes et d'antagonismes qui existent entre fractions ou couches au sein de la bourgeoisie. Ces sous-groupes seraient donc, dans cette perspective idéologique :

1) Les couches « traditionnelles », constituées de familles ayant une certaine ancienneté qui correspondraient aux couches aisées et « cultivées » de la petite bourgeoisie de Port-au-Prince. Pour en faire partie, il faut des revenus mensuels de 150 à 200 dollars et plus, une bonne renommée depuis quelques générations, une famille « constituée », fondée sur le mariage. Les « anciens Haïtiens » de ces couches, comme on les appelle, reproduisent des valeurs bien circonscrites : le respect très grand pour l'autorité, les « aînés », l'histoire et [p. 82] le « pays d'Haïti », une très grande admiration pour tout ce qui est instruction, parole française déliée et châtiée, sens de la polémique ². Tout cela, et bien plus, décrit les valeurs clés de ces gens « bien préparés », d'une politesse exquise, curieux et discrets, très politisés, très nationaux et très orientés sur l'étranger à la fois. « Tout un système d'éducation est derrière eux » souligne-t-on, stigmatisé par l'« ambivalence culturelle » dans tous les domaines (idéologies dominantes et contre-courants idéologiques de toutes sortes).

2) Les couches issues de province (familles traditionnelles, élites locales) à revenus similaires, mais perçues par les Port-au-Princiens comme contaminées par les

¹ Certains petits-bourgeois échappent nettement à cette description, car, dans la réalité, toutes les combinaisons de mode de vie sont possibles. Je tente de rendre compte d'une tendance sociologique, laissant donc de côté tous les cas intermédiaires, individuels, entre cette petite bourgeoisie et la bourgeoisie.

² Le créole, comme langue parlée, est l'objet d'une ambivalence extraordinaire dans cette classe. Langue de la quotidienneté, de la vie affective, elle est le code auquel on recourt spontanément. Mais parallèlement le créole est objet d'un combat également quotidien. Dans certaines familles on reprend constamment les enfants qui parlent créole entre eux, l'idée étant que plus ils s'expriment en créole, moins ils sauront le français et seront donc éventuellement considérés comme des « inférieurs ». La bourgeoisie partage elle aussi ces normes linguistiques.

mœurs rurales et constituées de *gro soulyé*, de mal *krôté* (rustres), qu'on reconnaît par le « nœud de la cravate ». Car Port-au-Prince donne le ton.

3) Les couches « inférieures » parmi lesquelles on distingue les gens à bas revenus, sans formation, peu instruits, plus habiles à manier le créole que le français et les gens de statut plus élevé (par exemple les membres des professions libérales), mais issus du « peuple » et de condition économique modeste ¹.

Sont inclus parmi ces couches « inférieures », les nouveaux venus du pouvoir, issus des classes populaires, qui bien qu'enrichis par la politique sont méprisés et qualifiés de « pâleurs », de « non-préparés », d'« arrogants », de « coureurs », de « vaudouisants », etc. Le petit-bourgeois noir « traditionnel » opposé au régime s'emporte violemment contre ce prototype quand il le décrit et le dénonce.

Sous le régime duvaliériste on prétend que les relations sociales au sein de cette classe ont diminué d'intensité, la méfiance et la suspicion, liées à la réduction des budgets, en étant les causes. Le cinéma dans les *drive-in* une ou deux [p. 83] fois par semaine, les parties de cartes, surtout de bésigue, les soirées entre amis, la danse sont les loisirs les plus fréquents. Durant les vacances d'été, on fait des excursions à la mer ou des séjours chez des parents de province ou de l'étranger. Ici bien sûr s'introduisent de nombreuses variantes selon l'âge et le sexe, les catégories et les couches sociales.

La scolarisation est très forte à cause de la tendance à cumuler les diplômes. Le prestige lié à l'instruction a une importance cruciale dans toutes les couches, et on fera tous les sacrifices pour permettre à l'enfant d'étudier le plus longtemps possible ; on l'enverra même à l'étranger, en dépit du fait qu'on doive se priver au niveau du logement et de l'alimentation. Ceci suppose une solide organisation financière à laquelle contribuent les parents de la diaspora ; ainsi certains envoient régulièrement de l'argent à leurs parents restés en Haïti, soit pour leurs propres enfants confiés aux grands-parents, soit pour leurs jeunes frères et sœurs qui continuent d'étudier. Les gens sont continuellement absorbés par un souci d'économie et de planification, destinées à l'instruction de leurs membres, plateforme de sauvetage individuel. L'éducation de l'enfant axe très tôt les attitudes en ce sens. Après l'école, à Port-au-Prince, les enfants ne jouent pas dans la rue. On les entend dans les cours, ou par les fenêtres ouvertes, répéter leurs leçons à haute voix, les parents réservant même une partie du budget à s'assurer les services d'un « répétiteur » privé. L'enfant petit-bourgeois de couche aisée apprend le piano, la danse, les arts plastiques. C'est la notion de « frottements », strictement appliquée par les couches aisées de cette classe, à laquelle on le plie dès l'âge scolaire. La scolarisation se fait dans les collèges et couvents privés traditionnellement fréquentés par la bourgeoisie, mais aussi fort souvent dans les lycées publics, selon les limitations économiques. Très peu d'enfants de cette classe fréquentent actuellement les collèges bourgeois à la mode, soit l'Union School et le Collège français.

¹ Ces couches constituent la majorité opprimée et prolétarisée de la petite bourgeoisie. Ainsi, en 1968, 85,2% des 16 433 fonctionnaires et employés publics gagnaient entre \$20 et \$88 par mois, alors que seulement 0,92% gagnaient entre \$365 et \$370 (Guide de la République d'Haïti, 1971).

La pratique religieuse occidentale (catholique ou protestante) est dominante ; celle du vaudou est officiellement taboue (d'autant plus qu'on monte dans les « classes moyennes ») mais si on est « acculé », on cherche à consulter le *oungan*, « sournoisement et accidentellement ». Un fait d'observation indiscutable est l'importance que prennent les conversations, discussions à thème « magique » et interprétatif (événements vécus, rêves, paroles troubles, etc.). La franc-[p. 84] maçonnerie, les associations à caractère mystique et ésotérique (Rose-Croix et autres), semblent prendre ici une certaine ampleur.

Les bourgeois « mulâtres » et les petits-bourgeois « noirs » de Port-au-Prince auxquels s'attache cette recherche appartiennent donc à deux classes distinctes par les places différentes qu'elles occupent dans le procès de production, par les effets économiques, politiques et idéologiques qui y sont liés, et enfin par la couleur, les bourgeois présentant des phénotypes plus proches du « blanc ».

Toutes ces différences s'imbriquent, au niveau idéologique, pour composer un sentiment d'appartenance de classe très précis et très distinct et qui se traduit par des positions de classe définies : critères de différenciation sociale, positions politiques, idéologie de couleur, etc. L'idéologie de couleur, dont on examinera l'articulation au chapitre 3, s'alimente et se reproduit donc dans des contextes de classe concrets dont la description qui précède avait pour but de rendre compte.

3. LA ZONE RURALE DE LÉOGANE ¹

3.1 La plaine de Léogane et le bourg de Carrefour-Dufort

[Retour à la table des matières](#)

Les paysans auprès desquels j'ai fait enquête vivent sur les « habitations » de Cotin, Dufort, Bois-l'Étang et des environs, habitations situées dans la plaine de Léogane et immédiatement adjacentes au bourg rural de Carrefour-Dufort, à environ 800 mètres à l'ouest de la ville de Léogane.

La plaine de Léogane qui couvre 205 km² fait partie de la région de Port-au-Prince, avec la plaine du Cul-de-Sac (Moral, 1961 : 125).

On peut, de façon schématique, diviser la plaine de Léogane en deux parties :

1) La partie à l'est de la ville de Léogane, où survit la grande propriété privée d'un seul tenant ¹ liée pour la [p. 85] vente de la récolte de canne à la compagnie sucrière

¹ Pour cette partie je dois l'essentiel des données factuelles à Serge Larose qui m'a permis d'accéder aux premiers résultats d'une recherche en cours avant que celle-ci ne soit publiée.

de Port-au-Prince, la HASCO. C'est la zone des grandes familles présentes au XIX^e siècle : les Riobé sur La Salle, les Faubert et les Geffrard sur Momance, les Lacombe sur Brache et Cercey, les Decayette sur Bire, les Milord sur Aubry, familles résidant à Léogane et/ou à Port-au-Prince. C'est ici qu'on trouve maintenant les grands planteurs « capitalistes », c'est-à-dire ceux qui utilisent engrais, machinerie, force de travail salariée en prédominance, wagons et voie ferrée de la HASCO ².

La HASCO achète environ 90% de la canne cultivée à l'est de la plaine. Les récoltes des très gros producteurs peuvent leur rapporter jusqu'à \$22 000 en moyenne.

2) La partie ouest. Après la ville de Léogane la canne s'imbrique davantage aux vivres, à la banane, aux arbres fruitiers. Cette zone est centrée sur l'économie de « guildives » et de moulins : sur de petites habitations autonomes, les entreprises traditionnelles produisent le sirop de canne (dans les moulins) et l'alcool (dans les « guildives ») destinés au marché intérieur. Les mouliniers achètent environ 60% de la canne cultivée à l'ouest, le reste étant dirigé vers la HASCO, ou encore vers le marché de détail de Port-au-Prince. Le fait de vendre à la HASCO ou aux mouliniers de la région dépend de la conjoncture des prix de la canne, de l'époque de la récolte et des espèces de canne. Caractérisée par ses propriétés plus morcelées, moins grandes en superficie bien qu'y subsistent de grandes habitations d'un seul tenant comme celles de Montilet, de Lacoudre, de Barbot, elle l'est aussi par ses méthodes d'exploitation de la terre plus traditionnelles (plus grande utilisation des métayers et des fermiers).

Intercalées à l'ouest et à l'est, la moyenne et la petite exploitation demeurent ; elles produisent : 1) de la canne pour la HASCO ou les moulins de la région, 2) des vivres (bananes, manioc, millet, pois, maïs, mangues, etc.) pour la consommation ou les marchés de Carrefour-Dufort, Léogane ou Port-au-Prince. Les terres les plus fertiles se trouvent accaparées par les gros et moyens exploitants qui axent leur production sur la canne principalement. Ainsi un paysan parcellaire pourra réserver cinq carreaux cultivés en canne [p. 86] pour 1,75 carreau cultivé en vivres. Le paysan pauvre quant à lui s'applique au « grapillage » (Moral, 1961) : économie de jardinage (petit bétail, vivres) liée au morcellement extrême des terres.

Chef-lieu de commune, limitrophe entre les zones est et ouest de la plaine, la ville de Léogane compte 4 603 habitants (au recensement 1971). C'est une petite ville de notables : employés de l'État, professionnels, commerçants, « guildiviers ³ »,

¹ Un relevé récent révèle que 29 propriétaires dans la plaine de Léogane possèdent 2 132 hectares de terres, ceci n'étant pas un indice de concentration des terres, puisque le relevé n'inclut que les propriétés d'un seul tenant et de plus de 15 hectares (Larose, 1977).

² Par exemple, un grand propriétaire y exploite 130 hectares de terres avec 40 employés permanents et environ 80 ouvriers agricoles saisonniers et est l'un des plus gros fournisseurs de canne pour la HASCO.

³ La plupart des « guildiviers » (55 sur 61) de la région sont installés à Léogane ou dans les alentours immédiats ; sur ce nombre, 20 sont également mouliniers, la plupart sont de gros propriétaires terriens, quelques-uns sont de réputés *oungan*. Les mouliniers, par contre, sont disséminés plus à l'ouest, sur les habitations mêmes. Il faut rappeler que Moral en 1958 dénombrait environ 500 « guildives » dans tout le pays (Moral, 1961 : 290).

membres du clergé catholique et protestant, enseignants, etc. Elle concentre les services de la région. Alors que la paysannerie de la commune est sous contrôle d'un officier militaire, les villes comme Léogane élisent leurs conseils communaux présidés par un maire.

Chaque commune, à son tour, est divisée en sections rurales, dirigées par des chefs de section, délégués de l'État relevant du commandant de la commune. Chaque section se subdivise elle-même en unités sociologiques : les voisinages ou « habitations » au sein desquelles se distribuent des familles Plus ou moins apparentées. Ainsi la section Dessources comprend, parmi d'autres, les habitations Cotin, Bois l'Étang, Dufort. Cotin compte 670 habitants, Bois-l'Étang 290, Dufort environ 700. Ces trois habitations entourent le bourg de Carrefour-Dufort ¹.

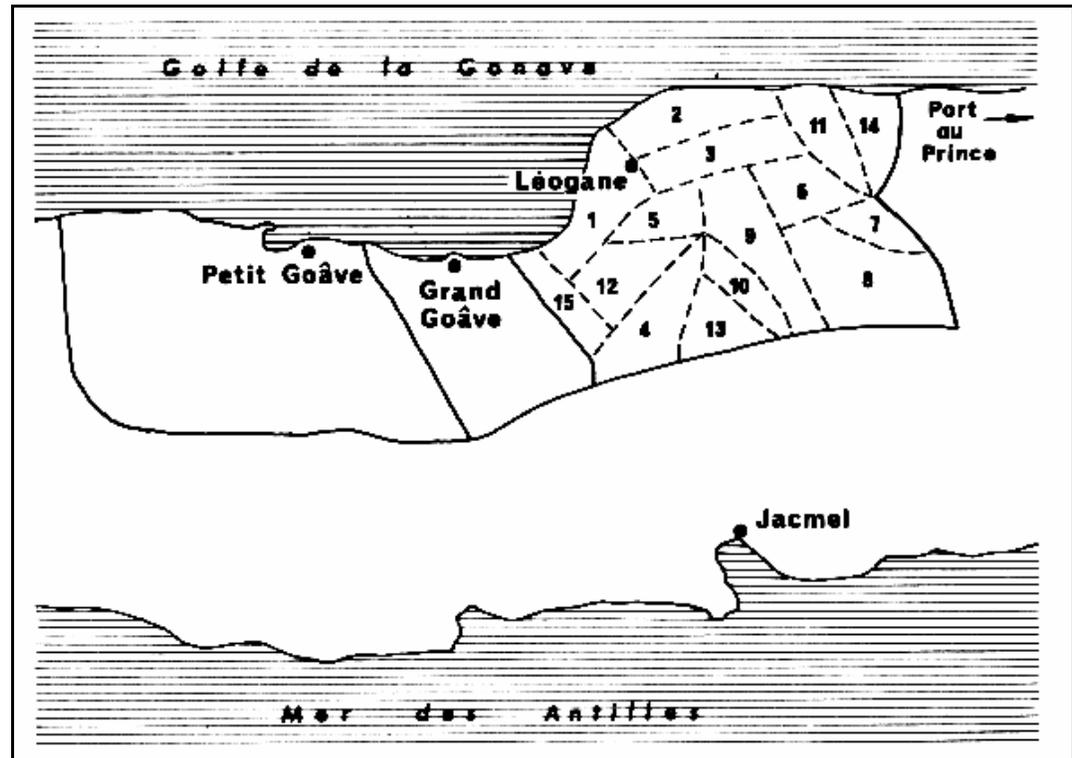
Le bourg de Carrefour-Dufort et les habitations voisines relèvent administrativement de la commune de Léogane. Militairement, le bourg constitue un quartier avec avant-poste militaire où un soldat assigné fait office de gendarme.

Le bourg a un rôle charnière entre l'économie des mornes et l'économie des plaines. Le rôle des « intermédiaires » y est extrêmement important : ils contrôlent, selon la conjoncture économique, le commerce du café, de la banane, de la fibre de vannerie, etc. À part les intermédiaires, vivent au bourg les quelques notables : agent de bureau des Contributions, commerçants, paysans aisés, mouliniers, employés du gouvernement. Les « placées » ou les *madan* [p. 87]

¹ D'après un recensement inédit de Serge Larose. 1972.

[Retour à la liste des tableaux](#)

Carte 1 : L'arrondissement militaire de Petit-Goâve avec ses trois communes : Petit-Goâve, Grand-Goâve et Léogane. Les sections rurales de la commune de Léogane.



- | | | |
|--------------------|----------------|---------------------|
| 1. Dessources | 6. Orangers | 11. Ti-Boucan |
| 2. Petite-Rivière | 7. Parques | 12. Cormiers |
| 3. Grande-Rivière | 8. Beauséjour | 13. Ti-Harpon |
| 4. Fonds-de-Boudin | 9. Citronniers | 14. Morne-Chandelle |
| 5. Grosse-Morne | 10. Fondois | 15. Palmiste-à-vin |

Source : Carte au 1/400 000, section de Cartographie, SNEM, 27 novembre 1968.

maryé (épouses) liées aux gros paysans tiennent généralement les commerces du bourg.

En plus d'abriter un marché rural bi-hebdomadaire très important dans la région, le bourg est un lieu actif d'échanges sociaux et politiques ; ainsi bandes *rara*¹ et meetings politiques y pullulent en période électorale. En 1957, Carrefour-Dufort et la zone ouest de Léogane constituaient un « nid de fignolistes ». Dans la région, on dit que les « rouges » (gens clairs) de l'est de la plaine appuyaient Déjoie. À Léogane même, les notables étaient déjoyistes, jumellistes ou duvaliéristes en fonction de leurs

¹ La bande *rara* est une organisation de quartier, dont le chef est souvent un *oungan*. La bande « sort », entre autres, pour les rassemblements et événements politiques.

contacts respectifs avec les « biens [p. 88] placés » à Port-au-Prince. Mais à Carrefour-Dufort et ses alentours, mis à part quelques gros propriétaires (y compris leur clientèle de dépendants) plus liés aux négociants et entrepreneurs de Port-au-Prince, donc déjoyistes, Figolé recrutait dans toutes les classes sociales paysannes. On était fignoliste pour diverses raisons : on le définissait d'humble origine rurale, parce qu'il savait parler créole à la manière du peuple, élément fondamental de sa popularité ; on le percevait comme étant contre les bourgeois du Bord-de-Mer (de Port-au-Prince) et les spéculateurs ruraux d'autre part, il parlait de justice sociale, de salaire légal minimum. Pour la moyenne paysannerie et la paysannerie pauvre, dont les liens avec les quartiers populaires fignolistes de Port-au-Prince (tel le Bel-Air) étaient étroits en vertu de l'émigration de parents et d'amis (ex-résidents de Carrefour-Dufort), Figolé représentait un espoir de changement. De plus, avant que la propagande adverse n'ait prêté à Figolé des intentions « communistes » (redistribution des biens et des terres aux dépens de la propriété privée) les gros et moyens paysans ne craignaient pas de voir leurs biens confisqués ; certains furent apeurés par la suite, mais la population est restée foncièrement fignoliste, jusqu'ici. Quelques paysans de la zone ont d'ailleurs émigré à New York et même à Montréal pour éviter les tracasseries dues à leurs allégeances et demeurent fidèles à leur leader exilé à New York. Enfin, Figolé était noir ; cet élément, couplé avec son origine de classe, le rendait moins susceptible de mépriser ces *nèg môrn* (le terme désignant ici les moins instruits des gros et moyens paysans, n'habitant ni la ville de Léogane, ni l'est de la plaine).

Duvalier au pouvoir, ses partisans et ses macoutes encadrant la région, tout le monde est devenu duvaliériste de façade. Mais les antagonismes locaux et l'opposition au régime continuent à s'exprimer sous des modes détournés, comme le démontre l'exemple de ce paysan, propriétaire de six carreaux de terres, qui se fait macoute pour se protéger contre les pillages et exactions éventuelles des petits macoutes de « basses classes ». Jusqu'à la mort de François Duvalier, on n'enregistre pas, dans la zone, d'action collective concertée. Sous Jean-Claude Duvalier progressivement, et avec l'inflation, des signes d'opposition plus directe se font jour.

Sur le plan de la reconnaissance idéologique, les gens de la région de Carrefour-Dufort et de la ville de Léogane [p. 89] distinguent nettement l'exploitant des mornes et l'exploitant des plaines. À la limite, avoir une centaine de carreaux dans les mornes suscite moins de prestige qu'en avoir 15 dans la plaine (à Guinebeau ou Lacoudre). Car le style d'exploitation de la terre et le mode de vie diffèrent. Être dans les mornes signifie avoir plus de métayers, vivre en dehors des zones d'industries (moulins et « guildives »), s'occuper des vivres et du café. On prétend que le propriétaire des mornes ne sait pas quoi faire avec son argent liquide, ne sait pas investir. On considère d'autre part le *nèg plèn* comme ayant plus de contacts (plus de « fil »), d'initiative, d'instruction, comme étant plus « éclairé », même s'il ne réside pas à la

ville, car il peut servir d'intermédiaire entre le *nèg mòrn* et le gros commerçant de Léogane ¹.

Au-dessus du *gran nèg*, du « grand habitant » ou « grand cultivateur », on place les « bourgeois » de Léogane, c'est-à-dire ceux qui sont « nés dans l'argent » : les Vulcain, Rousseau, Moscosso, Vilbon, etc. et ceux de l'est de la plaine : les Baker, les Lacombe et Riobé autrefois. Plus au-dessus, il y aurait l'« élite » : ce sont les « blancs » de Pétionville et de la Grand-Rue à Port-au-Prince. Certains pensent qu'il y a moins de distance avec les « bourgeois » qu'on peut apercevoir tous les jours, côtoyer, à qui on peut demander un service, alors qu'avec l'« élite », il y a rupture totale : on ne sait pas comment vivent ces gens-là. Pour d'autres c'est le mulâtre du type Baker de l'est de la plaine qu'on perçoit comme inaccessible.

Mais ce qui distingue essentiellement le *gran nèg* rural du « bourgeois », du point de vue des quelques personnes interrogées, c'est que le « bourgeois » a plus à voir avec la ville ; Baker, Beaubrun, Dorcé ont de l'argent en banque, ils peuvent toucher des appointements de l'État, avoir des dépôts à Port-au-Prince, ils peuvent emprunter de n'importe qui, leur signature compte comme telle. Le grand habitant lui n'a pas nécessairement un allié qui habite la capitale et lui facilite les choses ; un emprunt signifie dans son cas pièces et preuves à fournir. Il va plutôt s'enrichir en achetant au fil des ans les terres des voisins et des parents.

[p. 90]

3.2. Les paysans aisés des sections environnantes de Carrefour-Dufort

[Retour à la table des matières](#)

-
- Le paysannat, tout comme la société urbaine, possède ses castes. Il est difficile certes, d'en cerner les contours, mais leur définition précise enrichirait sûrement la connaissance du monde rural haïtien. C'est en partie pour n'en avoir pas même soupçonné l'existence que bien des expériences de modernisation ont abouti à des échecs. On fera difficilement entrer tous les paysans d'une « section » dans un même mouvement, une même expérience (Moral, 1961 : 208).

Le problème de la détermination des classes de la paysannerie haïtienne se pose dans la difficulté par manque d'études empiriques, absence de cadastre, fragilité des recensements. Or pour l'analyse des classes sociales paysannes, il faut pouvoir connaître la superficie des exploitations, la productivité des terres, la nature des cultures, les procès techniques de travail, les rapports sociaux de production.

¹ Il faut noter que du point de vue du résident aisé de la ville de Léogane, *nèg mòrn* se dit avec condescendance des gros habitants des environs immédiats de Carrefour-Dufort. Pour eux, habiter l'extérieur de Léogane suffit à classer quelqu'un dans les *nèg mòrn*.

Parallèlement à ces critères économiques déterminants en dernière instance, on ne saurait omettre la considération des éléments politiques et idéologiques qui différencient hautement le milieu paysan. La reproduction de la structure de classe opère en reposant sur l'intransigeance dans les mentalités, le mépris et le paternalisme, comme en milieu urbain. Le contenu, la manifestation, le degré pourra différer ; le même esprit de démarcation est à l'œuvre¹. Or ce problème est en général complètement aplani par le chercheur ou le citadin qui se penchent sur la question paysanne, leur entreprise de nivellement, de réduction à une masse uniforme et « primitive », obéissant toujours à l'idéologie dualiste qui oppose ville et campagne.

Les caractéristiques qui suivent concernent les paysans aisés, moyens et pauvres, des environs de Carrefour-Dufort.

Les paysans aisés sont des cultivateurs possédant plus de dix carreaux², producteurs de denrées et de vivres qui peuvent être aussi commerçants, mouliniers, intermédiaires (commerçants en canne ou spéculateurs en café), usuriers et [p. 91] prêteurs sur gages. On doit distinguer cette fraction de gros paysans résidant dans l'ouest de la plaine des grands planteurs ou fermiers capitalistes à cause de leurs méthodes traditionnelles de mise en valeur des terres, des superficies moins grandes et plus morcelées qu'ils possèdent et des rapports de production qu'ils maintiennent : usage moindre de la force de travail salariée, plus grand recours aux métayers et aux fermiers, tendance à la reproduction simple et à la thésaurisation. Une forme courante d'exploitation de la terre est en *di mouatyé* et peut être illustrée de la façon suivante (Larose, 1976 : 56) : la terre est donnée à un métayer pour être plantée en patates. Pour ce, le *di mouatyé* butte à la houe. Le buttage terminé, le propriétaire fait planter de la canne ou de la banane dans les canaux tracés mais en utilisant cette fois des travailleurs salariés saisonniers (appelés *djôbè* ou *anpéyan*). Ce faisant, le propriétaire économise tous les frais de buttage les plus onéreux laissés à la charge du *di mouatyé*. La récolte de patates, plus précoce, est partagée en deux ou selon un rapport 1-3 entre travailleur et propriétaire tandis que les cultures semi-permanentes dont la productivité a été accrue grâce au travail gratuit du laboureur reviennent en totalité au propriétaire. D'autres propriétaires ont des gérants pour l'organisation du travail ; c'est le gérant qui recrutera alors les *di mouatyé*, fixera les modalités du partage et emploiera ensuite les travailleurs saisonniers pour planter la canne ou la banane.

Les revenus des paysans aisés s'élèvent annuellement à quelques milliers de dollars. En effet, si un carreau de terre planté en canne rapporte 208 dollars (après déduction des coûts de production) un gros paysan peut encaisser facilement plus de 3 000 dollars par année³. À cela il faut ajouter les revenus provenant des activités de loterie ou de *gagèr* (lieu des combats de coqs), des fonctions de notable (chef de

¹ La paysannerie est soumise à un ensemble de contradictions spécifiques qui animent sa décomposition en classes antagonistes. Tel est le fondement objectif de cet esprit de démarcation dont la présence, même si elle a de quoi étonner, est bien réelle.

² Plusieurs chercheurs haïtiens considèrent qu'on peut parler de paysan riche ou aisé lorsque ce dernier possède au-delà de 10-12 carreaux de terres.

³ En 1972, le carreau de terre valait plus de \$1 000 ; une « guildive » valait \$10 000.

section, membre des Conseils communautaires ou coopératifs), des activités liées au transport routier ou à la pratique professionnelle de *oungan*. Car les paysans aisés cumulent souvent eux aussi diverses activités économiques.

Le paysan aisé habite soit le bourg, soit sur son habitation, c'est-à-dire sur une parcelle de ses propriétés, plutôt [p. 92] en résidence néolocale qu'en *lakou*¹. La maison se distingue nettement : sans être à étage comme chez les notables de Léogane ou dans d'autres régions rurales d'Haïti, elle suppose toit de tôle, blocs en maçonnerie, socle en béton, éclairage à la lampe à kérosène Coleman, une chambre à coucher, une salle à manger, un salon avec divan ou canapé, panetière (sorte de vaisselier à miroir) avec tout ce qu'il faut pour offrir café, rhum ou liqueur ; les matériaux du mobilier varient selon les conditions de vie, l'acajou étant le bois traditionnel le plus prestigieux. Un indice de ces conditions réside dans la capacité d'entretien annuel de la demeure (peinture, etc.). En plus de la résidence principale, le paysan riche peut en posséder plusieurs autres sur ses terres, sur celles de sa femme principale ou à la ville. Il dispose généralement d'un véhicule : voiture, bicyclette ou montures. L'aide ménagère prend ici une forme particulière : elle est assurée par les *ti mounne* confiés par les branches pauvres de la famille ; celles-ci existent toujours en grand nombre de telle sorte que la domesticité salariée ne se rencontre guère.

Dans leurs habitudes de consommation, les paysans utilisent tout ce qui peut contribuer à la différenciation idéologique d'avec les classes subordonnées : port de chaussures ou de pantoufles, habit et cravate lors de cérémonies officielles, garde-robe renouvelée à dates fixes, bijoux en or, perruques et défrisage régulier pour les femmes. Les repas sont copieux, à base de riz plutôt que de maïs déjà associé au plat du « pauvre ».

Les activités sociales s'organisent fondamentalement autour du cycle annuel des fêtes liées au vaudou et au catholicisme : Noël, Pâques, Toussaint, ainsi que des événements spéciaux tels que mariages, naissances, enterrements. À part les réceptions et bals occasionnels comme la fête de saint André (fête régionale) les loisirs quotidiens se réduisent aux rencontres du dimanche où l'on sert le clairin (alcool de canne) et le café, aux jeux de bésigue des fins d'après-midi, aux bals organisés par les adolescents.

Le statut de *gran nèg* dépend des critères subjectifs (selon les gens du milieu) suivants : avoir plus de 15 car-[p. 93] reaux de terres (ou moins si on a un commerce), du bétail (bœufs, mulets, cochons, cabris), de l'argent liquide, un coffre-fort. C'est celui dont on dit : « Sé lajan'l ki travay² » ; en effet, il fait travailler les autres (les « malheureux »), il supervise à bicyclette, en ne mettant pas « le pied à terre » car il a trop à faire. C'est aussi quelqu'un à qui il revient de baptiser les enfants de la communauté, d'envoyer ses enfants à l'école, de maintenir le nom.

¹ Habitation désigne ici l'ensemble des propriétés d'une personne, lesquelles seront laissées pour la descendance ; le *lakou* réfère plus précisément à un ensemble résidentiel incluant plusieurs maisonnées de parents, une maison de culte familial et un cimetière de famille sur une portion indivise de terrain.

² « C'est son argent qui travaille ».

On a souligné que chez les « gros habitants » l'ambivalence idéologique s'exprime déjà, qu'il s'agisse de modèles linguistiques, matrimoniaux ou liés à la pratique religieuse. En effet le cultivateur aisé valorise énormément l'instruction et fera de très grands efforts pour que ses enfants obtiennent au moins leur certificat d'études primaires. S'il n'est pas possible de les faire étudier à Port-au-Prince, on les enverra à Léogane chez quelqu'un qu'on dédommagera en volaille, bananes, etc. Et, avec de la chance, un enfant fera à Port-au-Prince quelques années d'études secondaires, ira à l'université, ou émigrera à l'étranger. C'est ainsi qu'on « prend fil » ; c'est l'équivalent de la notion urbaine de « frottements », qu'on établit les connaissances qui serviront plus tard à régler un problème économique ou politique. Cependant le campagnard ne parle que créole dans la vie de tous les jours et arrive difficilement, malgré ses études, à soutenir une conversation en français.

Le mariage est le type d'alliance idéal avec une femme et on considère que l'enfant d'une femme mariée a plus de prestige, une meilleure éducation que le *pitit déyò* (l'enfant « fait » en dehors du mariage), bien que ce dernier, s'il est reconnu, ait autant de droits. Le « plaçage » (union consensuelle) demeure largement répandu¹. La femme principale, placée ou femme mariée, doit appartenir à une *ras* (lignée, famille) de statut acceptable. Le nom prend ici une importance primordiale ; par exemple, si un célibataire a un enfant avec une placée de *gros ras* (grande famille), fille [p. 94] de « grand Haïtien », il doit épouser la femme ou reconnaître l'enfant. S'il s'agit de l'enfant d'une femme de classe inférieure, l'homme est libre de le reconnaître ou non. De même, il existe des *ras* entre lesquelles les mariages sont prohibés (familles à mauvaise réputation ou associées à des ennemis traditionnels). Le nom joue donc un rôle subjectif fondamental pour reproduire un statut associé à une classe donnée, d'autant plus qu'à la suite de procès, du morcellement, de pillages ou de désastres naturels, d'illustres familles de la région se sont appauvries. Nombreux sont les gros et moyens paysans de la zone qui dans leur ascendance remontent à un général, un colonel ou un « commandant de la place » sous Soulouque, simultanément riche propriétaire ou réputé *òungan* (*ras* Croixmain, Deslance, Lambert, Marseillan, etc.)².

L'appartenance de classe paysanne détermine aussi la pratique religieuse : les paysans aisés sont souvent catholiques et vaudouisants, de façon plus ou moins conflictuelle selon les cas. Un *gran nèg* peut être fervent de pèlerinages et d'offices, et en même temps *òungan* de grande réputation. Cependant la pratique vaudouesque des paysans aisés obéit à des prescriptions normatives particulières. Ainsi, les membres de la famille ne se permettent pas d'entrer en transe dans n'importe quelle circonstance, à n'importe quel moment : la crise doit être encadrée, survenir sur le lieu

¹ Le « plaçage » désigne l'union libre monogame et la polygynie. Bastien distingue trois formes d'unions : 1) le plaçage de pauvreté, monogame et stable, forme la plus répandue ; 2) le plaçage polygynique pour des raisons de prestige sexuel ; 3) le plaçage polygynique pour des raisons économiques, liées le plus souvent au morcellement des terres (Bastien, 1961 : 503). On peut ajouter une forme due à des motifs religieux dans le cas de *òungan* nécessitant plusieurs femmes ayant de bons *loua* pour sa pratique.

² Communication personnelle de Serge Larose.

familial du culte, lors de fêtes précises. Inversement chez le « malheureux » la crise semble plus capricieuse.

Il y a tout lieu de supposer que les attitudes face au culte et à la transe varient à l'intérieur de la paysannerie aisée, l'instruction et la dispersion de ses membres. Certaines personnes en effet se déclarent des « catholiques francs », absolument à l'écart de toute pratique vaudouesque. D'autres au contraire, même ayant émigré à l'étranger (aux États-Unis, aux Antilles ou au Canada) et devenues ouvriers, professeurs ou membres de professions libérales, s'assurent la continuité des services *d'oûngan* qu'on fera venir pour cela. Il se peut aussi, chaque famille ayant ses cérémonies propres annuelles, que les membres séjournant à l'extérieur envoient leur participation aux frais.

Il faut souligner enfin les connexions du vaudou et de la politique. Ainsi, on prête volontiers des vertus magiques et [p. 95] mystiques, démoniaques à l'occasion, aux grands politiciens noirs d'Haïti : Boukman, Toussaint, Dessalines... Duvalier. De la sorte, se consolide le rapport idéologique entre un nationalisme virulent fondé sur l'histoire orale des « grands Haïtiens » depuis l'indépendance, la force mystique (donc le vaudou) et la couleur noire, comme on le verra plus loin. Sceptiques ou non, les leaders régionaux le pressentent. Et ainsi à chaque période électorale, chaque leader peut compter sur un *oûngan* régional. Le paysan aisé sert facilement d'intermédiaire entre les organisateurs chargés du recrutement électoral dans les zones rurales et la clientèle crédule et sans pouvoir constituée par ses dépendants ¹.

3.3. Les paysans moyens

[Retour à la table des matières](#)

Les paysans moyens ou parcellaires sont de petits propriétaires indépendants, possédant environ cinq carreaux de terres plantés en denrées et en vivres, qui n'utilisent pas en général une force de travail salariée (les relations de travail étant plutôt basées sur la réciprocité), et qui peuvent eux-mêmes affermer des terres en plus des propriétés qu'ils cultivent, ou les donner, par parcelles, à des métayers, et même être métayers pour un proche parent. Des couches existent à l'intérieur de cette classe paysanne, les propriétaires de huit, neuf carreaux tendant à se confondre avec la

¹ Moral note à ce sujet : « En effet la vie politique des campagnes est dominée par une petite aristocratie de paysans aisés, ayant en main les intérêts du commerce local, l'appui des autorités constituées ou le patronage d'un *houngan* entreprenant. La masse des petits possédants ne participe que fort peu aux affaires publiques. On voit bien, par exemple, que le mécanisme des meetings, des réunions d'information, des campagnes électorales enfin, se déroule en dehors de la majorité des « habitants » et n'entraîne que les « notables » et leur clientèle de cultivateurs sans ressources. Ceci s'observe d'ailleurs surtout dans les plaines où l'influence et l'exemple de la ville se répandent largement et où la condition sociale reste encore fortement hiérarchisée » (Moral, 1961 : 2 10).

paysannerie riche, ceux de deux, trois carreaux (ne faisant que de la culture, sans commerce ou petit métier d'appoint) avec la paysannerie pauvre ¹.

On évalue les revenus d'un paysan moyen de la zone à quelques centaines de dollars par année, ou plus, en fonction du type de culture, de la qualité des terres, de l'apport [p. 96] complémentaire lié au petit élevage et au petit commerce de l'homme ou de la femme du ménage. La plupart du temps les femmes des cultivateurs sont en effet engagées dans une activité commerciale ².

Dans la zone de Carrefour-Dufort, le paysan moyen habite davantage l'intérieur des habitations ou la bordure des sentiers avoisinants que le bourg. La maison a un toit de tôle, une base en béton, mais les murs sont faits de lattes de bois cimentées. L'éclairage provient de la lampe à l'huile. La maison peut avoir trois pièces et souvent une galerie couverte. Le mode de résidence est néolocal ou communautaire, c'est-à-dire en *lakou* ³.

L'aide ménagère existe sous forme de redistribution des branches pauvres aux branches familiales plus aisées, par les services de travailleurs familiaux non rémunérés, adultes ou plus jeunes. La consommation plus modeste se situe souvent au seuil du minimum vital requis. Les paysans évaluent de façon unanime à quatre ou cinq carreaux de bonnes terres, ou à deux carreaux plus un petit commerce, ce qu'il faut à une famille de six personnes pour vivre à l'aise : manger, se vêtir, se soigner, faire instruire quelque peu les enfants. Avec deux carreaux, sans commerce, on a juste de quoi couvrir les besoins alimentaires essentiels. Avec quatre carreaux, on peut « aller au marché » (vendre et acheter). Le paysan moyen peut avoir une bicyclette ou une monture, mais pas de voiture. Par contre, certains paysans parmi les plus aisés de cette classe, tendent à placer leurs fils dans les activités de transport qui relient Carrefour-Dufort à Port-au-Prince, comme conducteurs salariés ou comme propriétaires de camionnette.

[p. 97] Être de la paysannerie moyenne se traduit dans le vocabulaire local par être de « classe moyenne », qu'on soit cultivateur, artisan, ou commerçant. Cette classe se compose de *moune ki gin de koua viv, moune k'ap dégajé yo, maléré avansé, nèg ki*

¹ En ce qui concerne les caractéristiques de la propriété à Cotin et à Bois-l'Étang pour les sous-échantillons étudiés, voir plus loin en pages 99-100.

² Les activités commerciales de la femme s'ordonnent hiérarchiquement, du gros commerce du bourg des femmes de paysans aisés au *ti kòmèrs chita* (où la femme vend assise au marché, ou devant sa porte) de la paysanne pauvre.

³ Le *lakou* s'associe traditionnellement à cette paysannerie parcellaire. Sa décadence est un corollaire de la décomposition de cette paysannerie, de sa prolétarianisation graduelle. Lorsque plusieurs paysans moyens vivent en groupes de consanguins ou d'affins sur des terres indivises se pose alors le problème du critère adéquat pour établir la forme et l'étendue de la propriété, et donc de la classe sociale. Car vivre en famille nucléaire ou faiblement étendue, en néolocalité, et exploiter 3 carreaux de terres ne représente pas la même chose, du point de vue de la propriété, que vivre sur un *lakou* formé de 5 unités domestiques, et exploiter les mêmes 3 carreaux, comme tel est souvent le cas de familles paysannes ruinées. Sur les rapports d'exploitation présents ou potentiels au sein du *lakou*, des branches familiales pauvres par les branches plus aisées, voir Larose, 1977.

*rivé*¹. Un résident de la zone explique comment les gens se perçoivent : « Eux-mêmes se disent *gran nèg*, ils se croient des *gran nèg*. Ceux qui ont plus encore disent d'eux qu'ils ne sont rien. Les vrais « malheureux » à leur tour les considèrent comme des *gran nèg* car étant plus bas ils croient que les gens de la classe moyenne c'est toute une affaire » (paysan moyen, 29 ans). L'idée de la mobilité personnelle est très présente : on sait qu'en fonction de la chance ou de la malchance on peut monter ou descendre bien bas.

Une autre façon de découper « la classe moyenne » se fait par référence au nom. On parle alors de *moune ki kimbé non an*².

On distingue en effet :

- 1) Les gens provenant d'une grande famille déchue, qui ont un nom connu dans le quartier, ne s'allient pas à n'importe qui et maintiennent des traditions honorables.
- 2) Les gens parvenus, les *èsplouatè*, enrichis sous le régime en se faisant macoutes, qui n'ont pas de statut, pas de traditions.

En-dessous d'eux, être sans-terres signifie « être sans nom même ».

Cette perception de classe distincte entraîne de nettes pratiques d'exclusion : ainsi on rejette de façon normative le travail manuel pour autrui effectué contre salaire. Le paysan moyen prend la houe pour lui-même ou pour aider un parent, un voisin ou un ami mais dans tous ces cas il n'est pas question de paiements en salaires ; le travail de la terre fait partie d'obligations réciproques encadrées par la parenté, les relations de compagnonnage rituel, ou d'amitié. Travailler la terre pour quelqu'un en échange d'un salaire est le propre de la paysannerie pauvre, un indice de très basse condition qui différencie foncièrement le paysan moyen du travailleur rural salarié. En cas de difficultés économiques graves, on préfère [p. 98] aller en République dominicaine ou ailleurs, y envoyer ses fils, plutôt que de s'abaisser à se salarier pour un autre, surtout si cet autre est du voisinage. Certains, à la limite de la survie, vivront plutôt aux crochets des mieux nantis du groupe familial, avec l'accord tacite de ces derniers qui voudront sauvegarder le prestige, garder le nom. La prolétarianisation si elle se fait doit avoir lieu à l'étranger. Ainsi en allant en République dominicaine on espère économiser assez pour pouvoir au retour faire de l'élevage, acheter des parcelles de terres, ou louer de la terre, soit reproduire les conditions d'existence de la paysannerie moyenne.

On rencontre davantage ici le « plaçage » régularisé que chez les paysans aisés, mais plus de mariages religieux que chez les paysans pauvres (voir en annexe les

¹ Gens qui ont de quoi vivre, gens qui progressent, gens qui se débrouillent, malheureux avancés, gens qui arrivent.

² Gens qui maintiennent le prestige de leur nom.

caractéristiques de l'échantillon des adultes). Il est à noter que le « plaçage » dans la paysannerie moyenne implique des normes bien définies variant selon le sexe : privilège acquis pour l'homme d'avoir plusieurs femmes, comme chez les paysans aisés.

Autres indices à forte portée idéologique qui différencient cette classe de la classe pauvre : l'instruction primaire qu'on tentera à tout prix de fournir aux enfants, la possibilité d'avoir une tonnelle, de recevoir chez soi et si on est un notable de quartier de baptiser les enfants, de donner de l'argent aux plus démunis, et même de prêter. La pratique religieuse peut être mixte comme chez les paysans aisés : on assiste aux grandes cérémonies catholiques et on pratique le vaudou dans un cadre familial, recevant les *loua* dans un contexte délimité. Bien des jeunes luttent contre le phénomène de la transe et vivent l'ambivalence mentionnée précédemment au sujet des paysans aisés.

Enfin, c'est dans la moyenne paysannerie que semblent se produire surtout les conversions aux multiples sectes protestantes. Ceci pourrait s'expliquer en partie par la décomposition de cette classe paysanne. Le protestantisme est en effet une religion plus individualiste que le vaudou *ginin* traditionnel et le paysan qui y adhère se trouve libéré des charges économiques et sociales liées à la pratique familiale du culte. Pour les paysans parcellaires ou moyens dont la situation économique se détériore (fractionnement croissant des terres, abondance de dépendants familiaux, diminution du revenu) la conversion représente une solution individuelle qui les dégage des responsabilités prises envers les *loua* [p. 99] de l'habitation ¹. Par surcroît, le titre de pasteur constitue un équivalent concurrentiel de celui de *oungan* ; de même le simple converti, malgré une objective déchéance, peut toujours composer à partir de contacts réels ou supposés avec les « blancs » américains missionnaires de plus en plus présents dans la zone.

3.4. Les paysans pauvres

[Retour à la table des matières](#)

Petits propriétaires de moins de deux carreaux, incapable subsister et dès lors obligés de travailler les terres d'autrui en métayage, ou de se semi-prolétarianiser vendant occasionnellement leur force de travail, tels sont les paysans pauvres, différenciés des ouvriers agricoles réguliers qui travaillent sur les grandes propriétés dans l'est de la plaine, ou sont employés dans les moulins ou les « guildives » des environs. Les travailleurs dont il s'agit possèdent d'infimes parcelles (0,12, 0,25, 0,40, 0,75 carreau) et doivent en conséquence suppléer au manque de terre.

¹ Communication personnelle de Serge Larose.

TABLEAU 2.2

Distribution des exploitants et salariés agricoles en fonction de la superficie dont ils sont propriétaires Cotin et Bois-l'Étang) (en carreaux : 1 carreau = 1,29 hectare)

[Retour à la liste des tableaux](#)

Travailleurs salariés et exploitants agricoles sans propriété	Paysans pauvres			Paysans moyens			Moyens et aisés	Total	
	5/100-½	½-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5 et +		
Cotin									
hommes	48	48	9	8	2	5	2	4	126
femmes	4	32	5	5	2				48
Bois-l'Étang									
hommes	20	27	4	3	2			1	56
femmes		14	4	3					21
Total	72	121	22	19	6	5	2	5	251

Source : D'après un relevé inédit de Serge Larose, 1972.

À Cotin, Bois-l'Étang, Dufort et dans les autres localités environnantes de Carrefour-Dufort, cette paysannerie pauvre prédomine malgré les variations d'un quartier à l'autre.

[p. 100] Les données qui suivent proviennent d'une compilation inédite de Serge Larose (1972).

À Cotin, des 168 maisonnées disséminées sur une centaine d'hectares, 47% sont tenues par des femmes seules, premier indice des conditions de vie de la paysannerie pauvre. Sur 174 personnes qui travaillent à la culture de la terre, 52 n'ont aucune propriété ; ce sont des métayers, ceux qui ont affermé des terres ou des salariés agricoles. Parmi ces derniers (25 hommes) six étaient déjà allés en République dominicaine vendre leur force de travail sur les plantations de sucre. Parallèlement huit fils de petits propriétaires étaient également allés travailler à la coupe de la canne dans le pays voisin sans pour autant se considérer comme des travailleurs agricoles en Haïti.

Les résidents de Cotin exploitent à eux tous 151,01 carreaux, sous différents modes de tenure, en 553 parcelles.

Bois-l'Étang compte 75 maisonnées, dispersées sur une quarantaine d'hectares (52% tenues par des femmes). 55 personnes sur 77 travaillant à la culture de la terre

ont quelque propriété bien que dans 22 cas ceci ne renvoie qu'à la propriété du lot où la maison est construite et du petit jardin adjacent. Les résidents de Bois-l'Étang exploitent 55,83 carreaux divisés en 196 parcelles.

En général, le paysan pauvre a ses jardins plantés en vivres (bananes, millet, ignames, maïs, pois, etc.) et non en canne, les terres exploitées étant marginales, en bordure des mornes et érodées. Les *di mouatyé* qui cultivent de la canne pour les gros paysans se rencontrent plutôt dans les sous-zones desservant les moulins locaux.

On peut estimer à 40, 60, 100 dollars par an (avec de fortes variations), le revenu des paysans pauvres. Ces derniers vivent dans des maisons à toit de chaume, à murs en torchis et sol en terre battue, habituellement composées de deux pièces. Le mobilier est minimal : la natte de paille, à même le sol, deux ou trois chaises de paille, une table, peu d'ustensiles, éclairage à lampe à kérosène (*lanp tèt gridap*) ou à la chandelle. Souvent les paysans pauvres ne sont que des locataires. Comme chez les paysans moyens ou riches, les repas se préparent à l'extérieur, sous des *ajoupa* (abris) de paille.

L'alimentation est déficiente : on mange quand on le peut. Les enfants sont infestés de parasites, souvent atteints d'avitaminose ; les soins médicaux sont quasi inaccessibles en [p. 101] raison des frais de transport, d'honoraires ou de médicaments. C'est ici que prédominent par excellence le jardinage de survie et le manque d'accès au marché. C'est ici également qu'opère le petit commerce d'appoint dévolu aux femmes, au plus bas échelon : *machand manjé*, ou *ti kômèrs chita* où l'on vend en portions minuscules sucre, pistaches, cassave, allumettes, barres de savon, sucreries, beurre d'arachide, etc., quand on peut disposer de suffisamment d'argent liquide pour acheter la marchandise.

Les paysans pauvres se considèrent comme des *maléré* et les paysans moyens et aisés les dénomment de la même manière. Cependant ils se distinguent nettement des « pauvres », de ceux qui, sans terres et sans gîte, sont obligés de mendier. De même on distingue parmi eux : les *di mouatyé* et les *anpéyan*. Les premiers jouissent d'une considération supérieure. L'infériorité des seconds tient au fait qu'ils n'ont pas suffisamment de terres à travailler, donc ne peuvent se nourrir des produits de leurs propres jardins et sont obligés de vendre leur force de travail à droite et à gauche. De façon corollaire, on considère le gros propriétaire qui exploite ses terres en les donnant en métayage comme plus généreux que celui qui les exploite en engageant des salariés occasionnels.

L'accès à l'instruction est très bas (16 analphabètes sur 24 adultes pour le sous-échantillon approché), le taux de plaçage s'accroît par rapport à la moyenne paysannerie. C'est ici que la pratique vaudouesque se distancie le plus des pratiques catholique et protestante, tout en étant la plus désarticulée par rapport aux pratiques traditionnelles, familiales, qui ont cours chez les paysans moyens et aisés : impact de la magie noire, des forces spirituelles errantes, « libérées » pourrait-on dire de

l'encadrement communautaire (expéditions¹ *zombies*, etc.), alors que dans la paysannerie moyenne et aisée les esprits demeurent fixés dans des limites familiales rassurantes. La crise individuelle, hors contexte cérémoniel, se produit plus fréquemment, suscitée par un *pouin*² ou un [p. 102] mort, esprits qui ne sont pas des *loua* ancestraux. En particulier la catégorie des *pouin san pouêl*, spécialement « chauds » et dangereux, semble se rencontrer surtout chez les paysans pauvres. Les bandes maléfiques recrutent d'ailleurs des membres chez ces derniers ; on y entre souvent par fatalisme, en payant sa cotisation, dans l'espoir d'attirer la chance comme à la *bòlèt* (jeu de loterie).

L'exploitation économique dont ils sont l'objet les livre pieds et poings liés aux modes de dépendance de toutes sortes : ils constituent en effet le gros des clientèles politiques, des bandes *rara*, des rassemblements « forcés » à Port-au-Prince (à partir desquels Duvalier, comme de nombreux prédécesseurs dans l'histoire haïtienne, illustre son « pouvoir populaire »), des « sociétés maléfiques », etc.

De l'examen du milieu paysan de la zone de Carrefour-Dufort il ressort que les personnes retenues pour l'enquête se distribuent dans trois classes paysannes distinctes, le critère étant la place différente qu'elles occupent dans le procès de production et la sphère de la circulation. Cependant, un facteur amenuise peut-être la distance entre elles, au contraire de ce qui se passe à Port-au-Prince, c'est l'homogénéité relative plus grande, au point de vue de la couleur, ces paysans étant majoritairement foncés et près du « noir ».

Du point de vue de l'objet de la recherche, il apparaît qu'étant donné cette différenciation de classe en milieu port-au-princien comme en milieu rural, l'idéologie de couleur trouvera une base de classe pour asseoir ses variantes.

¹ L'expédition est une opération de magie noire qui consiste à envoyer des morts contre quelqu'un, ce qui a pour effet de le tuer à brève échéance.

² Le *pouin* (point) est un terme dont le sens varie selon les contextes. Ici il s'agit d'un pouvoir spécifique et magique qu'on achète chez le « sorcier », ce qui permettra au bénéficiaire de manipuler son environnement pour son profit personnel, aux dépens des autres. En coronaire, le *pouin* est une catégorie d'esprit qui peut posséder les gens.

[p. 103] *

3

La terminologie classificatoire des types physiques

1. DE QUELQUES ANALYSES SUR LA QUESTION EN AMÉRIQUE LATINE

[Retour à la table des matières](#)

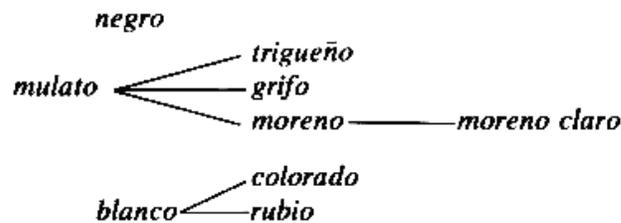
Les recherches publiées par Charles C. Rogler, Irving R. Buchler, Marvin Harris et Roger Sanjek, pour ne mentionner que des travaux de langue française ou anglaise, ont porté de façon spécifique sur la terminologie raciale dans l'aire traditionnellement désignée de l'Afro-Amérique.

La plus ancienne de ces études, celle de Rogler (1943), interroge la portée et la valeur de l'approche sémantique des termes raciaux véhiculés à Porto Rico pour la compréhension de la « distance raciale ». L'auteur note à juste titre la pluralité des connotations qui entourent un terme racial : connotations de race, de classe, d'appréciation positive ou négative. Il mentionne l'incidence sociologique dans l'application de ces termes (les blancs classeront comme noirs des gens qui ne seront pas considérés comme noirs par des mulâtres ou des noirs, ou bien deux mulâtres de même teinte et de traits similaires seront identifiés différemment selon leur statut social) de même que l'ambiguïté de certaines définitions abstraites, ainsi celle du *moreno* (le brun) ou du *trigueño* (sorte de mulâtre).

Cependant, l'auteur postule implicitement que ses considérations sur les classifications et leurs connotations valent pour tout Porto Rico. Sans se préoccuper de variations dues aux différences régionales et aux différences de classe et [p. 104] de groupes sociaux, ni même préciser sa méthodologie et son échantillonnage, l'auteur :

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

1) conclut à un système classificatoire unique qu'il ne justifie pas théoriquement :



2) ne fournit aucun moyen d'éclaircir les ambiguïtés relatives à certains termes spécifiques, par exemple, le *grifo* (personne très claire à « mauvais » cheveux) qu'il constate être le terme le plus péjoratif sans pouvoir s'expliquer pourquoi sinon parce qu'il déroge à l'esthétique idéale. En fin d'exposé il prétend cerner les limites de sa méthode sémantique, pour les raisons suivantes :

a) L'apparition des termes raciaux dans les situations quotidiennes serait trop rare pour faire de l'étude de la distance raciale un véritable fondement pour la recherche.

b) L'interaction à Porto Rico serait très personnalisée de sorte que l'allusion à la couleur ne viendrait que secondairement, par exemple à la suite de conflits. Autrement dit le conflit est interpersonnel par nature et curieusement l'auteur affirme :

- Il ne se définit pas dans l'expérience sociale. Le résultat final est qu'il peut n'y avoir aucune allusion à la race. Sinon le préjugé racial, induit par la tension et le conflit amène le chercheur à croire à tort qu'il révèle le champ plus vaste des relations raciales alors qu'il n'est en fait que la conséquence d'un conflit interpersonnel (Rogler, 1943 : 452).

c) Pour que le préjugé racial se perpétue à un certain degré d'intensité et s'inscrive ainsi définitivement dans la tradition sociale, il faut que règnent tensions et conflits (Rogler, 1943 : 452) ; or à Porto Rico le caractère cyclique des conflits sociaux et politiques entraînerait une redéfinition permanente des symboles raciaux, y compris du lexique : « Ce processus cyclique fait qu'il est difficile de faire ressortir un matériel symbolique représentatif de la distance raciale, qui aurait une valeur scientifique à long terme » (*ibid.* : 453).

[p. 105] Ces arguments paraissent insuffisants. En effet, la première raison laisse supposer une déficience qualitative de la méthode de cueillette des données. Les deux autres raisons peuvent résulter d'une mauvaise interprétation théorique, car elles mésestiment l'insertion du conflit interpersonnel dans le social et la résistance temporelle du symbole et de l'idéologie sur la conjoncture et dès lors le type de dynamique qui gère la récurrence des productions idéologiques.

L'étude de Buchler (1962) reconnaît explicitement une relation étroite entre la production des « catégories ethno-génétiques » ou raciales et la stratification sociale. L'auteur assume que les catégories en question ont des implications logiques (analysables dans les termes de la logique symbolique), relatives à une fonction sociologique donnée. Buchler se base sur les données coloniales les plus récentes pour diviser la population des Îles Cayman (situées au nord-ouest de la Jamaïque) en trois groupes de couleur : 1 052 habitants d'ascendance africaine, 2 100 d'origine européenne et 3 518 d'origine mixte (métis). Le « segment » européen réduit la variation raciale à deux catégories dichotomiques et fermées : *black-white*. Cette dichotomie renforce et recouvre une idéologie sociale appropriée ; et elle fonctionne de ce fait comme principe de base pour maintenir la distance entre le groupe européen et les autres (Buchler, 1962 : 186) ; de leur côté, les segments non européens ont élaboré une série de catégories raciales qui vont du blanc au noir (*white, musty feno, musty, quadroon, mulato, sambo, half sambo, black*), série qui sert, selon lui :

- ... comme un mécanisme médiateur (on peut définir un tel mécanisme comme une stratégie socialement structurée permettant de diminuer la distance sociale entre deux groupes en interaction sur des bases d'inégalité sociale et économique) par lequel les individus peuvent théoriquement passer d'une catégorie socio-économique à une autre, excluant les catégories polaires (*ibid.* : 185).

Pour le groupe de noirs et de métis, ces catégories forment une « échelle logique » qui, tout en symbolisant la distance qui les sépare du groupe européen, permet une certaine mobilité sociale, laquelle peut à long terme réduire cette distance sociale (Buchler, 1962 : 186).

L'étude, trop brève, est cependant la seule qui présente la logique qui « organise » le champ de la terminologie [p. 106] raciale à partir de places de classe précises, mais cette veine n'aura pas été suivie. Les travaux qui lui succèdent s'inscrivent à fond dans la perspective culturaliste de l'ethnoscience.

Marvin Harris a consacré trois articles à la terminologie raciale brésilienne. L'idée directrice, que l'on retrouve de 1956 à 1970 et qui oriente toutes ses études sur l'identité raciale et la terminologie brésilienne, se fonde sur une opposition, explicitée dans *Patterns of Race in the Americas* (1964b) : alors qu'aux États-Unis on noterait les phénomènes suivants : « Atténuation de la classe, surestimation de la race définie par la descendance », en Amérique latine on observerait strictement l'inverse : « Atténuation de la race et surestimation de la classe » (1964b : 95). On observerait donc dans le premier cas une situation de démocratie sociale et dans le second une situation de démocratie raciale.

Que veut dire Harris ? Cela signifierait qu'aux États-Unis les individus ne sont pas d'abord catégorisés en fonction de leur appartenance à une classe sociale (Harris n'aborde toutefois pas le problème de la nature de celles-ci et de la façon d'en déterminer la structure). En effet, les États-Unis ayant connu un taux rapide

d'expansion, l'apparition d'une large classe moyenne blanche a refondu toute la stratification sociale. En Amérique latine, cependant, il n'y aurait que deux classes fermées, rigides et non compétitrices en raison de la stagnation de l'économie, d'où : « Dans un sens, sur les hautes comme sur les basses terres d'Amérique latine, le conflit racial direct et ouvert a pu être minimisé du simple fait qu'il y avait peu de « ressources » pour lesquelles se battre ¹ » (1964b : 96).

Harris analyse aussi l'identité raciale et les relations inter-raciales dans une perspective dualiste : d'une part les noirs des États-Unis et les Indiens des terres hautes en Amérique latine constitueraient des groupes sociaux dont la séparation reposerait sur des divisions à caractère de caste et d'origine raciale, d'autre part dans les terres basses d'Amérique latine il n'y aurait pas de groupes raciaux bien définis.

Il déduit les divisions à caractère de caste qu'il observe aux États-Unis de l'application de la règle d'hypo-[p. 107] descendance que l'on utilise pour stigmatiser et discriminer un individu : toute personne qui a un ancêtre noir est un noir, même s'il a une apparence de blanc : « L'hypo-descendance » signifie l'affiliation au groupe inférieur plutôt qu'au groupe supérieur de façon à éviter l'ambiguïté de l'identité intermédiaire » (1964b : 56). Au Brésil par contre, et dans les terres basses de l'Amérique latine :

- 1) Il y aurait subordination partielle de l'identité raciale à l'identité de classe. On peut désigner des individus de rangs socio-économiques équivalents par des termes raciaux similaires, indépendamment de leurs différences phénotypiques.
- 2) Parallèlement, la règle de descendance ne joue pas : « Un enfant brésilien n'est jamais identifié automatiquement au type racial de l'un ou de ses deux parents, et son type racial n'a pas à être l'une de deux seules possibilités... »
- 3) D'où la prolifération au niveau du lexique racial et le fort degré d'ambiguïté sémantique aussi bien dans l'ordre des définitions abstraites que dans l'ordre référentiel.

D'où l'auteur a-t-il extrait ses résultats ? D'une recherche très brève effectuée dans l'État de Bahia au Brésil (à 25 milles de la capitale, Salvador), sur une petite population de pêcheurs villageois où, souligne l'auteur, il n'y a pas de classes sociales. Harris y a envoyé des assistants faire circuler photos et figures dans le but d'éliciter ²

¹ L'argument selon lequel le conflit racial manifeste a été tenu en veilleuse parce qu'il n'y aurait pas dans ces pays de quoi fonder la compétition (to fight over) est invraisemblable ; en effet, si la raison invoquée était valide, pourquoi les conflits de classe sont-ils si aigus ?

² Le vocabulaire de la « nouvelle ethnographie » américaine comporte entre autres termes clés, les termes *to elicit*, *elicitation*, pour désigner le processus par lequel un informateur formule une expression linguistique référant à un élément culturel quelconque : un terme de parenté, une catégorie zoologique ou botanique... Ces termes, bien que constituant des anglicismes, sont

des termes raciaux auprès d'un échantillon de 100 personnes. Son hypothèse de départ est confirmée, la règle d'hypo-descendance n'est pas à l'œuvre : on peut être enfants de même parents, être désignés différemment et même recevoir plusieurs appellations. Preuve de la démocratie raciale relative posée en postulat.

On peut critiquer l'étude de Harris sur deux points : la généralisation abusive de l'interprétation et la perspective idéaliste avec laquelle il aborde la question des classes sociales.

Toutes ses conclusions sur l'ambiguïté sémantique des termes raciaux, résultat d'une recherche locale, sont généra-[p. 108] lisées à l'État de Bahia dans un premier temps (1964a) et par la suite au Brésil (1964b). Or l'étude entreprise chez les pêcheurs de Bahia concluait :

- On peut noter, incidemment, que d'un point de vue fonctionnel la pénombre de confusion sémantique entourant l'identité raciale des gens de Arembepe s'accorde bien avec leur comportement. La race n'est à aucun moment de leur vie un problème important. [...] l'ambiguïté quant à l'identité raciale est probablement une manifestation idéologique des modèles égalitaires qui dominent dans les activités de pêche sur lesquelles repose la vie de la communauté (Harris 1964a : 27).

Si donc, la confusion sémantique a une fonction idéologique dans le village de pêcheurs prétendument sans classes sociales, à savoir refléter des valeurs égalitaires et préventives à la discrimination (*ibid.* : 27), comment peut-on alors généraliser la constatation de cette ambiguïté dans le domaine de la terminologie à tout Bahia et à tout le Brésil ? et à partir de l'absence ou de la présence de la « règle de l'hypo-descendance », prétendre expliquer ce qui gère l'organisation du lexique racial dans l'Amérique latine des terres basses et aux États-Unis ? Les données empiriques sont minces à la fois du côté latino-américain et du côté nord-américain pour fonder une telle comparaison. Est-on sûr qu'une étude terminologique aux États-Unis ne révélerait pas à l'intérieur des groupes sociaux dits « noirs » une variété de sous-distinctions quant aux types physiques, obéissant à des déterminations concrètes précises ?

Sur le plan théorique, le concept de classe n'est pas défini mais il implique des présupposés idéologiques communs à plusieurs courants américains dominants dans l'analyse des classes (ou strates) : vision idéaliste des classes qui se déterminent à partir de la conscience des acteurs sociaux eux-mêmes (de critères émiques dans le langage de l'ethno-science), représentation spontanée dans l'opinion publique et dans la sociologie académique selon laquelle les États-Unis se caractérisent par l'inexistence des classes sociales, ou bien par le nivellement des revenus et des positions sociales en une large classe moyenne, et par la mobilité possible de tous et

devenus d'acceptation courante dans le vocabulaire anthropologique français et ils seront adoptés ici.

chacun. Vision qui a ses sources dans le « credo américain » sur l'égalitarisme de la société américaine depuis ses débuts (la « démocratie sociale » chez Harris) et dans l'expansion d'après-guerre qui a influencé plusieurs analyses optimistes de la conjoncture.

[p. 109] L'article de 1970 reprend l'étude de l'« identité raciale » brésilienne, cette fois avec une méthodologie et une perspective théorique plus précises. L'enquête porte sur 100 informateurs distribués dans des endroits représentant cinq États brésiliens (Bahia, Alagoas, Pernambuco, São Paulo, Ceará, Brasília) et provenant de cinq strates sociales : trois strates urbaines et deux strates rurales. Les critères de définition de ces strates ne sont cependant pas expliqués. Les informateurs sont censés rendre compte de la variabilité phénotypique qu'on trouve au Brésil. Un test de 72 figures leur est présenté et a pour but d'éliciter des termes raciaux.

Les résultats ont donné 492 termes raciaux différents. Harris traite cette fois son matériel avec les concepts de l'ethno-science. L'identité raciale est vue comme un domaine cognitif dont les caractéristiques marquantes sont la diversité et l'ambiguïté. L'analyse des données se fonde sur la méthode des moindres carrés et essaie essentiellement de démontrer que les douze termes les plus couramment employés : *branco*, *preto*, *alvo*, *claro*, *cabo verde*, *sarara*, *mulato*, *moreno*, etc. ne sont pas en distribution complémentaire dans la plupart des cas. En effet presque chaque terme clé peut être modifié par un autre terme clé : à partir de *branco* (blanc) et de *mulato* (mulâtre) on peut avoir *mulato branco* (mulâtre blanc) et ainsi de suite (Harris, 1970 : 4).

L'auteur examine ensuite les courbes de fréquences en vertu desquelles chaque figure a été associée avec ces douze termes les plus courants. Il conclut alors à la probabilité que pour six des termes (*branco*, *claro*, *preto*, *cabo verde*, *sarara*) un dessin donné soit identifié par l'un ou l'autre de ces termes, confirmant par là l'existence d'un modèle identique, malgré les chevauchements observés (*ibid.* : 10). Par contre, et ceci doit être souligné car le problème sera discuté plus tard dans ce chapitre, toutes les tentatives effectuées pour découvrir le principe qui ordonne la distribution des nuances intermédiaires, *moreno* (brun) et *mulato* (mulâtre) et les distingue des six termes précédents, ont été sans succès. En effet il semble que n'importe quel Brésilien pourrait désigner, de façon très fréquente mais imprévisible, n'importe quelle combinaison phénotypique (représentée par un dessin) par le terme *moreno* ou *mulato* (*ibid.* : 12).

En conclusion, Harris rappelle que, bien que son analyse ait été faite en conformité avec le modèle épistémologique et méthodologique de l'ethno-science, elle apporterait une [p. 110] certaine contestation de la définition de la culture retenue par les tenants de cette école, définition qui serait à la base de la compréhension de tout domaine cognitif. Selon eux : « La culture est la manifestation d'un code fini partagé, ce code étant un ensemble de règles pour la construction et l'interprétation socialement appropriées de messages » (*ibid.* : 12). Or dit Harris, on doit chercher ailleurs l'explication :

- Le produit ambigu du calculus racial brésilien nous amène à douter du postulat suivant lequel les codes ou règles associés aux distinctions abstraites et à l'identification concrète de plusieurs classes de phénomènes forment des ensembles inter-subjectifs uniformes. Également plausible est l'hypothèse qu'une classification donnée puisse être l'expression d'une « compétence » indéterminée et variable. Cette hypothèse est particulièrement séduisante si la fonction sociale première des règles n'est pas le maintien de distinctions ordonnées mais plutôt le maintien et même la maximisation du bruit et de l'ambiguïté. Les catégories raciales brésiliennes semblent constituer un tel domaine (Harris 1970 : 12).

Autrement dit, étant donné la nature très stratifiée de la société brésilienne et la relation entre classe et race (plus on est noir, plus on est de classe inférieure), il y aurait une raison structurelle, à fonction conservatrice, pour maintenir le « bruit » dans la terminologie : empêcher une idéologie raciale et en même temps prévenir des confrontations de classe ; au contraire de ce qui se passe aux États-Unis. Et ce rôle préventif serait dévolu à l'individu. Les points suivants portent le flanc à la critique :

1) Harris exagère la production lexicale. Il obtient ses 492 termes en comptant séparément toutes les combinaisons possibles d'un terme avec d'autres ou avec des adjectifs. Ainsi, à supposer qu'on ait la série suivante : brun, petit brun, brun griffe, brun à gros traits, brun à cheveux droits, il comptera comme cinq unités ce qu'on pourrait aussi bien compter comme une unité avec quatre termes dérivés. La façon dont sont délimitées les catégories n'est pas indifférente aux présupposés théoriques du chercheur. Or les présupposés de Harris sont toujours les mêmes : maximiser l'ambiguïté pour faire du Brésil le terme polaire d'une opposition simple dont l'autre serait les États-Unis : accent sur la classe/accent sur la race.

2) L'échantillonnage est critiquable, de même que le type d'analyse qui ne sait s'articuler à des variables expli-[p. 111] catives renvoyant à des conditions concrètes. Sur le premier point, Harris admet les limites de sa recherche. Sur le second, on peut penser qu'une perspective théorique différente aurait dégagé une organisation différente du matériel et réduit de beaucoup la portée de la confusion.

3) L'explication demeure incomplète. L'auteur interprète l'ambiguïté qu'il trouve dans le lexique du champ sémantique racial comme un écart significatif à l'axiome habituel en ethno-science qui postule le caractère partagé de tout code culturel. Mais le concept de culture n'est pas remis en question au profit de découpages sociologiques plus rigoureux, moins généralisateurs. Au contraire, l'explication bascule à un niveau infra-sociologique, celui de l'acte classificatoire individuel, de la « compétence » indéterminée et subjective qui viendrait en quelque sorte à la rescousse d'une autre interprétation complémentaire et apparemment contradictoire qui, elle, relève du sociologique. Selon cette dernière en effet, Harris soutient que la maximisation du « bruit » et de l'ambiguïté a pour fonction le maintien du *statu quo*, la prévention du développement d'une idéologie raciale qui pourrait aboutir à des confrontations de classe. Le sujet, animé secrètement de cette vision des choses, brouille donc les pistes à souhait ; c'est du moins ce qu'on peut supposer. Vue pour le moins idéaliste, encore une fois.

Roger Sanjek, assistant de Harris, tente à son tour une étude du vocabulaire racial d'un village brésilien. Sa perspective théorique est celle de la « nouvelle ethnographie » mais ce qui la différencie de celle de Harris c'est l'accent mis sur les méthodes quantitatives et l'introduction de l'analyse componentielle qui avait été laissée de côté par Harris. Son but : découvrir la « carte cognitive » partagée dans un sens modal par la plupart des informateurs, maximiser l'ordre sous-jacent au domaine (plus que ne l'avait fait Harris) et réduire ainsi les zones d'ambiguïté.

La recherche a été menée à Sitio, village de pêcheurs situé à 80 kilomètres de Salvador, Bahia. On a administré un test de 36 figures à 60 personnes, un questionnaire descriptif sur les types physiques à 40 personnes et un test à 161 enfants. Le terrain s'est effectué en deux mois. L'échantillon non construit au hasard, se veut représentatif du village. Y figurent les deux sexes, diverses tranches d'âge, trois strates sociales, les diverses parties du village, les divers phénotypes rencontrés dans la population.

[p. 112] L'étude présente beaucoup plus d'intérêt que celle de Harris de par sa rigueur et son élaboration analytique. Sanjek base son analyse sur les démarches suivantes :

1) Il utilise l'un des indices du concept de *saliency* (saillie, pertinence culturelle, concept emprunté à Romney et à d'Andrade) : un terme est pertinent dans la mesure où le pourcentage de sujets qui ont remémoré ce terme au moins une fois est élevé. La raison pour laquelle il fera l'analyse de cette façon au lieu de relever le nombre de réponses brutes (*gross usage*) est en accord logique avec ses *a priori* théoriques concernant le primat de la culture :

- Le plus de personnes utilisant un terme, le plus ce terme s'approche du statut d'un trait partagé ou culturel. Inversement le moins de personnes utilisant un terme, le plus ce terme s'approche du statut d'un élément sous-culturel ou possiblement idiosyncratique (Sanjek, 1971 : 1129).

2) Il décortique le corpus de termes obtenus en « termes primitifs » et « termes modifiés ». Au contraire de ce que fait Harris qui compte à part dans le corpus global toute altération d'un substantif (par exemple, *morenito* est un terme modifié de *moreno*) ou toute adjonction d'un attribut (*moreno escuro*).

3) Il introduit l'analyse componentielle.

4) Il introduit les données descriptives d'un questionnaire sur les types raciaux abstraits. Résultats : des 116 termes élicités, il conclut après les opérations 1 et 2 que 11 termes seulement constituent le cœur du domaine lexical. Après les avoir soumis à l'analyse componentielle il extrait les deux variables ou « composantes de base » qui ordonnent le domaine : le type de cheveu et la couleur de la peau. Il peut ainsi dégager 4 paires logiques de types physiques : 1) *brancoalvo* (peau claire-cheveux droits), 2) *preto-negro* (peau foncée-cheveux crépus), 3) *sarara-aracuabo* (peau

claire-cheveux crépus), 4) *cabo verde*, *caboclo* (peau foncée-cheveux droits). Les trois quarts des informateurs ont pu décrire avec accord ces huit termes ; mais ils se heurtent au même problème que Harris, à savoir celui du sens et de l'impact des termes *moreno* (brun) et *mulato* (mulâtre). Bien que ces deux termes forment avec les huit précédents la carte cognitive partagée par cinq sixièmes des habitants de Sitio, une plus grande ambiguïté les entoure. *Moreno* a été élicité au moins une fois pour désigner toutes les combinaisons de dessins, ainsi que [p. 113] l'avait trouvé Harris. C'est donc le plus pertinent. *Mulato* au contraire est le moins pertinent et constitue une source de désaccord entre les répondants quant à sa description abstraite ; toutefois Sanjek reconnaît que sa pertinence semble plus grande à Rio et à Salvador (*ibid.* : 1139).

En conclusion Sanjek maintient que le vocabulaire racial à Sitio constitue un domaine considérablement moins ordonné que celui des catégories de couleurs des Hanunoo ou que les terminologies de parenté, domaines classiques de l'ethnoscience.

La critique vise fondamentalement le concept de culture, défini comme un *design of living*, posé comme sous-jacent à toute organisation cognitive et devant être partagé uniformément. La construction de l'échantillon et des variables à isoler en découle, de même que les procédures d'analyse utilisées. Ainsi le concept de pertinence est un instrument destiné à mettre en évidence le caractère partagé « culturel » d'un trait ; plutôt que de s'attacher à cet aspect, l'intérêt du chercheur devrait davantage porter sur les fréquences et les récupérations de termes différentes selon les groupes sociaux, de même que sur les points de censure et de connotation susceptibles de rendre compte de la faible fréquence d'utilisation d'un terme par ailleurs hautement « chargé » et partagé. La pertinence ne rend pas compte de la variation sociologique, au contraire elle la réduit, et elle porte à faux. C'est pourquoi ce type d'analyse se bute également sur le problème du brun et du mulâtre. L'ambiguïté qui entoure le terme *moreno* n'aurait-elle pas une fonction idéologique précise selon les groupes sociaux ? Question non posée par l'auteur. Et le terme mulâtre, pourquoi est-il justement si mal défini dans un village de pêcheurs et déjà moins à Rio ou à Salvador ? À nouveau aucune explication n'est fournie.

2. PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse des données sur la terminologie de couleur en Haïti espère dégager le caractère de la démarche qui a guidé ce travail par rapport aux perspectives précédentes.

Les Haïtiens affirment volontiers que tous les blancs se ressemblent. Une vieille chanson créole raconte qu'en pays étranger, il n'y a pas de belles marabouts, de belles griffonnes créoles ; toutes les femmes y sont d'une même couleur.

[p. 114] Pour beaucoup de « blancs », le phénomène de réduction de l'aperception, de « non-visibilité » de la variation présente dans les populations « noires » est analogue. J'ai longtemps vécu cette expérience en ce qui concerne les phénotypes haïtiens. En effet, avec le temps, je me suis surprise à percevoir des distinctions plus fines, mais sans pouvoir les nommer. J'ai voulu apprendre à étiqueter ces distinctions et je dois dire qu'en Haïti même, j'ai mis des mois à habituer mon œil à identifier un « type », à me familiariser avec les désignations et à les utiliser à mon tour.

Graduellement, avant le séjour en Haïti, à Montréal même, deux observations capitales acquéraient une valeur intuitive, ou inductive, utilisable pour la recherche :

1) Les phénotypes, connotant l'aspect racial ou le métissage, pouvaient varier considérablement à l'intérieur d'une même famille, ceci étant explicable par les lois de la génétique. Cette variation était désignée par une terminologie qui semblait s'articuler autour des points de repère suivants : le type du cheveu et sa couleur, la texture et la couleur de la peau. Les traits faciaux semblaient intervenir en second.

2) La perception de mes interlocuteurs semblait varier également. En effet les gens n'étaient pas toujours d'accord pour définir le type d'une même personne, et dans certains cas se classaient eux-mêmes d'une manière autre que celle par laquelle ils étaient classés par d'autres.

Le désaccord semblait se produire quand l'origine de classe et l'appartenance de classe des personnes qui classaient étaient très différentes. Ainsi, je remarquai à maintes reprises qu'un bourgeois dit mulâtre pouvait identifier comme noire une personne « X » de « classe moyenne », alors que deux ou trois individus de « classe moyenne » pouvaient discuter à savoir si le même « X » était un brun, un griffe ou un grimaud ; ou encore qu'un bourgeois désigné comme griffe par une personne de classe moyenne était considéré comme mulâtre brun par un autre bourgeois.

Je commençais à saisir que certains critères cognitifs relativement partagés étaient à l'œuvre dans la classification des types physiques (ainsi on définit un marabout comme une personne à peau foncée et veloutée, à cheveux droits et à « bons traits » en général), mais que l'« orthodoxie » régissant l'application des critères de définition variait considérablement selon le milieu social et pouvait être liée à une véritable lutte idéologique de classe. Un double code [p. 115] de classement semblait même sous-jacent, ordonnant la reconnaissance de particularités somatiques et celle de particularités de classe. De plus, le premier code pouvait en certains cas être assujéti de façon contradictoire au second.

Ces constatations cadraient bien, non seulement avec les observations d'autres chercheurs en Amérique latine mais aussi avec le concept de « race » défini comme signe. Intégrées dans la perspective marxiste de la lutte des classes, elles amenaient l'hypothèse suivante : les classifications terminologiques des types physiques obéissent à des mécanismes de réduction de la variabilité phénotypique, déterminés par l'appartenance à une classe sociale.

Ainsi, reprenant l'hypothèse de Buchler, aux deux extrêmes de la société (classes dominantes et dominées) la réduction tendrait à opérer selon un mode bipolaire,

reflétant des rapports antagonistes fondamentaux. Dans les places intermédiaires (petite bourgeoisie) la réduction serait plus extensible, reflétant ainsi une idéologie de démarcation d'avec les classes populaires et un net souci de la mobilité sociale. Toutefois, ces types de réduction allaient être étudiés d'après des découpages de classe précis, renvoyant à des conditions concrètes d'existence, et en fonction du traitement idéologique de classe auquel ils seraient soumis.

On voit bien que l'hypothèse s'écarte de celles qui ont guidé Harris et Sanjek. Elle va à l'encontre de Harris en ce sens qu'elle ne maximise pas le « bruit » dit démocratique qui entraîne l'ambiguïté et le désaccord interpersonnel en ce qui concerne la terminologie ; au contraire elle postule un ordre et une logique de classe dont l'une des modalités d'expression antagoniste s'exerce précisément au cœur de cette terminologie, et des représentations et des pratiques associées. Elle va aussi à l'encontre de Sanjek en ce sens qu'elle rejette la référence à une carte cognitive partagée à l'échelle nationale (la culture globale) comme lieu d'investigation pour l'explication.

Le test soumis aux bourgeois « mulâtres » et aux petits-bourgeois « noirs » utilisait la batterie complète des 27 dessins ou figures (voir annexe). Par contre pour les trois groupes ruraux je n'ai utilisé que 18 figures, après élimination de toutes les figures à cheveux et à traits faciaux intermédiaires. Ceci a été décidé pour deux raisons :

[p. 116] 1) Après un travail préparatoire avec des photographies en couleur, et après observation chez des paysans moyens et pauvres j'ai conclu que les positions intermédiaires des cheveux et traits faciaux étaient peu discriminantes quant à la classification puisqu'en de nombreux cas les positions extrêmes elles-mêmes ne semblaient pas l'être.

2) Il semblait souhaitable de raccourcir le test. Une situation de test en milieu paysan, en tout cas dans les couches les plus analphabètes, a un caractère nettement artificiel. L'étrangeté et l'angoisse qu'il peut susciter dans certains cas, l'impression d'ennui et d'inutilité dans d'autres cas, ou la simple méfiance devant la systématisation et la question directe m'ont portée à penser qu'un test abrégé serait moins lourd à passer.

Cette décision n'aurait pas dû être prise dans le cas des paysans aisés (et peut-être pour l'échantillon rural tout entier) ; si c'était à refaire il vaudrait mieux maintenir pour eux le test entier car ils représentent un groupe charnière entre la ville et la campagne et leurs réponses souvent complexes pourraient apporter une terminologie plus complète. Ceci peut constituer une faille dans la méthode suivie. Étant donné ces modalités, je traiterai séparément les données rurales et urbaines.

3. ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES DANS LA BOURGEOISIE « MULÂTRE » ET LA PETITE BOURGEOISIE « NOIRE » DE PORT-AU-PRINCE

[Retour à la table des matières](#)

Cette partie analytique comprendra trois sous-divisions :

1) Un inventaire des termes de couleur élicités au test 1 et hors test donnera une idée de la prolifération lexicale qu'on peut trouver dans la région de Port-au-Prince, sans qu'il soit pour cela loin d'être exhaustif.

2) Suivra la considération des définitions abstraites¹ des types physiques en fonction de critères physiques, donc du code somatique qui les régit. Il s'agit, il ne faut l'oublier, de définitions et de critères subjectivement élaborés par les personnes interrogées.

[p. 117] 3) Enfin, j'aborderai un autre niveau d'analyse, celui où entrent en jeu les critères de classe de définition des types physiques et dès lors l'incidence objective de la lutte idéologique de classe.

3.1 Inventaire global des termes de couleur

Les termes obtenus au test 1 et hors test sont présentés séparément pour chaque groupe social. Le corpus d'élicitations est divisé en termes primaires ou noyaux et en termes dérivés ou modifiés. Le critère utilisé pour décider qu'un terme est primaire repose sur le fait qu'on le donne au début d'une élicitation ou qu'il apparaît non modifié lorsqu'on le donne seul. Ainsi je considère comme termes dérivés de brun les termes suivants : brunette, brun créole, ti brun... ou comme dérivés de nègre : nègre marron, nègre distingué, nègre *nouè*. D'autre part, marabout coolie est classé comme terme dérivé de marabout alors que coolie apparaissant seul figurera dans la colonne des termes primaires.

Les termes dérivés ont été groupés sous quatre rubriques : nature des cheveux, forme des traits, couleur, autres (incluant diminutifs et autres qualificatifs). J'ai

¹ Par définitions abstraites, il faut entendre des définitions fournies hors de tout contexte impliquant des types concrets, que ces types renvoient à des personnes connues ou dont on peut imaginer les conditions de vie (comme devant les figures du test).

emprunté cette forme de présentation à la recherche de Sanjek (1971) (voir les tableaux 3.1 à 3.4 inclus)¹.

On peut déjà noter ici, en ce qui concerne les deux corpus de termes, certaines particularités :

- 1) Les termes primaires ne comptent que pour 24% des élicitations chez les bourgeois et que pour 18% chez les petits-bourgeois.
- 2) L'un et l'autre groupe allient volontiers deux termes primaires : ex. : marabout coolie, mulâtre marabout, *mulât nèg* et blanc grimaud, mais dans une proportion légèrement différente : 25% du total des termes dérivés chez les bour-[suite à la page 120, MB.]

¹ J'ai expliqué dans une note figurant au début de ce travail les procédures et normes de l'orthographe adoptée pour la transcription du créole. Il semble opportun de préciser maintenant que je ne tiendrai compte de la distinction du féminin et du masculin que lorsque cette distinction possède une manifestation morpho-phonétique. Par exemple, dans le cas de chabin, le *e* constitue une manifestation morpho-phonétique du trait féminin, la même chose dans le cas de indien. Mais dans le cas de noir, de clair, cette manifestation n'apparaît pas, même si elle existe dans l'orthographe retenue par les dictionnaires. Le signe ♀ figurant à côté d'un terme illustre que ce dernier est utilisé seulement pour une femme.

[p. 118-119]

TABLEAU 3.1

Termes élicités au test 1 par les bourgeois de Port-au-Prince

[Retour à la liste des tableaux](#)

Termes primaires	Thèmes dérivés			
	Type des cheveux	Formes des traits	couleur	Autres
nègre, négresse			n. marron n. blanc n. jaune	beau nègre n. distingué n. marabout n. africain n. créole
noir		à traits fins	n. clair n. rouge n. marron n. marron foncé	<i>nouè</i> n. fin n. marabout beau noir n. nègre n. non paysan
marabout		m. à traits forts		m. coolie m. très fines
hindou indien, indienne coolie oriental <i>siroline</i> brun, brune griffe, griffone		b. à traits fins g. à traits fins	g. foncé g. très clair g. clair	brunette ♀
clair rouge				<i>ti rouj</i> rougeaud bon grimaud
Grimaud, grimelle	g. repassée g. à cheveux crépus jaunes, g. cheveux jaunes, roux ou châains	g. à traits fins g. à traits grossiers	g. clair g. très clair	mauvais grimaud g. 3 ^e catégorie
chabin, chabine albinos				

Métis blanc, métisse blanche

Termes primaires	Thèmes dérivés			
	Type des cheveux	Formes des traits	couleur	Autres
Mulâtres, mulâtresse	m. bon cheveux m. <i>brun siro</i> m. brun chev. cotonneux m. cheveux frisés	m. à traits fins	m. foncé m. brun m. clair m. très clair	m. de la bonne société m. brun recherché mauvais mulâtre mauvais mulâtre brun m. type indien m. type indien très recherché m. type hindou m. Jérémie m. 18 carats
octavon, octavonne quarteron, quarteronne blonde blanc, blanche	b. à cheveux ondulés	a traits nègres		b. mulâtre b. pays à sang nègre
<i>ravêt blanch</i>				
total des termes primaires : 22				
total des termes dérivés : 71				
grand total : 93				

[p. 120]

TABLEAU 3.2
*Termes complémentaires élicités hors test
par les bourgeois de Port-au-Prince*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés
café au lait	noir bleu
rouquin	<i>noua pouês</i>
<i>bonbon siro</i>	brun pêche
<i>ti kanèl</i>	<i>grimo chodé, takté kodind</i>
sang-mêlé	grimaud rougeaud
	grimelle de luxe
	chabine dorée
	mulâtre franc
	<i>mulât rapadou</i>
	mulâtre supérieur ou blanc à teint chaud
	blonde pays
	blonde tropicale
	blanc forcé
	blanc pourri
	<i>lèt kayé</i>

geois sont ainsi des termes primaires accolés alors que la proportion est de 20% chez les petits-bourgeois ¹.

3) Le travail d'élaboration qui se situe au niveau des termes dérivés (quels qu'ils soient) rend compte dans une certaine mesure de la faveur relative de certains termes primaires dans chaque classe sociale. Voici comment certains dérivés de termes primaires se distribuent respectivement pour chaque groupe :

	bourgeois	petits bourgeois
noir	15%	14%
marabout	4%	5%
brun	3%	26%
grimaud	14%	14%
mulâtre	37%	14%
blanc	7%	6%

¹ On peut considérer les termes primaires comme des catégories car chacun peut regrouper plusieurs termes dérivés.

On remarque qu'une différence nette et opposée n'apparaît que pour les termes brun et mulâtre.

4) Le groupe petit-bourgeois utilise une terminologie plus étendue et plus variée que l'autre groupe, si l'on consi-[p. 121] dère les termes élicités au test : au total 100 termes chez les petits-bourgeois, 93 chez les bourgeois¹. Les termes élicités hors test, bien qu'en situation d'entrevue semi-dirigée manifestent la même tendance.

La distribution de la totalité des termes primaires élicités au test 1 dans le groupe bourgeois et le groupe petit-bourgeois en fonction de la classe, de l'âge et du sexe est illustrée par le tableau 3.5).

Une concentration générale des réponses (96% du total, dans les deux groupes de répondants) s'observe autour de quelques termes : noir, marabout, brun, griffe, grimaud, mulâtre, quarteron, blanc. À noter que j'ai regroupé dans la catégorie « noir » les termes « nègre » et « noir » en raison du recouvrement de sens qui caractérise le plus souvent ces deux termes ; « nègre » peut désigner l'« être humain » en créole (*nèg fin*, *nèg distingé*) mais dans le contexte du test il signifie un type qui aurait en totalité ou en partie des caractéristiques typiques du noir comme dans les élicitations « beau nègre », « nègre pur » et même « nègre blanc ».

Cependant les distributions dans les deux groupes sont l'indice de modèles réductifs dont la différence est hautement significative (beaucoup plus que pour le sexe ou l'âge). Le X^2 est de 191,93 (d. 1. : 7), il est significatif au niveau de 99,9%, c'est-à-dire qu'il y a moins d'une chance sur 1 000 pour que les différences de fréquences entre les deux groupes soient le résultat du hasard. Chez les bourgeois la bipolarisation des fréquences s'effectue autour de deux catégories principales : noirs (22%) et mulâtres (37%) qui totalisent ainsi 60% de l'ensemble des réponses de cette classe sociale. Parmi les catégories résiduelles émergent les grimauds (14%), les marabouts (9%) et les griffes (7%). La fréquence des bruns est faible (3%). Dans le groupe petit-bourgeois cette bipolarisation fait place à des concentrations marquées autour de cinq catégories majeures : noirs (14%), marabouts (16%), bruns (19%), grimauds (15%), mulâtres (22%), soit 86% des réponses du groupe. Les griffes ici aussi sont résiduels (8%). La fréquence de quarterons et de blancs tend à être marginale dans les deux classes (1% de quarterons, 3% de blancs [suite à la page 124, MB.]

¹ Plusieurs des termes élicités dans chaque groupe sont empruntés au monde populaire créole (soit celui des domestiques et des marchandes) et ont été obtenus sous une couverture « folklorique » et humoristique.

[p. 122-123]

TABLEAU 3.3
Termes élicités au test 1 par les petits-bourgeois de Port-au-Prince

[Retour à la liste des tableaux](#)

Termes primaires	Thèmes dérivés			
	Type des cheveux	Formes des traits	couleur	Autres
nègre, négresse	n. bon cheveu <i>nèg noua cheveu pla</i>	n. à traits fins	n. rouge	n. beauté créole n. pur <i>nèg nouè afrikin</i> <i>nèg fin</i> n. raffiné n. grimaud n. noir pur n. fin <i>bèl noua</i> n. supérieur n. créole n. beauté créole n. souche paysanne n. paysan pur <i>on bon tip noua</i> n. fin <i>bèl noua</i>
noir	<i>cheveu siro</i> n. bon cheveu n. <i>têt grèn</i>	n. à traits fins <i>bèl noua</i> à traits raffinés	n. clair	<i>on bonjan marabou</i> <i>bèl marabou</i> vrai marabout
haïtien noir, haïtienne noire marabout			m. noir m. brun	
beauté créole <i>siro</i> caïmite coolie mamelouc cannelle brun, brune	<i>ti brun bon cheveu</i> <i>b. cheveu siro</i> <i>b. têt grèn</i> b. cheveux plats	<i>b. ak gro nin</i>	b. chocolat b. pêche b. foncé b. clair	<i>b. bèl ti kréôl</i> b. créole <i>bèl ti brin</i> b. intégrale très fine

Termes primaires	(suite) Thèmes dérivés			
	Type des cheveux	Formes des traits	couleur	Autres
brun brune (suite)	b. cheveux droits b. cheveux crépus b. bon cheveu		b. clair pêche noir b. franc	<i>on bon tip brun</i> <i>ti brun</i> b. mulâtre b. marabout bon brun
griffe, griffonne			g. foncé g. clair	<i>bèl ti grif</i> <i>ti grif</i> bon griffe griffonne créole
clair grimaud, grimelle	c. bon cheveu <i>g. têt grèn</i> g. mauvais cheveu g. cheveux crépus g. cheveux droits g. à cheveux jaunes g. à cheveux non noirs	<i>Movè grimo gro djôl</i>	g. clair	g. de luxe Vrai grimaud Bon grimaud <i>vyé grimo</i> g. mal blanche
chabin, chabine	ch. cheveux châains ch. cheveux noirs			
albinos métis blanc, métisse blanche mulâtre, mulâtresse		<i>m. ti djôl</i> <i>m. nèg. né vonvon</i> <i>bouch li afrikin nèg</i>	m. brun m. clair	<i>mulât nèg</i> demi-mulâtre mauvais mulâtre <i>vyé mulât</i> Mulât nèg Casale Petit mulâtre <i>bèl mulât</i> bon mulâtre m. marabout
octavon, octavonne quarteron, quarteronne blonde tropicale blanc, blanche	b. à gros nez			mauvais blanc b. manant bon blanc

Termes primaires	(suite) Thèmes dérivés			Autres
	Type des cheveux	Formes des traits	couleur	
blanc, blanche	b. à gros nez			b. raté <i>blanko</i>
total des termes primaires :	22			
total des termes dérivés :	98			
grand total :	120			

[p. 124]

TABLEAU 3.4
*Termes complémentaires élicités hors test par les petits-bourgeois
 de Port-au-Prince*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés
créole = noir haïtien	noir grossier
beauté créole	<i>nouè ti zorèy</i>
sang-mêlé	<i>noua po fine</i>
alezan	<i>noua gro po</i>
sacatra	noir grimaud
capre	brun prune
banane mûre	brun sapotille
<i>roukou</i>	brun pistache
<i>roukin pintlé</i>	brunette ♀
<i>ti rou blanko</i>	griffon
<i>marodèm</i>	cannelle foncé
<i>kokonèt</i>	cannelle clair
rouge	chabine dorée
<i>ouari</i>	rougeaud
jaune	<i>grimo bon pouin</i>
<i>kaka jouomon</i>	grimaud sale
<i>bonbon siro</i>	<i>grimo kribich</i>
<i>pint, pintlé</i>	<i>grimo chodé</i>
Luminex	grimaud flambant
<i>lèt kayé</i>	<i>mulât nèg</i>
<i>ravèt blanch</i>	mulâtre franc
<i>solèy levan</i>	mulâtre 18 carats
	albinos contrarié

chez les bourgeois ; 5% de quarterons, 2% de blancs chez les petits-bourgeois).

L'hypothèse de départ déjà semble se confirmer : les bourgeois qui sont ici des gens clairs, socialement « mulâtres », maximisent la rupture avec les classes subordonnées en bipolarisant leur perception de la variation phénotypique, alors que les petits-bourgeois élargissent le champ des catégories intermédiaires entre noirs et mulâtres, établissant ainsi des marques distinctives Potentielles dans la hiérarchie où ils vont prendre place. La variation selon les sexes est significative au niveau de 99% avec un X^2 de 22,82% (d.l. : 7) chez les bourgeois et de 20,93% (d.l. : 7) chez les

petits-bourgeois¹. Dans le groupe bourgeois les différences observées portent sur les fréquences de noirs (23% chez les hommes, 20% chez les femmes), de bruns (1%, 4%), de blancs (5%, 2%), et surtout de marabouts (7%, 12%). Dans le groupe petit-[p. 125] bourgeois, des écarts affectent aussi les noirs (17% chez les hommes, 13% chez les femmes), les blancs (3%, 2%) et les marabouts (14%, 18%). Il est à noter la similarité de comportement des femmes dans les deux groupes pour la catégorie marabout : en effet les femmes élicitent plus que les hommes le terme marabout.

La prépondérance de ce terme chez les femmes peut s'expliquer par des raisons méthodologiques ; d'abord on doit dire que seules des figures masculines étaient présentées aux hommes et que seules des figures féminines étaient présentées aux femmes. Or l'usage courant réserve ce terme beaucoup plus à la femme qu'à l'homme. De plus cet usage coïncide avec la valorisation dont fait l'objet « la » marabout, valorisation qui ne touche pas autant « le » marabout.

Les autres variations selon le sexe peuvent être dues à la coutume, généralisée pour les femmes en Haïti, inexistante pour les hommes, du repassage des cheveux. Certaines femmes ont pu supposer que telle figure avait les cheveux repassés et la classer dans des catégories intermédiaires, évitant les catégories polaires, alors que les hommes ont élicité plus souvent des « noirs » ou des « blancs ».

La variation est également significative selon l'âge. On obtient des X^2 de 25,33% (d. 1. : 7) chez les bourgeois et de 30,31% (d. 1. : 7) chez les petits-bourgeois, significatifs au niveau de 99,9%. Les réponses montrent des variations quant aux catégories de bruns (1% chez les bourgeois plus âgés, 4% chez les bourgeois plus jeunes, 16% chez les petits-bourgeois plus âgés, 22% chez les plus jeunes), de griffes (8%, 5% ; 9%, 7%), de blancs (1%, 5% ; 0%, 4%). Toutes ces variations s'expliquent fort bien quand on sait que le terme « brun » semble actuellement à Port-au-Prince en voie de remplacer le terme « griffe », lequel fait plus « ancien » ; de même les termes « quarteron » ou « octavon » tendent à tomber en désuétude. Très rarement utilisés par les jeunes, ils en sont souvent inconnus, au profit de la catégorie « blanc ».

Les variations les plus importantes dans l'opération de réduction requise par le test 1 s'expliquent donc par l'appartenance de classe, de façon déterminante. À l'intérieur de chaque groupe, les variables d'âge et de sexe interviennent également de façon significative.

J'ai réduit l'ensemble des termes primaires à huit termes principaux d'usage courant dans les deux groupes sociaux, et [suite à la page 128, MB.]

¹ Au niveau de 99,9 %, la différence n'est plus significative dans les deux cas.

[p. 126-127]

TABLEAU 3.5
Distribution de l'ensemble des termes primaires élicités au test 1 par les bourgeois et les petits-bourgeois
(en nombre absolu et en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

	noir		haïtien		marabout		siro		hindou		indien		caïmite	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
bourgeois	203	22%	0	0	88	9%	0	0	7	1%	1	1%	0	0
hommes (N : 16)	106	23%	0	0	31	7%	0	0	7	1%	0	0	0	0
femmes (N : 18)	97	20%	0	0	57	12%	0	0	0	0	1	.2%	0	0
35 ans et + (N : 17)	101	22%	0	0	42	9%	0	0	4	1%	0	0	0	0
18-34 ans (N : 17)	102	22%	0	0	46	10%	0	0	3	.6%	1	2%	0	0
petits-bourgeois	133	14%	1	.1%	149	16%	1	.1%	0	0	0	0	4	.4%
hommes (N : 14)	66	17%	0	0	54	14%	1	.2	0	0	0	0	0	0
femmes (N : 19)	67	13%	1	.2%	95	18%	0	0	0	0	0	0	4	.7%
35 ans et + (N. 19)	76	14%	0	0	91	17%	0	0	0	0	0	0	4	1%
18-34 ans (N. 14)	57	14%	1	.2%	58	15%	1	.2%	0	0	0	0	0	0

(suite)	coolie		mamelouc		cannelle		oriental		siroline		brun		griffe	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
bourgeois	5	.6%	0	0	0	0	1	.1%	5	.6%	25	3%	61	7%
hommes (N : 16)	3	.7%	0	0	0	0	1	.2%	5	1%	7	1%	32	7%
femmes (N : 18)	2	.4%	0	0	0	0	0	0	0	0	18	4%	29	6%
35 ans et + (N : 17)	5	1	0	0	0	0	1	.2%	5	1%	6	1%	35	8%
18-34 ans (N : 17)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	4%	26	5%
petits-bourgeois	6	.6%	1	.1%	1	.1%	0	0	0	0	173	19%,	73	8%
hommes (N : 14)	0	0	1	.2%	0	0	0	0	0	0	74	19%	31	8%
femmes (N : 19)	6	1%	0	0	1	.2%	0	0	0	0	99	19%	42	8%
35 ans et + (N. 19)	6	1%	1	.2%	0	0	0	0	0	0	84	16%,	46	9%
18-34 ans (N. 14)	0	0	0	0	1	.2%	0	0	0	0	89	22%,	27	7%

	beauté créole		clair		rouge		grimaud		chabin		albinos		mulâtre	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
bourgeois	0	0	3	.3%	3	.3%	134	14%	1	.1%	3	.3%	349	37%
hommes (N : 16)	0	0	3	.7%	3	.7%	62	14%	0	0	3	.7%	169	37%
femmes (N : 18)	0	0	0	0	0	0	72	15%	1	.2%	0	0	180	38%
35 ans et + (N : 17)	0	0	2	.4%	2	.4%	70	15%	1	.2%	0	0	173	37%
18-34 ans (N : 17)	0	0	1	.2%	1	.2%	64	14%	0	0	3	.6%	177	37%
petits-bourgeois	4	.4%	7	.8%	0	0	142	15%	4	.4%	2	.2%	200	22%
hommes (N : 14)	0	0	1	.2%	0	0	59	15%	2	.5%	0	0	92	23%
femmes (N : 19)	4	.7%	6	1%	0	0	83	16%	2	.3%	2	.3%	108	20%
35 ans et + (N. 19)	3	.6%	0	0	0	0	79	15%	4	1%	0	0	127	24%
18-34 ans (N. 14)	1	.2%	7	2%	0	0	63	16%	0	0	2	.5%	73	18%

	octavon		quarteron		métis blanc		blonde		ravèt blanc		blanc		total *	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
bourgeois	1	.1%	13	1%	1	.1%	3	.3%	1	.1%	30	3%	(938)	100%
hommes (N : 16)	1	.2%	3	.7%	1	.2%	0	0	0	0	22	5%	(459)	100%
femmes (N : 18)	0	0	10	2%	0	0	3	.7%	1	.2%	8	2%	(479)	100%
35 ans et + (N : 17)	1	.2%	11	2%	0	0	0	0	1	.2%	6	1%	(465)	100%
18-34 ans (N : 17)	0	0	2	.4%	1	.2%	3	.6%	0	0	24	5%	(473)	100%
petits-bourgeois	0	0	5	.5%	3	.3%	1	.1%	0	0	14	2%	(924)	100%
hommes (N : 14)	0	0	1	.2%	0	0	0	0	0	0	13	3%	(395)	100%
femmes (N : 19)	0	0	4	.7%	3	.5%	1	.2%	0	0	1	.2%	(529)	100%
35 ans et + (N. 19)	0	0	4	1%	0	0	0	0	0	0	0	0	(525)	100%
18-34 ans (N. 14)	0	0	1	.2%	3	.7%	1	.2%	0	0	14	4%	(399)	100%

* L'addition des divers pourcentages des tableaux de ce chapitre peut être plus ou moins égale à 100%, à quelques décimales près. Ceci tient au fait que les chiffres ont été arrondis pour simplifier.

[p. 128] les plus facilement définis, qui rendent compte de 96% du nombre total de réponses dans chaque groupe social (tableau 3.6).

Pour extraire l'ordre et le sens qui gèrent ces distributions différentes par classe sociale, il faut effectuer une analyse préalable des définitions abstraites (des définitions non contextuelles) et des critères subjectifs de définition de ces huit termes, définitions obtenues *hors test* dans des entrevues dirigées ou semi-dirigées.

3.2 Définitions des types de couleur selon les critères physiques

[Retour à la table des matières](#)

Les caractéristiques ou variables reconnues comme les plus importantes pour situer un type sont : le type du cheveu et la couleur de la peau. Dans certains cas et pour certaines personnes, la couleur des yeux et des cheveux sert à préciser une catégorie ou une sous-catégorie. Les traits faciaux ont un poids moindre que les deux premiers critères mais ils en ont plus dans la bourgeoisie que dans la petite bourgeoisie. Certains bourgeois, très stricts, feront basculer dans une catégorie inférieure à X une personne qui n'a pas les traits assez « fins » bien qu'elle satisfasse aux exigences désirées quant au cheveu et à la couleur pour entrer dans la catégorie X. D'autres ne s'en occupent pas.

Il faut s'arrêter à la façon dont sont décrites et qualifiées dans la vie quotidienne ces différentes variables.

Les cheveux

Partout on discute de la « qualité » du cheveu. On parlera de cheveux lisses, droits, plats, soie, longs, bouclés, ondulés, souples, abondants, soyeux (on dit aussi « soigneux » pour soyeux), fins, filasse, cive ou sirop, qualificatifs qui représentent tous la catégorie des cheveux *bon pouin*¹, *bèl cheveu*, *bon tèrin* (bon terrain), *byin sôti*, supérieurs, se rapprochant à des degrés divers de la chevelure de l'Indien ou de l'occidental.

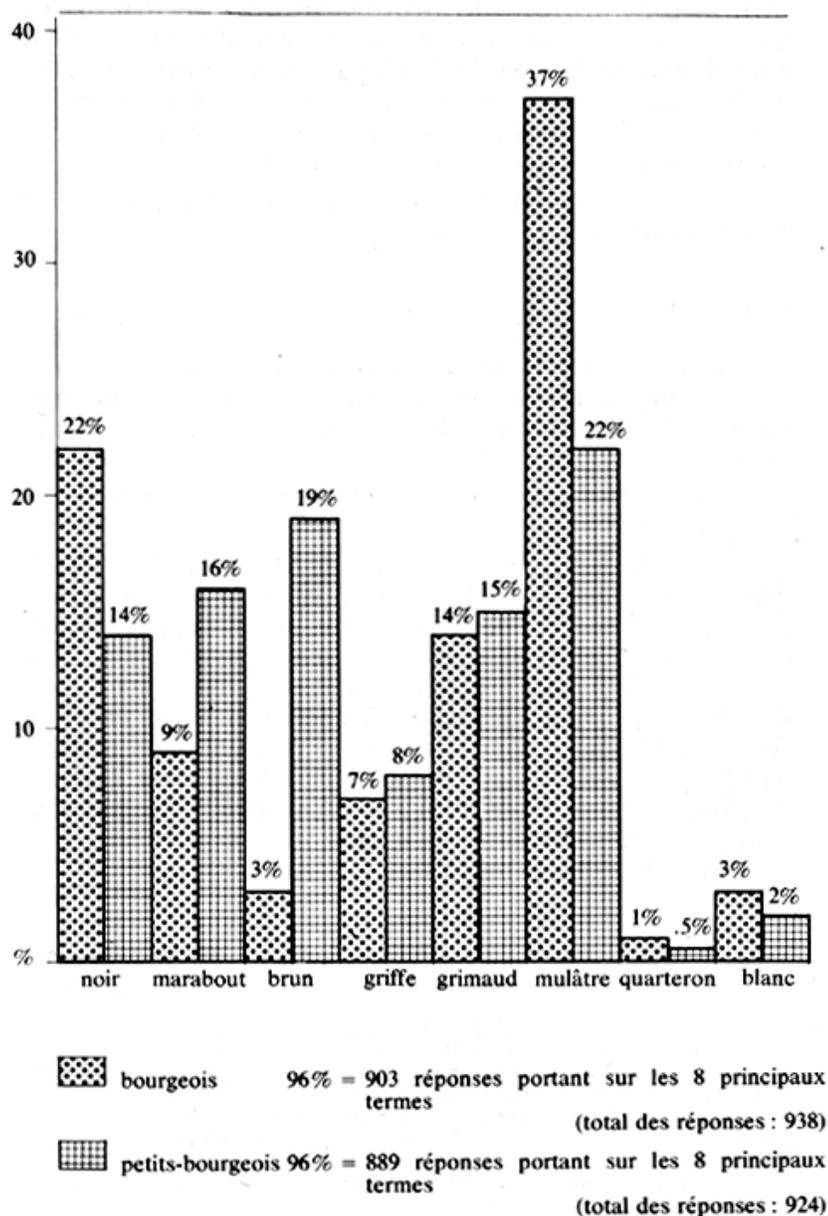
Le cheveu intermédiaire est dit nerveux, *bouklé kout* (bouclé court), cotonneux, laineux, assez long et on peut le coiffer facilement.

¹ Le terme *pouin* (un point) dans ce contexte dénote une catégorie supérieure de cheveux. Il peut aussi s'appliquer à d'autres traits physiques.

[p. 129]

TABLEAU 3.6
*Distribution des huit termes principaux élicités au test 1
chez les bourgeois et les petits-bourgeois (en pourcentage)*

[Retour à la liste des tableaux](#)



[p. 130] Le cheveu crépu peut être bon s'il est long et fourni mais le plus souvent il appartient à la catégorie des cheveux *movè pouin* (de mauvaise qualité), *mal sôti*, mauvais cheveu : c'est alors le cheveu dur, raide, court, très nerveux, la *têt grèn*. Dans certaines couches de la petite bourgeoisie on entend souvent les termes non amélioré et *movè tèrin* pour le désigner. Dans la bourgeoisie on dira plus volontiers frisé que crépu, qualificatif plus discret et moins directement allusif à la caractéristique nègre du cheveu.

Les cheveux les plus « mauvais » sont les *gridap*, *grèn pouav*, *pouav portorik*, ou le *têt krôt*¹.

La couleur des cheveux

Elle sert à préciser certains types physiques et pour certains elle semble quasi essentielle : grimaud (et les sous-catégories de grimaud), chabin, albinos, cannelle, blonde tropicale, etc.

Les termes les plus fréquents sont les cheveux noirs, clairs, jaunes.

Clair et jaune regroupent toutes les nuances allant du marron au blond (cannelle, roux, jaune or, jaune foncé, jaune pâle, jaunâtre, ocre, rougeâtre, doré, flamme, blond, etc.). À noter que jaune et rouge sont souvent de simples synonymes de teintes claires en Haïti, dans toutes les classes sociales, et peuvent s'éloigner considérablement de ce qu'on désigne en français sous ces termes. Il semble que certains qualificatifs employés au temps de la colonie pour désigner les diverses nuances de peau survivent dans la langue contemporaine en ayant subi une extension de sens. Ce serait le cas des mots jaune et rouge.

[p. 131] ***La couleur des yeux***

Elle varie souvent en corrélation avec celle du cheveu. Elle sert à préciser aussi un type ou un sous-type. On distingue les yeux noirs, tamarins, marrons, bleus, verts ou gris, ces trois derniers étant dénommés *jé vèt* ou *jé chat* (yeux de chat).

La couleur de la peau

Dans l'ensemble, les termes utilisés se recouvrent dans les deux classes, bien qu'on note une nette tendance à élaborer plus de nuances chez les petits-bourgeois. J'ai relevé les qualificatifs suivants pour la peau : noire, noir bleu, noir charbon, noir jais, noir rosé, noir rouge, noir clair ou foncé, sombre, brune, brun foncé ou clair ou franc, brun rougeâtre, acajou, marron (clair ou foncé), bronzée, basanée, caramel, *rapadou* (sucre brut en pain), mélasse, cannelle, prune, pêche, violette, caïmite, café au lait,

¹ *Têt gridap* : par allusion à la lampe de fer blanc dont se servent en Haïti les paysans et les gens des classes populaires et qu'on appelle *lanp têt gridap*. Il s'agit d'une petite lampe à kérosène munie d'une courte mèche en coton. Avoir une *têt gridap* signifie ne rien avoir ou presque sur la tête. *Têt pouav* : par allusion aux grains de poivre, l'expression souligne le caractère très granuleux du cheveu. *Pouav portorik* : par allusion au poivre de Porto Rico. *Têt krôt* : cheveu tellement court qu'on est obligé de le coiffer en petites tresses (pour les femmes). Les trois termes sont péjoratifs.

chocolat, cuivrée, sirop, sapotille, pistache, bronze, couleur d'huile, jaune, jaunâtre, jaune rosé, banane mûre, *jòne tankou bèl mai moulin* (jaune comme du beau maïs moulu), rouge brique, rougeâtre, rouge, rosée, *kaka jouromon* (vieille couleur jaune de giraumon), beige, blanche, blanchâtre, rouge sanguin, rouge écrevisse (*kribich*), jaune abricot...

Dans les deux groupes, on parle de teintes franches ou douteuses, chaudes ou non, de texture fine, lisse, veloutée, douce, satinée, soyeuse ou « soigneuse », ou de peau raide, rugueuse, rude ou épaisse (*gro po*), de taches de rousseur, de peau tachetée ou décolorée (*pintlé, po ak sign*), *takté kodind* (c'est-à-dire tachetée comme une dinde), *chodé* (rouge comme un homard bouilli), mate ou luisante, pigmentée...

Les traits faciaux

On parle de traits :

- fins, raffinés, européens, de type grec. Ce sont les traits droits, les bons traits, les traits améliorés, les *bon pouin démérit* (de bonne qualité), les *ti trè* (traits délicats) : nez pointus, effilés, campés, lèvres fines, *ti djôl* (petites bouches).
- grossiers, épais, épatés, nègres. Ils représentent les mauvais traits, les *movè pouin, pouès* (épais), les *gro djôl* (grosse bouche), *nin krazé* (nez écrasé), la bouche lippue, [p. 132] *platine*, etc.¹ La teinte des lèvres et des gencives (bleues, mauves, violettes) intervient également.

•

3.3. Définitions des principaux types physiques

[Retour à la table des matières](#)

Comment ces composantes s'assemblent-elles et se combinent-elles pour la constitution d'une catégorie ? Les définitions qui suivent résument les commentaires établis par une trentaine de répondants, lors d'entrevues plus ou moins systématiques et permettent de définir les huit principaux types de couleur.

Le noir : peau foncée, cheveux crépus, traits variables

Le groupe bourgeois n'est pas homogène dans ses distinctions : certains reconnaissent des sous-types, la plupart n'en distinguent pas. Ainsi entend-on le commentaire : « Entre eux ils font des différences, pour moi il n'y en a pas ».

Le groupe petit-bourgeois reconnaît plusieurs sous-types : nègre *nouè* ou bleu, africain, nègre pur ou franc, noir créole, noir foncé, clair, rouge, gros noir, noir fin... (selon les traits, la texture du cheveu et le degré de pigmentation de la peau).

¹ Les enfants les soulignent en se moquant : *gro bomb nin* (gros nez, par allusion au récipient appelé « bombe » utilisée pour la cuisine en Haïti), *nin bobori* (nez plat, par allusion à la galette de manioc appelée *bobori*), *nin vonvon* (allusion au bruit que fait le bourdon ; les narines étant très grandes, le nez ferait le même bruit en respirant), *nin pôtré zèl avyon* (nez aux narines aplaties en forme d'ailes d'avion), etc.

Le marabout : peau fine et foncée (du brun foncé au noir), cheveux droits et noirs, traits fins

Les bourgeois considèrent le marabout comme un sous-type de mulâtre, foncé sans être noir, ou à la rigueur comme un type de noir très fin.

Sous-types : coolie, type hindou ou indien...

Les petits-bourgeois décrivent le marabout idéal comme le type « qui a tout de l'occidental, sauf la couleur » ou « le type du blanc en noir ». On admet toutefois dans cette catégorie les cheveux ondulés et même assez bouclés, une peau brun foncé et même franchement noire, et beaucoup pensent que les traits ne comptent pas tellement.

Sous-types : mamelouc, coolie, noir caïmite...

[p. 133] ***Le brun : peau brune, cheveux allant du « bon crépu » (à gros grain) aux cheveux droits, traits variables***

Les bourgeois en font soit une sous-catégorie de mulâtre, soit une sous-catégorie de noir.

Les petits-bourgeois admettent souvent dans cette catégorie des nuances de peau qui vont du noir au brun clair, pourvu que les cheveux soient moins *grèn* même s'ils sont crépus et les traits moins « forts » que ceux du noir pur. Il s'agit donc d'une catégorie très englobante ici.

Sous-types : brun prune, pistache, pêche, sapotille, cannelle, café au lait, chocolat, caïmite...

Le griffe : peau plus claire que le brun, tirant sur le jaune, mais moins claire que chez le grimaud, cheveux intermédiaires, « meilleurs » que ceux du grimaud, traits intermédiaires

Le grimaud : peau jaune, cheveux plus ou moins crépus et clairs, traits du noir le plus souvent

Sous-types : les bons et mauvais, les grimauds de luxe, les *kribich*, *chodé*, les chabines dorées, les blondes tropicales...

Le prototype est le suivant : « Une catégorie qui a tous les caractères du noir sauf la couleur. C'est un nègre blanc, un noir en blanc. »

En fait, les bourgeois et petits-bourgeois en font une catégorie assez englobante y admettant des personnes plus ou moins jaunes, à cheveux crépus ou ondulés, noirs, marrons ou clairs, à traits très variables.

Le mulâtre : peau jaune ou café au lait, fine, cheveux droits et soyeux, traits fins

Les bourgeois en font une catégorie très diversifiée. On relève les sous-types suivants : mulâtre foncé, mulâtre brun, indien, marabout, cannelle, café au lait, clair ou franc, grimaud...

Chez les petits-bourgeois, on distingue en général le mulâtre brun et le mulâtre clair.

Le quarteron : peau jaune ou très claire, cheveux droits, traits fins

C'est : « Le mulâtre le plus près du blanc, le plus clair, le plus fin, un mulâtre supérieur ou un blanc à teint chaud. On l'appelle aussi mulâtre 18 carats ou blanc pays. »

[p. 134] ***Le blanc : peau blanche, cheveux droits, traits fins***

Cette schématisation conduit relativement aux mêmes conclusions que Sanjek dans son étude du lexique brésilien. Il y aurait quatre types logiques articulés autour des deux composantes les plus importantes : 1) peau claire, cheveux droits ; 2) peau foncée, cheveux crépus ; 3) peau claire, cheveux crépus ; 4) peau foncée, cheveux droits. Ces quatre types seraient en Haïti : 1) le blanc, le quarteron ou le mulâtre clair ; 2) le noir ; 3) le grimaud ; 4) le marabout ou le mulâtre foncé.

Les quatre types du brun et du mulâtre viendraient s'articuler autour des variables intermédiaires, comme le démontre Sanjek. Cependant il s'agit ici de définitions abstraites idéales et on verra que la perception en situation de test illustre une autre logique, implique une utilisation différentielle des critères servant aux définitions types selon les classes sociales en présence.

On a constaté avec les tableaux 3.5 et 3.6 que les deux groupes sociaux réduisent la variabilité phénotypique selon des modèles de distributions différents. Si l'on ordonne maintenant les réponses obtenues au test 1 en fonction des variables « couleur de la peau » et « type du cheveu », on obtient une distribution plus analytique en ce qui concerne les critères de définition et leur écart par rapport aux définitions abstraites obtenues auparavant. Les tableaux suivants sont construits autour de ces deux variables, auxquelles j'ai donné respectivement trois valeurs. Les termes rendant compte de plus de 50% des réponses dans une case sont soulignés. Les numéros inscrits dans le coin droit, en bas de chaque case, représentent les figures à partir desquelles les termes ont été élicités.

Il ressort du tableau 3.7 que la catégorie mulâtre se trouve dans les 9 cases du tableau et arrive en tête, ou presque, dans 6 cases avec 54%, 50%, 76%, 69%, 34%, 34% des réponses. De même la catégorie « nègre » se retrouve dans les 9 cases, bien qu'avec des fréquences moindres. Ceci démontre à quel point le test suscite des classifications s'écartant considérablement des définitions abstraites présentées plus haut. En effet le bourgeois semble récupérer sous la catégorie « mulâtre » des phénotypes de toutes sortes, alors que les figures à traits de noir, peau claire ou moyenne, cheveux droits ou intermédiaires (telles les figures 25, 26, 13,

[p. 135]

TABLEAU 3.7
*Distribution des termes élicités par les bourgeois en fonction des variables
 couleur de la peau et type de cheveux (en nombre absolu
 de réponses et en pourcentage)*

[Retour à la liste des tableaux](#)

	cheveu droit		cheveu intermédiaire		cheveu crépu
peau claire					
mulâtre	54 (54%)	mulâtre	54 (50%)	grimaud	89 (78%)
blanc	23	grimaud	32	mulâtre	8
quarteron	9	blanc	6	nègre	6
grimaud	8	nègre	6	griffe	5
clair	2	quarteron	3	albinos	3
nègre	2	blonde	2	rougeaud	2
blonde	1	griffe	2	clair	1
<i>ravèt blanch</i>	1	chabin	1		
		métisse blanche	1		
	(figures 25, 26, 27)		(figures 22, 23, 24)		(figures 19, 20, 21)
peau intermédiaire					
mulâtre	77 (76%)	mulâtre	66(69%)	noir, nègre	51 (49%)
marabout	7	brun	8	griffe	34
noir, nègre	6	griffe	8	mulâtre	12
brun	5	noir, nègre	8	brun	4
griffe	3	grimaud	2	grimaud	2
hindou	1	<i>siroline</i>	3	<i>ti rouj</i>	1
grimaud	1				
blanc	1				
	(figures 16, 17, 18)		(figures 13, 14, 15)		(figures 10, 11, 12)
peau foncée					
marabout	46(41%)	marabout	35(34%)	noir, nègre	97 (92%)
mulâtre	41(34%)	mulâtre	35(34%)	griffe	5
noir, nègre	9	noir, nègre	18	mulâtre	2
hindou	5	brun	5	brun	1
coolie	4	griffe	4		
brun	2	<i>siroline</i>	2		
indien	1	coolie	1		
octavon	1	indien	1		
quarteron	1	oriental	1		
	(figures 7, 8, 9)		(figures 4, 5, 6)		(figures 1, 2, 3)
total des réponses données au test 1 : 938					

16), étant jugées irrecevables ou contradictoires sont classées comme « nègre ».

C'est ainsi qu'on trouvera un nègre blanc : « Nègre c'est un peu péjoratif, ça rappelle l'Africain qui est très méprisé. On le dit quand les traits sont très prononcés »

(bourgeois, 25 ans). Le petit-bourgeois réserverait plutôt [p. 136] le terme pour les peaux très foncées : « Nègre, c'est la race même, la race d'Afrique » (petit-bourgeois, 28 ans). Cette manipulation qu'on fait des termes, en dépit de définitions assez codifiées, ne s'observe pas seulement dans le cas du noir et du mulâtre. Elle affecte la catégorie du grimaud qui se retrouve dans 6 des 9 cases du tableau et celle du griffe dans 7 cases.

Les petits-bourgeois font aussi subir une extension de sens aux termes mais au profit de catégories différentes (voir tableau 3.8). Ici les bruns arrivent en tête (40%, 52%, 37% dans 3 cases) et figurent dans 7 cases sur 9. Les mulâtres ont la première place dans 2 cases (75%, 51%) mais figurent dans 7 cases sur 9. Le griffe occupe les 9 cases, même s'il ne domine dans aucune. Seuls grimauds et marabouts constituent des catégories mutuellement exclusives, car elles sont majoritaires dans deux cases opposées par la couleur et le type de cheveux.

Que les deux groupes sociaux transgressent et élargissent ainsi leurs propres définitions des types physiques haïtiens, et que par surcroît ils le fassent de façon différentielle, laisse supposer qu'opèrent des critères de classification d'une autre nature dans ce champ sémiologique.

3.4. Le code complémentaire : les critères subjectifs de classe servant à la définition des types, « lieu » de la lutte idéologique de classes

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs chercheurs ont noté dans des travaux antérieurs que dans les populations métissées du Brésil, des îles de la Caraïbe ¹, le fait d'avoir beaucoup d'argent « blanchit » quelqu'un. En Haïti, s'inscrit dans la même veine le proverbe cité : « Mulât pòv sé nèg, nèg rich sé mulât ».

Cependant cette formule renvoie à une vision restrictive de la notion subjective de classe où l'argent serait le déterminant principal. Or on a vu que les critères traditionnels pour situer l'appartenance de classe en Haïti incluent bien d'autres choses que la possession de l'argent : le nom, l'ancienneté, l'éducation, des intérêts socio-politiques communs ou compatibles... Et en fonction de cet ensemble de composantes nécessaires à la bonne mise en place des individus dans les bonnes catégories sociales du point *de vue de ceux*

¹ Pour ne citer que quelques-uns : Rogler (1943), Wagley (1952), Leiris (1955), Harris (1964b), Bastide (1970).

[p. 137]

TABLEAU 3.8

Distribution des termes élicités par les petits-bourgeois en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveux (en nombre absolu de réponses et en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

cheveu droit		cheveu intermédiaire		cheveu crépu	
peau claire					
mulâtre	75(75%)	mulâtre	51 (51%)	grimaud	94(86%)
grimaud	10	grimaud	27	griffe	8
blanc	8	griffe	11	nègre	1
quarteron	4	brun	2	mulâtre	1
griffe	1	blanc (manant)	2	<i>blanko</i>	1
clair	1	métisse blanche	2	albinos	2
métisse blanche	1	chabin	2	chabin	2
		blonde tropicale	1		
		clair	1		
	(figures 25, 26, 27)		(figures 22, 23, 24)		(figures 19, 20, 21)
peau intermédiaire					
brun	43(40%)	brun	53(52%)	brun	39(37%)
mulâtre	37	mulâtre	26	griffe	30
marabout	11	griffe	11	noir	23
griffe	6	marabout	6	grimaud	5
blanc	3	grimaud	4	clair	3
clair	2	noir	1	beauté créole	3
grimaud	2			haïtien noir	1
quarteron	1				
	(figures 16, 17, 18)		(figures 13, 14, 15)		(figures 10, 11, 12)
peau foncée					
marabout	70(67%)	marabout	62 (60%)	noir, nègre	89 (88%)
brun	13	brun	14	brun	9
noir	7	noir, nègre	12	griffe	2
coolie	5	mulâtre	6	beauté créole	1
mulâtre	4	caïmite	4		
griffe	2	griffe	2		
cannelle	1	coolie	1		
<i>si ro</i>	1	mamelouc	1		
	(figures 7, 8, 9)		(figures 4, 5, 6)		(figures 1, 2, 3)
total des réponses données au test 1 : 924					

qui classent, suivant leur idéologie spontanée, on assiste à un réaménagement remarquable de la terminologie de couleur, comme l'indiquent les illustrations suivantes, puisées dans le discours de répondants bourgeois.

Les termes noir fin, nègre, *nouè* :

- Tous ces types sont classés différemment quand interviennent les critères sociaux et psychologiques. Le noir qui est d'une [p. 138] catégorie sociale élevée, c'est-à-dire qui a une famille constituée et connue, qui possède des biens de famille, qui a reçu une éducation (on trouve de ces grandes familles dans presque toutes les villes, particulièrement dans le Nord et dans la région des Cayes) ces noirs sont appelés des « noirs fins », peu importe le type physique. Car ils parlent bien le français, appartiennent à de grandes familles, qui même si elles n'ont plus de biens ont milité dans la politique, ont eu un nom dans les lettres ou dans une profession. Eh bien, ces noirs sont acceptés dans la société des mulâtres. Mais depuis la révolution actuelle qui s'est ébauchée en 46 et continuée sous Duvalier ça a changé. Car les nouveaux venus de la société haïtienne ne sont pas traités par les anciens mulâtres comme des noirs fins. Cette nouvelle promotion ne suffit pas à les faire admettre comme *nèg fin* (bourgeois, 40 ans).

Le bourgeois ne perd jamais de vue la distinction entre le bourgeois noir traditionnel et le noir nouvellement « monté » avec la politique. Quel que soit le type physique du premier, il est un *nèg fin*. On le désignera même comme un brun. Ainsi, devant la figure 3 (peau foncée, cheveux crépus, traits du blanc) qu'il suppose représenter un individu de bonne famille, un jeune bourgeois dit : « On pourra l'appeler brun pour ne pas l'offenser. » Mais quelle que soit la nuance du noir « monté » (du noir au brun clair) c'est un *nèg* de « la classe », sinon un *nouè*¹. La petite bourgeoisie en opposition au régime endosse aussi bien cette distinction entre noirs de la bourgeoisie ou petite bourgeoisie traditionnelle d'une part, et ceux de la « grosse classe » au pouvoir, d'autre part.

Quant au marabout à traits européens et à peau foncée, son sort est encore plus limpide :

- ...le terme marabout a toujours été considéré comme positif. Le marabout est censé avoir évolué à partir de la condition du noir vers la condition du mulâtre dans l'esprit des gens. Mais si ce même marabout appartient à une famille du peuple, sans nom, sans biens, sans instruction, pour le bourgeois il est un *nouè*, il entre carrément dans la catégorie des nègres, mais pas des nègres fins, mais des nègres *nouè* tout bonnement... (bourgeois, 40 ans).

[p. 139] Le brun, le griffe, le grimaud, le mulâtre à traits « nègres » entrent dans la catégorie des mulâtres s'ils satisfont aux critères d'appartenance de classe de la bourgeoisie traditionnelle mulâtre. Par contre du point de vue des mêmes bourgeois,

¹ *Nouè* est un terme hautement péjoratif quand il réfère à la couleur très foncée et au type négroïde de quelqu'un. On dit aussi dans le même sens péjoratif : *nèg bleu*, *nèg bounda chodyè* (nègre aussi foncé qu'un fond de casserole noirci par le feu), *nèg chabon*, *nèg afrikin*, etc.

le « mulâtre » un peu trop « nègre », de couche modeste de la petite bourgeoisie ou du prolétariat est reculé dans la catégorie des grimauds. « ... Même s'il a les cheveux plats, depuis qu'il a la peau plus ou moins jaune et qu'il est de catégorie économique et sociale basse, il entre dans la catégorie des grimauds. » Mulâtre désigne donc autre chose qu'un type physique.

- Être mulâtre en Haïti c'est une question de position sociale, économique, intellectuelle d'abord. Mais c'est aussi une question de mentalité [...] tout individu, quelle que soit sa nuance épidermique se transforme en un mulâtre plus ou moins coloré s'il remplit les conditions d'appartenance à la bourgeoisie (bourgeois, 40 ans).

C'est ainsi que les bourgeois mulâtres résolvent les contradictions phénotypiques (écart à la norme idéale du mulâtre) qui se manifestent dans leurs propres familles, car la récessivité génétique, malgré le choix préférentiel du conjoint, peut permettre des variations de caractères non toujours souhaitées. C'est aussi ce qui explique le grand nombre de termes dérivés qu'on trouve associés au terme « mulâtre ». Devant les figures du test 1 qu'ils jugeaient comme des combinaisons contradictoires, les répondants apportaient une solution au dilemme en tranchant d'après la référence à une appartenance de classe supposée :

- Face à la figure 5 (peau foncée, cheveux intermédiaires, traits intermédiaires) : « Ça dépend du contexte social [...] il sera noir ou mulâtre foncé, il est à la limite car il a des traits de noir » (bourgeois, 25 ans).
- Face à la figure 12 (peau intermédiaire, cheveux crépus, traits du blanc) : « Mulâtre, car les traits font pencher la balance, mais il n'a pas eu de pot ! » (bourgeois, 40 ans).
- Face à la même figure : « Mulât, mè si son bèl ti pèizane ki bèl kon sa, li nèg définitiveman ¹ » (bourgeois, 25 ans).
- Face à la figure 19 (peau claire, cheveux crépus, traits intermédiaires) : « Grimelle 3^e catégorie, mais chez les mulâtres, c'est une mulâtresse » (bourgeoise, 28 ans).

[p. 140]

- Face à la figure 21 (peau claire, cheveux crépus, traits du blanc), 22 (peau claire, cheveux intermédiaires, traits du noir), 25 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc) : « Grimaud ou mulâtre ça dépend de la classe » (bourgeoises de tous les âges).

¹ « Mulâtre, mais si c'est une petite paysanne qui est belle comme ça, elle est nègre, sans aucun doute ».

Être « mulâtre » pour le bourgeois se définit donc d'un point de vue de classe : ça signifie être différent des noirs de la petite bourgeoisie, de la classe ouvrière, de la domesticité, des gens clairs des classes subordonnées. C'est être de la « société », du « monde », différent fondamentalement du « demi-monde » (on désigne encore ainsi les « classes moyennes » ou la petite bourgeoisie), et du « peuple ¹ ».

Quant à certains types plus occidentaux, ils sont récupérés dans la catégorie du « blanc ».

- Face à la figure 18 (peau intermédiaire, cheveux droits, traits du blanc) : « Mulâtre. Si c'est un grand bourgeois, ici c'est un blanc » (bourgeois, 40 ans).
- Face à la figure 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc) : « Blanc. Dans le contexte haïtien, blanc veut dire un blanc mulâtre » (bourgeois, 24 ans).

Moreau de Saint-Méry disait qu'à Saint-Domingue on ne redevenait jamais blanc. Au niveau du traitement idéologique de la couleur, on peut dire que la bourgeoisie haïtienne a eu historiquement raison de la règle de descendance coloniale.

La petite bourgeoisie joue elle aussi avec le code physique, en fonction du code de classe dans l'application des critères qui définissent un type. Le commentaire qui suit illustre remarquablement comment une enfant de onze ans perçoit, sur un registre propre à cet âge, la manipulation que son propre groupe social peut faire subir aux catégories phénotypiques et à leurs composantes. Elle commente face à la figure 22 (peau claire, cheveux intermédiaires, traits du noir) :

- On va la compter parmi les blanches. Peut-être oui, peut être non. C'est selon le groupe. Si elle fréquente un groupe de noirs qui sont préjugés, on va l'accepter comme blanche car puisqu'ils ont un nez et une bouche comme elle, ils ne pourront pas la critiquer car elle saura leur répondre :
- [p. 141] « *Bouch ou mèm jan* ² ». Dans un autre groupe on ne l'acceptera pas comme blanche car il y a des groupes qui sont très préjugés et qui comptent tout. Ça peut être sa couleur seulement et ses cheveux soyeux qui la feront accepter, ça dépend. Peut-être à cause de ses traits on dira mulâtresse car pour certaines personnes très préjugées les blanches ce sont celles qui ont les plus beaux traits, la belle couleur, le cheveu soyeux.
-

¹ En fonction de l'intériorisation de cet ordre de signification, les classes prolétaires remanient également le sens du moi mulâtre. Ainsi les gens de cour à Port-au-Prince peuvent appeler « mulâtresse » une patronne très noire, qui a du pouvoir et de l'argent, soit en parlant d'elle, soit en s'adressant à elle pour « se faire bien » avec elle.

² « Ta bouche est pareille » impliquant par là qu'elles ne peuvent lui refuser le privilège de la considérer comme une blanche.

La même enfant devant le dessin 21 (peau claire, cheveux crépus, traits du blanc) : « Ça ne se trouve pas souvent [...] on dit grimelle, mais on ne va pas dire *têt grèn*¹ si tu es bien comme ça. » Considérons d'autres exemples où les petits-bourgeois jonglent à leur tour avec la terminologie, en raison de critères de classe sous-jacents :

- Face à la figure 12 (peau intermédiaire, cheveux crépus, traits du blanc) :

Les gens se catégorisent arbitrairement mulâtres. Une personne du type 21 ou 12 par exemple dira : « Nous les mulâtres. » S'il a une situation économique qui l'a favorisé, il pourra devenir membre d'un club exclusiviste. Il se pommera les cheveux, traitera artificiellement sa chevelure pour qu'elle ne le trahisse pas (petit-bourgeois, 62 ans).

- Face aux figures 14 (peau intermédiaire, cheveux intermédiaires, traits intermédiaires),¹ (*ibid.*, traits du blanc), (peau intermédiaire, cheveux droits, traits intermédiaires),¹ (*ibid.*, traits du blanc) : « Brun ou mulâtre, ça dépend de la classe » (plusieurs petits-bourgeois de tous âges).
- Face à la figure 22 (peau claire, cheveux intermédiaires, traits du noir) : « Grimaud. Passerait pour mulâtre selon la classe. »
- Face à la figure 25 (peau claire, cheveux droits, traits du noir) : « Mulât *nèg Casale*². C'est un mulâtre de campagne, un *gro soulyé* à cause de ses traits grossiers » (petit-bourgeois, 24 ans).

[p. 142] Mais dans la petite bourgeoisie le terme le plus sujet à manipulation, le plus apte à récupérer toutes sortes de phénotypes, celui qui porte l'impact idéologique de classe, au même titre que le terme « mulâtre » chez les bourgeois, c'est le terme « brun ». On désigne ainsi les gens des « classes moyennes » à phénotype défini comme noir et à phénotype défini comme brun, qui ne sont ni griffes, ni grimauds :

« Le terme brun est utilisé pour des noirs, car il a une consonance moins péjorative » (petit-bourgeois, 35 ans, répété par plusieurs répondants).

« Supposons un noir *nouè* très foncé. Si on veut le diminuer on sortira sa nuance, mais si on l'aime on le décrira comme brun même s'il est très foncé, ou comme marabout » (petit-bourgeois, 36 ans).

Ceci ne signifie pas que les termes « noir » ou « nègre » soient en soi dévalorisés mais c'est que « brun » connote une place de classe très précise : être « brun » pour le petit-bourgeois c'est être foncièrement différent de la classe ouvrière, de la

¹ Elle veut dire que même si la personne a des cheveux crépus, on les oubliera étant donné les traits.

² « Mulâtre » de la localité de Casale où l'on trouve des paysans clairs.

domesticité, des masses paysannes, de l'Africain. « Brun » s'oppose à « noir *nouè* », « noir bleu » comme « mulâtre » à « noir ». Le petit-bourgeois qui a une nuance 7c ou 7d à l'échelle Tisserand ¹, les cheveux crépus et des traits « de noir » peut donc se dire « brun » de préférence à « noir », mais désignera comme « noire » une personne de couche ou de classe subordonnée ayant les mêmes caractéristiques. Ceci corrobore les dires courants, au sein de la petite bourgeoisie réactionnaire, en ce qui concerne les relations sociales : « Mouin mêm m'pa'p mélé ak moune noua » ou « Mouin mêm, m'pa'p mélé ak peup ² »

Le terme « blanc » peut également subir une profonde mutation de sens ainsi que le démontrent les exemples suivants : un étudiant en médecine raconte que lorsque le professeur G... (homme noir) passe à la Faculté, on sait entendre dire à son passage : « Min blan an ap vini » (Voici le blanc qui arrive). Le terme ici connote un homme important, un homme qui a des leviers en main (petit-bourgeois, 25 ans). Une étudiante en droit classe comme « blanches » les figures 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc), 18 (peau intermédiaire, cheveux droits, traits du blanc), 9 (peau foncée, cheveux droits, traits du blanc), 14 (peau inter-[p. 143] médiane, cheveux intermédiaires, traits intermédiaires), par opposition aux figures 1 (peau foncée, cheveux crépus, traits du noir), 10 (peau intermédiaire, cheveux crépus, traits du noir), 19 (peau claire, cheveux crépus, traits du noir), toutes regroupées sous le terme « haïtiennes ». Le premier groupe de figures comporte en effet des attributs sélectifs du « blanc », signes ultimes de privilèges et de domination que l'idéologie condense sans arbitraire aucun à ce niveau.

Pour de nombreux informateurs, la situation de test ou d'entrevue impliquait directement un caractère politique, une provocation à évaluer, à aggraver au niveau du discours dans le fait de sélectionner et de catégoriser les phénotypes. D'autres personnes pour échapper aux pièges du test misaient sur le caractère folklorique de la question de couleur : « Ici en Haïti, nous avons toute une variété de types, amusant, non ? », aménageant de prudentes distances face à l'acte de classer en se référant aux termes « populaires » créoles...

Le caractère politique du test ressort des faits suivants on insistait sur l'anonymat à respecter, on demandait de préserver les notes d'entrevues de toute fouille éventuelle, on camouflait les dessins lors du passage d'une bonne ou d'un visiteur, on parlait à voix basse. C'est ainsi qu'on refusait de classer des dessins jugés contradictoires : la figure 16 (peau intermédiaire, cheveux droits, traits du noir) ou 22 (peau claire, cheveux intermédiaires, traits du noir) ou qu'on hésitait avant de répondre : « C'est un nègre », le terme appliqué dans ces cas acquérant une valeur taboue à cause du rejet qu'il signifiait, étant donné les traits, hors de toute catégorie supérieure à celle du « nègre ». Dans un cas extrême et fort intéressant une personne de la petite bourgeoisie noire, relativement intégrée à la bourgeoisie mulâtre, trouva comme forme d'auto-censure le moyen suivant : elle classifia tous les dessins de « griffes » sauf les extrêmes (figures 1 et 27). Elle-même se jugeait « griffonne ». Or le type du

¹ Voir en annexe.

² « Moi, je ne fréquente pas les gens noirs », « Moi, je ne fréquente pas les gens du peuple. »

griffe jouit dans la tradition de la plus grande immunité politique, on le verra plus loin, car c'est un cas frontière, intermédiaire comme le grimaud.

Le discours sur les classifications illustre une très forte mobilisation en ce qui concerne la hiérarchie des types, leur exclusion ou leur « passage » possible d'une catégorie de couleur à l'autre.

[p.144] Dans la bourgeoisie, tout au long du test, on souligne la valeur (sociale et physique) des types. De la figure 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc) on dira : « Il dépasse » ou qu'il s'agit d'un mulâtre « réussi », « supérieur », ou d'un « blanc du pays », ou d'un « mulâtre authentique, de la bonne société, de type européenisé », ou enfin d'un « mulâtre Jérémie ¹ ». Un répondant signale que pour les gens de sa classe : « Plus ou pré du blan, plus ou bon ² ».

Des figures jugées contradictoires parce qu'elles combinent des traits de noir avec des cheveux droits par exemple, ou l'inverse (figures 4-7-11-13-16-17-21-22-25-26) certains leur nieront toute possibilité d'existence réelle : « Ce type n'existe pas », « Je ne sais pas ce que c'est », « C'est un type très rare », etc.

Dans le groupe petit-bourgeois, la hiérarchie semble encore plus exacerbée et explicite : « C'est un noir à bons cheveux, c'est donc un noir supérieur, il pourrait passer pour brun », « C'est un bon griffe, encore un peu il serait mulâtre », « ... rejoindre le jaune », d'un griffe clair on dira : « Li pi bon pouin ³ » qu'un griffe foncé, « ... pouvoir passer pour... », « ... manquer des points pour être mulâtre ⁴ » « ... dépasser », être d'« une catégorie supérieure », « ... se rapprocher directement du blanc », « Un petit brun *têt grèn* n'a pas la même valeur qu'un brun à bons cheveux », « Sé tòp ⁵ » en parlant du quarteron ou du mulâtre supérieur, c'est-à-dire le plus clair, « Il y a plusieurs qualités de... », « C'est une brune, *on bèi ti kréòl*, elle n'est ni grossièrement noire, ni mulâtresse », « Il y en a qui égalent la blanche » en parlant de la mulâtresse, « C'est un mélange avancé », « C'est un noir ou un brun supérieur dans l'ordre canonique », « ... être supérieur à... », « C'est une catégorie supérieure », « S'il était moins pigmenté, il passerait pour brun » et ainsi de suite.

Dans ce contexte idéologique, on soutient que « chaque type a son préjugé », et un comportement politique correspondant : ainsi on dit qu'à cause de la teinte jaune de leur peau, [p. 145] les griffes et les grimauds se classent parmi les jaunes comme sous-catégories au même titre que celles des mulâtres et profitent de la situation ⁶.

¹ Jérémie est une petite ville du sud, en déclin, bastion réputé du « préjugé de couleur », où les mulâtres, dit-on, étaient souvent très clairs et avaient les yeux bleus.

² « Plus vous êtes près du blanc, plus vous êtes en bonne position ».

³ « Il est de meilleure qualité ».

⁴ Un petit-bourgeois d'une quarantaine d'années expliquait que dans la classification qu'il venait de me donner, il se situait comme griffe clair et qu'il ne lui manquait que quelques « points » pour être mulâtre.

⁵ « C'est le sommet ».

⁶ Noirs et jaunes se réfèrent ici à des catégories politiques de couleur ; cette opposition date de l'indépendance et les historiens et politiciens n'ont pas manqué de la véhiculer jusqu'à ce jour.

- Quand l'Haïtien se regarde dans un miroir, il se voit plutôt griffe que brun et de ce fait se croit supérieur. Quand on dit griffe on se croit plus raffiné que le noir, on se distingue et des noirs et des mulâtres et des bruns... (petit-bourgeois, 65 ans).

On les considère fluctuants sur le plan politique, ambitieux, rusés. « Le griffe se dit le noyau de la société haïtienne. Il peut entrer dans tous les milieux. Il est très averti des avantages qu'il possède. Quand la situation politique est tendue, il se classe comme noir, quand le temps est beau, il se classe comme mulâtre » (bourgeois, 55 ans).

Quand au grimaud, plus clair encore que le griffe, on prétend qu'il se classe lui-même volontiers avec les mulâtres à cause de sa peau jaune et de ses opinions généralement déjoyistes ¹.

- Ce sont des intermédiaires, c'est pourquoi on dit qu'ils n'ont pas de patrie. Ils se croient des mulâtres, ils veulent s'en rapprocher. Mais les mulâtres les repoussent, parfois les acceptent. En tout cas ils les tolèrent plus que les noirs (petit-bourgeois, 30 ans).

C'est à leur sujet que les évaluations contradictoires s'expriment le plus. D'un côté on les considère comme des types physiques « ratés », ni noirs ni blancs, des faux blancs donc, à cause des cheveux crépus qui les caractérisent ; d'un autre côté ce sont des conjoints préférentiels pour la petite bourgeoisie car ils éclaircissent la « race » (ceci étant particulièrement associé avec la femme de type grimelle, on verra pourquoi au chapitre suivant) ².

[p. 146] Le terme noir peut être utilisé également hors de sa référence somatique descriptive et prendre une nette coloration politique.

Pétion (qui était mulâtre) et Gérin (grimaud) se sont alliés contre Dessalines (grimaud) car Dessalines avait pris le parti des noirs. Ce n'est pas une question de couleur, on le voit bien. Mais ça a suffi pour qu'on dise de Dessalines : « *Sé nèg noua* ³ » (petit-bourgeois, 30 ans).

De même, le terme *nouè* peut connoter bien plus qu'un type physique ; il désigne alors un homme politique (non clair cependant) à fort charisme magico-politique. Ainsi Émile Saint-Lôt en 1946.

En conclusion l'analyse des données recueillies à Port-au-Prince révèle les points suivants :

¹ Louis Déjoie était le candidat de la bourgeoisie « mulâtre » aux élections de 1957.

² Leur caractère de compromis ressort des nombreuses appellations moqueuses qu'on leur donne, en particulier des termes *solèy levan*, *solèy couchan*, ou « Luminex » du nom de l'appareil à piles électriques qu'on utilisait pendant le *black out* en Haïti : « ... ce n'était pas aussi clair que normalement mais ça éclairait quand même » (petit-bourgeois, 22 ans).

³ « C'est un homme noir. »

1) Le corpus de termes de couleur élicités au test 1 seulement est de 93 chez les bourgeois, 120 chez les petits-bourgeois.

À cette étape les termes noyaux ou primaires (marabout, noir, brun, mulâtre...) ont été distingués des termes dérivés (noir créole, brun pêche, mulâtre 18 carats...); les termes primaires ne comptent que pour 25% des élicitations chez les bourgeois et que pour 20% chez les petits-bourgeois. Le travail d'élaboration se situe au niveau des dérivés affectant certains termes au détriment des autres, et il diffère dans les deux groupes.

2) La masse des réponses élicitées au test 1 (le nombre maximal de réponses possibles pour chaque individu étant de 27) s'élève à 938 chez les bourgeois, 924 chez les petits-bourgeois. On remarque d'abord une concentration générale des réponses (96% du total dans les deux groupes de répondants) autour de quelques termes : noir, marabout, brun, griffe, grimaud, mulâtre, quarteron, blanc. En second lieu, deux modèles de réduction opèrent dans les distributions différenciées de façon hautement significative :

Chez les bourgeois il y a bipolarisation de fréquences autour de deux catégories principales : les noirs et les mulâtres, les autres catégories étant plus ou moins résiduelles. Chez les petits-bourgeois cette bipolarisation fait place à des concentrations marquées autour de cinq catégories majeures :

[p. 147]

	bourgeois	petits-bourgeois
noir	22	14
marabout	9	16
brun	3	19
griffe	7	8
grimaud	14	15
mulâtre	37	22
quarteron	1	.5
blanc	3	2

les noirs, marabouts, bruns, grumauds, mulâtres ; les autres catégories demeurant résiduelles.

Selon le sexe, j'ai trouvé dans les deux groupes des variations significatives, mais à un moindre degré : les femmes plus que les hommes dans les deux classes élicitent le terme marabout, ainsi que les catégories intermédiaires entre le noir et le blanc. Selon l'âge, la variation est également significative. Cette variable expliquerait des fréquences plus grandes de bruns et de blancs chez les plus jeunes, de griffes et de quarterons chez les plus âgés. Ces deux derniers termes en effet tendraient à tomber en désuétude.

La réduction de la variabilité phénotypique joue donc de façon déterminante selon l'appartenance de classe : l'espace « racial » ou de couleur considéré spontanément correspondrait surtout à l'espace de la classe sociale des individus.

3) L'analyse qualitative a révélé deux codes de classification dans la définition des types de couleur et rend compte de nombreuses contradictions.

Selon un premier code somatique, où les types de couleur se définissent en fonction des seuls critères physiques et de façon abstraite (c'est-à-dire non contextuelle), les deux groupes manifestent un certain consensus dans leurs définitions (par exemple du noir, du grimaud, du marabout, du mulâtre...).

Mais au-delà de ces points communs, l'analyse révèle qu'un grand degré de flexibilité opère dans l'application des critères de définition des types, réorganisant les catégories de couleur selon des emboîtements divers en fonction de la classe sociale (dichotomiques chez les bourgeois, multiples chez les petits-bourgeois) et affectant certaines catégories plus que d'autres : le « mulâtre » chez les bourgeois, le « brun » chez les petits-bourgeois.

[p. 148] La raison tient au second code sous-jacent à la définition et à la classification des types de couleur, code essentiellement de classe en vertu duquel les catégories de couleur sont manipulées et redistribuées conformément à l'espace de classe. D'où il suit que le mulâtre se constitue en catégorie privilégiée chez les bourgeois, récupératrice d'un grand nombre de phénotypes malgré leur écart face à la définition abstraite du mulâtre, le brun remplissant un rôle analogue dans la petite bourgeoisie. Le but de l'opération étant dans les deux cas de marquer une rupture d'avec la catégorie du noir associée aux classes inférieures.

4) Il apparaît donc clairement que la terminologie de couleur constitue un domaine de lutte idéologique extrêmement pertinent en milieu urbain.

4. ANALYSE DES DONNÉES RURALES RECUEILLIES CHEZ LES PAYSANS DE CARREFOUR-DUFORT

[Retour à la table des matières](#)

Rappelons que le test 1, réduit à 18 figures, a été administré à 72 répondants du milieu environnant Léogane. Pour l'analyse, un total de 63 personnes a été retenu : 27 paysans pauvres, 24 paysans moyens, 12 paysans aisés. Étant donné l'incidence des situations de test et d'entrevue dirigée en milieu paysan, les biais possibles induits par ces situations, le nombre restreint de la catégorie de paysans aisés, c'est avec la plus grande prudence qu'il faudra interpréter, en termes de tendances sociologiques, les résultats de ces tests.

L'analyse des données rurales suivra les mêmes étapes que dans la partie précédente. Après l'inventaire des termes de couleur élicités par les paysans, je considérerai les définitions abstraites des types physiques, en fonction du code somatique admis. L'investigation des connotations de classe attachées aux types physiques permettra enfin de faire ressortir l'idéologie sous-jacente, dans sa double fonction allusive et d'occultation.

4.1 Inventaire global des termes de couleur

[Retour à la table des matières](#)

Je présenterai séparément les termes élicités au test 1 et hors test, pour chaque groupe de paysans. Comme il a été fait précédemment, le corpus total est divisé en termes primaires et en termes dérivés (tableaux 3.9 à 3.14 inclus).

Un premier examen indique que :

1) Les termes primaires comptent pour 35% des élicitations chez les paysans aisés, pour 33% chez les paysans

[p. 149]

TABLEAU 3.9

Termes élicités au test 1 par les paysans aisés de la région de Carrefour-Dufort

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés			
	type des cheveux	forme des traits	couleur de la peau	autres
nègre, négresse	n. <i>têt grèn</i>			
noir	n. <i>têt grèn</i>	n. <i>gro djôl</i>	n. foncé	n. <i>nouè</i> n. africain n. marabout <i>nouè</i>
marabout			m. noir m. clair m. jaune m. <i>dé kouleù</i>	
brun			b. foncé b. pâle	<i>on bèl brine</i>
clair rouge chabin, chabine grimaud grimelle jaune				<i>ti rouj</i>
mulâtre, mulâtresse blanc	j. <i>têt grèn</i>			j. brute m. griffe m. blanc
total des termes primaires :	11			
total des termes dérivés :	20			
grand total :	31			

moyens, 31 % chez les paysans pauvres. À Port-au-Prince, ils comptaient pour 24% chez les bourgeois et pour 18% chez les petits-bourgeois, ce qui impliquait une plus grande élaboration dans le champ des dérivés.

2) Comme chez les bourgeois et petits-bourgeois de Port-au-Prince, les paysans associent souvent deux termes primaires : ex. mulâtresse noire, blanc noir, rouge grimaud... Ces termes primaires accolés représentent 30% du total des dérivés chez les paysans aisés, 50% chez les paysans moyens et 50% chez les paysans pauvres. Ces proportions sont plus élevées que celles qu'on trouve chez les bourgeois

[p. 150]

TABLEAU 3.10
*Termes complémentaires élicités hors test par les paysans
 aisés de la région de Carrefour-Dufort*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés
africain	<i>nèg bleu</i>
deux sangs	<i>nèg chabon</i>
<i>dé kouleù</i>	<i>nèg kongo</i>
pêche	<i>noua meul</i>
griffe	brunette Y
<i>pint</i>	pêche sombre
caïmite	jaune clair
quarteron	jaune rouge
albinos	jaune pâle
sang-mêlé	jaune blanc
	mulâtre 18 carats
	rougeaud
	<i>rouj bazane</i>
	chabin doré
	<i>grimo chodé</i>
	<i>grimo ak kouleù kanèl</i>
	<i>grimo bayaond</i>
	blanc manant
	<i>kribich chodé</i>

et petits-bourgeois de Port-au-Prince (25% et 20% respectivement) et tendent à illustrer une plus grande flexibilité dans la conjonction des composantes du type physique, quant à la couleur surtout.

3) Le travail d'élaboration au niveau des termes dérivés élicités au test 1 tend à varier légèrement selon les groupes. Mais nous ne devons pas oublier que l'analyse ne révèle qu'un nombre restreint de termes et que ces proportions ne sont données qu'à titre indicatif :

	paysans pauvres	paysans moyens	paysans aisés
nègre			5%
noir	45%	27%	35%
haïtien		14%	
marabout		7%	
brun	5%	14%	15%
<i>dé kouleù</i>	5%		
clair	5%	7%	
rouge		10%	5%
grimaud	15%		
jaune			10%
mulâtre		10%	10%
blanc	25%	10%	

[p. 152]

TABLEAU 3.12
*Termes complémentaires élicités hors test par les paysans
moyens de Carrefour-Dufort*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés
sang-mêlé deux races	<i>noua meul</i> noir 1 ^{er} , 2 ^e , 3e degré <i>noua pèch</i> brunette ♀ brun foncé <i>brine ki nan toualèt</i> clair pâle <i>aisyin brine</i> haïtien jaune <i>rouj chévé kanèl</i> rouge grimaud <i>rouj boulé</i> chabin doré <i>chabin kribich</i> <i>kribich chodé</i> mauvais grimaud grimaud flambé <i>grimo boulé</i> grimaud manqué <i>milàtrès noua</i> <i>bata milàtrès</i> demi-mulâtre mulâtre 18 carats
	<i>marabou klè</i> marabout rouge marabout franc <i>roui ki non mizè</i>

paysans moyens et aisés les termes se réfèrent aussi aux traits, aux cheveux, etc. Cependant, dans les trois groupes, la catégorie du noir constitue la source principale d'élaboration des dérivés. Rappelons qu'à Port-au-Prince le travail d'élaboration au niveau des dérivés affecte deux catégories principales : 37% dans celle du mulâtre chez les bourgeois, 26% dans celle du brun chez les petits-bourgeois.

4) Si on regarde l'ensemble des termes (primaires et dérivés), les paysans aisés possèdent un vocabulaire plus différencié et plus « français » (quarteron, caïmite, griffe, brunette, pêche, albinos, mulâtre...) : ils ont élicité 31 termes au test contre 45 pour les paysans moyens et 29 pour les paysans pauvres. Les résultats sont de 93 chez les bourgeois, 120 chez les petits-bourgeois de Port-au-Prince (compte tenu du nombre un peu plus élevé de répondants dans chacun de ces deux derniers groupes et du fait qu'ils aient eu à identifier un plus grand nombre de figures).

[p. 153]

TABLEAU 3.13
*Termes élicités au test 1 par les paysans pauvres de la
 région de Carrefour-Dufort*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés			
	type des cheveux	forme des traits	couleur de la peau	autres
noir			n. foncé <i>n. klè</i> <i>n. brine</i> n. jaune	<i>negro</i> * <i>nouè</i> n. fine n. marabout <i>n. grimòl</i>
marabout brun, brune <i>dé kouleù</i> clair			<i>klè kouleù jitim</i>	<i>b. dé kouleù</i> <i>d.k. marabou</i>
rouge grimaud grimelle			<i>g. dé kouleù</i> <i>grimèl noua</i>	g. peau raide
jaune blanc, blanche	<i>b. ak movè tèrin</i> <i>b. aïsyin tèt grèn</i>			b. haïtien <i>b. milàt</i> b. grimaud
total des termes primaires :	9			
total des termes dérivés :		20		
grand total :		29		

* Terme espagnol.

TABLEAU 3.14
*Termes complémentaires élicités hors test par les paysans
pauvres de la région de Carrefour-Dufort*

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes primaires	termes dérivés	
<i>metular</i> *	<i>noua de luks po fin</i>	
griffon	<i>noua meul</i>	blanc manant
	<i>noua griz</i>	<i>blan mizè</i>
	<i>noua nèt</i>	
albinos sang-mêlé	<i>noua bouch plat</i>	blanc brûlé
chabin	<i>dé kouleù de luks</i>	<i>ti blan</i>
	<i>nèg boùda chodyè</i>	
chabin	<i>nèg chabon</i>	grand blanc
<i>kajou</i>	<i>vyé rouj</i>	<i>gran milât</i>
	<i>rouj gravé vèrèt</i>	
	<i>vyé grimo chodé</i>	
	<i>roui nan propté, ki pa nan mizè</i>	
	grand haïtien	
	<i>aisyin pangnòl rouj</i>	
	haïtien rouge	
	haïtien blanc	
	haïtienne bonne tenue	

* Terme espagnol.

[p. 154] Il faut souligner dès maintenant l'interférence du créole et du français dans la terminologie qui rend difficile la compréhension des superpositions ou synonymies de termes. Ainsi *dé kouleù* (créole), *brine* (créole), brun (français), semblent tantôt des termes équivalents, tantôt des variantes non totalement superposables. De même, rouge (terme français utilisé de préférence dans un contexte créole) et jaune (français) découpent pour certains la même réalité phénotypique ; dans d'autres cas, l'adéquation est imparfaite : on dira que rouge est plus clair ou plus foncé que jaune, et une certaine confusion s'installe.

Une autre difficulté vient de ce que plusieurs paysans semblaient s'efforcer, en fournissant des commentaires sur la classification des types, de faire montre de connaissances en français, langue associée aux classes dominantes. Ce faisant, ils se trouvaient à réunir des qualificatifs qu'en situation normale d'élicitation ils n'auraient fort probablement pas joints ; par exemple : clair pâle, *noua klè brine*, clair mulâtre.

Le tableau 3.15 illustre la distribution de la totalité des termes élicités au test 1 dans les trois groupes de paysans, selon la classe sociale et le sexe¹. Le tableau 3.16 illustre pour sa part la distribution obtenue si l'on ne retient que les dix principaux termes élicités au même test.

Ces dix principaux termes (noir, marabout, brun, *dé kouleù*, clair, rouge, grimaud, jaune, mulâtre, blanc) comptent pour 99% chez les paysans pauvres et aisés, et pour 97% chez les paysans moyens.

On peut noter dans les distributions relatives à ce corpus une nette différenciation selon la classe. Le X^2 entre les trois groupes paysans est de 149,05 (d. 1.: 18) significatif au niveau de 99,9%. Chez les paysans pauvres, il y a une forte tendance à la dichotomie entre les termes « noir » (35%) et « blanc » (27%) qui regroupent 62% de l'ensemble des catégories élicitées par ce groupe. La fréquence d'apparition du terme « mulâtre » est nulle. Les sept autres termes ont des fréquences nettement inférieures : 9% de *dé kouleù*, 8% de rouges, 7% de bruns, 5% de marabouts, 4% de jau-[p. 155] nes, 4% de clairs, 1% de grimauds. Les termes *negro* et *metular* (ce dernier élicité hors test) témoignent du contact et de l'emprunt liés à l'émigration en République dominicaine pour la coupe de la canne, type d'émigration particulier à la paysannerie pauvre et moyenne.

Chez les paysans moyens, la bipolarisation entre noirs (31%) et blancs (16%) diminue au profit de la catégorie des marabouts (11%), des bruns (10%), des clairs (9%), des rouges (9%), des mulâtres (5%). Le terme créole *dé kouleù* tend à disparaître (2%) au profit du terme « brun ». Les termes « jaune » (1%), « grimaud » (3%), sont présents.

On peut remarquer une diminution encore plus accentuée des proportions de noirs (22%) et de blancs (9%), soit 31% de l'ensemble, chez les paysans aisés, au profit des marabouts (19%), des bruns (14%), des grimauds (13%), des jaunes (8%). La fréquence du terme « mulâtre » est comparable à celle notée chez les paysans moyens (5%). Mais les termes associés davantage aux couches inférieures de la paysannerie tendent à diminuer ou à disparaître ; rouge (5%) *dé kouleù* (0%).

Tout laisse croire qu'avec un groupe de gros propriétaires de l'ouest de Léogane où les « guildiviers » et mouliniers seraient représentés en plus grand nombre, on obtiendrait un éventail terminologique encore plus différencié par rapport aux paysans pauvres et moyens. Certaines entrevues permettent de le supposer. Déjà on note en effet une certaine proximité entre les comportements terminologiques des paysans aisés et ceux des petits bourgeois urbains, alors que paysans pauvres et grands bourgeois urbains se trouvent aux antipodes, avec des découpages binaires analogues.

Si l'on examine la variation liée au sexe des répondants, on n'obtient aucune différence significative chez les paysans pauvres (X^2 de 10,08 ; d. 1.: 8) bien qu'au

¹ Étant donné la disproportion des jeunes et des adultes dans chaque groupe de paysans, je me vois obligée d'omettre la distribution des réponses selon l'âge et l'analyse qui en aurait découlé.

niveau des pourcentages observés au tableau 3.15 on puisse noter de faibles disparités de fréquences pour les termes *dé kouleù* (6% chez les hommes, 12% chez les femmes) et *grimaud* (3%, 0%) en particulier. La variation est significative au niveau de 99% chez les paysans moyens (X^2 de 27,52 ; d. 1. : 9). Les femmes plus que les hommes élicitent les termes « rouge » (14% contre 7%) et « clair » (16% contre 4%), alors que les hommes se réfèrent plus aux catégories « mulâtre » (8% contre 2%) et « blanc » (18% contre 12%). Chez les paysans aisés, on note une différence significative au ni-

[p. 156-157]

TABLEAU 3.15
Distribution de l'ensemble des termes primaires élicités au test 1 par les paysans aisés, moyens et pauvres
(en nombre absolu et en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

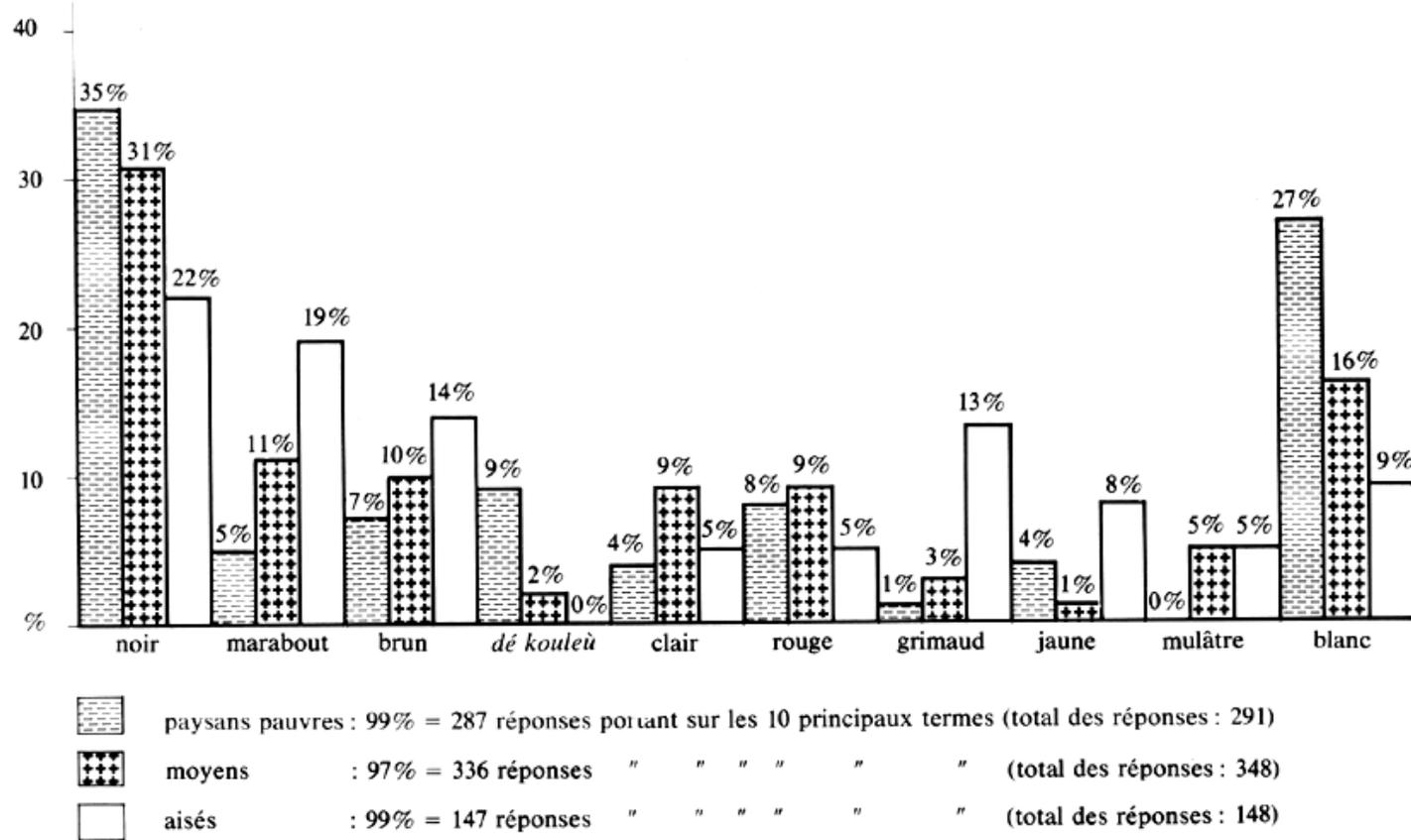
	noir		haïtien		marabout		caïmite		brun-brine		griffe		dé kouleù		deux sangs	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
paysans aisés	32	22	0	0	28	19	0	0	20	14	0	0	0	0	0	0
hommes (N : 6)	14	19	0	0	14	19	0	0	11	15	0	0	0	0	0	0
femmes (N : 6)	18	24	0	0	14	19	0	0	9	12	0	0	0	0	0	0
paysans moyens	109	31	6	1	38	11	1	.2	34	10	2	.5	7	2	1	.2
hommes (N : 16)	67	32	6	3	22	10	0	0	22	10	2	.1	4	2	1	.5
femmes (N : 11)	42	30	0	0	16	12	1	1	12	9	0	0	3	2	0	0
paysans pauvres	101	35	0	0	16	5	0	0	20	7	0	0	26	9	0	0
hommes (N : 12)	50	37	0	0	6	4	0	0	11	8	0	0	8	6	0	0
femmes (N : 12)	51	35	0	0	10	7	0	0	9	6	0	0	18	12	0	0

	clair		rouge		grimaud		chabin		albinos		jaune		mulâtre		blanc		total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N		
paysans aisés	7	4	8	5	19	13	1	.7	0	0	12	8	8	5	13	9	(148) 100
hommes (N : 6)	3	4	0	0	11	15	0	0	0	0	9	12	7	10	4	6	(73) 100
femmes (N : 6)	4	5	8	11	8	11	1	1	0	0	3	4	1	1	9	12	(75) 100
paysans moyens	30	9	33	9	9	3	1	.2	2	1	3	1	19	5	54	16	(348) 100
hommes (N : 16)	8	4	14	7	7	3	0	0	2	1	1	.5	16	8	38	18	(209) 100
femmes (N : 11)	22	16	19	14	2	1	1	1	0	0	2	1	3	2	16	12	(159) 100
paysans pauvres	10	4	23	8	4	1	0	0	0	0	10	4	0	0	77	27	(291) 100
hommes (N : 12)	6	4	10	7	4	3	0	0	0	0	5	3	0	0	41	28	(45) 100
femmes (N : 12)	4	3	13	9	0	0	0	0	0	0	5	3	0	0	36	25	(146) 100

[p. 158]

TABLEAU 3.16
Distribution des dix principaux termes utilisés par les trois groupes paysans de la région de Carrefour-Dufort (en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)



[p. 159] veau de 95% seulement entre les réponses des hommes et des femmes (X^2 : 18,73 ; d. l. : 8). Elle porte en particulier sur les mêmes termes que chez les paysans moyens et suit la même tendance sauf pour le blanc : rouge (0% chez les hommes, 11% chez les femmes), mulâtre (10% chez les hommes, 1% chez les femmes) et blanc (6% contre 12%). Les variations relatives aux autres catégories de couleur ne sont pas significatives. L'intérêt de ces particularités semble tourner autour de la catégorie « mulâtre. » On peut faire l'hypothèse que chez les paysans moyens et aisés, les hommes sont plus sensibles à ce terme étant donné la connotation politique du mot « mulâtre », dont ils sont plus conscients (ou dont il est davantage dans leur code idéologique d'hommes de se montrer plus conscients).

Voyons maintenant en quoi les définitions des types physiques obtenues hors test chez les paysans de la zone de Carrefour-Dufort peuvent éclairer les distributions précédentes.

4.2 Définitions des types de couleur selon les critères physiques

[Retour à la table des matières](#)

En milieu paysan les caractères physiques les plus discriminants pour situer un type demeurent le cheveu et la couleur de la peau ; mais là encore, leur application est relative selon les groupes. Au niveau de la paysannerie pauvre, la couleur semble le facteur le plus important pour identifier une catégorie et il est parfois le seul¹. Le cheveu vient ensuite différencier des sous-types. Dans les classes plus aisées l'importance des deux facteurs et de leurs interrelations se précise. Ainsi pour plusieurs personnes de la paysannerie pauvre, un blanc est défini par sa couleur avant tout : il peut avoir des cheveux *grèn* ou *soua* (figure 27 : peau claire, cheveux droits, traits du blanc, ou 19 : peau claire, cheveux crépus, traits du noir) alors que le paysan aisé désignera davantage comme « grimaud » la figure 19 et la distinguera du blanc (figure 27).

J'ai relevé pour décrire les différentes variables en jeu, les expressions et qualificatifs suivants :

[p. 160] ***Les cheveux***

Dans les trois groupes, on distingue :

¹ Le fait m'a frappée à plusieurs reprises lors de l'examen de photos en couleur. Cependant ceci n'implique en rien que dans la valorisation relative des types, le cheveu n'ait pas une grande importance. On parle ici de catégorisation en types.

Le cheveu droit : *têt soua*, *chévé long*, *chévé tonbé*, *tèrin chéval*¹, *bèl chévé siro*. C'est le bon cheveu, le bon *tèrin*, ou le bon *pouin*.

Le cheveu intermédiaire est dit : *an èskalyé*, *antré sòti* (c'est-à-dire avec du ressort, mais non roulé en boule comme le *chévé grèn*), *tèrin milèt*. Ce peut être aussi un bon cheveu.

Le cheveu crépu : *krépi*, *têt grèn*, *têt kòrt*, piquant, *du*, le *ti chévé raz* (cheveu court), *cheveu pit* (dur comme de la pite, c'est-à-dire de la fibre de sisal), *pouès* (épais), *tèrin bourik*, *gridap*, *grèn tankou kaka kabrit* (en petites boules comme des excréments de chèvre), poivre. C'est le mauvais cheveu, le *mové tèrin*, le *mové pouin* ou encore le *mové dépateman*.

La couleur du cheveu

Elle sert à spécifier surtout les sous-catégories de grimauds ou de rouges. On le qualifie de rouge, jaune, cannelle, noir, clair, brun.

La couleur de la peau

Les nuances généralement remarquées sont les suivantes : *nouè*, *noua meul*, noir foncé ou clair, *dé kouleù*, brun, jaune, rouge, blanc, clair etc. Dans les couches plus aisées d'autres nuances sont introduites : pêche, cannelle, caïmite, violet, jaune pâle, jaune rouge, jaune blanc, noir 1^{er}, 2^e, 3^e degré...

La peau peut être *takté* (parsemée de *ti noua*, soit de petites taches foncées comme chez les chabins), *boulé* (brûlée) comme chez les albinos, *mu*, c'est-à-dire très claire. Les teintes peuvent être fermes ou faibles, franches ou *jitim* (comme dans le cas d'un noir pur ou d'un blanc pur). La texture est dite fine, *soua*, ou rêche et dure.

On parle à l'occasion de couleur raffinée, ou brute. Ainsi un paysan aisé a qualifié la figure 18 (peau intermé-[p. 161] diaire, cheveux droits, traits du blanc) de jaune raffiné et la figure 19 (peau claire, cheveux crépus, traits du noir) de jaune brut et de jaune « mal élevé ». La couleur des yeux joue dans certains cas : les yeux gris ou verts sont appelés *jé chat* ou *jé vèt*.

Les traits faciaux

On remarque les nez droits, fins, les *boua nin chèlbèr* (nez élégant). Les traits très « nègres » (bouche plate, *nin pouès*) sont associés au *noua meul* (très foncé). Les traits ajoutent ou non à la beauté mais ne discriminent pas un type physique.

¹ Les catégories de cheveu désignées par les expressions : *tèrin choual*, *tèrin milèt*, *tèrin bourik*, forment des catégories hiérarchiques par analogie avec le poil des bêtes.

4.3 Définitions des principaux types physiques ¹

[Retour à la table des matières](#)

Le noir : peau foncée, cheveux crépus, traits variables

La plupart des paysans en font une catégorie très englobante à plusieurs sous-types : *nouè*, *noua meul*, noir foncé, noir clair, *dé kouleù*, brun, marabout...

Le marabout : peau noir foncé à peau claire, « bons cheveux », peau fine, traits variables

Les paysans pauvres considèrent le marabout comme une sous-catégorie de noir à « bons cheveux », ces derniers pouvant varier du cheveu crépu au cheveu droit.

Les paysans moyens et aisés tendent à préciser et à restreindre leurs critères d'acceptation en ce qui concerne les cheveux. Ainsi le type idéal de la marabout serait à la limite une « mulâtresse noire » c'est-à-dire une femme à cheveux longs et droits et à peau noire.

Le brun : peau brune, cheveux crépus (« meilleurs » que ceux du noir), traits variables

Certains paysans décrivent le brun comme un type de noir clair qui se situe entre le noir et le rouge : « Noua basé sou rouj » ou « Klè ki tiré sou noua » ².

[p. 162] D'autres (paysans aisés surtout) tendent à en faire une catégorie autonome avec des sous-types différenciés, mais de façon moins nette que dans la petite bourgeoisie de Léogane ou de Port-au-Prince.

Le dé kouleù

Ce terme peut désigner quelqu'un qui se situe entre le noir et le blanc, participant des deux types. Il semble une survivance coloniale de l'appellation « gens de couleur » pour désigner les divers métis créoles.

Le clair : personne de teinte claire, cheveux variables, traits variables

Dans les trois groupes, le terme désigne tantôt un noir clair, tantôt toute personne de teinte claire, c'est-à-dire aussi bien un blanc.

Le rouge : personne de teinte claire, cheveux variables, traits variables

Pour certains paysans pauvres, le rouge apparaît une catégorie très englobante qui inclut divers sous-types : « Rouj, gri mèl, blan, sé mêm bagay ³ ».

Certains paysans moyens et aisés tendent à préciser les critères de différenciation des sous-catégories incluses : grimaud, albinos, chabin, mulâtre, blanc ou encore à

¹ Ces définitions ont été établies à l'aide d'une vingtaine de répondants lors d'entrevues semi-dirigées.

² « Noir mélangé à du rouge », « clair qui tire sur le noir ».

³ « Rouge, grimelle, blanc, c'est la même chose ».

restreindre le terme rouge pour le noir rouge, soit un noir à peau plus claire, plus « nègre » que le jaune. Ils associent l'utilisation de ce terme aux paysans pauvres dont on dit qu'ils ne connaissent que deux catégories : les noirs et les rouges.

Le jaune : peau jaune, cheveux variables, traits variables

Pour les paysans pauvres, jaune tend à être un synonyme de rouge, ou une teinte rapprochée plus claire ou plus foncée.

Les paysans aisés distinguent des sous-catégories de jaunes : les mulâtres qui sont des jaunes à cheveux soie, les grimauds qui sont des jaunes à cheveux crépus.

[p. 163] ***Le mulâtre : peau rouge ou jaune, cheveux soyeux, traits variables***

Certains paysans pauvres ignorent ce qu'est un mulâtre. D'autres le désignent comme un rouge ou un jaune à cheveux soie. Dans ce dernier cas, il est ou distingué du blanc ou considéré comme un blanc car fils de blanc.

Certains paysans moyens l'incluent parfois dans les blancs, d'autres le classent parmi les jaunes, catégorie distincte du blanc. « C'est un sang-mêlé : une partie haïtien, une partie blanc ». Ce qui le caractérise, c'est son cheveu long.

Les paysans aisés en font tous un type distinct du blanc, certains reconnaissent des sous-catégories : mulâtre griffe, mulâtre 14 ou 18 carats, mulâtre grimaud, foncé...

Le grimaud : peau rouge ou jaune, cheveux crépus et clairs, traits variables

Il faut noter que pour certains paysans pauvres, la catégorie est englobante au point d'être un synonyme de blanc quand il s'agit du sexe féminin. On aura alors des grimelles à cheveux crépus ou soie, qui peuvent être dominicaines, américaines, canadiennes, ou blanches haïtiennes. Grimaud semble circonscrire un type plus précis correspondant à l'albinos et au chabin : peau rouge, raide et tachetée, cheveux crépus rouges.

Chez les paysans moyens et aisés il s'agit généralement de gens clairs à cheveux crépus et clairs.

Le blanc : peau blanche, cheveux crépus ou droits, traits variables

Pour certains paysans pauvres un blanc peut avoir des cheveux droits ou crépus et englobe Américains, Canadiens, Dominicains, grimauds ou mulâtres haïtiens.

Chez les paysans moyens et aisés, c'est une catégorie distincte à cheveux droits.

Les termes définis avec le moins d'ambiguïté et les plus fréquemment utilisés dans la vie quotidienne sont ceux qui désignent des nuances du noir : *nouè, noua brine ou dé kouleù, noua klè*.

Jaune, mulâtre, marabout, grimaud semblent avoir un contenu plus précis dans la paysannerie moyenne et aisée. Griffe, quarteron, sont des termes qui font presque figure d'idiosyncrasies dans le milieu. Les paysans aisés expriment [p. 164] d'ailleurs cet état de fait en disant que plus on est « éclairé » plus les termes qu'on emploie sont diversifiés, car en effet le contact et le séjour dans les écoles de Léogane et de Port-au-Prince surtout est un facteur clé pour la compréhension de la terminologie. En

effet, certains gros paysans distingueront chez les mulâtres : le mulâtre griffe, le quarteron, le mulâtre brun, le mulâtre clair, etc. Les autres parleront du jaune plus que du mulâtre et à la rigueur confondront encore le mulâtre avec le blanc ¹ : « Il y a des mulâtres qui sont des blancs étrangers, d'autres des blancs haïtiens (paysan aisé, 65 ans), « Il y a des Haïtiens blancs qu'on appelle mulâtres » (paysan aisé, 68 ans).

Le système terminologique obtenu chez les bourgeois et les petits-bourgeois de Port-au-Prince mettait en lumière, au niveau des définitions abstraites, des paires logiques (noir-mulâtre clair ou blanc), (marabout-grimaud), articulées autour de composantes mises en opposition : le type de cheveu et la couleur de la peau. Les types du brun et du mulâtre se distribuaient autour de composantes intermédiaires : cheveux ondulés, peau plus ou moins brune, traits faciaux intermédiaires. Cependant au niveau du test 1 on voyait des comportements classificatoires s'effectuer en relatif désaccord avec le modèle explicite des définitions abstraites. On a vu pourquoi, en tentant de décoder les critères de classe qui influencent parallèlement la classification.

On peut soutenir l'hypothèse qu'un phénomène analogue se reproduise dans les trois groupes paysans : une fois les définitions abstraites soumises à l'épreuve du test 1, on verra les distributions des réponses illustrer un écart relatif face aux modèles explicites.

Pour ce faire, j'ordonnerai à nouveau ici les réponses données par les paysans en fonction de la couleur de la peau et du type de cheveu. Les tableaux suivants regroupent dans chaque case trois des 18 figures du test 1. La variable couleur de la peau se présente en trois nuances (claire, intermédiaire, foncée), celle du cheveu en deux types (crépus et droits). Les termes qui comptent pour plus de 50% des réponses dans chaque case sont soulignés. Les numéros portés en bas et à droite de chaque case sont ceux des figures correspondantes.

¹ Notons qu'ils ne diffèrent pas en cela de plusieurs bourgeois mulâtres de Port-au-Prince.

[p. 165]

TABLEAU 3.17
Distribution des termes élicités chez les paysans aisés en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveu (en nombre absolu de réponses et en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

cheveu droit		cheveu crépu	
peau claire			
blanc	8 (32%)	grimaud	9 (38%)
mulâtre	6	jaune	5
grimaud	5	rouge	4
jaune	3	blanc	3
clair	2	chabin	1
marabout	1	<i>nèg tèt grèn</i>	1
		mulâtre	1
(figures 25-27)		(figures 19-21)	
peau intermédiaire			
marabout	9 (36%)	brun	10 (39%)
brun	7	clair	4
rouge	3	grimaud	4
grimaud	2	jaune	3
mulâtre	1	marabout	2
blanc	1	noir	2
jaune	1	rouge	1
clair	1		
(figures 16-18)		(figures 10-12)	
peau foncée			
marabout	14 (58%)	noir	21(84%)
noir	9	brun	3
brun	1	marabout	1
(figures 7-9)		(figures 1-3)	
total des réponses données au test 1 : 148			

Chez les paysans aisés, la catégorie du marabout occupe 5 cases sur 6 et arrive en tête dans 2 cases sur 6 (avec 58% et 36%), s'écartant en deux cas de la définition abstraite donnée précédemment (figures 25-27, 10-12). Le terme « grimaud » se retrouve dans 4 cases sur 6, arrivant en tête dans 1 case (38%), témoignant aussi d'une certaine manipulation. De même, le terme « blanc » appliqué aux figures 19-21, s'éloigne de la définition abstraite donnée par les individus de cette classe paysanne.

Les paysans moyens font subir une certaine extension aux termes « noir » (5 cases sur 6), « brun » (5 cases sur 6), ces deux termes arrivant en tête dans 2 cases, avec 59%, 87%, 25% et 27%. Ceci tient aux sous-catégories de noir reconnues (noir clair, noir brun, etc.). Les termes « grimaud » et

[p. 166]

TABLEAU 3.18
*Distribution des termes élicités chez les paysans moyens en fonction
 des variables couleur de la peau et type de cheveu
 (en nombre absolu de réponses et en pourcentage)*

[Retour à la liste des tableaux](#)

	cheveu droit		cheveu crépu
peau claire			
blanc	29 (48%)	blanc	22 (36%)
mulâtre	12	rouge	11
rouge	9	clair	10
clair	7	grimaud	6
jaune	2	mulâtre	4
<i>dé kouleù</i>	1	haïtien	2
		griffe	2
		albinos	2
		brun	1
		noir (blanc)	1
	(figures 25-27)		(figures 19-21)
peau intermédiaire			
brun	14 (25%)	brun	15 (27%)
marabout	14	noir	12
noir	13	clair	8
rouge	6	rouge	7
clair	5	marabout	6
<i>dé kouleù</i>	1	<i>dé kouleù</i>	4
caïmite	1	blanc	2
grimaud	1	grimaud	1
mulâtre	1	haïtien (noir)	1
jaune	1		
	(figures 16-18)		(figures 10-12)
peau foncée			
noir	36 (59%)	noir	47(87%)
marabout	15	marabout	3
brun	3	haïtien (foncé)	2
mulâtre	2	grimaud	1
<i>dé kouleù</i>	1	brun	1
deux sangs	1		
blanc (noir)	1		
chabin	1		
haïtien	1		
	(figures 7-9)		(figures 1-3)
total des réponses données au test 1 : 348			

« blanc » occupent 4 cases sur 6 et s'écartent des définitions explicites (blanc est élicité pour les figures 7-9, grimaud pour les figures 1-3).

Chez les paysans pauvres, le terme noir occupe aussi 5 cases sur 6, arrivant en tête dans 2 cases (avec 75% et 98% pour les mêmes raisons que chez les paysans moyens.

[p.167]

TABLEAU 3.19
Distribution des termes élicités chez les paysans pauvres en fonction des variables couleur de la peau et type de cheveu (en nombre absolu de réponses et en pourcentage)

[Retour à la liste des tableaux](#)

cheveu droit		cheveu crépu	
peau claire			
blanc	39 (80%)	blanc	37 (74%)
rouge	6	rouge	4
clair	3	grimaud	3
jaune		jaune	3
		clair	2
		noir	1
(figures 25-27)		(figures 19-21)	
peau intermédiaire			
<i>dé kouleù</i>	12 (25%)	<i>dé kouleù</i>	13 (27%)
noir	11	brun (<i>brine</i>)	11
brun (<i>brine</i>)	7	noir	10
rouge	6	rouge	7
marabout	5	clair	3
jaune	4	marabout	2
clair	2	jaune	2
blanc	1		
(figures 16-18)		(figures 10-12)	
peau foncée			
noir	36 (75%)	noir	47 (98%)
marabout	9	grimaud	1
brun	2		
<i>dé kouleù</i>	1		
(figures 7-9)		(figures 1-3)	
total des réponses données au test 1 : 291			

Les seuls termes pour lesquels, dans les trois groupes, on ne puisse constater d'écart dans leur application aux figures, sont les catégories *dé kouleù*, « jaune », « clair », « rouge ».

Comme dans les groupes étudiés à Port-au-Prince, les paysans de la région de Carrefour-Dufort utilisent les critères de définition des catégories de couleur avec une certaine liberté, selon les contextes suggérés (ici le test). Ainsi on pourra désigner comme « marabout » la figure 27 à cause de ses seuls cheveux droits ; comme « noir blanc » la figure 19 à cause des traits et cheveux. Un certain arbitraire peut se glisser

également, lié au test en soi. Mais au-delà de ces interférences, certains types de couleur seraient-ils sociologiquement investis, ce qui rendrait partiellement compte de la [p. 168] réorganisation ou de l'extension du sens qui affecte certaines catégories ?

4.4. Les incidences socio-politiques de la terminologie de couleur

[Retour à la table des matières](#)

L'hypothèse initiale sur le concept de « race » impliquait que le type physique, dans sa dimension de couleur est utilisé comme signe : signifiant somatique renvoyant à un signifié sociologique, fluctuant d'après un point de vue de classe, ou de sexe. Dans les groupes ruraux étudiés le rapport entre signifiant et signifié se constitue d'une manière propre, selon la place de ces groupes dans la structure de classes, donc à un niveau d'élaboration idéologique différent de celui qui caractérise les bourgeois et petits-bourgeois de Port-au-Prince.

L'opposition entre noir et rouge est la première qui ressort, et ce sont les paysans pauvres qui la mettent en évidence. Pour eux, être noir foncé (être *nouè*) sert d'indice à l'effet que *ou ap pasé anpil mizè* (on endure beaucoup de misère), *ou nan du* (on a la vie dure), *ou nan mal tenu* (on n'a pas les moyens économiques d'être présentable), ou *maléré* (on est un malheureux). C'est signe de malchance.

Être rouge ou blanc, c'est être *nan propté* (connaître l'aisance et les bons soins), *nan okipasyon* (avoir une position), et conséquemment cela éclaircit la peau ¹. C'est signe de chance.

De même le cheveu *soua* est associé à la bonne vie, le cheveu très crépu à la misère : « Gin gran blan, gin gran milât, paske chévé'l tonbé. Gin gran zaisyn tou, moune noua ak têt soua. Lè ou nan mizè, ou gin ti chévé raz, ou nan mal tenu ² » (paysan pauvre, 32 ans).

Cependant on conçoit la possibilité de changer de nuance si on vit dans de bonnes conditions. Un homme se [p. 169] prend à témoin : « Moi je suis toujours sale, ma peau est toujours raide, mes vêtements sont toujours sales. Si j'étais *nan propté* ma peau aurait une autre couleur. Je serais un noir clair, car la crasse ne serait pas entrée en moi. C'est la misère qui fait que les gens sont *nouè* » (traduction, paysan pauvre, 30 ans). Autres témoignages. « Si m'ta gin kòb, m'ta vine pi klè, on ti jan plis jònè ³ »

¹ L'état de *propté* et celui de *nan okipasyon* recouvrent le contenu suivant : pouvoir se laver souvent, changer de vêtements, manger à sa faim, faire un travail qui ne vous encrasse pas, donc autre que strictement manuel pour les besoins les plus durs et les plus sales, pouvoir se reposer, voyager à Port-au-Prince, voir des gens importants. C'est vivre à l'aise.

² « Il y a de grands blancs, de grands mulâtres, on le voit à leur chevelure lisse. Il y a de grands haïtiens aussi, des gens noirs aux cheveux soyeux. Lorsqu'on est dans la misère on a des cheveux mal entretenus, on n'a pas les moyens d'être bien mis. »

³ « Si j'avais de l'argent, je deviendrais plus clair, un petit peu plus jaune. »

(paysan pauvre, 35 ans) ; « Un noir *nan prop'té* peut devenir *dé kouleù*, alors que la crasse peut vous rendre plus foncé » (traduction, paysan pauvre, 41 ans) ; « On peut naître dans la race rouge et devenir de race noire, si on est dans la misère. La crasse entre dans la peau et la noircit à la longue. Mais si on est bien habillé, bien soigné, la peau s'éclaircit nécessairement » (traduction, paysan pauvre, 32 ans).

Cette association entre aisance et couleur plus claire, misère et couleur plus foncée a son fondement dans la réalité des conditions concrètes de vie de producteurs directs, travailleurs manuels exposés au soleil, privés d'eau et de soins corporels. Un problème réside cependant dans les limites de l'expressivité de cette relation, soit dans le risque de sa « naturalisation » par l'idéologie. Globalisante et réductrice, une association de ce type peut facilement masquer le fait que dans les mêmes conditions de vie, des paysans blancs soient également plus foncés.

Le caractère sociologique de la catégorie de couleur ressort également du discours des paysans moyens et aisés : « Sé allez ki antretyin ou. Si afè'm ta bon, si m'ta nan plas Cambronne, m'ta prèsk milàt oui la ¹ » (paysan moyen, 29 ans). Et d'expliquer que « Jean-Claude » est devenu « mulâtre » avec tout l'argent qu'il a accumulé depuis qu'il est président (*ibid.*).

À son tour, l'épouse d'un notable paysan commente la nuance rouge d'un petit-fils : « Sé paske li nan propté ke li nan moun rouj ². »

C'est dans cette perspective que les paysans moyens et aisés s'approprient dans leur espace de couleur et de classe [p. 170] les termes valorisés : brun, marabout... que leur refuserait la petite bourgeoisie urbaine. Ainsi, une femme foncée, à cheveux crépus, assez longs et fournis (équivalents ou presque à ceux de la griffonne telle que définie par les petits-bourgeois de Port-au-Prince) s'attribuera la catégorie « marabout ». On emploie les termes « brun » et « rouge » pour assurer le même type de démarcation qu'implique le terme « marabout » ; en effet l'identification à ces catégories permet de se distinguer du noir foncé à cheveux durs et courts structurellement associé aux paysans pauvres et aux sans-terres. Une paysanne aisée explicite la hiérarchie en jeu :

- Ras noua kapab fè rouj, ras blan ba ou on jòne. Si on blan fè pitit ak Aisyin li fè jène. Ras noua fé pitit ak jòn yo, li sòti rouj [...] Yon brine, li gin bon cheveu. Untèl son noua. Mè noua untèl la gin on jan deu fason. Sa'k fé'l pa on brine sé dèske cheveu'l pa rivé. Mè si'l té gin bon cheveu sé ta on brine. Min cheveu a gaté brune nan [...] Mouin mèm, son rouj. Si m'ta gin bon cheveu m'ta kapab jòn. Pou tèt cheveu a, mrouj ... ³ (paysanne aisée, 66 ans).

¹ « C'est le fait d'être à l'aise qui vous maintient. Si mes affaires étaient bonnes, si j'étais aussi bien placé que Cambronne, je serais presque mulâtre, oui là [n'est-ce-pas] ! »

² « C'est parce qu'il est dans l'aisance qu'il est dans la catégorie des rouges. »

³ « La race noire peut donner un rouge, la race blanche donne un jaune. Si un blanc fait un enfant avec un Haïtien, il fait un jaune. Lorsque quelqu'un de race noire fait un enfant avec les jaunes, l'enfant sort rouge... Un brun a de bons cheveux. Untel est un noir. Mais ce noir-là peut sortir de

Dans les représentations, cette différenciation de couleur se superpose à une différenciation régionale et statutaire précise : des moins « éclairés » aux plus « éclairés », se placent les gens des mornes (*moune nouè*), les gens de la plaine (les noirs, les bruns, quelques rouges), puis l'« élite » de la ville (les rouges et les blancs).

Les remarques face aux figures du test 1 illustrent la référence directe aux conditions de vie :

- Face à la figure 9 (peau foncée, cheveux droits, traits du blanc) : « On brine byin lis, byin prop ¹ » (paysanne moyenne, environ 55 ans) ; « Bon brine ki nan toualèt ² » (paysan moyen, environ 45 ans).

- Face à la figure 18 : « Grimaud. Pourrait passer pour un blanc » (paysan moyen, 27 ans).

[p. 171]

- Face à la figure 19 : « Vyé blan manan, pol' rouj, li nan mizè ³ » (paysan pauvre, 32 ans) ; « Un clair, si ses cheveux étaient clairs, il serait un malheureux » (se réfère à l'albinos) (paysan aisé, 48 ans) ; « Blanch. Moune Fonds-des-Blancs ⁴ » (se réfère aux paysans clairs de Fonds-des-Blancs, sorte d'isolat dans la vallée de Jacmel) (paysanne moyenne, environ 55 ans).

« Blanc » connote d'abord une façon d'être, étrangère, qu'on perçoit dans la langue, le comportement intimement lié aux privilèges économiques des possédants. Ainsi à Port-au-Prince on sait référer à des Américains noirs de passage par l'expression : « Blan noua sa yo ⁵ ». Et les domestiques désignent les ambassadeurs africains, luxueusement installés dans leurs villas à Pétienville, comme des blancs d'Afrique. En corollaire, si on est blanc de type mais perçu comme non étranger, non touriste, on peut devenir autre chose qu'un blanc, un « rouge » du pays par exemple, dont le comportement social est perçu comme différent à l'égard des gens.

Dans d'autres contextes « blanc » ne connote plus que la représentation de la richesse et du pouvoir des classes dominantes régionales : tout noir haïtien qui a des contacts avec la ville, a un « cercle », sera appelé « blanc ». On le dit de certains

deux manières. Ce qui le rend différent du brun, c'est le fait qu'il n'a pas les cheveux qu'il faut. Mais s'il avait de bons cheveux il serait un brun. Mais ce sont ses cheveux qui empêchent qu'il soit un brun... Moi-même, je suis une rouge. Si j'avais de bons cheveux, je pourrais être une jaune. À cause de mes cheveux, je suis rouge... »

¹ « Une brune à peau bien lisse, bien soignée et dans le confort. »

² « Bonne brune bien propre », c'est-à-dire à l'aise.

³ « Un vieux blanc manant à peau rouge qui est dans la misère. »

⁴ « Blanche. C'est quelqu'un de Fonds-des-Blancs. »

⁵ « Ces blancs noirs. »

grands notables de Léogane, mais surtout des « capitalistes » de la plaine qui paient à la façon du blanc, c'est-à-dire à la journée. À propos de ces gens on entend : « A ! msyé sé gro blan », ou « Min blan ap vini », ou encore « Sé gran blan »¹. Ceci rend compte du fait qu'un paysan moyen ait identifié au test le dessin 9 comme un blanc noir à cause des cheveux droits et soyeux.

L'albinos au contraire cristallise tous les niveaux de signification en opposition avec le blanc. Défini comme l'enfant de deux noirs, avec sa peau rouge rude et tachée, ses cheveux crépus rouges, ses yeux incapables de supporter le soleil, il est une curiosité qu'on craint, dont on peut se moquer cruellement, intimement associée à la misère et à la mendicité. C'est pourquoi on l'appelle *blan mizè*, « blanc [p. 172] manant » (survivance relative aux engagés coloniaux), *blan poban* (allusion à une sorte de banane de qualité inférieure).

Les gens de type « mauvais grimaud », phénotypiquement proches de l'albinos, mais qui n'en sont pas, participent de ces connotations d'infériorité sur tous les plans :

- Face à des photographies en couleur représentant ce type : « S'il ne travaillait pas autant, il serait un blanc car sa peau est claire (traduction, paysan pauvre, 32 ans). « C'est un blanc manant, un vieux blanc laid, mais si il est de bonne famille, on ne se permettrait pas de le mépriser et de le taquiner » (traduction, paysan pauvre, 35 ans).

Par extension le terme « grimaud » peut servir d'injure ou de subterfuge pour exprimer des sentiments hostiles envers des gens que l'on n'aime pas ou qui se croient supérieurs. Ainsi une personne comme Madame Duvalier (qui est de type « grimelle » tel que défini dans la petite-bourgeoisie urbaine) sera appelée « mulâtresse » si on l'estime, ou « grimelle » dans le cas contraire. Ceci implique qu'on rabaisse subtilement la place nouvelle qu'elle occupe au pouvoir en rappelant entre autres son origine de classe paysanne. De même n'importe quel blanc, n'importe quel rouge, peuvent être appelés « albinos », *po lanvè*², termes injurieux proférés sous le coup de divers sentiments.

Enfin les expressions « mulâtre 14 ou 18 carats », « grimaud 14 ou 18 carats » illustrent la retraduction du sens qui peut affecter un terme : Mulâtre 14 carats : « On mulât ki pasé anpil mizè, ki té nan du³ » par opposition au mulâtre 19 carats -. « On mulât, tout bagay bon, bon mulât soual⁴ » (paysan moyen, 26 ans).

Encore, à propos du mulâtre :

¹ « Monsieur, c'est un gros blanc », « Voici le blanc qui arrive », « C'est un grand blanc. »

² *Po lanvè* (peau à l'envers) constitue une insulte dans la bouche du paysan noir destinée à quelqu'un dont la couleur de peau est la même que celle qu'il a sous la plante des pieds et autour de l'anus. Le sens du mot diffère à Port-au-Prince chez les petits-bourgeois où le *po lanvè* réfère à un type de personnalité pour stigmatiser le noir aliéné aux blancs ou aux gens clairs.

³ « Un mulâtre qui a connu beaucoup de misère, qui avait la vie dure. »

⁴ « Un mulâtre sans défaut, un mulâtre pure soie. »

- C'est une catégorie de *gran nèg* non une couleur. De couleur ce sont des rouges [...] Les gens savent ce que c'est : des bourgeois qui avaient trop de prétentions et les noirs étaient *an ba vant yo*¹ tout le temps. Avec Duvalier ça a changé.
- [p.173] Mais on ne veut pas parler de ça, car c'est une affaire politique et les affaires politiques sont élastiques, on ne sait où ça peut mener (paysan moyen, 30 ans).

On voit donc la dimension de la terminologie de couleur travaillée aussi par l'idéologie, en ce sens que le type physique apparaît comme marque biologique constituée en signe. Signe que l'on utilise et que l'on charge de signification sociologique à partir d'une place de classe précise.

Mais voyons quelles formes plus originales encore prend le traitement idéologique de la couleur dans les groupes ruraux.

[Retour à la table des matières](#)

4.4.1. *La censure du discours.* Plusieurs indices révèlent que le domaine de la couleur est politiquement chargé dans la région de Carrefour-Dufort et de Léogane, donc sujet à répression et à censure. Ces indices proviennent surtout des classes privilégiées de la paysannerie. Parmi les grands propriétaires terriens régionaux, les paysans aisés, les paysans moyens, se trouvent d'ex-leaders électoraux, d'ex-fignolistes vaincus, des duvaliéristes d'autant plus chauds que leur condition économique s'est améliorée. Ceux-là connaissent la susceptibilité de leur entourage, les pièges et dénonciations possibles que recouvre la question de couleur.

Pour illustrer ce climat, un grand propriétaire terrien en train de discuter de la terminologie de couleur aborde la série d'injures qui peuvent atteindre le type « noir » en tant que noir. Comme dans une pièce voisine, une femme repasse du linge, il décide d'écrire sur un bout de papier *boûnda chòdyè* (fond de chaudière) qu'il met en évidence, reprend et déchire bien vite, tout en surveillant autour de lui. Quand plus tard il commente la question de couleur (la haine du noir pour le noir, le désir de la femme noire d'avoir un enfant clair, les mauvais traitements des noirs envers les noirs) il baisse la voix.

La femme d'un paysan aisé de Carrefour-Dufort à qui je demande (alors que nous établissons ensemble les catégories de couleur) de quel type est ma compagne de travail, une Haïtienne de Port-au-Prince, répond successivement : « On bèl noua... on moune jnè... on marabou² ». La cen-[p. 174] sure rend compte non seulement de la réponse évasive (plusieurs termes possibles) mais permute les extrêmes (noir et jaune) avant de s'arrêter à un compromis : marabout, qui peut vouloir dire une belle

¹ « ... dominés par eux... »

² « Une belle noire ... une personne jaune ... une marabout. »

femme à bons cheveux indépendamment de la couleur. Prudente, la vieille dame ménage la susceptibilité éventuelle d'inconnues de la ville, laissant filtrer par là sa perception du caractère antagoniste, politique de la question.

« C'est ce qui divise les Haïtiens, les couleurs... les nations...¹ » dira un vieux paysan aisé en réponse à une première question sur la variation des types physiques haïtiens (*kalité kouleù mounè*). À la même question, un jeune paysan répondra de façon précipitée qu'en Haïti il n'y a plus de politique, qu'au contraire les Haïtiens aiment beaucoup les étrangers... que les problèmes entre noirs et mulâtres datent de temps anciens, que depuis Magloire noirs et mulâtres se sont mêlés. Et d'ajouter que le terme « mulâtre » désigne une couleur (*on nasyon*) à ne pas confondre avec le blanc : « Kom si m'ta di ou, son nasyon... alô milât, milâtrès... Sé yo ki pansé'l kon sa, m'pa'p pansé'l kon sa...² (paysan aisé, 29 ans). Que cache cette façon de se dissocier de la catégorisation ?

Plusieurs mois après, ce paysan devenu plus confiant avouera, en ex-fignoliste convaincu, qu'on peut mourir en Haïti pour des questions de politique, qu'il ne faut pas parler de ces choses-là. La mention des termes « noir » et « mulâtre » avait tout de suite axé le sujet pour lui sur un champ politique tabou.

[Retour à la table des matières](#)

4.4.2. *L'« haïtianité » authentique.* C'est à partir de la définition du terme « mulâtre » que l'information se révèle la plus riche quant à la lutte idéologique de classe dans sa connotation de couleur.

Plusieurs fois, des paysans pauvres ont affirmé que le mulâtre n'était pas « Haïtien » : « Milât, son lòt nasyon, yo pa Aisyin³ », ou encore : « Moin tandé milât mè m'pap distingé [p. 175] yo, m'pa abityé (...) Déjoie ? m'kroé sé Fransé⁴ ». Ces énoncés ont représenté une énigme et ont été d'abord saisis comme un cas de censure, jusqu'au jour où ils ont été discutés avec des notables de la région, pour aboutir aux interprétations suivantes :

1) Oui ces paysans savent ce qu'est un mulâtre. S'ils disent qu'ils ne savent pas, ils mentent. Ils savent que les mulâtres sont une classe d'exploiteurs, organisée. Ils emploient le terme « nation » dans le sens de classe comme quand on dit : « Nanchon mulât sé mounè du⁵ », mais ils n'ignorent pas qu'ils sont Haïtiens. C'est impossible qu'ils pensent que Déjoie était un étranger... (leader politique duvaliériste, environ 50 ans, de Léogane, grand propriétaire terrien).

¹ Nation ici a le sens créole de catégorie, comme on le verra plus loin.

² « C'est comme si je vous disais, c'est une nation ... les mulâtres, les mulâtresses ... ce sont eux qui le pensent comme ça, moi je ne le pense pas comme ça ... »

³ Mulâtre, c'est une autre catégorie, ils ne sont pas Haïtiens ».

⁴ « J'ai l'habitude d'entendre parler des mulâtres, mais je ne les distingue pas, je ne suis pas habituée ... Déjoie ? Je crois qu'il est Français. »

⁵ « Les mulâtres, ce sont des gens durs. »

2) Le paysan ne dit pas mulâtre, il dit rouge. Il n'a pas l'idée de l'importance des mulâtres comme classe, c'est faux. Quand il dit : « Mulât sé lòt nasyon, yo pa Aisyin » ; il le dit pour injurier le mulâtre, pour souligner qu'un de ses parents est étranger, qu'il est illégitime, qu'il ne porte pas le nom du père, enfin pour le mettre sur les nerfs. Ils savent que le mulâtre n'est pas un Haïtien pur comme lui, que le noir seul est Haïtien véritable, mais ça ne veut pas dire qu'il ignore que le mulâtre est de nationalité haïtienne¹ (notable de Léogane, environ 50 ans, grand propriétaire terrien).

Nation en créole (*nasyon, nanchon*) aurait donc un autre sens que le mot français, lequel connote la nationalité territoriale, et se référerait à la notion de catégorie², à la rigueur à la notion de lignée.

Ces deux arguments émanant de la bouche de grands propriétaires fonciers de Léogane ont un grand intérêt car ils révèlent un contenu idéologique propre à leur classe : dans le premier cas une sensibilisation réelle à la « question de couleur » haïtienne exprimée en termes de classes, de concurrence de classe, localisant à sens unique l'exploiteur ; [p. 176] dans le second cas une idéologie nationaliste-noiriste de l'authenticité, très vivace chez certains leaders politiques et idéologiques du monde rural.

Ces leaders se rencontrent également dans la paysannerie aisée et moyenne, entre autres chez les représentants de la tradition, héritiers de grands habitants ruinés, ou de familles d'autorités militaires illustres du XIX^e siècle.

L'un deux, *oungan ason* (prêtre du culte vaudou), définissait ainsi l'Haïtien : « Aisyin : dépi sé Aisyin, sé noua ...³ » (paysan moyen, 61 ans). Pour lui, Lescot, Déjoie, Borno : « Sé milât, yo pa't Aisyin, sé san-mèle⁴ ». Madame Duvalier, Jean-Claude Duvalier : « Bruns, Haïtiens » ; Dessalines : « Africain », même « race » que la sienne ajoute-t-il en riant ; Toussaint Louverture : « Li pa Aisyin, il a trahi...⁵ ». Quant au mulâtre, physiquement c'est un rouge à bons cheveux : « Sé nan cheveu'l pou ouè⁶ », mais ce n'est pas un authentique, comme n'est pas un authentique Toussaint qui a trahi la race de par ses hésitations face aux valeurs africaines, au temps de la colonie. L'Haïtien, le vrai, c'est le noir, mais le noir pur qui se situe relativement dans le prolongement d'une référence explicite à la liberté telle qu'elle a été conçue et vécue à l'époque de la guerre de l'indépendance. Le terme prend donc un

¹ Cette objection rappelle une référence ancienne, le dicton populaire disant que : « Mulât pa gin papa » (Le mulâtre n'a pas de père).

² On dit par exemple : « Nanchon fam son nanchon ki anrajé » (La catégorie des femmes, c'est une catégorie d'enragées (qui ne reculent devant rien).

³ « Haïtien : une fois que c'est un Haïtien, c'est un noir. »

⁴ « Ce sont des mulâtres, ils n'étaient pas Haïtiens, ce sont des sangs mêlés. »

⁵ « Il n'est pas Haïtien, il a trahi... »

⁶ « C'est à ses cheveux qu'on le voit... »

surcroît de signification débordant le strict niveau de la territorialité nationale : « Vrè nasyon an, sé noua an Haïti ¹ ».

Si les paysans pauvres étaient en certains cas incapables de définir ce qu'était au juste un mulâtre, ils savaient reproduire, sous le mode habituel de la dépendance dans laquelle ils sont maintenus, une variante idéologique régionale, produite par des secteurs dominants et régionaux précis. En vertu de cette variante, la couleur prend une importance primordiale en politique et constitue la marque, le gage de l'authenticité, donc de la légitimité à prendre le pou-[p. 177] voir. Le discours d'un fils de grand propriétaire terrien de la région de Port-au-Prince illustre en le reprenant à son compte comment les leaders locaux comptent sur la question de couleur pour domestiquer leur clientèle : si Carrefour-Dufort était massivement fignoliste en 1956, c'est que Fignolé était un noir proche des masses, un noir avant tout. Noir donc légitime. Cette question de la légitimité accordée à l'« haïtianité » est tellement importante que certains imaginent risquer leur vie au seul fait de dévoiler à quelqu'un que les origines de Duvalier père étaient étrangères. On le sait, on en rit, mais c'est en secret. Et beaucoup de paysans pensent encore que malgré toutes ses atrocités, le gouvernement de Duvalier père a été légitime. On peut en être fier, car c'était un gouvernement noir sous lequel on pouvait se mouvoir à l'aise. On pourra toujours accuser le mulâtre de n'être pas Haïtien, d'être étranger, car fils de blanc. C'est le coup politique le plus dur qu'on puisse verbalement lui donner (enseignant, fils de grand propriétaire terrien, 35 ans).

Cette vision de l'authenticité de la couleur noire, effet vivace de l'idéologie nationaliste et populiste traditionnelle peut être retracée dans d'autres secteurs régionaux de l'idéologie. On pourrait la repérer dans le domaine religieux, le vaudou, par exemple. Examinons maintenant, de façon plus particulière, le thème de la transmission du sang qui, lui, s'inscrit dans une perspective nettement sexiste. Mais ici on entre dans un registre qui ne renvoie pas comme tel à l'exploitation de classe, directement, mais passe par la médiation des rôles sexuels.

[Retour à la table des matières](#)

4.4.3. *Les chassés-croisés de la transmission génétique.* Il faut souligner le caractère hypothétique de l'analyse qui suit, analyse basée sur quelques éléments recueillis dans les trois classes paysannes.

Il y aurait en ce qui concerne la saisie des causes de l'hérédité, de la transmission génétique, deux versions :

¹ « La vraie couleur, la vraie *nasyon*, ce sont les noirs en Haïti. » Cette adéquation de sens entre les termes « noir » et « Haïtien » s'exprime à rebours dans l'insulte *Aichyin* (Haïchien), que les paysans se servent entre eux. L'insulte, proférée par un noir s'adresse à un autre noir et vise en lui la dureté du noir face à son semblable, la difficulté à coopérer qui caractériserait le noir, impliquant que le blanc dans la même situation ne saurait être aussi dur (notable et grand propriétaire terrien, environ 60 ans).

- l'une, empirique, descriptive, basée sur l'observation,
- l'autre, sexiste, imaginaire, tendant à masquer un rapport d'oppression de la femme par l'homme, en affirmant la supériorité masculine.

La première se base sur l'observation. Les paysans savent bien que si on croise un coq blanc et une poule noire, on aura toutes sortes de mélanges. Ils savent que l'enfant [p. 178] d'un blanc et d'une Haïtienne ou vice-versa peut « sortir » de diverses façons :

- On blan sòti laba, li vini fè pitit ak on Aisyin, li bay plisiè kouleù. Donk, si toutefoua sé côst blan an ki pran pa nan san li, donk li bay on jòne. Si'l pran nan san noua li ba on rouj ¹ (paysan aisé, environ 65 ans).

On a même une saisie de la récessivité des gènes et de leur réapparition possible dans une famille :

- ... Ya parfoua ke deu noua ap anfanté, yo bay on ti moune blan mè li pa sòti nan bon pouin... sé nan on ras li sòti, ou konprand. Alô, yon moune brun ak yon moune brun kapab fé on ti milât, mè milât sa a mêm, li kônt on ti jan chodé. Li pa nan bon pouin mêm. Mè tou d'mêm ou ouè ke sé deu moune brun ou noua ki fè li, mè sé nan on ras ² a li sòti [...] Gin grand grand grand nou, sé kouleù sa l'té yé, mè nan mélanjé, mélanjé, nan chanjé, déplaseman, bagay, nan plasé, plasé, plasé, ou vine anfanté on pitit konsa ³ (paysan aisé, 71 ans).

Et d'ajouter qu'ensuite on peut toujours critiquer, dire qu'un tel n'a pas la couleur de son père ou de sa mère, mais c'est bien d'une des races (famille, lignée) que ça sort (*ibid.*). Ceci explique donc l'apparition de toutes sortes de caractères physiques.

¹ « Un blanc arrive de l'étranger, il vient faire un enfant avec une Haïtienne, cela peut donner plusieurs couleurs. Si le sang blanc prédomine, l'enfant sera un jaune. S'il tient plus du côté du noir, ça donnera un rouge ».

² Note de l'auteur : Ras ici réfère-t-il à un ascendant blanc ?

³ « ... Parfois deux noirs font un enfant. Ils donnent un enfant blanc mais qui est raté [soit qu'il lui manque les traits ou les cheveux du blanc, ou les deux]... Ça vient d'une des familles, vous comprenez... Ainsi 2 bruns peuvent faire un petit mulâtre, mais dont la couleur peut être un peu manquée. Il ne sort pas bien du tout. Mais quand même on voit que ce sont deux bruns ou deux noirs qui l'ont fait, ça vient d'une des familles [...] Car il peut y avoir un de vos ancêtres de cette couleur, mais à cause des mélanges, des migrations, des liaisons de toutes sortes, des plaçages successifs, on en arrive à mettre au monde un enfant comme ça. »

La deuxième version nie tout cet empirisme et attribue au père un rôle causal dans la transmission héréditaire. Le père fait l'enfant, il transmet la couleur car il a le « sang fort », plus fort que celui de la femme.

Le vieil homme de la paysannerie aisée, cité précédemment, délaissant le niveau empirique jusqu'ici adopté, explique comment, de façon générale, le sang de l'homme « couvre » le sang de la femme : « Si par accident on voit un blanc concevoir avec une femme noire et le petit prendre la couleur de sa mère, l'homme jure beaucoup, il ne le trouve [p. 179] pas beau, il croit que sa femme l'a trompé, mais c'est bien son enfant. Il a pris le sang de sa mère. On dit alors que le sang de la mère est plus fort que le sang du père. Il y a des gens comme ça. Des brunes, des noires placées avec un mulâtre, même avec un blanc, et l'enfant prend du côté de la mère. Mais le plus souvent les enfants prennent du côté du père. C'est par accident que les enfants prennent la couleur de la mère » (traduction, paysan aisé, 71 ans).

Chez des paysans pauvres, on trouve ce dicton : « Papa bay kouleù, maman non ¹ ». Selon un répondant si un homme fait un enfant à une blanche et que l'enfant soit blanc, il doutera de la femme car normalement ce serait à lui de donner la couleur. Mais ajoute-t-il subtilement : même si cet homme sait au fond que l'enfant est de lui, il peut être de mauvaise foi et utiliser le prétexte de la couleur pour ne pas reconnaître l'enfant et abandonner la femme (paysan pauvre, 32 ans). En fait, maintes discussions semblent avoir cours sur le sujet. On prétend que l'homme nie souvent sa paternité à partir d'un défaut de ressemblance, supposant l'infidélité de sa femme. Et rien ne peut plus irriter un homme que d'insinuer que son enfant ne lui ressemble pas.

La honte d'être trompé par une femme dans une société où toutes les classes sociales reproduisent les valeurs du *machismo*, et les conflits qui leur sont associés est l'une des plus grandes qui soient.

Mais si l'affirmation de la plus grande force du sang chez l'homme implique une ruse dont il peut éventuellement se faire complice pour se désister des responsabilités entraînées par la reconnaissance de la paternité, la représentation véhiculée en tant que telle en arrive à prendre des voies autonomes, dégagées de leur utilité conjoncturelle immédiate. C'est en partie ce qui peut expliquer comment, par extension du même axiome, beaucoup de paysans de diverses classes pensent que le mulâtre est un blanc, car fils de blanc : « Sé nan ras papa'l ² » :

- Nasyon mulât sé on nasyon antre blan é nèg, sé blan é nèg ki fè'l. An pati nèg me li gin plis kouleù blan an, li plis sou blan ³ (Paysan moyen, 57 ans).

¹ « C'est le père qui donne la couleur, mais non la mère. »

² « Il est dans la lignée du père. »

³ « La catégorie mulâtre c'est une catégorie qui est entre le blanc et le noir. C'est le blanc et le noir qui font le mulâtre. Il est en partie noir, mais il a plus la couleur du blanc, il tient plus du blanc. »

[p. 180] On a vu la logique de cette façon d'exclure le mulâtre de la vie politique haïtienne, non en tant qu'homme de couleur associé à la classe dominante de Port-au-Prince et des environs, mais en tant qu'étranger, fils de blanc, non-Haïtien authentique, version permettant aux rapports d'exploitation eux-mêmes d'être toujours masqués, quelle que soit la couleur de ceux qui en assurent la reproduction.

On voit donc comment, en puisant dans le domaine de la couleur, l'idéologie sexiste peut assumer des fonctions immédiatement pertinentes pour résoudre des contradictions entre hommes et femmes, et de façon moins immédiate pour nourrir une version à caractère politique.

Cependant il est des cas où l'aspect noiriste surdétermine l'aspect sexiste de l'idéologie. Dans cette veine, un *oungan* idéologue de la paysannerie moyenne qui venait d'expliquer la synonymie des termes « Haïtien » et « noir », allait jusqu'à dire que le sang haïtien est de tout temps plus fort que le sang étranger, cette fois quel que soit le sexe : entre Haïtiens, le sang de l'homme l'emporte, mais entre une femme haïtienne et un blanc, c'est le sang de l'Haïtienne qui triomphera.

L'idéologie de couleur apparaît donc traversée de contradictions en fonction des situations concrètes et des paliers où elle se manifeste. Ce qui frappe c'est qu'elle n'échappe nulle part à l'idéologie dominante (où est affirmée la supériorité du « blanc »), mais en même temps elle la contrecarre par des versions à très fort potentiel noiriste.

En résumé, l'analyse des données rurales a démontré :

1) Le corpus de termes élicités au test 1 est de 31 chez les paysans aisés, 45 chez les paysans moyens, 29 chez les paysans pauvres. La faible représentation des paysans aisés par rapport aux deux autres groupes explique ces chiffres relatifs. Notons d'autre part qu'ils manifestent un vocabulaire plus « français » et plus différencié.

Comme chez les petits-bourgeois et bourgeois de Port-au-Prince les paysans associent souvent lors du test 1 deux termes primaires : mulâtresse noire, blanc noir, rouge grimaud...

Le travail d'élaboration au niveau des termes dérivés est le plus faible chez les paysans pauvres, où les termes [p. 181] tendent à se concentrer autour du noir et du blanc surtout. On note une plus grande diversité de termes dérivés chez les paysans moyens et chez les paysans aisés.

2) Le total des réponses élicitées au test 1 (chaque individu ayant la possibilité de répondre 18 fois) s'élève à 148 chez les paysans aisés, 348 chez les paysans moyens, 291 chez les paysans pauvres. Plus de 95% des termes dans les trois groupes se distribuent dans les catégories suivantes : noir, marabout, brun, *dé kouleù*, clair, rouge, grimaud, jaune, mulâtre, blanc.

On peut souligner une nette différenciation selon la classe dans les modèles de réduction relatifs à ces distributions :

	paysans pauvres %	paysans moyens %	paysans aisés %
noir	35	31	22
marabout	5	11	19
brun	7	10	14
<i>dé kouleù</i>	9	2	
clair	4	9	4
rouge	8	9	5
grimaud	1	3	13
jaune	4	1	8
mulâtre	0	5	5
blanc	27	16	9

Chez les paysans pauvres on note une tendance à la bipolarisation entre noirs et blancs. Le terme mulâtre n'apparaît pas du tout. Chez les paysans moyens, la bipolarisation entre noirs et blancs diminue au profit des marabouts, des bruns, des rouges, des mulâtres et des grimauds. Le terme créole *dé kouleù* tend à disparaître au profit du brun (*brine*). Chez les paysans aisés, la diminution des noirs s'accroît davantage alors que se gonflent les catégories intermédiaires : marabouts, bruns, grimauds, jaunes et mulâtres. Rouges et *dé kouleù*, termes associés aux classes inférieures de la paysannerie (pour les paysans aisés) diminuent corrélativement.

Selon le sexe, la variation est significative, mais beaucoup moins que celle attribuable à la classe sociale, chez les paysans moyens et aisés seulement. Les femmes plus que les hommes recourent aux termes « rouge » et « clair » chez les paysans moyens, les hommes utilisent davantage les catégories du mulâtre et du blanc. Chez les paysans aisés, [p. 182] les femmes plus que les hommes emploient les termes « rouge » et « blanc », le terme « mulâtre » demeurant plus élicite par les hommes.

3) L'analyse révèle ensuite que les définitions des types de couleur, telles que produites d'après des critères purement physiques, démontrent plusieurs similarités avec les définitions qu'on trouve chez les bourgeois et petits-bourgeois de Port-au-Prince. Des particularités distinctives se manifestent cependant, surtout dans les classes de paysans pauvres et moyens. Comme à Port-au-Prince, c'est au niveau de l'application concrète des catégories que la différenciation de l'espace de couleur s'organise en fonction de l'espace de classe des individus.

De même, la flexibilité dans l'application tend à favoriser certains types ou sous-types qui servent de marque de démarcation de classe d'avec le noir malheureux de la paysannerie pauvre : marabouts, bruns, *dé kouleù* connotant tous une plus grande aisance dans le mode de vie, la couleur noire et le cheveu très crépu étant associés à la misère.

4) Enfin, l'aspect politique de la lutte des classes au niveau de la couleur présente une variante originale dans la paysannerie. Il s'agit d'une version de l'authenticité en

vertu de laquelle seuls les Haïtiens noirs, termes érigés en synonymes, constituent la « vraie nation », c'est-à-dire la catégorie de couleur « légitime ». Le mulâtre par opposition est vu comme fils de blanc, donc étranger.

En conclusion à ce chapitre, les classifications de couleur livrées par le matériel étudié attestent dans chaque classe sociale la présence plus ou moins mitigée de l'opposition dualiste reproduite par l'idéologie dominante, opposition où les unités signifiantes sont des individus à peau foncée et des individus à peau claire. Cette structure présente un lien logique avec sa fonction historique de masquage de la diversité des classes sociales en lutte dans la société haïtienne. Mais parallèlement, le travail idéologique faisant fi des contradictions, les classifications de couleur s'édifient en fonction d'une logique ou d'un espace de classe spécifique, les termes eux-mêmes subissant une retraduction : ainsi à l'unité signifiante des mulâtres chez les bourgeois se substitue celle des blancs chez les paysans pauvres.

[p. 183] Cette opposition dualiste, particulièrement nette chez les bourgeois « mulâtres » de Port-au-Prince, n'empêche pas une prolifération de sous-catégories à l'intérieur de la grande catégorie des mulâtres. En effet, même si les bourgeois réduisent la variabilité phénotypique en deux catégories (noirs et mulâtres) pour préserver une homogénéité imaginaire de classe, ils récupèrent en même temps les cas-frontières ou douteux : par exemple griffes et grimauds seront désignés par les termes « mauvais mulâtres », « mulâtres griffes », « mulâtres grimauds »... Tout se passe donc comme si le travail idéologique reconstituait un ordre de classe à travers les contradictions objectives de la réalité phénotypique.

Dans la petite bourgeoisie « noire », la bipolarisation éclate au profit d'une remarquable hiérarchisation des catégories de couleur. Ces catégories ont pour fonction de marquer la diversité des places possibles entre le « monde mulâtre », associé aux classes dominantes, et un certain « monde noir », associé aux classes prolétaires et paysannes. Ici le type du brun se constitue en prototype des « classes moyennes » et en arrive à jouer un rôle (connotant la démarcation) analogue à celui du mulâtre dans la bourgeoisie, tout en faisant également fi des contradictions objectives de la réalité phénotypique.

Dans les classes paysannes de Carrefour-Dufort, la dualité dominante se reproduit mais c'est le pôle noir qui devient objet d'élaboration. Et ce pôle noir est plus différencié chez les paysans moyens et aisés que chez les paysans pauvres. Ces derniers ont une vision dichotomique analogue à celle des bourgeois port-au-princiens : complémentaire au terme « noir », le signifiant « blanc » englobe tous les individus à peau claire et moins claire qui connotent les privilèges des possédants. Chez les paysans aisés, on trouve une classification à trois et quatre catégories tendant à supplanter l'opposition noirs/blancs ; de plus ils tendent à différencier le pôle noir comme le font les petits-bourgeois « noirs » urbains. Grands propriétaires terriens et notables de la plaine et de la ville de Léogane accentuent encore plus cette tendance, disséquant dans la classification des catégories et sous-catégories de couleur de plus en plus fines.

Enfin, il ressort de cette analyse que les classes sociales étudiées à Port-au-Prince se livrent à une articulation plus serrée de la question, le découpage des catégories de couleur s'appuyant sur une vision hiérarchique plus élaborée des [p. 184] variétés physiques. Cette articulation provient de ce que le colorisme s'y est exacerbé à partir de plusieurs facteurs : la situation d'entrevue elle-même plus accessible dans les groupes étudiés à Port-au-Prince ; la variabilité phénotypique objective plus grande à Port-au-Prince ; la place historique de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie dans les luttes pour le pouvoir ; la surdétermination enfin, qui, peut-être, dans ce contexte économiquement et culturellement bloqué et maintenu par les valeurs aliénantes, affecte davantage des groupes sociaux plus instruits et plus exposés, directement ou indirectement, aux influences et vexations de l'« impérialisme blanc », pour ne parler que du seul plan idéologique.

Si le type physique est un signifiant, articulé à un signifié sociologique, tel que le démontre le niveau de la pure classification et de la terminologie de couleur, on peut maintenant approfondir le problème de la charge interprétative de la « différence » qui pèse sur ces signifiants.

[p. 185] *

4

Le discours de la différence

[Retour à la table des matières](#)

Ce chapitre traitera des connotations émises par ces signes porteurs de la marque somato-biologique que sont : le mulâtre, le grimaud, le noir.... de la liaison établie entre tel type de couleur et tel stéréotype, tel préjugé, telle valorisation.

Si le type de couleur est un signifiant découpé par une perception de classe, correspondant à un espace de classe, on retrouvera dans les divers aspects du signifié qui s'y rattachent (par le rapport de naturalisation qui les lie à leur signifiant¹), le mécanisme par lequel l'idéologie de classe fonctionne et se reproduit. Le traitement idéologique pourra masquer en totalité les liens qui existent entre les phénomènes réels et recourir dès lors à du pur imaginaire ; ou il lèvera un coin du voile, tendant à révéler partiellement des connexions réelles (sous la poussée d'intuitions spontanées) sans pouvoir en assurer l'interprétation politique.

Afin de décoder l'idéologie de classe, il faudra scruter le discours qui, à la fois, évalue les différences reconnues entre les types de couleur, les interprète et les « explique »... tout en le renvoyant constamment aux pratiques quotidiennes et à leur analyse possible.

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ On entend ici par processus ou rapport de naturalisation entre signifiant et signifié le fait de rendre ce rapport naturel, en fonction de connexions imaginaires, alors qu'il s'explique par des conditions matérielles d'existence.

[p. 186]

1. DISCOURS ET PRATIQUES DES BOURGEOIS « MULÂTRES » ET DES PETITS-BOURGEOIS « NOIRS ».

[Retour à la table des matières](#)

Cette partie sera constituée d'une analyse des discours sur les thèmes suivants : l'image somatique normative, les conditions économiques, l'honnêteté, la « chaleur sexuelle » et le travail intellectuel et manuel.

Les techniques utilisées pour approcher la dimension traitée dans ce chapitre sont exposées dans la méthodologie (voir en annexe). Le test 2, entre autres, veut être une sorte de piège où des figures sont présentées en « stimuli » aux répondants : piège à stéréotype, piège à fausses connexions de significations. En effet, en posant des questions du type : « Quel homme (quelle femme) est le plus beau, le plus honnête, ou le plus chaud ? » et tout en proposant des types de couleur donnés (marabout, grimaud, noir, mulâtre), on devrait s'attendre à ce qu'un répondant qui échappe à l'idéologie de couleur refuse de faire un choix en termes de types physiques et se réfère à un autre niveau d'explication¹. Car, faut-il le préciser, l'honnêteté, la chaleur sexuelle, la capacité de travail ne s'associent, d'aucune manière intrinsèque dans le réel, à des combinaisons de métissage ou à des types « raciaux » soi-disant purs comme le « noir » ou le « blanc ». La couleur peut se trouver prise dans la connexion qui met en rapport des places dans le procès de production et de reproduction et des types de comportements, mais elle ne peut constituer en aucun cas un facteur de causalité. Or celui qui, pris au piège, établit une hiérarchie de types de couleur selon un thème donné a recours spontanément à ce lien causal illusoire (bien que pouvant être allusif), à partir de positions de classe, inconscientes le plus souvent, et mystificatrices.

On peut donc considérer les refus de répondre, qui échappent aux motivations de la simple censure, comme une voie possible hors de la problématique sans issue véritable que constitue l'idéologie de couleur, quelles que soient ses variantes.

¹ Il faut souligner, encore une fois, que le contexte formel et intimidant de test peut obliger un répondant à choisir et, ce faisant, à aller contre des opinions plus authentiques qui le porteraient à ne pas choisir du tout. Il semble que ce facteur ait particulièrement joué chez les paysans (voir la section méthodologique en annexe).

[p. 187]

1.1 Modalités de passation du test 2 à Port-au-Prince

[Retour à la table des matières](#)

J'ai travaillé dans le groupe bourgeois avec les figures 1, 19, 14, 9, 18, 27. Chez les petits-bourgeois, aux mêmes figures, j'ai ajouté la figure 10.

Les figures 1 et 10 sont identiques quant à la nuance de la couleur de la peau. Bien qu'en réalité l'une soit plus foncée et l'autre plus claire le bourgeois mulâtre fait correspondre ces deux nuances à des connotations très proches, de sorte que s'il évalue la figure 1 pour un thème quelconque, la figure 10 arrivera le plus souvent en position connexe. Ceci vient appuyer le fait que ces figures sont considérées comme des équivalents, physiquement et socialement pour les bourgeois ; en effet, dans plusieurs entrevues avec eux j'ai utilisé la figure 10 sans que la variation introduite n'amène de changement significatif dans les distributions. Il faut rappeler une remarque citée au chapitre précédent, provenant d'une informatrice de la bourgeoisie : « Entre eux ils font des différences, pour moi il n'y en a pas. »

Chez les petits-bourgeois par contre, le fait d'introduire la figure 10 est pertinent. Les gens discriminent nettement et fréquemment les figures 1 et 10. Car 10 n'est pas seulement un noir plus clair, il devient un brun et même un griffe, ce qui ne va pas sans entraîner des connotations de classe différentes.

Il faut toutefois préciser que l'idée d'introduire la figure 10 m'est venue en cours de route. Elle n'a donc pas été présentée aux 33 personnes du sous-échantillon des petits-bourgeois mais à 22 d'entre elles. L'interprétation des résultats essaiera donc de tenir compte de cette irrégularité.

D'autre part, notons que les autres types physiques retenus sont pertinents et discriminants dans chaque groupe social bien que le référent (phénotypique et de classe) qu'ils recouvrent puisse différer : on perçoit la figure 27 tantôt comme un blanc, tantôt comme un mulâtre clair, les figures 18 et 14 comme des mulâtres ou des bruns, 9 comme un marabout ou un mulâtre foncé, 19 comme un grimaud ; ceci découle logiquement des conclusions proposées au chapitre précédent. Dépendant des thèmes, on distinguera clairement des types, ou au contraire on regroupera certains. Ainsi quand le bourgeois répond : « Les mulâtres » à une question, il englobe souvent les figures 27, 18, 9. Et quand le petit-bourgeois répond : « Les bruns », cela peut correspondre seulement aux figures 10, 14, 18, le mulâtre étant pour lui associé uniquement au 27, ou aux figures 27 et 18.

1.2. L'image somatique normative

[Retour à la table des matières](#)

1.2.1. *Les bourgeois*. L'image somatique normative se réfère à un ensemble de normes et de stéréotypes idéaux concernant des caractéristiques physiques (somatiques) relevant d'une ou de plusieurs régions idéologiques données. Ces normes sont réappropriées à partir de situations (appartenance objective) et de positions (prises de parti idéologiques) de classe.

Les résultats qui suivent proviennent de la question : « Quel homme est le plus beau ? Quelle femme est la plus belle ? » (test 2 en annexe). Le tableau 4.1 indique le nombre de réponses exprimant un 1^{er} choix personnel pour chaque figure présentée au répondant et les scores calculés pour chaque figure à partir de la pondération des 1^{er} et 2^e choix personnels, c'est-à-dire en donnant une valeur de 2 au 1^{er} choix et de 1 au second ¹. Le tableau 4.2 présente les distributions des choix attribués à l'opinion du « milieu social » des répondants ².

Au 1^{er} choix personnel, la figure 18 emporte carrément la palme ; elle correspond au mulâtre brun, non foncé, à cheveux droits et à traits du blanc. Si on considère les scores obtenus en pondérant les deux premiers choix, la figure 18 domine toujours et la deuxième place revient à la figure 9 (mulâtre foncé, de type marabout, cheveux droits, traits du blanc) bien que suivie de très près par la figure 27 (le blanc ou le mulâtre type quarteron, cheveux droits, traits du blanc).

Si on considère maintenant l'opinion prêtée au milieu, les proportions s'élèvent en faveur du blanc ou du quarteron aux dépens du mulâtre foncé et les figures 27 et 18 suscitent

¹ On remarquera que les totaux reportés dans les tableaux de ce chapitre ne correspondent pas nécessairement au nombre de répondants considérés. Ceci s'explique du fait qu'un répondant a souvent choisi plus d'une figure au 1^{er} choix, et plus d'une figure au 2^e choix, qu'il s'agisse de choix personnels ou attribués au milieu.

² Pour faciliter la compréhension, les figures données dans les tableaux de ce chapitre se verront affectées des symboles suivants : peau claire, cheveux droits, traits du blanc : B (caractéristiques du blanc) ; peau intermédiaire, cheveux intermédiaires, traits intermédiaires : I (caractéristiques intermédiaires) ; peau foncée, cheveux crépus, traits du noir : N (caractéristiques du noir).

[p. 189]

TABLEAU 4.1

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « esthétique » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 34) le + beau	1		0	3	5	18	5	(32)	8	3		0	9	19	43	17	(91)
la + belle	0		0	4	7	18	3	(32)	7	3		0	12	19	41	15	(90)

TABLEAU 4.2

Distribution des choix attribués au milieu par les bourgeois, au thème « esthétique » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N:34) le + beau	0		0	2	4	18	18	(42)	4	0		0	6	15	49	41	(111)
la + belle	1		0	3	5	16	17	(42)	3	2		0	10	17	46	41	(116)

[p. 190] un nombre de choix équivalents. Le 9 en a perdu beaucoup. Ce réajustement implique partiellement que la censure a été levée. Ce dernier phénomène explique également que le nombre des refus, suscités par la demande de choisir une figure à titre personnel, s'abaisse quand il s'agit de choisir au nom de son « milieu personnel et social ».

L'interprétation de ces résultats demeure délicate car la question du type idéal est liée de très près à la question du choix du conjoint ¹, et il est certain que beaucoup ont répondu sans distinguer nettement les deux aspects ; 10 personnes au moins sur 34 ont donné des réponses qui chevauchaient explicitement les deux. Mais il s'avère que les choix concernant certains idéaux esthétiques ne se superposent pas nécessairement, on le verra plus loin, à ceux qui concernent le choix idéal du conjoint.

Analysons d'abord les commentaires associés aux figures et aux choix préférentiels en matière d'esthétique.

Le type grimaud. Cette figure n'a jamais été choisie. On considère le grimaud, on l'a déjà vu, comme un type ingrat, raté (un blanc raté, un nègre blanc) :

- Ce qui compte pour moi ce sont les traits et les cheveux. On peut trouver un homme noir avec la peau veloutée et les traits fins. À ce moment-là peu importe la couleur. Ce qui vient en dernier ce sont les traits négroïdes. Je préfère un vrai noir à un grimaud, car en général les grimauds sont laids, ils ont les traits très épais (bourgeoise, 52 ans).
- On peut apprécier n'importe quel type, sauf la grimelle. Ça arrive en dernier. On sait dire : « J'ai vu un tel sortir avec une grimelle oui ! » comme si c'était une horreur (bourgeoise, 24 ans).

On admet que de beaux types de grimauds existent, ceux qu'on appelle « de luxe », mais ils constituent des cas isolés.

[p. 191] *Le type noir.* On a choisi ce type une seule fois, aux 1^{ers} choix (personnel et attribué au milieu). Dans ce cas, comme dans les choix seconds, le bourgeois répond ainsi pour des raisons tactiques le plus souvent liées à la censure politique, ou encore pour des raisons étrangères à l'esthétique. Ainsi un répondant commence l'entrevue en disant : « Je sais bien qui va arriver bon dernier ! » À la question sur la beauté il choisit la figure 1 en premier, la figure 18 en second. Après le test, il avoue dans un élan de vérité que s'il avait été sincère il aurait sélectionné le blanc (figure 27)

¹ Le choix du conjoint m'est apparu comme une nouvelle dimension dans l'interprétation, postérieurement à l'amorce de l'enquête. En effet, certains informateurs ont eux-mêmes établi des distinctions dans les niveaux de perception possibles : d'une part, ils pouvaient se placer d'un point de vue uniquement esthétique, d'autre part, ils pouvaient s'imaginer dans une situation où ils auraient à choisir un conjoint parmi les types de couleur. Ceci explique que la question relative au choix du conjoint ne figure pas dans le schéma d'entrevue initial et n'ait pas fait l'objet d'une investigation aussi systématique.

en premier lieu même s'il pense que ce type fait trop anglo-saxon avec ses lèvres minces, qu'il a choisi le noir (figure 1) à cause de sa seule virilité, et que de toute façon « dans ce monde raciste, on a tous les avantages à être blanc ». Ceci indique bien la difficulté pour un répondant de s'arrêter au strict aspect esthétique du type physique. L'empiètement avec des ordres divers de significations est toujours imminent.

On apprécie le beau noir mais jamais sans réserve, comme si on était incapable de trouver des cheveux crépus plus beaux que des cheveux droits, des traits de noir plus beaux que des traits de blanc, soit une totalité « nègre » non restrictive :

- Le beau type noir est toujours beau, ses traits disparaissent quand il est beau (bourgeoise, 50 ans).
- Le noir à traits fins est considéré aussi beau que le mulâtre clair ou brun. Mais pour les femmes c'est un gros désavantage à cause des cheveux (bourgeois, 21 ans).

Il reste que cette affirmation de la beauté noire n'est pas généralisée, du moins explicitement. On se défendrait même contre la tentation de l'admettre, car on associe beauté à classe sociale :

- À l'école et partout le modèle de beauté est celui du blanc. Il a fallu que j'apprenne à voir une belle noire. Quand on a appris à découvrir la beauté noire on découvre une nouvelle esthétique [...] mais mon opinion n'est pas représentative même chez les jeunes (bourgeois, 21 ans).
- Dans mon milieu, 27, 18, 9 viennent avant, car ils jugent sur la finesse des traits et sur le cheveu. Le cheveu crépu, c'est une classe ¹. Mais s'il y a cheveux crépus, teint noir, [p. 192] traits fins et de l'argent, ça passe. On dira un beau noir. Mais aller se marier avec ce beau noir, ça c'est différent (bourgeois, 30 ans).

Moi je peux trouver un paysan ou un homme du peuple très beau. Si je passe la remarque, on me dit : « Toi tu trouves tout beau alors ! », on ne peut pas comprendre ça (bourgeoise, 28 ans).

Les types bruns. La figure 18 avec sa peau intermédiaire, ses cheveux droits, ses traits de blanc, qu'il s'agisse du type masculin ou féminin, s'attire le plus grand nombre de 1^{er} et 2^e choix des hommes, femmes, jeunes adultes et adultes de l'échantillon (tableau 4.3). On considère en effet les teintes brunes basanées comme plus chaudes, plus « pimentées » et on tend à les préférer aux teintes claires. Cependant jeunes et adultes préfèrent les mulâtres à cheveux droits et à traits du blanc aux types à cheveux ou à traits laissant des traces trop prononcées de métissage :

¹ L'informateur entend par là que le cheveu crépu connote une classe sociale.

- Je préfère les nôtres, les mulâtres bruns. Il y a une grande différence entre les plus âgés et ceux de ma génération. Nos parents et nos grands-parents avaient une esthétique européenne, basée sur le canon grec. Mon milieu a subi une grosse coupure, on a foncé le type idéal. Mais le cheveu tient encore. Quand je me suis mariée, une amie a fait remarquer les cheveux crépus de mon mari, ce que j'ai trouvé mesquin... On a admis que nous n'étions pas européens [...]. Je sais que *I am a no white* et ma solidarité ira vers les non-blancs (bourgeoise, 40 ans).

En ce qui concerne le brunissement de l'image idéale, il semble qu'il faille distinguer en fonction de l'âge : les moins de 35 ans en effet choisissent le plus souvent la figure 9 après avoir sélectionné la figure 18, alors que les plus âgés tendront à choisir, après avoir également sélectionné la figure 18, le type du blanc ou mulâtre très clair avant celui du mulâtre foncé (tableau 4.3). Plusieurs jeunes affirment préférer carrément les types bruns au contraire de leurs parents :

- La couleur basanée est préférée des jeunes [...]. Autrefois les mulâtres étaient complexés devant les Français et les autres blancs. Ils savaient qu'on les trouvait beaux, de beaux bronzes, mais comme des objets folkloriques, étranges, comme les Sud-Américains qu'on méprise et admire à la fois. Mais l'identification à des cultures autres qu'européennes amène des changements dans la mentalité (bourgeoise, 23 ans).

[p. 193]

TABLEAU 4.3

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « esthétique » : selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 16)																	
le + beau	1		0	1	0	9	1	(12)	5	2		0	3	6	20	5	(36)
la + belle	0		0	2	1	9	1	(13)	4	1		0	4	5	20	6	(36)
(N : 18)																	
Le + beau	0		0	2	5	9	4	(20)	3	1		0	6	13	23	12	(55)
la + belle	0		0	2	6	9	2	(19)	3	2		0	8	14	21	9	(54)
(N : 17)																	
le + beau	1		0	3	2	8	4	(18)	4	2		0	8	8	20	11	(49)
la + belle	0		0	3	2	8	2	(15)	4	2		0	9	6	18	7	(42)
(N : 17)																	
le + beau	0		0	0	3	10	1	(14)	4	1		0	1	11	23	6	(42)
la + belle	0		0	1	5	10	1	(17)	3	1		0	3	13	23	8	(48)

[p. 194] *Le blanc ou le quarteron*. On note une tendance chez les plus âgés, et plus encore chez les femmes que chez les hommes, à privilégier le type représenté par la figure 27, masculine ou féminine. Plusieurs commentaires fondent cette assertion : « Les mulâtres en général sont très attirés par le type blanc » (bourgeoise, 40 ans). « Le type du blanc pur est préféré dans le milieu » (bourgeois, 44 ans). Une femme explique pourquoi on préfère le blanc :

- Pour la couleur, pour les cheveux, pour les enfants. À l'école, je trouvais beau un mulâtre foncé, comme le dessin 9. On a dit que je voulais me faire remarquer. On ne comprend pas que j'aie épousé X à cause de ses cheveux trop ondulés [...]. La plupart des Haïtiennes sont comme ça. On comprend d'où vient la haine pour le mulâtre (bourgeoise, 47 ans).

Le bourgeois excuse la mentalité de son milieu en avançant que la préférence pour le blanc se retrouve dans tout le pays : « Les noirs des classes moyennes ne pensent qu'à épouser des femmes claires, les gens de la masse sont fous du blanc. » Il s'agit ici d'un effet de la pensée projective par laquelle l'idéologie dominante se cautionne elle-même en prenant à témoin des pratiques soi-disant observées et généralisées à toutes les classes sociales.

La censure et le refus de répondre. Ceux qui refusent de donner un choix personnel se justifient dans la majorité des cas, d'une manière qui trahit soit un préjugé direct, soit une voie d'évitement (expérience sexuelle multiple, faux relativisme, dénégation) pour camoufler leur propre intériorisation du préjugé.

- Je ne suis pas raciste, je ne peux pas choisir un type ¹ (bourgeois, 47 ans).
- J'ai couché tous les types, pour moi elles sont toutes attrayantes (bourgeois, 47 ans).
- [p. 195]C'est une affaire d'équilibre, pas de couleur. Cette question de beauté n'a pas de sens dans l'ensemble. Même un non-instruit ira chercher une femme claire. Dans toutes les familles on parle d'un enfant mieux sorti que les autres. *Ma fille est brune. Tout le temps, je lui dis de ne pas avoir de complexes* ², c'est l'instruction qui compte. Dans ma famille, on a de tous les types, ça n'a jamais eu d'importance pour nous ces questions de nuances. Si les gens n'ont pas de préjugés et ne veulent pas d'enfants noirs, c'est une question personnelle, ça les regarde (bourgeoise, 45 ans).

¹ Guillaumin souligne avec justesse la place de la dénégation dans le discours : « Il importe de prêter une attention qui ne se maintienne pas au sens immédiat, mais qui écoute cette résonance secondaire du texte constituée par le ton, les préoccupations, les silences, les répétitions et les négations. L'unité de sens profond qui ordonne un discours peut se dévoiler [...] dans l'emploi de la dénégation qui nous apprend ce qui est central dans le texte : l'annonce quasi constante du racisme courant est par exemple « Je ne suis pas raciste... », il faut alors entendre le seul mot « raciste », c'est lui qui est indicatif » (Guillaumin, 1972 : 151).

² Souligné par moi.

L'un d'eux, qui s'élève de façon virulente contre le racisme des mulâtres, commence par affirmer que tous les types se valent, pourvu qu'ils soient beaux, puis trahit sa position esthétique de classe, malgré sa tentative de rendre relative la question :

Ce qui est beau reste beau, indépendamment de l'origine ethnique. Ils se valent tous pourvu qu'ils soient beaux. Comment peut-on porter un jugement esthétique ? *Chacun reste dans son milieu et ce sont des esthétiques différentes*¹. Peut-être l'enfant du noir et du blanc parce qu'il donne un type différent, peut être plus beau... (bourgeois, 30 ans).

En résumé, ces bourgeois valorisent essentiellement les mulâtres idéaux de leur espace de classe et les blancs. Cependant l'ambivalence et la contradiction demeurent un trait marquant de la plupart des commentaires, quant à l'image idéale (plus brune ou plus claire). Ceci amène à considérer la question du choix du conjoint et l'interférence implicite ou explicite qu'elle entraîne.

Le choix du conjoint. Un bourgeois choisit son conjoint en fonction de son origine de classe (famille, fortune, éducation), et de son apparence (y inclus les limites de couleur jugées acceptables). Sont donc en jeu des critères de classe (objectifs et subjectifs) dont l'intériorisation traversera les rapports interpersonnels affectifs.

Si on ne considère momentanément que le critère physique, les informateurs associent le conjoint idéal aux types les plus près du blanc. La discrimination la plus importante semble d'abord porter sur le cheveu. Mais à partir du moment où le cheveu est relativement « mauvais » la couleur [p. 196] compte davantage ; il s'établit ainsi une sorte de chassé-croisé entre le critère du cheveu et celui de la couleur. Ce qu'on ne tolère pas, c'est le cheveu crépu associé à la couleur noire. Ainsi on dévalorise le conjoint potentiel noir (même bourgeois)² et à un moindre degré le conjoint clair (même bourgeois) à cheveux trop « frisés », du genre grimaud. Plusieurs informateurs, mariés à des hommes ou des femmes de type griffe ou grimaud, ont mentionné les remarques négatives dont leur conjoint a été l'objet à cause de ses cheveux³.

¹ *Ibid.*

² Certains avouent, parmi les plus jeunes, que le choix d'un conjoint noir, quel qu'il soit, suscite toujours de grandes difficultés familiales. Un proverbe illustre cette situation : *Pitit fè ou bo kochon* (Votre enfant vous oblige parfois à embrasser le cochon).

³ L'un d'eux, membre réputé d'une profession libérale, de phénotype « griffe », explique qu'il n'a pas d'assez bons cheveux pour être physiquement mulâtre quoiqu'on le considère comme tel. Originaire d'une petite ville du Sud, à fort préjugé de couleur, et bien que d'origine petite-bourgeoise, il a pu s'intégrer à la bourgeoisie mulâtre. Quand il a été en âge de se marier, il pouvait choisir parmi quelques conjoints disponibles dont une mulâtresse brune appartenant à l'une des plus grandes familles de Port-au-Prince. Il lui a préféré son épouse actuelle qui représente un type intermédiaire entre la griffonne et la grimelle, mais socialement mulâtresse car petite-fille d'un bourgeois noir prestigieux et d'une mulâtresse de grande famille. Malgré le prestige de la famille de cette femme, on lui déconseilla ce mariage : il fallait penser aux enfants qu'il aurait avec elle, et épouser quelqu'un avec qui ses enfants seraient le plus près possible du blanc. Avec ses cheveux « frisés » la femme n'était pas un bon parti.

On explique qu'il faut « améliorer la race » et raffiner la lignée en évitant toute réapparition de cheveux crépus et de nuances trop foncées. On invoque la laideur des cheveux crépus, ou plus souvent, le fait qu'il faille sauvegarder les enfants des problèmes liés au racisme rencontrés à l'étranger ; on allègue aussi que les cheveux crépus sont difficiles à coiffer, demandent à être régulièrement décrêpés chez les filles, rappellent les enfants des bonnes, etc. Quant à la nuance de peau elle ne doit pas dépasser un certain seuil. Selon certains répondants, bien que le marabout soit un type très valorisé sur le plan esthétique « la bourgeoisie très claire, il y a quelques années, n'irait pas jusque-là ». Le conjoint idéal demeure donc le mulâtre « franc », clair ou brun clair.

En fait, les bourgeois « mulâtres » se marient à l'intérieur de réseaux d'alliance qui présentent, objectivement, une grande variété de combinaisons phénotypiques où le cheveu crépu, la peau brune, les traits du noir se reproduisent. [p. 197] À l'aide de fiches de mariages et des généalogies de familles bourgeoises on peut constater l'endogamie de classe qui y règne (endogamie qui ne renvoie pas cependant à la notion de caste). Les mêmes noms réapparaissent dans les généalogies, noms qui d'autre part figurent dans la liste des membres du Club Bellevue (Cahier de 1955). Ces alliances ont un net caractère de classe ; elles se font essentiellement au sein de la bourgeoisie, entre ses fractions et ses couches (moyenne et grande).

Ainsi des membres de la minorité industrielle dite d'origine étrangère et récente ont pu épouser des femmes appartenant aux vieilles familles « mulâtres », malgré la variation phénotypique prononcée qui existe dans ces dernières. De même les bourgeois haïtiens « traditionnels » n'hésitent-ils pas à contracter des alliances matrimoniales hors de la norme somatique idéale, quand des intérêts capables d'assurer la reproduction économique, politique et idéologique de classe sont en cause.

De même, des alliances s'effectuent plus rarement toutefois entre certains des secteurs « noir » et « mulâtre » de la bourgeoisie. L'analyse effectuée au chapitre précédent a démontré que dans l'esprit des gens on peut devenir mulâtre, avec le temps, en termes de classe. À l'origine de quelques grandes familles claires d'aujourd'hui, il y a souvent un « noir » prestigieux (« ambitieux et évolué » souligné-t-on), appartenant à la bourgeoisie terrienne, professionnelle ou politique, qui, à cause du renom de sa famille, de son instruction européenne, de sa fortune, a pu épouser une « mulâtresse ». Le bourgeois « noir » est alors intégré par la femme qu'il épouse¹. Remarquons toutefois que l'union légitimée avec une femme noire de la bourgeoisie est exceptionnelle, sinon inexistante, dans cette classe sociale.

Ces alliances de couleur ont, depuis l'indépendance haïtienne, un caractère éminemment politique. Le secteur « mulâtre » de la bourgeoisie, minoritaire dans l'ensemble démographique de la nation, s'associe par le sang en vue d'obtenir des

¹ Une répondante précise à ce sujet : « Les bourgeois noirs non complexés ne haïssent pas les mulâtres. Ils ne se sentent pas noirs et on les accepte. Si c'est un arriviste qui était très bas, un inférieur qui a fait de l'argent, alors là c'est différent. Il faut qu'il soit bien né » (bourgeoise, 52 ans).

garanties juridico-politiques, ou en vue de masquer et de légitimer une « politique de doublure » à la direc-[p. 198] tion de l'État selon les phases historiques et la conjoncture. Le mariage d'Estimé (originaire d'une famille de grands propriétaires terriens de l'Artibonite) est perçu comme l'exemple type du compromis politique que suppose l'alliance. Estimé, noiriste, avait épousé une mulâtresse d'une famille bourgeoise économiquement en baisse. Cependant, ces alliances politiques ne perdent pas leur caractère de classe. Elles opèrent en effet entre factions dont les intérêts politiques n'entrent en contradiction que jusqu'à un certain point. Face aux puissants du régime duvaliériste, d'origine petite-bourgeoise, ennemis de classe déclarés durant une bonne décennie, les grandes familles transigeront peut-être par le biais des faveurs sexuelles accordées par certaines femmes (déciées par ailleurs) mais pas par le lien officiel du mariage.

Si on examine maintenant les alliances entre « mulâtresses » de la bourgeoisie et petits-bourgeois, elles semblent théoriquement possibles si ces alliances rencontrent des intérêts conciliables, dans une conjoncture familiale donnée ¹. Ainsi, même si un petit-bourgeois « mulâtre » a plus de chance, en principe, d'être accepté, il est des situations où une grande famille refuse un tel candidat, et si le mariage a lieu malgré tout, elle refuse de l'intégrer ².

L'appartenance de classe semble donc déterminer en premier lieu le choix d'un conjoint dans la bourgeoisie « mulâtre » port-au-princienne, plus précisément, dans le secteur plus traditionnel étudié. Ce choix s'effectue en vue d'alliances entre familles et couches ou fractions de classe, alliances capables d'assurer la consolidation des intérêts de classe auxquels la « question de couleur » peut être soumise, relativement. Cette appartenance règle la circulation des hommes et des femmes dans les échanges matrimoniaux. En corollaire, le même déterminant opère dans l'échange sexuel extra ou pré-marital, mais dans une autre direction, on le verra plus loin. Quand cette détermination de classe opère de façon dominante, le critère de couleur (peau, cheveux, traits) est l'un parmi d'autres. Dans cette optique :

[p. 199]

- Entre un mulâtre brun et un mulâtre clair, à situation économique et à éducation égales, on choisira également l'un ou l'autre, du moins dans les deux dernières générations (20-40 ans), à part quelques exceptions.
- Entre un « mauvais mulâtre » ou un « bon mulâtre », riche, de « bonne famille », « cultivé », et un « petit blanc » sans culture, on choisira le mulâtre de bonne famille, « bon » ou « mauvais ».

¹ Il s'agit le plus souvent de familles « mulâtres » de la bourgeoisie moyenne en difficulté et prêtes à céder une fille en échange d'un bon parti capable d'assurer son propre transfert de classe.

² Un petit-bourgeois (du type mulâtre très clair) témoigne du rejet que les parents de sa femme lui ont fait subir : « Moin doué le Madam moin dèsand » (Fai dû sûrement faire déchoir ma femme).

- Entre un noir de la bourgeoisie traditionnelle et le même petit blanc on choisira le noir, mais entre une mulâtresse « réussie » et une noire « réussie » de milieux comparables, à éducation égale, on choisira, hors de tout doute, la première.

Car la variable liée au sexe intervient ici pour s'articuler de façon différentielle avec les intérêts de classe. L'homme en effet, plus que la femme, peut profiter des marges de mobilité admises, soit en tant que bourgeois, soit, mais plus rarement, en tant que petit-bourgeois. L'idéologie sexiste surcharge ici l'idéologie coloriste ; la femme ne pouvant véhiculer en tant que telle des espérances de mobilité liées à sa réussite personnelle (s'enrichir dans les affaires, dans une carrière, manier le pouvoir, etc.), et étant généralement dépendante de la situation économique de l'homme, le critère de couleur s'accroît en sa défaveur. D'où le fait que moins une femme est claire donc en plus faible position sur le marché matrimonial, plus sa virginité prend de l'importance, de même que sa fidélité.

Par contre, il existe d'autres cas, plus rares, où l'idéologie de couleur surdétermine le choix du conjoint et peut même entrer en contradiction secondaire avec la compatibilité objective des classes en présence :

- Cas où on préfère un « petit blanc » étranger, sans fortune, à un Haïtien de couleur de meilleure condition de classe. L'échange alors se conçoit ainsi : d'un côté on bénéficie de la couleur du blanc (blan fé pri) (c'est le blanc qui fait son prix) et de l'autre, on lui « redore son blason ».

On commente toujours avec ironie ce genre de mariages et l'opinion prétend qu'ils ont surtout lieu avec des jeunes filles de la bourgeoisie moins jolies ou qui ont été légères, ces facteurs diminuant leur cote et ce en raison même du double code qui sert de référence selon le sexe. On n'intègre pas facilement, en effet, l'étranger quelconque dont le comportement ne livre pas les indices de « frottements » jugés de [p. 200] bon ton par la bourgeoisie ¹. Et le jeune bourgeois après avoir étudié, séjourné, travaillé à l'étranger, rentre souvent chez lui quand il est l'heure de se marier pour s'allier à une mulâtresse de bonne famille.

¹ Une bourgeoise qui avait « adopté » un jeune noir dans les termes du paternalisme haïtien, lui conseille de revenir avec une femme blanche du Canada où il partait étudier. Ainsi, à son retour, il serait reçu plus facilement dans certains milieux, et pourrait « grimper plusieurs échelons ». Mais ce conseil elle ne l'aurait jamais donné s'il s'était agi d'une mulâtresse de sa classe. La Canadienne (implicitement « moyenne » à laquelle elle se référait) était donc un substitut relatif accordé par condescendance.

- Cas où une famille exclut et déshérite une de ses filles pour avoir épousé, contre le gré des parents, un bourgeois de « bonne famille », de formation jugée adéquate, mais noir. Là aussi, l'opinion la plus libérale du milieu urbain bourgeois ridiculise le racisme des parents.

[Retour à la table des matières](#)

1.2.2. *Les petits-bourgeois*. Le tableau 4.4 indique les fréquences du 1^{er} choix personnel pour chaque figure présentée au répondant, de même que les scores calculés à partir des 1^{er} et 2^e choix personnels. Le tableau 4.5 considère les distributions des choix attribués à l'opinion du milieu des répondants.

Aux choix personnels on privilégie la figure 14, surtout en ce qui concerne la figure féminine. Cette figure correspond à la griffonne, à la brunette. Les choix devant les figures masculines sont plus étalés, exception faite des figures correspondant au grimaud (figure 19) et au blanc ou mulâtre clair (figure 27) qui obtiennent de faibles scores. On notera que les petits-bourgeois choisissent plus souvent que les bourgeois les figures du noir et du brun (1 et 10).

Aux choix attribués au milieu petit-bourgeois les distributions changent en faveur des figures 18 et 27, et ce, bien que la question relative à l'opinion du milieu n'ait pas été posée à six des 33 répondants. Les choix s'alignent sur ceux de l'esthétique dominante bourgeoise, l'écart avec le choix personnel s'expliquant ici, en partie, par la levée de la censure. Cependant des valeurs noiristes « obligées » (en vertu de la contre-idéologie noiriste), ou des valeurs authentiquement « nègres », sont présentes et intégrées dans des positions d'identification et de solidarité avec la petite bourgeoisie « noire ».

[p. 201]

TABLEAU 4.4

Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « esthétique » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 33) le + beau	3	5	0	7	6	5	0	(26)	7	11	12	2	20	17	13	3	(78)
la + belle	1	2	1	17	5	9	0	(35)	4	6	8	6	38	15	22	4	(99)

TABLEAU 4.5

Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « esthétique » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N : 27) le + beau	3	2	0	1	0	4	10	(20)	7	7	5	0	5	3	17	24	(61)
la + belle	1	0	0	6	3	10	11	(31)	3	2	1	1	17	6	34	27	(88)

[p. 202] La distribution des répondants selon le sexe et l'âge (tableau 4.6), montre certaines variations, en dépit d'un tronc commun. L'écart entre les choix des hommes et des femmes face aux figures masculines peut s'expliquer par le refus de choisir provenant de cinq hommes ; ces derniers affirment qu'on trouve des hommes beaux dans tous les types, que ce n'est pas une question de couleur, mais d'équilibre, d'harmonie dans un type. Ce relativisme, il faut le souligner, s'exerce seulement à l'égard de la beauté masculine.

Les variations s'expliquent donc plus par l'âge des répondants. Les moins de 35 ans choisissent plus souvent que les plus âgés les types masculins du noir et du brun à cheveux crépus. Toutefois aux choix attribués au milieu, l'effet de redistribution des réponses s'exerce dans le même sens et gonfle les catégories de clairs (figures 18 et 27) aux dépens des autres, bien qu'avec une intensité moindre.

On relève ici également l'interférence d'aspects autres qu'esthétiques : choix du conjoint, sexualité, appréciation morale des types, interférences qui viennent brouiller les stricts critères de définition de la beauté.

Le type grimaud. Le grimaud (figure 19) arrive le plus souvent en dernier dans l'échelle esthétique. On dit que « la couleur ne lui appartient pas avec ses cheveux ». Les grimelles ont une cote relativement meilleure, mais ceci est essentiellement lié à leur place dans les échanges matrimoniaux. Comme dans la bourgeoisie, grimauds et grimelles « de luxe » font pourtant exception, en particulier les types aux yeux verts ou tamarins, aux cheveux châains, pas trop « frisés », ni tout à fait bruns, ni trop clairs de peau.

Le type noir. Certains disent préférer le ou la noire à cause de sa peau plus résistante, moins vite fanée avec l'âge que celle du mulâtre ou du blanc. On souligne aussi souvent la virilité du type masculin noir. Dans le groupe des moins de 35 ans s'affirment les réponses privilégiant le type noir. Cependant on valorise des traits autres que ceux de la figure 1 :

- Une noire à traits raffinés, très noire, on l'appelle créole, ça me fait plaisir de voir ça (petit-bourgeois, 20 ans).
- J'ai toujours aimé le vrai noir à beaux traits raffinés. Le type le moins beau c'est le noir grossier, à traits épais et cheveux crépus (petit-bourgeois, 20 ans).

[p.203]

TABLEAU 4.6

Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « esthétique » : selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
hommes (N : 14)																	
le + beau	1	0	0	2	3	2	0	(8)	5	2	0	1	6	8	7	1	(25)
la + belle	1	1	1	6	1	5	0	(15)	2	3	3	3	15	5	12	1	(42)
femmes (N : 19)																	
le + beau	2	5	0	5	3	3	0	(18)	2	9	12	1	14	9	6	2	(53)
la + belle	0	1	0	11	4	4	0	(20)	2	3	5	3	23	10	10	3	(57)
35 et + (N : 19)																	
le + beau	0	1	0	5	3	2	0	(11)	7	3	3	1	13	8	4	1	(33)
la + belle	0	2	1	10	2	6	0	(21)	4	2	7	5	22	6	13	3	(58)
18-34 ans (N : 14)																	
le + beau	3	4	0	2	3	3	0	(15)	0	8	9	1	7	9	9	2	(45)
la + belle	1	0	0	7	3	3	0	(14)	0	4	1	1	16	9	9	1	(41)

- [p. 204] J'aime les garçons très foncés, avec les cheveux crépus, mais à traits raffinés. Pas comme le 1 (petite-bourgeoise, 22 ans).

Un seul témoignage se livre sans ambiguïté :

- Moi je préfère le nègre. Ils sont beaucoup plus actifs, plus forts, plus virils que les autres. Les complexées préfèrent le mulâtre, elles ont honte de marcher avec un noir dans la rue [...]. Chez nous, nous ne sommes pas complexés, tu vois ma sœur venir avec son mouchoir, coiffée à la paysanne, c'est parce qu'elle n'est pas complexée qu'elle le fait [...]. Elles vont porter l'afro, elles se défrisent moins qu'avant, mais les Haïtiennes en faisant ça suivent la mode, ce n'est pas nécessairement qu'elles aiment le cheveu crépu. D'autant plus que se repasser les cheveux ici c'est une tradition et nous, nous n'avons pas d'âme propre. Moi j'aime les cheveux crépus, mais c'est l'exception (petite-bourgeoise, 30 ans).

Le plus souvent, les commentaires demeurent négatifs ou restrictifs :

- Rares sont les femmes qui aiment le noir. Elles préfèrent toujours le mulâtre (petite-bourgeoise, 32 ans).
- La noire n'est pas aimée en Haïti. Par exemple si elle arrive dans une réunion mondaine, on la regarde sans sympathie, on cherchera ses défauts, ses manques de goût. Tandis que si une brune arrive, on la regarde avec intérêt ou bien normalement sans rien chercher de spécial, avec sympathie. On dira qu'elle est bien, on ne le dira pas de la noire. Ce n'est pas seulement les hommes qui sont ainsi, mais les femmes aussi (petite-bourgeoise, 43 ans).
- Ceux qui privilégient vraiment le noir constituent une minorité, ils ne veulent pas voir le blanc, par complexe, par réaction. Même s'il a envie de donner la préférence au blanc, il va la combattre par réaction (petit-bourgeois, 26 ans).

Le type marabout est très valorisé mais certains répondants prétendent qu'il convient mieux aux femmes qu'aux hommes. Certaines femmes en particulier n'apprécient pas les hommes de ce genre, les trouvent fades, mièvres, *on jan niè* (un peu niais).

Les bruns. Parmi les divers types de bruns les préférences vont aux figures 14 et 18. Le type de la « brunette », de la *bèl ti kréòl* (belle petite créole), ni noire ni mulâtresse, est mis en valeur surtout pour la femme : cheveux ondulés, traits « raffinés », couleur café au lait et chaude, peau veloutée de pêche. La griffonne se situerait quelque part entre les [p. 205] figures 10 et 14, avec ses cheveux plus crépus mais longs et fournis, sa peau plus jaune que la brune.

- La brune pêche, légèrement jaune sous la peau, avec de bons cheveux, c'est le type le plus frappant pour les hommes quels qu'ils soient. Il faut être légèrement bourgeois pour avoir ce type, et on ne peut conserver cette couleur indéfiniment si on est dans la misère. Un type velouté, légèrement brun avec un mince duvet sur la peau. C'est Claudinette Fouchard [...] c'est le genre égyptien, hindou, éthiopien (petit-bourgeois, 45 ans).

On commente beaucoup ces types de brunes « fruitées » et tropicales (les caïmite, sapotille, abricot, etc.) qui attireraient plus que les femmes très claires.

Le mulâtre clair. La plupart des gens soulignent le fait qu'en Haïti plus on est près du blanc, plus on est apprécié. On répète que les gens ne disent pas la vérité à ce sujet, mais que c'est la tendance générale d'« aimer » le clair, le mulâtre ; on note l'ambiguïté qu'entraîne le décodage du terme « aimer », dans ce contexte :

- Le mulâtre ça fait fureur ici mais les gens de mon milieu ne choisiraient jamais 27 en premier, par complexe. Celui qui refuse de choisir 27 ou 18 en premier choisira 14 ou 9. Il pense que 27 aura à dire de lui qu'il est peu intéressant (petit-bourgeois, 30 ans).
- D'après leurs réflexions, il y en a qui sont bourrés de préjugés, qui auraient préféré être mulâtres. Je pense que ça ne disparaîtra jamais, que le préjugé existe, que ça vient de l'éducation des parents. J'entends souvent dire *on bèl noua, on bèl brun* dans le milieu. Mais ce qu'ils aimeraient être c'est mulâtre, pour d'autres raisons, pour les privilèges, pour aller dans les clubs de tennis, à Bellevue [...]. Un noir comme moi, sauf s'il a de l'argent ne serait pas bien accueilli dans le Club de tennis (petit-bourgeois, 19 ans).
- On choisira le 27 en premier, surtout dans la classe moyenne. Plus on est clair, plus on est beau. Et tout ce qu'ils font est meilleur. C'est partout dans la classe moyenne et même chez les gouvernants qui en sont issus. On choisira en décroissant, selon la couleur (petite-bourgeoise, 22 ans).
- La grande majorité des Haïtiens *ap pran sa'k pi klè*¹ (petit-bourgeois, 30 ans).

[p. 206] Il semble donc coexister de façon antagoniste et dialectique deux modèles : l'un qui prône la supériorité esthétique de celui qui est plus près du blanc et du mulâtre, ce dernier étant une figure substitut du blanc en Haïti. C'est le modèle érigé par l'idéologie dominante depuis l'époque coloniale, renforcé par l'impérialisme blanc. L'autre, forgé par une contre-idéologie de classe, celle de la petite bourgeoisie, déchirée, contradictoire, admet beaucoup plus volontiers les beautés noires, « nègres ». Souvent la réponse s'élabore à un niveau volontariste, conscient, pour prévenir l'accusation d'être aliéné, pro-mulâtre. C'est le niveau du dit. Pourtant le type intégral du noir, du brun à cheveux crépus, reste plus assumé pour l'homme que pour la femme, car interfèrent alors les valeurs liées à la virilité de l'homme. Ici se place la question délicate du cheveu. La femme est toujours plus valorisée avec des cheveux ondulés ou droits. Les femmes qui en 1971-1972 avaient adopté la coiffure afro à

¹ « La grande majorité des Haïtiens choisira celui qui est le plus clair. »

Port-au-Prince, et donc cessé de se défriser, constituaient une minorité. C'est du côté des jeunes surtout, et des catégories soit plus progressistes, soit tout simplement plus mondaines et plus sensibles aux courants « modernistes », qu'on trouvait cette tentative de prise en charge idéologique du cheveu crépu. Prise en charge qui pouvait connoter aussi la contestation du pouvoir d'État. À l'époque de la recherche, le gouvernement fit courir la menace de raser toutes les têtes d'hommes à barbe et à cheveux trop longs, la subversion étant associée à l'homme, non à la femme. L'image symbolique des castristes, des panthères noires, des hippies américains, était sous-jacente à ces mesures. D'un autre côté, le milieu petit-bourgeois conservateur lui-même, indépendamment de toute position politique, n'admettait pas non plus la rupture avec la coutume du décrêpage chez les femmes, ou du port des cheveux très courts chez les hommes. Le cheveu crépu long chez l'homme soulève même de la répugnance. On parle de *têt papou* (tête de papou) qu'on assimile à la tête de l'« Africain ». Tout ce que le « nègre » peut avoir de péjoratif, de rejeté, y est concentré. Ces attitudes renvoient à des pratiques généralisées de soins aux cheveux, amorcées dès la petite enfance.

Le choix du conjoint illustre bien l'interférence des diverses valeurs qui affectent l'image somatique normative, interférence explicable à partir de l'appartenance de classe et de sexe.

[p. 207] Comme dans la bourgeoisie, le mariage implique la considération de facteurs divers, propres à consolider des intérêts de classe. La situation économique des conjoints et celle de leurs familles respectives est un facteur dont un proverbe créole rend compte : « Deu mèg pa fri ¹ ». Le nom, le fait qu'il s'agisse ou non d'une famille « constituée », l'éducation, l'instruction (pour l'homme plus que pour la femme), les facteurs favorables aux visées ou aux simples avantages d'ordre politique, enfin la couleur des conjoints sont autant de critères qui entrent en ligne de compte ².

Quant aux types de couleur qui nous intéressent, la préférence croissante dans le choix du conjoint irait du noir au clair : noir, marabout, brun, griffe, grimaud, mulâtre, quarteron. Elle ne se superpose donc pas à l'échelle esthétique. Comme la bourgeoisie, la petite bourgeoisie, à part ses secteurs désaliénés, minoritaires, veut « améliorer la race » par l'alliance avec les gens clairs, les peaux jaunes et les peaux blanches. Ici également, on investit davantage dans la couleur de la femme.

L'homme apporte son statut professionnel, ses revenus, son pouvoir, effets de sa place objective dans la division sociale du travail, qui supposent une évolution progressive vers la réussite. La femme demeure largement dépendante de l'homme, et quand elle travaille, elle le fait généralement dans des conditions moins autonomes, moins favorables, moins décisionnelles. D'autre part, le sort de la femme petite-bourgeoise est plus précaire et son poids moins lourd dans l'échange matrimonial si

¹ « Deux morceaux de viande maigre, cuisinés ensemble, ne peuvent pas frire ».

² Il faut rappeler avec insistance l'importance relative de ces facteurs selon les couches et les catégories sociales des « classes moyennes », importance évoquée au chapitre 2. Le fait d'être fils du « peuple » ou non différencie de façon cruciale deux médecins, deux enseignants, deux fonctionnaires d'État. Le choix du conjoint tient compte de ces modalités.

on la compare à la femme de la bourgeoisie ; celle-ci peut jouer sur un apport hautement négociable : le nom, la dot, l'héritage. La couleur de la femme, augmentant sa « valeur » d'agent de reproduction biologique, est donc encore plus cruciale. Cela explique que la question de couleur dans la petite bourgeoisie prend encore une acuité conflictuelle particulière, car elle révèle des problèmes économiques, politiques et idéologiques plus transparents, car plus imminents en raison de la situation intermédiaire, plus précaire, de cette classe sociale.

[p. 208] Voyons comment le groupe étudié témoigne de la centralité de la couleur de la femme dans le choix du conjoint :

- Pour la beauté on préfère les teintes brunes et les cheveux droits ou bouclés. Mais pour le mariage la majorité des hommes chercheront des femmes claires à épouser même s'ils les trouvent moins jolies. On préférera une grimelle moins jolie à une noire très jolie. On dit qu'il faut « mettre du lait dans son café ». C'est pour Haïti même, quelle que soit la classe sociale, c'est une séquelle de la colonisation (petite-bourgeoise, 30 ans).
- Le milieu se fait un orgueil de posséder une mulâtresse ou une blanche. Ils vous diront que c'est pour l'amélioration de la race (petit-bourgeois, 65 ans).

Les témoignages affluent dans ce sens, plus ou moins teintés de cette ambivalence qu'exprime bien un jeune étudiant :

- N'importe quel Haïtien serait tenté d'épouser une mulâtresse rien que pour l'exhiber, car elle sert dans les relations sociales. Le public regarde beaucoup à ça, on vous accepte plus facilement. Je sais qu'au fond chacun aimerait avoir sa petite Haïtienne à lui, et puis plus rien [...] *ba'm ti kréòl mouin...*¹, car il se sent plus à l'aise avec elle. Au départ il n'y a pas de préjugé, tandis qu'avec la mulâtresse il craindra toujours ça (petit-bourgeois, 19 ans).

On peut cependant dégager de ces témoignages une hiérarchie décroissante des conjoints (féminins surtout) possibles chez les petits-bourgeois.

La mulâtresse est le conjoint le plus valorisé car elle connote la femme de la bourgeoisie. Épouser une mulâtresse signifie « passer », être mis en position pour s'intégrer (soi ou sa progéniture) à la bourgeoisie claire. En réalité, très peu de petits-bourgeois sont susceptibles d'effectuer un transfert de classe dans la bourgeoisie. Aussi, les alliances matrimoniales sont-elles beaucoup plus fréquentes entre les secteurs foncé et clair de la petite bourgeoisie. Ici encore les intérêts de classe petits-bourgeois priment ce qu'on nomme la « barrière de couleur » par la médiation des

¹ « Qu'on me donne ma petite créole. »

femmes, ces alliances impliquant le plus souvent que le phénotype de la femme soit « meilleur » que celui de l'homme ¹.

[p. 209] La blanche (l'« étrangère ») est vue comme moins prestigieuse que la mulâtresse. On s'en contente à défaut. Les mauvaises langues prétendent que « le mulâtre à l'étranger a moins besoin du blanc que le noir » ; on veut dire par là que le mulâtre (bourgeois) sera moins prompt à épouser une blanche en tant que telle que le noir (de « classe moyenne »). Si un mariage contracté à l'extérieur unit des individus, divergeant en matière des critères de bonne éducation ayant cours au sein de la petite bourgeoisie, on les caricature et les mésestime. Un commentaire relève ce genre de « mésalliance » chez les « nouveaux venus » du régime :

- Les nouveaux noirs cherchent des blanches comme épouses et des mulâtresses comme maîtresses parce qu'elles ont été longtemps interdites, mais il y a des classes ² chez les mulâtresses. Ils prendront 14 ; 14 n'est pas comme 18 de classe. S'ils épousent les blanches, beaucoup de Canadiennes ou d'Européennes, c'est parce que c'est plus facile. Ils vont étudier au Canada réputé ne pas avoir de préjugés et ils épousent des Canadiennes très quelconques fort souvent, et mal vues du milieu. Ça veut dire qu'il y a quand même une distance entre eux et les mulâtres qui ne voudront pas d'eux (petite-bourgeoise, 22 ans).

Quelques femmes noires ou brunes qui ont séjourné à l'étranger s'entendaient conseiller, avant leur départ, de trouver un blanc à tout prix, puisque le « mulâtre » bourgeois et petit-bourgeois « qui a trop de préjugés » est hors de question pour elles. Les raisons invoquées : le blanc ferait un meilleur mari que l'Haïtien (même s'il fait un moins bon amant...) et les enfants seraient de meilleur type. En réalité, on sait que la femme foncée rencontre plus de difficultés à trouver un conjoint.

Quant à la grimelle, autre type par qui on peut espérer passer la ligne de couleur (de par la future génération), elle constitue un compromis ; claire par la couleur bien que « nègre » par les cheveux qu'elle peut défriser. Bien que la griffonne plus brune, ou la marabout noire lui soient physiquement préférées, elle devient le conjoint préférentiel car on espère que sa couleur jaune donne des enfants clairs. Deux étudiants soulignent sa position de force :

- [p. 210] Les hommes de mon milieu choisiraient la mulâtresse ou la grimelle à cause du préjugé, du prestige. Bien sûr il pourra prendre la mulâtresse s'il a de l'argent et des titres [...]. Dans le cas où cet homme épouse une noire, il cherchera des maîtresses

¹ On peut parler en ce cas d'hypergamie féminine au sens où Bastide emploie ce terme pour décrire les unions décrites au Brésil entre hommes foncés de bonne situation et femmes plus claires, de moindre statut social (Bastide, 1970). Cependant on ne doit pas oublier l'endogamie de classe à l'intérieur de laquelle cette hypergamie est possible.

² Classe, dans ce contexte, signifie catégorie hiérarchique.

grimelles pour le prestige et par préjugé. Plus ils ont la peau foncée, plus ils chercheront la grimelle... (petite-bourgeoise, 23 ans).

- Même si elle fait n'importe quoi, elle trouvera toujours un haut placé pour la prendre. Les femmes des haut placés sont toujours grimelles ou mulâtresses. C'est pourquoi on sait leur dire : « Ou mètfe ninpôt ki bagay ou mêm, paske kouleù drapo ou sé marmit ¹ » (petit-bourgeois, 24 ans).

Une autre étudiante note les contradictions des représentants du noirisme au pouvoir :

- Les grimelles trouvent toujours quelqu'un pour les épouser. Autrefois les hommes des classes moyennes épousaient une noire ou une marabout, mais avec l'élite que Duvalier a formée, leurs enfants chercheront à épouser une brune très claire ou une grimelle, peut-être pas une mulâtresse qu'ils ne pourront pas avoir mais ils n'épouseront pas la noire (petite-bourgeoise, 22 ans).

C'est ainsi que le type esthétiquement le plus dévalorisé devient un conjoint idéal, sur le plan de la couleur, conjoint-substitut par excellence de la mulâtresse ; pour l'ensemble des « classes moyennes » elle représente l'élément le plus clair de peau qui soit réellement accessible.

Les cas les plus manifestes de ce primat de la couleur de la femme concernent les alliances sexuelles, extra-matrimoniales, entre la petite-bourgeoise « mulâtre » et la classe dirigeante. Alors qu'on ne remarque guère les unions avec des femmes noires ou brunes, les unions avec les grimelles ou les mulâtresses des classes moyennes ont une grande visibilité. De nombreux personnages liés à la politique (nouveaux bourgeois ou petits-bourgeois du régime, ou plus anciens, « faits » depuis Estimé) ont des maîtresses dans la petite bourgeoisie claire. Celle-ci ayant pris un rude coup avec la montée duvaliériste, mais n'ayant pu, comme la bourgeoisie, se restructurer sur place aussi rapidement, a dû s'exiler ou transiger.

[p. 211] En échange du prestige que tire le politicien, la femme reçoit des prestations économiques et des services de tous ordres (bijoux, crédit, permis, passeports, licences) qui vont jusqu'à l'entretien complet de sa propre famille. De ces femmes on dit qu'elles vendent leur couleur : « L'a vand nèg la ti kouleù a ke li ginyin ². »

Les petits-bourgeois « traditionnels » en profitent pour dénoncer ces unions d'autant plus fortement qu'ils y pressentent des pratiques existantes chez eux.

¹ « Toi, tu peux faire n'importe quoi parce que la couleur de ton drapeau, c'est comme une marmite. » De même qu'on trouve partout une marmite, la grimelle trouvera à s'intégrer partout, à cause de sa couleur.

² « Elle vend à l'homme la couleur qu'elle a ».

Ne pouvant admettre facilement chez eux l'aliénation relative à la couleur, qui heurte les positions idéologiques (anti-bourgeoisie, anti-mulâtrisme, valeurs de la négritude, nationalisme haïtien) qu'ils reproduisent, les petits-bourgeois en révèlent le sens profond en stigmatisant de leur mépris la grimelle trop « chaude » et le noir « inférieur » qui la convoite.

Ces petits-bourgeois plus subtils, mieux « préparés » que les « parvenus » qui s'affichent, chercheront donc à masquer cet état de choses en variant la couleur relative de leur épouse et de leurs maîtresses successives ou simultanées. Car la politique envahit la question des femmes. On prétend que plusieurs politiciens noirs (bourgeois et petits-bourgeois) mariés à une femme claire en Haïti veillent à prendre une maîtresse brune ou noire, signe de leur adhésion au noirisme du régime. Tel petit-bourgeois, de droite ou de gauche, qui a des visées politiques doit corriger toute aventure par une stratégie à long terme qui puisse en effacer les traces de façon à ne pas prêter le flanc aux attaques d'un adversaire éventuel. C'est ainsi que des politiciens seraient prêts à sacrifier des amours avec des femmes blanches, l'« entrave » étant trop paralysante, ou à se servir des femmes noires des classes populaires pour infiltrer tel milieu qu'il apparaît justifié de mobiliser.

Qu'il s'agisse d'échanges matrimoniaux, ou purement sexuels, le politique et l'économique sont présents au cœur de la relation entre les sexes, par le biais entre autres de l'idéologie de couleur.

1.3. L'évaluation des conditions économiques

[Retour à la table des matières](#)

1.3.1. *Les bourgeois.* Après 15 ans de régime duvaliériste, ce thème permet d'apprécier comment les agents sociaux [p. 212] évaluent le rapport de force qui caractérise la conjoncture sur le plan économique.

Les résultats obtenus à la question : « Quel homme est le plus riche ? Quelle femme est la plus riche ? » figurent dans le tableau 4.7.

Quelques personnes précisent ce que représente pour eux la figure 27 : des mulâtres (11), des étrangers : Allemands, Américains, etc. (4), Italiens et Juifs (2), Arabes et plus précisément Syriens (5), Brandt et Madsen (6), Nadal (1), Wiener (1)¹. Cette figure illustre l'homme et la femme les plus riches au 1^{er} choix personnel. Si on considère les 1^{er} et 2^e choix, l'homme le plus foncé (figure 1) suit immédiatement le plus clair. Il s'agit ici du politicien noir enrichi par le régime Duvalier mais cinq personnes seulement nomment explicitement Cambronne (alors secrétaire d'État) et une seule, la famille Duvalier. Par contre les phénotypes les plus près du blanc

¹ Les familles Brandt, Madsen, Nadal, Wiener sont des familles d'industriels exportateurs de café et importateurs parmi les plus puissants d'Haïti.

(figures 27 et 18) représentent la femme la plus privilégiée, la femme noire arrivant loin derrière.

Parmi ceux qui refusent de choisir entre les figures, quatre répondent que les hommes les plus riches sont les mulâtres, et sept nomment les mulâtresses en ce qui concerne la femme la plus favorisée.

L'opinion du milieu a été demandée à 18 personnes sur 34. Elle concorde avec l'opinion personnelle. Aucune différence significative n'apparaît (tableau 4.7) selon le sexe et l'âge des répondants. Cependant de nettes différences entourent les figures masculine et féminine du noir. Les répondants, quels que soient leur sexe et leur âge, mentionnent que l'homme noir lié au régime politique actuel occupe une forte position économique, mais ignorent totalement le rôle de la femme noire.

Les commentaires révèlent bien la vision simplificatrice que plusieurs bourgeois entretiennent, d'une part, sur leur rôle dominant et sur les contradictions secondaires au sein de la bourgeoisie, d'autre part, sur la lutte avec le secteur dirigeant « noir ». Car on explique et situe la place des divers types physiques par rapport à la supériorité économique des « mulâtres » d'abord, donc par rapport à une seule catégorie de couleur unifiée en tant qu'ensemble imaginé économiquement homogène.

[p. 213]

TABLEAU 4.7

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « richesse » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

	n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix									scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)									
		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	M *	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	M *	(total)
	peau	N	I	B	I	N	I	B				N	I	B	I	N	I	B		
	cheveux	N	N	N	I	B	B	B				N	N	N	I	B	B	B		
	traits	N	N	N	I	B	B	B				N	N	N	I	B	B	B		
ensemble (N : 34)	le + riche	9		0	4	4	10	19	4	(50)	7	28		2	14	10	26	39	14	(13)
	la + riche	0		0	6	3	9	14	7	(39)	7	5		0	17	10	26	30	22	(11)
hommes (N : 16)	Le + riche	2		0	2	2	6	8	3	(23)	3	9		0	8	5	16	17	7	(62)
	la + riche	0		0	4	2	6	8	3	(23)	1	3		0	11	7	17	18	8	(64)
femmes (N : 17)	le + riche	7		0	2	2	4		1	(27)	4	19		2	6	5	10	22	7	(71)
	la + riche	0		0	2	1	3	6	4	(16)	6	2		0	6	3	9	12	14	(46)
35 et + (N : 17)	le + riche	4		0	2	2	6	9	1	(24)	4	12		0	6	4	13	19	5	(59)
	la + riche	0		0	2	2	4	5	4	(17)	4	2		0	6	5	11	11	12	(48)
18-34 ans (N : 17)	le + riche	5		0	2	2	4	10	3	(26)	2	16		2	8	6	13	20	9	(74)
	la + riche	0		0	4	1	5	9	3	(22)	3	3		0	11	5	15	19	10	(62)

* Mulâtres.

[p. 214] En effet, s'il s'agit de poser la bourgeoisie « mulâtre » face au reste des Haïtiens, les répondants regroupent les figures 9, 18, 27 sous la rubrique « mulâtres », et les évaluent bons premiers dans la distribution des places économiques. Ce faisant, beaucoup mettent l'accent sur le caractère d'ensemble de la « classe mulâtre » : les mulâtres contrôlent encore l'économie, avec les Syriens et quelques étrangers, ils ont des fortunes plus stables car ils savent « faire travailler l'argent », bien qu'on ne trouve pas en Haïti d'énormes fortunes à l'échelle internationale, à quelques exceptions près. Ils ont le sens des affaires, ils ont la compétence administrative et économique.

Au second choix, les mêmes répondants placent la minorité de noirs au pouvoir dont on dit qu'ils ont érigé de très grosses fortunes par la politique et non par l'effort personnel et le travail, qu'ils ne savent pas « faire travailler l'argent », ne savent pas faire avancer le pays, gens du « demi-monde » devenus millionnaires, élite créée de toutes pièces en 1946 :

- La position centrale des mulâtres a changé, mais leur position réelle non, dans la région de Port-au-Prince. La capacité intrinsèque de garder ne se trouve pas dans cette génération spontanée née des 15 dernières années. La situation des mulâtres est plus solide, moins brillante, mais plus solide... (bourgeois, 50 ans).
- Les mulâtres restent en première position, et si le développement économique n'est pas lié à la chose politique, ils dominent. Au fait, les dernières années, les mulâtres ne font que monter. Le noir vient en second mais il se trouve des gens qui ont une bonne position parmi eux (bourgeois, 25 ans).

On remarquera dans ce discours raciste la prise en charge de thèmes empruntés à l'idéologie impérialiste en vertu desquels les entrepreneurs des pays « sous-développés » manquent essentiellement d'esprit d'initiative, de goût du risque, protègent leur capital argent, s'enlisent dans des liens népotistes, ce qui explique la faiblesse des investissements productifs dans ces pays. Dans cette vision idéaliste des choses, où les facteurs subjectifs ont le primat de la détermination sur les facteurs objectifs et matériels, chacun des relais de classe de la chaîne impérialiste semble reproduire les mêmes discours, et ce, dans toutes les formations sociales.

[p. 215] Ici donc deux blocs sont posés comme entités en lutte : les mulâtres qui tiennent le coup et les noirs (soit les politiciens).

D'autres répondants, moins nombreux, accentuent au contraire la différenciation interne de la bourgeoisie claire tout en soulignant les comportements et la montée de la minorité politique noire. Pour eux, la figure 27 illustre le type physique de l'homme le plus riche et ce type inclut les « blancs » ou mulâtres clairs, tels Brandt, Madsen, et quelques Syriens, Italiens et Juifs. Des Syriens, on dénonce le comportement parasitaire analogue à celui des politiciens noirs, les réinvestissements à l'étranger, les alliances empressées avec le pouvoir politique, la consolidation franche sous Duvalier de leur situation économique. On passe par contre sous silence les alliances avec le

même pouvoir quand il s'agit des mulâtres et la réémergence lente mais sûre de la bourgeoisie traditionnelle au cours des dernières années. On voit ces « blancs » comme ayant une assise économique plus solide que celle des mulâtres bruns (figures 18 et 9) de la « société haïtienne » traditionnelle.

Sans le dire explicitement, on met en évidence des fractions à activités économiques multiples (commerce, professions libérales, propriété foncière, industrie moyenne) et à accumulation inégale du capital qu'on oppose à la minorité industrielle hégémonique (Brandt, Madsen, et plus récemment Mevs). Une répondante qui venait de distinguer les activités des mulâtres très clairs et des mulâtres bruns de la région de Port-au-Prince et qui devait ensuite s'exprimer au nom du milieu illustra comment les vieilles familles nieraient, par souci de prestige, l'hétérogénéité économique du monde mulâtre :

- Ils les mettraient tous dans le même panier, sauf le noir, pour ne pas se diminuer eux-mêmes car socialement ils se considèrent égaux et admettent moins leur inégalité économique (bourgeoise, 26 ans).

De façon générale, l'analyse de la situation économique se fait donc autour de la dualité « noirs au pouvoir » et « mulâtres », masquant les phénomènes fondamentaux. Ces derniers ont trait : 1) à la dépendance croissante d'Haïti vis-à-vis de l'impérialisme, au rôle de courroie de transmission de cet impérialisme que jouent les classes dominantes locales depuis l'indépendance (import-export, *assembling*, [p. 216] etc.) ; 2) à l'existence de la grande propriété foncière aussi bien mulâtre que noire, cadre de rapports d'exploitation féroces à la campagne ; 3) aux alliances de classe entre la bourgeoisie traditionnelle et la classe régnante, surtout depuis 1970 ; 4) à la paupérisation croissante des classes populaires lesquelles, bien que majoritairement noires, comptent des dépossédés très clairs dans leurs rangs.

Quelques rares jeunes effleurent ces problèmes :

- Les plus grandes fortunes personnelles actuellement pourraient être chez les noirs (Duvalier, Cambronne ...). On trouve des noirs très riches dans la bourgeoisie bureaucratique mais il s'agit de 20, 30 hauts fonctionnaires seulement. Pour les autres rien n'a changé. Sur le plan statique, l'État contrôle l'économie : l'emploi, les recettes, le pouvoir législatif. Mais sur le plan dynamique l'économie haïtienne sera absorbée d'ici deux ou trois ans par des secteurs étrangers extrêmement puissants... (bourgeois, 25 ans).

Ils admettent aussi, la collusion entre « noirs » et « mulâtres » pour s'enrichir aux dépens des masses :

- Maintenant il y a tendance pour la bourgeoisie mulâtre à une collaboration plus directe avec le gouvernement. Tendance plus manifeste depuis la mort de Duvalier. Sous Duvalier on avait l'impression d'une certaine opposition de classe, de couleur, mais pas économique. Avec le temps ils ont étouffé tout cela pour supporter plus directement le régime (*ibid.*).

C'est ainsi qu'on cite X, Y, Z qui traitent directement avec les hauts placés du gouvernement, avec les compagnies étrangères, qui s'entendent dans l'extorsion, le vol, le favoritisme : entreprises de divorce, de crédit, droit commercial, exemptions douanières, opérations financières et commerciales, concessions, etc.

La femme la plus riche. Dans l'esprit de tous, la mulâtresse personnifie la privilégiée. Le lien avec le conjoint préférentiel est clair. C'est « parce qu'elle est la plus recherchée » par les bourgeois ou les petits-bourgeois qu'elle est la plus favorisée, explique-t-on. Toutefois certains soulignent que la femme haïtienne de toute couleur demeure sous la tutelle de son père ou de son mari et que sa fortune (si fortune il y a) lui vient toujours d'un homme. Moins formée, moins poussée traditionnellement à s'instruire, plus résignée, elle est considérée comme une femme d'intérieur, constat qui ne provoque de remise en question que chez quelques jeunes.

[p. 217] Bien que cette situation soit exacte, on passe sous silence le rôle éminemment actif de certaines femmes de la bourgeoisie dans le commerce, les industries d'assemblage et d'artisanat, l'hôtellerie, etc., qui vaudrait à lui seul toute une étude empirique.

[Retour à la table des matières](#)

1.3.2. *Les petits-bourgeois.* Le tableau 4.8 illustre la distribution des choix personnels au thème « richesse ». Quels que soient le sexe et l'âge des répondants les types les plus clairs (figure 27 suivie de la figure 18) symbolisent l'homme et la femme les plus privilégiés. Le type féminin à peau, à cheveux et à traits intermédiaires, vient en troisième position.

La catégorie « autres » pour ceux qui n'ont pas choisi parmi les figures inclut au premier choix : pour l'homme le plus riche, les mulâtres (5), les Syriens (2), les Italiens (1), les clairs (1), les noirs au pouvoir (3) ; pour la femme, les mulâtresses (4), les Syriennes (1), les claires (1), les noires (1).

Comme dans le groupe bourgeois, l'opinion prêtée au milieu sur ce thème concorde avec l'opinion personnelle.

Les personnes qui refusent de répondre s'expliquent comme suit : « Le contexte a trop changé pour qu'on puisse dire... », « C'est partagé depuis 1946 », « Je ne sais pas ».

Le mulâtre connote pour ce groupe petit-bourgeois la place économique dominante. Certains ont mentionné en choisissant la figure 27 que celle-ci représentait mulâtres et Syriens (9) ou les « blancs » tels que Brandt, Madsen, Mevs

(3). Aucune n'a fait allusion au capital étranger, américain, canadien ou autre. Quant aux figures 1, 10, 19, elles connotent pour la plupart des types associés au pouvoir d'État. Quatre personnes mentionnent Cambronne, deux les Duvalier, deux la bourgeoisie noire et brune traditionnelle (les Bellegarde, Lespinasse, Prophète, Manigat ...), une les grands propriétaires fonciers noirs de l'ouest.

Les petits-bourgeois reproduisent largement le type de discours qui interprète l'antagonisme économique entre « noirs » et « mulâtres » en se référant aux qualités intrinsèques des types de couleur en présence et non aux contradictions de classe dans lesquelles s'insèrent ces types. Ils présentent également l'ambiguïté idéologique qui les caractérise. D'une part, on assure que « les mulâtres tiennent encore le top », qu'ils contrôlent l'économie parce qu'ils savent gagner l'argent par leur travail et le font « travailler », qu'ils [suite p. 219]

[p. 218]

TABLEAU 4.8
Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « richesse » selon l'ensemble, le sexe et l'âge (en chiffres absolus)
[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix										scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)									
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	A *	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	A *	(total)	
peau	N	I	B	I	N	I	B				N	I	B	I	N	I	B			
cheveux	N	N	N	I	B	B	B				N	N	N	I	B	B	B			
traits	N	N	N	I	B	B	B				N	N	N	I	B	B	B			
ensemble (N : 33)																				
le + riche	2	2	0	1	0	6	23	12	(46)	3	9	11	2	7	1	21	46	24	(10)	
la + riche	2	2	0	3	0	4	22	7	(40)	2	6	6	2	11	3	19	45	16	(10)	
hommes (N : 14)																				
Le + riche	0	0	0	0	0	3	11	9	(23)	1	2	4	1	4	0	12	22	18	(10)	
la + riche	0	0	0	2	0	1	8	6	(17)	1	1	0	1	7	1	8	17	14	(40)	
femmes (N : 19)																				
le + riche	2	2	0	1	0	3	12	3	(23)	1	7	7	1	3	1	9	24	6	(50)	
la + riche	2	2	0	1	0	3	14	1	(23)	2	5	6	1	4	2	11	28	2	(50)	
35 et + (N : 19)																				
le + riche	1	1	0	1	0	1	12	7	(23)	3	4	5	0	5	0	9	24	14	(60)	
la + riche	1	1	0	1	0	0	10	4	(17)	2	4	3	2	7	2	8	21	10	(50)	
18-34 ans (N : 14)																				
le + riche	1	1	0	0	0	5	11	5	(23)	0	5	6	2	2	1	12	22	10	(60)	
la + riche	1	1	0	2	0	4	12	3	(23)	0	2	3	0	4	1	11	24	6	(50)	

* Autres : mulâtres, Syriens, Italiens, clairs, noirs au pouvoir.

[p. 219] savent produire et s'associer entre eux, D'autre part, on dénonce le noir enrichi par la politique qui accumule pour exhiber, refuse d'investir, dépense outrancièrement, ne sait pas administrer ses biens ; peu de noirs auraient un commerce stable, une industrie bien montée : « Une richesse qui repose seulement sur la politique risque d'être balayée à l'arrivée d'un autre courant » dit-on. En ce qui concerne les noirs des « classes moyennes » non impliqués dans la politique, on stigmatise aussi leur comportement : quand ils ont de l'argent ils le gaspillent comme les gens au pouvoir, autrement ils se tournent vers la « culture » ou se réfugient « dans l'État » :

- L'Haïtien trouve avilissant d'avoir à travailler. Il envie le blanc mais ne pense pas à agir de la même façon, il préfère s'asseoir derrière un bureau [...]. Ceux qui sont en politique cachent leur argent dans les banques étrangères. Jamais l'Haïtien ne pense à faire fructifier son capital, il ne pense pas à planter des carreaux, à exporter du café. C'est le blanc partout qui travaille et le blanc est de la classe supérieure¹ (petite-bourgeoise, 22 ans).

Une autre explication donnée à la prétendue incapacité économique du noir dans le domaine des investissements renvoie au fait qu'il ne peut réussir sans s'associer au mulâtre : « Si le noir veut s'intégrer dans le courant économique, il doit avoir un mulâtre à côté de lui » (petit-bourgeois, 40 ans). Le petit entrepreneur noir peut apporter son argent, le mulâtre apporte son nom, sa crédibilité. On voit à l'œuvre le discours opportuniste petit-bourgeois garant du *statu quo* quant aux structures économiques de base, et pour lequel les réaménagements possibles n'impliquent qu'une rotation de places ou une association avec les possédants.

Un autre discours moins dichotomique est centré sur la montée des « classes moyennes » depuis 1946 : noirs, bruns, griffes, grimauds (qui font partie de la catégorie politique des « noirs » pour certains répondants) se sont enrichis dans le commerce, la bureaucratie, les professions libérales, alors, qu'avant 1946 tout leur était fermé : postes publics, universités, cercles sociaux, etc. On pense donc que les choses ont changé au profit des « classes moyennes » ; bien que certains individus puissent rejoindre les mulâtres on affirme que le [p. 220] fossé demeure et que le régime actuel, constitué d'« éléments inférieurs » n'est pas étranger à ce fait.

Un discours très minoritaire, propagandiste, est tenu par quelques jeunes duvaliéristes de l'échantillon : selon eux, la « classe moyenne » contrôle actuellement l'économie, c'est la classe « dynamique », alors que du côté mulâtre la situation est « statique ».

Dans tous ces discours, indépendamment de la dualité en termes noirs/mulâtres (occultant et réduisant les oppositions de classe non binaires), on remarque également

¹ Le terme « Haïtien » dénote ici le noir et le brun, le terme « blanc » dénote le mulâtre et les types clairs.

le silence sur les problèmes économiques des ouvriers et des paysans et sur les structures nationales de dépendance. La petite bourgeoisie raisonne en termes de mobilité des couches existant en son sein et c'est de l'intérieur de la sphère urbaine réduite où elle se situe surtout qu'elle apprécie la réalité économique.

Rares sont les répondants qui dénoncent l'opposition basée sur la couleur et qui élargissent leur cadre de référence, mais ils existent :

- L'élément noir qui a de l'argent cherche le mulâtre. L'élément noir qui a de l'argent a les mêmes intérêts à défendre que l'élément mulâtre. Ils ont les mêmes points de vue, les mêmes formes de pensée, la même morgue, la même arrogance, les mêmes complexes. La couleur n'est pas le fond du problème. C'est une question de riches et de pauvres [...]. On vous dira que les noirs sont plus à l'aise. C'est une apparence. La grande majorité des masses rurales est noire et pauvre (petit-bourgeois, 46 ans).

Enfin, si on sait le rôle démagogique et opportuniste que la classe régnante a joué ces dernières années au nom des « classes moyennes », peu étaient en mesure en 1971-1972 d'identifier la remontée du capital étranger en Haïti.

La femme la plus riche. On souligne à profusion que plus une femme est claire, plus elle est à l'aise : on mentionne les mulâtresses parce qu'épousées par les mulâtres et les noirs riches, ou parce qu'entretenues par les gens du régime, les griffonnes, les grimelles : « Anpil bèl grimèl la pasé byin, trè byin ¹ » (petite-bourgeoise, 42 ans), et enfin [p. 221] quelques noires et brunes en tant qu'épouses de représentants du gouvernement, liées au commerce, à la contrebande, etc.

1.4. Le thème de l'« honnêteté »

[Retour à la table des matières](#)

Ce thème relié de très près au climat politique est celui qui a provoqué le plus de malaise d'une part, et la plus grande levée de censure d'autre part.

1.4.1. *Les bourgeois.* Près des trois quarts des répondants de ce groupe refusent de choisir parmi les figures en fonction d'une hiérarchie éventuelle dans l'honnêteté : 25 personnes sur 34, en ce qui concerne l'homme le plus honnête, 24 sur 34 en ce qui concerne la femme (tableau 4.9). Par contre, à la question relative à l'opinion du milieu (tableau 4.10), le nombre de refus se réduit respectivement à 15 et à 14, les choix allant grossir les différentes catégories ou sous-catégories perçues comme des variétés de mulâtres (figures 14, 9, 18, 27). Beaucoup de répondants s'abstiennent par censure, ce que démontre largement leur discours ; les autres considèrent impossible

¹ « Il y a plusieurs belles grimelles là-dedans qui passent bien, très bien ».

de faire une association entre le thème et le type de couleur, pour diverses raisons sur lesquelles on reviendra plus loin.

En ce qui concerne la variable « sexe des répondants » aucune différence significative n'apparaît (tableau 4.11). Dans le cas des moins de 35 ans, on note le fort taux de refus, lequel s'abaisse de moitié lorsque l'opinion attribuée au milieu est en cause.

Prenant appui sur les mythes de l'idéologie colonialiste et impérialiste, le colorisme va opérer en masquant la logique selon laquelle un contenu de classe spécifique est donné à la notion d'honnêteté, notion relevant plus des rapports de force en jeu que de la prétendue morale « naturelle » défendue par l'humanisme.

Les mulâtres, dit-on, ont plus de cohésion, de solidarité, de respect de la parole donnée, de retenue, de sens des responsabilités, de scrupules. Le noir est rusé, méfiant, voleur, menteur, traître, politiquement irresponsable, et corrompu :

Il y a plus de solidarité, moins de férocité chez les mulâtres. Le monde mulâtre est centrifuge, alors que le monde noir est centripète. Le noir veut absolument sortir de son [suite à la page 224, MB.]

[p. 222]

TABLEAU 4.9

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « honnêteté » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I		
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	N
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B		
(N : 34) le + honnête	0		0	4	2	6	5	(17)	25	1		0	10	5	13	10	(39)
la + honnête	2		0	3	2	5	3	(15)	24	4		0	8	5	11	6	(34)

TABLEAU 4. 10

Distribution des choix attribués au milieu par les bourgeois, au thème « honnêteté » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N : 34) le + honnête	0		0	7	8	12	12	(39)	14	0		0	16	17	28	26	(87)
la + honnête	1		0	6	7	11	12	(37)	14	2		0	15	15	26	25	(83)

[p. 223]

TABLEAU 4.11

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « honnêteté » : selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
hommes (N : 16)																	
le + honnête	0		0	2	1	3	2	(8)	11	1		0	5	2	6	4	(18)
la + honnête	1		0	1	1	3	1	(7)	11	2		0	4	2	6	2	(16)
femmes (N : 18)																	
le + honnête	0		0	2	1	3	3	(9)	14	0		0	5	3	7	6	(21)
la + honnête	1		0	2	1	2	2	(8)	13	2		0	4	3	5	4	(18)
35 et + (N : 17)																	
le + honnête	0		0	3	2	6	5	(16)	9	0		0	8	5	13	10	(36)
la + honnête	2		0	3	1	4	2	(12)	7	2		0	7	3	9	4	(25)
18-34 ans (N : 17)																	
le + honnête	0		0	1	0	0	0	(1)	16	1		0	2	0	0	0	(3)
la + honnête	0		0	0	1	1	1	(3)	16	2		0	1	2	2	2	(9)

- [p. 224] milieu, il est prêt à écraser un autre noir. Ils disent d'ailleurs qu'ils peuvent faire plus confiance à un mulâtre qu'à un noir (bourgeois, 54 ans).
- Dans mon milieu on dit qu'il ne faut pas faire confiance aux noirs. On dit qu'ils essaient d'avoir la confiance du mulâtre pour le trahir après. Mettez-les au pouvoir, ils se conduiront en irresponsables, ils détruiront ce qu'on a fait, essaieront de profiter [...] Les bourgeois n'aiment pas les noirs de classe moyenne mais ils aiment le paysan noir, ils s'attachent à leurs domestiques. D'ailleurs les domestiques préfèrent travailler chez le mulâtre où ils sont traités plus humainement. Souvent les bonnes le disent : « *M' pito travay kay mulât, nèg noua sé movè moune*¹ » (bourgeoise, 23 ans).
- Là où j'hésiterais, ils n'hésiteront pas, surtout ceux qui n'avaient rien avant (bourgeois, 25 ans).

D'ailleurs, concède le bourgeois, entre noirs on reconnaît tout ça :

- On dit bien : « *Nèg nouè ti zorèy anrajé*² » (bourgeoise, 46 ans).
- Entre eux ils le disent tout le temps : « *Depi nan Ginin nèg tray nèg, nèg pa vlé ouè nèg*³ » (bourgeoise, 26 ans).

Les raisons invoquées pour expliquer ce constat et justifier la méfiance qu'on a du noir sont les suivantes :

Le mulâtre est plus honnête parce qu'il est plus éduqué, les familles constituées inculquent de meilleurs principes, plus rigides ; il a subi moins de traumatismes, donc il est plus honnête ; il est établi, donc il est plus honnête ; il est en minorité, donc il fait bloc pour survivre, il est moins traître à l'égard des siens ; la mulâtresse a tout ce qu'elle veut, donc elle n'a pas besoin de voler.

Certains éléments noirs ne connaissent pas le travail, ils ont été éduqués au lycée public, ont été boursiers, sont « entrés dans l'État... », ils n'ont donc pas la tendance à être honnête qu'on trouve chez les gens établis ; le nègre est méfiant, car il a peur, c'est un trait paysan ; les noirs n'ont [p. 225] pas de principes, pas de formation, donc ils doivent se battre pour se maintenir ; le noir est traumatisé depuis l'enfance, il a vu ses parents « se dégager », donc il fera pareil.

Essentiellement, le noir est malhonnête parce qu'il n'a pas de « formation » adéquate :

¹ « Je préfère travailler chez le mulâtre, le noir est mauvais (dur et mesquin comme maître).

² « L'homme à peau très foncée, à petites oreilles, est enragé » (plus la personne est un véritable noir, plus elle est capable de porter des coups bas).

³ « Depuis en Guinée le nègre hait le nègre, le nègre ne veut pas voir le nègre » (depuis la Guinée signifie depuis des temps immémoriaux).

- Si 1 et 27 se présentent pour un travail ou pour témoigner, on choisira 27 si on ne connaît pas le *background*. On se dira que 27 est mieux formé et on pensera de 1 qu'il est dans le besoin, qu'il n'a pas de formation adéquate et on s'en méfiera (bourgeoise, 46 ans).

Bien sûr on reconnaît que des gens de « classe moyenne » ou même de « classe inférieure » sont très bien.... que des gens humbles peuvent avoir une parole de grande valeur et qu'on peut parfois compter sur eux plus que sur un proche... on peut, en dernière analyse, faire confiance à un noir :

- Si j'ai à employer quelqu'un comme comptable, caissier ou domestique, et que je ne connais aucun, je choisirai le mulâtre, car ils ont une réputation d'éducation et d'honnêteté, mais si j'ai les fiches et si je vois les recommandations, je choisirai aussi bien un noir (bourgeoise, 36 ans).

Enfin, si on fait du bien à un noir, il s'en souviendra plus facilement...

Hostile et négatif, ou paternaliste comme dans les derniers exemples, il s'agit du même discours généralisateur et stéréotypé qui vise essentiellement le « noir » des classes subordonnées et rend les pratiques évoquées imputables à la couleur des protagonistes.

Il faut reprendre maintenant le cas de ceux qui refusent de choisir. Plusieurs raisons expliquent ce refus, ainsi la censure à peine déguisée :

- Il n'y a pas de meilleur voleur que 1, ça se comprend ils sont dans la misère... En fait je ne peux catégoriser, c'est une affaire d'individus, non de types. Sauf pour le régime : c'est généralisé. Tout le monde avait le droit d'en profiter... Et avec la police de Duvalier, ça a été pire encore, ils en profitaient de bas en haut, dans tout le pays (bourgeois, 25 ans).

Ce peut être aussi un certain relativisme. Dans cet esprit, on affirme que l'honnêteté n'a rien à voir avec le type physique, qu'en Haïti les mœurs se détériorent dans tous les milieux, que les gens y sont corrompus, pourris : quelle que [p. 226] soit la couleur on essaie d'acheter n'importe qui, personne n'a confiance en personne, les femmes se vendent avec la complicité des maris, etc. Cette façon de voir provient surtout d'individus âgés de plus de 35 ans. L'un d'eux va jusqu'à dire qu'en Haïti on a une conception de l'honnêteté qui n'est pas celle de l'« Occident » : « Un coup bas ici n'est pas nécessairement de la malhonnêteté pour celui qui le fait... » (bourgeois, 44 ans).

D'autres affirment (parmi les jeunes surtout) que l'honnêteté n'a rien à voir avec la couleur des gens.

Quelques hommes qui ont hiérarchisé les types masculins en fonction de leur couleur disent ne pas pouvoir le faire au sujet des femmes : celles-ci seraient toutes pareilles, traîtresses et rivales. Un stéréotype positif existe au sujet de la femme noire : elle est plus effacée, plus honnête, que la mulâtresse, plus loyale que l'homme noir.

Enfin, trois jeunes adultes font allusion à la condition de classe à partir de laquelle on évalue l'honnêteté dans leur milieu :

- Pour eux si quelqu'un de notre classe fait un acte malheureux, c'est tout un scandale. Ils s'attendent davantage à ce que ce soit les gens de classe moyenne ou de basse classe comme si c'était plus normal (bourgeoise, 21 ans).
- *Depi nan Guinée, nèg pa vlé ouè nèg* et les exploiters attisent le feu. Au moment de la révolte, la solidarité de classe devient synonyme d'honnêteté... Au niveau des exploiters, quels qu'ils soient, c'est ainsi. Il faut bien se tenir la main pour peser sur la tête des autres... En bas, c'est l'inverse. Le prolétariat et la paysannerie n'ont pas de conscience de classe actuellement, ils sont émiétés. Mais s'ils étaient organisés, ce sont eux qui représenteraient à leur tour la classe la plus honnête, comme on a vu à Cuba, et ailleurs... (bourgeoise, 26 ans).

Ces restrictions étant posées, pour un bon nombre de bourgeois le thème de l'honnêteté renvoie toujours à la dichotomie noirs/mulâtres conçue comme mettant en présence deux entités homogènes. Ainsi on évacue la référence aux Syriens, aux ressortissants étrangers, aux grimauds et aux griffes, etc. Certains diront pourtant des griffes et des grimauds qu'ils sont ambitieux et rusés, de par leur position ambiguë, qu'ils sont toujours « entre deux eaux et se rangent politiquement selon le vent qui souffle » (bourgeois, 54 ans).

[p. 227] Autour de ces deux signifiants de couleur se cristallise la rationalisation idéologique de l'exploitation de classe qui oppose bourgeoisie et masses populaires (domestiques, travailleurs, marchandes, gens de la rue) et surtout de la contestation de classe qui oppose la bourgeoisie et ses ennemis politiques de l'heure, c'est-à-dire le secteur régnant des « classes moyennes ». Le discours recueilli omet de larges secteurs de la petite bourgeoisie, de la paysannerie ; on n'évoque guère plus le noir de la bourgeoisie. Domestiques, macoutes, travailleurs, gens au pouvoir envahissent tout le champ de la signification imprégnant le contenu de classe que la bourgeoisie prête à l'honnêteté après avoir mis en veilleuse et relativisé à son avantage les exactions de grand style commises en son sein : domestiques surtout qui deviennent pour les femmes une sorte de référent majeur, une préoccupation obsessionnelle, de qui on craint le « coulage » (vol), le poison, les magies ; travailleurs des usines dont on craint les larcins ¹ d'autant plus que ces derniers n'ont pas en général le salaire minimum et n'ont

¹ Rappelons l'incendie qui eut lieu en 1973 à l'usine Tippenhauer : comme dans d'autres usines d'assemblage où on fouille les travailleurs à la sortie par crainte du vol, on avait fermé toutes les issues de secours pour pouvoir contrôler. Un incendie éclata et fit une vingtaine de morts.

pas dans tous les cas ni assurance-accident, ni assurance-santé, ni assurance-chômage, ni régime de retraite, ni syndicats, ni sécurité d'emploi ; gens pauvres de la rue de la part de qui on craint le pillage, voire l'assassinat, car on sait qu'ils ne mangent pas à leur faim ; « classes moyennes » au pouvoir de la part de qui on craint la répression objective : torture, assassinats, disparitions, exil, tout en oubliant que de célèbres tortionnaires et agents répressifs de la bourgeoisie traditionnelle ont œuvré sous d'autres régimes ¹.

[Retour à la table des matières](#)

[p. 228] 1.4.2. *Les petits-bourgeois*. La bipolarisation noirs/mulâtres semble ici s'atténuer et les types intermédiaires ressurgissent dans le champ de la signification. Les premiers choix personnels s'effectuent cette fois en faveur du noir (figure 1) et de la noire si on considère l'ensemble des répondants (tableau 4.12) ; cependant les choix attribués au milieu renversent cette tendance au profit de l'homme et de la femme les plus clairs (figure 27) (tableau 4.13).

On note le nombre élevé (11 et 15) de refus de répondre à la question sur l'honnêteté, nombre moins élevé toutefois que dans le groupe bourgeois. Aux choix prêtés au milieu, les refus diminuent (5 et 11).

Le tableau 4.14 indique l'interférence du sexe et de l'âge des répondants sur la distribution des choix personnels. On remarque qu'hommes et femmes de tous âges évaluent positivement la femme noire.

Les tendances, mulâtriste et noiriste, s'observent chez les petits-bourgeois. La version mulâtriste semble plus implantée chez les plus âgés de l'échantillon, si on en juge d'après la quantité des choix en faveur des mulâtres et d'après l'intensité des commentaires. Pour ce courant le mulâtre est plus honnête que le noir : il a agi avec plus de tact et de mesure dans le passé, plus d'intelligence aussi ; il est plus respectueux des règles ; il est plus loyal, donne moins de mauvais coups, hésite davantage avant de frapper. On dit souvent : « Ou mèt pi konté sou yon mulât ki di ke'l sé zanmi ou ke sou yon nèg noua ² » ; ou encore : « L'ap poté ou ³ ». Le noir ne vous soutiendra pas et dans ce sens le mulâtre est moins dur avec un noir que deux noirs l'un envers l'autre.

¹ À ce sujet, il faut rappeler la remarque pertinente d'auteurs haïtiens s'élevant contre les tentatives d'explication du comportement des classes dirigeantes par le recours à des catégories racistes, morales ou psychologiques : « ... aujourd'hui, plus que jamais, il est nécessaire de bien préciser le rôle historique de ces fameuses « classes moyennes », de bien poser les questions et les « vraies questions ». Il serait donc important de montrer que malgré les velléités de Salomon ou de Cincinnatus Leconte, de Estimé ou de Duvalier, « les classes moyennes » au pouvoir ne pouvaient faire, dans les conditions de la domination néo-coloniale relayée par des bourgeoisies commerçante et terrienne domestiquées, une politique autre que celle du ramassage, du pillage des ressources du pays. Tout au plus pouvaient-elles exécuter les variantes d'une même politique chétive, rachitique, peureuse, dépendante, prédatrice, répressive et fasciste » (Manigat, Moïse, et Ollivier, 1975 : 64).

² « Vous pouvez compter davantage sur un mulâtre qui se dit votre ami, que sur un noir. »

³ « Il vous soutiendra. »

On justifiera ces affirmations par le fait que les mulâtres ont une meilleure éducation, une meilleure préparation, car on présuppose que la loyauté va de pair avec un certain degré d'instruction et d'éducation ; de plus étant moins dans la gêne, moins privés, moins aigris, ils n'auraient pas besoin d'« arriver », de se venger, de faire n'importe quoi.

Voyons comment s'expriment en ce sens les petits-bourgeois « noirs » mulâtristes.

Le mulâtre a plus de retenue : [suite à la page 231, MB.]

[p. 229]

TABLEAU 4.12

Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 33) le + honnête	9	5	1	5	0	5	5	(30)	11	19	13	6	11	2	12	15	(79)
la + honnête	13	5	2	5	1	4	3	(33)	15	27	12	7	10	7	10	10	(83)

TABLEAU 4.13

Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N : 34) le + honnête	7	3	1	4	0	7	16	(38)	5	15	9	5	10	3	21	36	(99)
la + honnête	8	5	1	4	0	6	9	(33)	11	16	11	3	9	7	17	21	(74)

[p. 230]

TABLEAU 4.14

Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « honnêteté » : selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
hommes (N : 14)																	
le + honnête	5	0	0	1	0	2	4	(12)	2	10	2	1	2	2	6	11	(34)
la + honnête	6	0	0	1	0	2	3	(12)	5	13	2	1	2	1	5	7	(31)
femmes (N : 19)																	
le + honnête	4	5	1	4	0	3	1	(18)	9	9	11	5	9	0	6	4	(44)
la + honnête	7	5	3	4	1	2	0	(22)	10	14	10	6	8	6	5	3	(52)
35 et + (N : 19)																	
le + honnête	4	2	0	4	0	4	4	(18)	8	9	6	4	9	0	9	11	(48)
la + honnête	4	1	1	3	0	3	2	(14)	12	9	3	3	6	2	7	7	(37)
18-34 ans (N : 14)																	
le + honnête	5	3	1	1	0	1	1	(12)	3	10	7	2	2	2	3	4	(30)
la + honnête	9	4	2	2	1	1	1	(20)	3	18	9	4	4	5	3	3	(46)

- [p. 231] On peut rencontrer des gens honnêtes ou vagabonds dans tous les types, tous se valent. Tous ceux qui, mulâtres ou noirs, se sont enrichis, l'ont fait dans l'État. Cependant les mulâtres l'ont fait avec plus de tact tout en accordant une certaine importance au qu'en dira-t-on, tandis que les autres, brimés pendant longtemps, ne se gênent pas pour commettre les pires exactions. Ils n'ont aucun respect d'autrui, ne reculent devant rien. Ces jours-ci c'est affreux, on n'a jamais connu de telles choses. On vole, on tue, on vous détruit dès que vous maugréez. Ce qui est grave c'est qu'ils vous disent qu'ils occupent le pouvoir au nom du peuple, alors qu'ils affament le peuple. D'ailleurs, il y a des mulâtres avec eux ¹ (petit-bourgeois, 65 ans).

L'amitié du mulâtre est plus solide, il est moins dur avec le noir que le noir lui-même : le noir trahit le noir, le noir hait le noir :

- Si on arrive à se faire un bon ami du mulâtre, cette amitié est solide. On peut compter davantage sur cette amitié. Entre les noirs, il y a beaucoup plus de méfiance, à cause de leur mentalité de parvenus (petit-bourgeois, 42 ans).
- À l'époque de la colonie, il valait mieux avoir un chef d'équipe blanc qu'un noir, car le noir est plus dur. Les nègres qui ont été nos héros battaient les nègres, ils étaient les plus durs avec leurs frères et c'est pourquoi les blancs les ont choisis comme commandeurs. C'est pourquoi on dit : « *Dépi nan Ginin nèg rai nèg, nèg ap tronpé nèg* ² » (petite-bourgeoise, 35 ans).
- Le nègre préfère travailler avec un mulâtre qu'avec un noir riche : « *Lè mulât ap pòté ou on kou li karèsé ou kan mêm ; lè nèg nouè ap fout ou on kou li ba ou'l pou mounè ouè* ³. » Car il est inférieur, parvenu. Il veut humilier ses semblables. C'est pourquoi les domestiques, les *ti mounè* sont plus maltraités chez les noirs. Les noirs ont connu les rigueurs de l'esclavage, les mulâtres non, donc battre pour eux n'est rien. Chez les mulâtres, on ne bat pas un homme, on a besoin de lui, on le considère pour ce qu'il est mais on ne le maltraite [p. 232] pas pour autant. Ces gens vivent chez les mulâtres ; chaque année, ils peuvent envoyer à un parent pauvre (petit-bourgeois, 30 ans).
- Parler d'honnêteté ces jours-ci en Haïti ! Vous me faites rire [...] on voit tant de choses ces jours-ci. Tu penses qu'un tel est honnête et tu découvres qu'il fait des tas de choses sales [...]. Le griffe peut-être serait plus honnête [...]. Mais en tout cas pas le noir, car il cherchera par tous les moyens à s'assimiler aux mulâtres et à écraser les autres. Ce qui est décevant c'est que quand ils arrivent au pouvoir, ils pillent, ils font tous la même chose (petite-bourgeoise, 22 ans).
- On dit toujours le noir n'aime pas le noir et il se penche plutôt vers le brun ou le mulâtre. C'est pourquoi on dit quand on a la peau noire, on a le cœur noir (petite-bourgeoise, 41 ans).

¹ Un répondant explique que cette propension au pillage prêtée au noir vient du fait que le pouvoir politique, au moyen duquel on s'enrichit considérablement en Haïti, est toujours précaire et provisoire : *Chak rivyè vini ak gravoua li* (chaque rivière charrie son gravier) dit le proverbe, alors que le secteur économique présente plus de stabilité.

² « Depuis en Guinée, le nègre hait le nègre, le nègre trompe le nègre. »

³ « Le mulâtre peut vous porter un coup mais il met des gants ; lorsque le noir vous donne un coup, il vous le donne de manière à ce que tout le monde puisse le voir. »

- Le noir montant voit en l'autre un rival. Il ne vous aide pas, car en vous aidant il vous donne l'occasion de le dépasser (petite-bourgeoise, 60 ans).

Quant à la femme, parler d'honnêteté à son sujet suppose une référence immédiate à sa fidélité, à son comportement sexuel. Ceci semble encore plus exacerbé, plus automatique que dans la bourgeoisie : l'honnêteté pour une femme, pensent les hommes, c'est « respecter » son mari et ses enfants en évitant de se compromettre avec d'autres hommes. Les femmes, de leur côté, reprennent à leur tour cette interprétation, sans dénoncer l'oppression liée à leur sexe qui est en cause.

Pour les défenseurs du mulâtre (qu'on assimile toujours au bourgeois), les mulâtresses sont des femmes plus honnêtes en ce sens ; étant moins démunies que les femmes des « classes moyennes », elles auraient moins besoin d'argent, donc moins besoin de se vendre. De plus, la solidarité de leur classe les empêchera toujours de se prostituer (petit-bourgeois, 46 ans).

Enfin on considère les mulâtresses comme généralement plus franches, ayant moins recours aux pratiques magiques dirigées les unes contre les autres, véhiculant moins de rumeurs, moins envieuses que les femmes noires.

Une répondante décrit la rivalité entre femmes de « classes moyennes ».

- Les femmes se combattent entre elles. Jalousie, tout le temps. Elles cherchent par tous les moyens à vous faire du mal. Autrefois ce n'était pas aussi dur. Ces temps-ci c'est une affaire extraordinaire. Avant il y avait une élite mulâtre qui ne s'oc-[p. 233] cupait pas de ces affaires de superstitions. Mais les noires qui veulent arriver, elles, cherchent par tous les moyens à vous « régler » pour des affaires de maris, de maisons. C'est une lutte constante. Si vous avez une condition sociale voyante, on vous envie, on vous envoie une maladie pour vous faire dépenser de l'argent. On trouve quelque chose près d'une barrière [...] on envoie des esprits bouleverser telle maison [...] on *marre* votre enfant à l'école [...]. Il y a des personnes qui font uniquement le mal. C'est le milieu qui s'y prête, car on est dans un pays sous-développé et tout le monde veut arriver. Si ce n'est pas par la politique, c'est autrement, car il manque de travail... (petite-bourgeoise, 42 ans).

Jusqu'ici « noir » connote en grande partie le noir au pouvoir, le noir usurpateur de la force, qui abaisse et humilie son semblable en lui faisant sentir sa couleur. Comme dit un vieil homme : « Dans les classes moyennes les éléments honnêtes se cachent... » De cette manière le stéréotype de l'idéologie dominante, qui justifie la place objective des « mulâtres », se perpétue : comme si on se disait qu'à tout prendre, quand le mulâtre gouverne et exploite, il le fait avec encore moins de dégâts. Cependant le thème de la haine, de la trahison, de la méfiance entre noirs dépasse la conjoncture politique actuelle et ne se réduit pas aux événements vécus depuis 1957. Les méandres psycho-sociaux de la « question de couleur » continuent à insérer les gens dans des symboliques historiques précises : référence au nègre commandeur, aux

poisons et aux pratiques magiques héritées du passé, perpétuation de pratiques vexatoires destinées à humilier (fouet, « soufflet », insultes proférées exprès devant témoin, etc.).

Parallèlement à ce discours, des petits-bourgeois donnent une autre interprétation, virulente, contre les mulâtres :

- Ce sont des têtes creuses, ils n'ont rien sinon leurs gros sous, pour eux tout est calculé même leurs mariages... leur conscience est élastique. Dans le mariage, le noir fera des folies pour la femme qu'il aime. Lui, il calcule car le plus souvent c'est une question de familles, de dots... Les noirs sont très haineux car ils sont catégoriques, tandis que le mulâtre est rusé (petite-bourgeoise, 55 ans).
- On dit que le mulâtre est vicieux, voleur : « *Sé bèt visyeu, lâch*¹ ». Ils sont flatteurs, aiment l'argent, leurs gouverne-[p. 234] ments sont tissés de corruption. Flagorneurs. On reconnaît cela, ils le reconnaissent entre eux... (petit-bourgeois, 42 ans).
- *Sé li ki vòlè*, ce sont des exploiteurs, ils vous roulent tout le temps. Ils ne se considèrent pas chez eux, car ils sont d'origine étrangère, ils ne sont pas comme les Haïtiens, donc ils doivent tirer le maximum de profits de par cette position. *Sé yo mêm k'ap manjé kòb pèi a*² (petit-bourgeois, 26 ans).

C'est ici que les répondants choisissent la figure 1 (peau noire, cheveux et traits du noir) comme prototype des personnes les plus honnêtes. Mais derrière cette figure se profile souvent le paysan noir, l'homme du peuple, non le petit-bourgeois.

- C'est le type rencontré chez les paysans qui est le plus honnête. Ce sont ceux qui manquent d'instruction qui sont les plus honnêtes. Ici quand on commence à avoir de l'instruction, on commence à être *mèt dam*³ à vouloir surpasser l'autre par n'importe quel moyen (petit-bourgeois, 19 ans).
- C'est surtout dans la paysannerie et le prolétariat qu'on rencontre les plus sincères. Là sont les vrais noirs. À partir de 10, 19, 14, 9, ils sont toujours prêts à vous rouler (petit-bourgeois, 22 ans).

Ce mythe du paysan honnête, du « gros peuple » honnête, s'édifie de façon paternaliste en opposition au monde bourgeois et au monde des « classes moyennes » peuplées de bruns, de griffes, de marabouts et de grimauds. L'attaque est forte contre le type du grimaud, qu'elle provienne de répondants pro ou anti-mulâtres. Les grimauds arrivent bons derniers dans l'échelle d'honnêteté : traîtres, ambitieux, hypocrites, bluffeurs, arrivistes, bourrés de préjugés. Pour plusieurs répondants petits-bourgeois le grimaud a encore plus de préjugés que le mulâtre dont il veut à tout prix

¹ « C'est une bête malhonnête et lâche ».

² « C'est lui le voleur [...] Ce sont eux et personne d'autre qui mangent l'argent du pays. »

³ « Maître d'armes » (roublard capable de tout).

se rapprocher ; à noter que plusieurs écoliers interrogés reproduisent fidèlement cette conception.

La femme noire, la vraie noire, la plus foncée, incarne la femme la plus honnête dans la version contre-idéologique. Là aussi il s'agit de la femme du peuple qui se tue au travail, se sacrifie pour la réussite de ses fils. À l'opposé des « mulâtresses qui se sont toujours compromises avec les hommes au pouvoir pour donner un avantage à leur mari, par intérêt [p. 235] seulement, et des brunes qui font maintenant la même chose avec les noirs au pouvoir », on la pose en dehors de ce circuit économique-sexuel d'envergure par rapport auquel la moralité d'une femme se définit toujours. « Fàm rinmin lajan¹ » répète-t-on et on considère que la femme de « classe moyenne » (associée à la brune) est encore plus exigeante.

Pour certains, même si elle appartient aux « classes moyennes », la femme noire demeure la mieux cotée sur ce plan :

- C'est la petite négresse, qui est la plus honnête. Parce qu'elle naît le plus souvent dans une condition déplorable, elle aurait pu être une vagabonde, mais on constate qu'elles sont très consciencieuses car elles savent qu'elles n'ont rien d'autre à sauver et qu'elles ne sont pas très recherchées. Je l'ai remarqué à la Faculté. Toutes ces petites négresses attelées à leur travail, simples, effacées, soucieuses [...]. Elles poussent plus que les blanches ou les brunes (petit-bourgeois, 25 ans).
- La femme noire est la plus honnête. Pour le milieu elle n'est pas tellement jolie. Donc faut-il bien qu'elle offre une compensation. Car c'est être un mal que d'être noire. Tout ce que vous faites doit être sanctionné (petite-bourgeoise, 22 ans).

Cette compensation c'est la fidélité des noires. Dans cette optique, on considère qu'elles doivent être plus strictes, plus « sérieuses » que les autres sinon elles trouveront moins à se marier, car sur le marché matrimonial elles représentent des conjoints défavorisés. Il tient donc à elles d'accroître leur valeur par une virginité d'autant plus intacte, des scrupules d'autant plus manifestes et nombreux, que pour elles « être libre » veut dire une tache pour la vie, alors que pour une autre « c'est vite oublié ».

Le corollaire de cette vision est l'attaque contre la grimelle. Elle croit que li *pa nèg anko*², elle est fourbe, arriviste, rusée : *S'on chat* (on dit voleur, malin, coquin, rusé, hypocrite comme un chat). Elle réussit, d'une façon ou d'une autre, en affaires ou en amour ; elle est imbue de préjugés :

- ... car elle a tendance à se confondre avec la mulâtresse, à cause de sa couleur. Elle ne sait pas qu'elle est une brune. Et plus leur niveau social est élevé, plus elles le croient.

¹ « Les femmes aiment l'argent. »

² « Elle n'est plus noire. »

Elles font plus d'effort pour leur teint, pour leurs cheveux [p. 236] c'est pourquoi elles sont les plus ambitieuses (petite-bourgeoise, 20 ans).

Malgré la bipolarisation noirs/mulâtres, la catégorie des grimauds et des bruns prend un relief particulier et nouveau dans la petite bourgeoisie, correspondant à la valeur de démarcation que prennent ces catégories de couleur. Par contre, comme dans la bourgeoisie, on évacue les Syriens et autres citoyens ou résidents d'origine étrangère dans le pays (une seule personne les a mentionnés). Il faut souligner toutefois que le blanc (étranger surtout) jouit d'un cliché favorable : « Blan pa jam kitè parèy li péri ¹. » Le débat s'articule autour de la seule « question de couleur » traditionnelle. La « question sociale » n'est pas absente, mais le fait qu'elle soit le plus souvent sous-entendue, confuse et globale, tend à renforcer l'idéologie coloriste.

Onze personnes refusent de préciser le type de l'homme le plus honnête en termes de couleur, soit par censure, soit par conviction réelle que l'honnêteté n'a rien à voir avec le type physique. Cependant, aux choix attribués au milieu le nombre de refus diminue de onze à cinq. Le cas de la femme se pose différemment. Aux choix personnels, la plupart considèrent que : « Pour la femme, on ne peut jamais dire. » Cette proportion de refus diminue à peine (de 15 à 11), dans les choix attribués au milieu. L'idée qui domine ici est qu'on ne peut faire confiance à la femme, quel que soit son type, comme on l'a vu précédemment.

1.5. La question sexuelle

[Retour à la table des matières](#)

Ce thème, relié de très près aux précédents, connaît aussi des variantes dans les représentations que s'en font les groupes sociaux correspondant aux pratiques de classe sous-jacentes.

1.5.1. *Les bourgeois*. Je citerai d'abord une discussion exemplaire provoquée un jour sur cette question dans une réunion de six femmes de la bourgeoisie, ayant plus de 35 ans. Parmi elles se trouvait une femme noire, d'origine petite-bourgeoise, intégrée à la bourgeoisie de par son mariage. Je la désigne par un X pour souligner son rôle dans cet échange [p. 237] de propos qui porte sur l'homme et la femme les plus « chauds » :

- Pour les femmes, on dit que les grimelles sont très vives, très sexuelles, très spontanées, souvent elles sont les maîtresses des hommes mariés. Ceci vient peut-être du fait que la plupart des femmes de la « frontière » (que les bourgeois fréquentaient

¹ « Le blanc ne laisse jamais périr son semblable. »

beaucoup autrefois, ils y avaient même leurs maîtresses attirées) étaient des Dominicaines claires ¹.

- Les négresses. Elles sont les plus lascives, elles ont une odeur érotique, on les compare aux fruits, aux mangots à cause de l'odeur...
- Les mulâtresses seraient au-dessous de tout...
- Pour l'homme, tous les Haïtiens sont bien pourvus en général.
- (X) C'est le nègre. On dit que c'est un étalon, qu'il est au-dessus de la moyenne. L'homme haïtien du peuple fait l'amour en général trois par jour, le matin de préférence. Il n'a que ça à faire. Au carnaval, ils piaffent sur leurs pieds. Pendant quatre jours ils ne se reposent pas, ils ont des rapports en pleine rue. Neuf mois après on observe une recrudescence de la natalité...
- Ces gens ne font pas l'amour, ils ont une érection et c'est fini, comme les animaux, ce n'est pas l'amour.
- (X) Le premier jour du Carnaval ils font l'amour, le 4^e ils se vautrent.
- L'homme haïtien du peuple (pas le civilisé) est dominé par son sexe. Ils ont plusieurs femmes, ils sont polygames. Même ceux qui arrivent à l'éducation et à la stabilité économique doivent avoir deux ou trois maîtresses. La différence d'avec les mulâtres c'est que ceux-ci n'ont pas autant de concubines attirées, au lieu d'avoir plusieurs femmes, ils ont des relations sexuelles et c'est tout...

Désaccord ici. Des femmes protestent et disent que le bourgeois mulâtre a aussi des concubines. La nuance tiendrait dans le nombre simultanément.

- Le noir de la bourgeoisie, plus il a de titres, plus il est en position sociale, plus il a de maîtresses attirées. Magloire qui était pourtant de vieille famille...
- [p. 238] Le bourgeois haïtien il ne divorce pas, pour la parade, surtout chez le mulâtre. Ils ont passé leur vie à avoir des maîtresses, mais il tient à sa respectabilité plus que tout. S'il divorçait, il aurait tout le monde sur le dos...
- Les femmes ont toujours accepté les abus des hommes pour garder leurs privilèges, leur foyer, les réceptions, leur train de vie...
- Dans le peuple la femme a toujours été libérée sexuellement, elle.
- Non, elle n'est pas libérée, car elle n'a jamais été entravée. Pour être libérée, il faut avoir subi des conventions, or la notion de critique n'existe pas chez elle...

Ces opinions illustrent parfaitement qu'on perçoit la contrainte comme n'existant que chez le bourgeois ; un peu dans les « classes moyennes éduquées », malgré tout, bien que ce ne soit pas comme dans la bourgeoisie et pas du tout dans le peuple. Le peuple vit à l'état naturel, sauvage, livré à ses instincts bruts. Tel est le discours dominant du thème actuel. Il faut rappeler Leyburn citant en 1946 une personne de

¹ La « frontière » désigne la région où se concentrent les maisons closes de Port-au-Prince, de Bolosse à Carrefour, par analogie avec la frontière haïtiano-dominicaine, où on trouve des *Pangnôl* (Espagnoles) claires.

« l'élite » pour qui ces gens de la masse avaient tous les vices et toutes les vertus primaires de ces *wild races* (Leyburn, 1966 : 108).

Il faut considérer maintenant la distribution de réponses obtenues à ce thème, en fonction des choix personnels et des choix prêtés à l'opinion du milieu (tableaux 4.15 et 4.16).

On observe à partir de ces distributions que le noir pur (figure 1) symbolise l'homme le plus chaud ; par contre, pour la femme, les réponses se concentrent massivement autour des types de la noire et de la grimelle (figures 1 et 19). Les choix prêtés au milieu renforcent la tendance.

Hommes et femmes du groupe étudié, de tous âges, semblent partager le même point de vue (tableau 4.17). Pour les choix attribués au milieu les refus de répondre s'abaissent davantage chez les femmes que chez les hommes.

Le discours sur la sexualité de l'homme s'articule autour de deux variantes de niveaux différents : la supériorité de l'homme noir, ou la supériorité de l'homme tout court. La première correspond à l'idéologie de classe, la seconde à l'idéologie sexiste.

Hommes et femmes, de tous les âges partagent les croyances liées à la supériorité du noir : plus on est foncé plus [p. 242] on est chaud ; le noir pur est plus sexué : il a plus de résistance, d'appétit, de fougue; les organes sexuels du noir sont plus développés; il ne connaît pas d'inhibition, etc.

L'explication donnée se réfère à plusieurs facteurs: c'est le tempérament nègre des Africains qui est en cause; par manque d'éducation, ils se comportent en brutes: manger, boire, faire l'amour, c'est leur seul plaisir; par manque d'occupations, le sexe est la grande distraction : « Les gens du peuple n'ont pas de T.V., de lectures, d'électricité. Moins on a de facilités, plus on se rabat sur ça comme *the Thing*, plus on en parle, moins on a autre chose » (bourgeoise, 36 ans).

Cela dépendrait de leur alimentation :

Toute leur énergie est concentrée sur ça. Ils ne pensent qu'à ça. C'est une question d'alimentation: le maïs, la pistache sont des aphrodisiaques. Ils mangent en quantité des lambis, des fruits de mer ¹. On dit que le peuple mange mal, ce n'est pas vrai. Il existe des expériences sur le plasma qui prouvent que ces gens ont un sang plus riche que ceux qui mangent de la viande et des oeufs. Ils sont bien nourris. Un peuple inculte se couche à 6 heures du soir, se lève à 3 heures du matin. Nous autres on prend de l'alcool, ça déprime aussi (bourgeoise, 52 ans).

On invoque aussi la civilisation (moins on est civilisé, moins on « couche » avec discernement) et le vaudou qui, à cause de son ambiance de sensualité, encourage la

¹ Considérés comme des aphrodisiaques.

licence ¹ ; c'est une question de milieu où on se « fout » de sa réputation : en effet dans le peuple et les classes moyennes on serait moins obligé de faire attention.

Par opposition, on dit le mulâtre plus subtil dans l'amour, plus raffiné, plus affectif, moins bestial. Certains bourgeois pensent même que le mulâtre est plus chaud que les autres; l'un d'eux affirme sa supériorité par rapport aux types purs, en tant qu'hybride : « On parle de vigueur hybride, ceci est un fait scientifique » (bourgeois, 25 ans).

Les refus d'associer en termes d'opinion personnelle la chaleur sexuelle et la couleur proviennent soit de la censure, soit de la conviction que le fait d'être chaud n'a rien à voir

¹ Le vaudou a plusieurs rites obéissant à divers codes stricts de comportements; mais le discours bourgeois (et petit-bourgeois) le ramène souvent aux seules dimensions du sexe ou de la violence.

[p. 239]

TABLEAU 4.15

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	N
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 34) le + chaud	10		4	3	1	3	1	(22)	19	22		10	12	8	11	6	(69)
la + chaude	10		9	0	1	2	1	(23)	15	23		21	7	3	10	7	(71)

TABLEAU 4.16

Distribution des choix attribués au milieu par les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N : 32) le + chaud	21		2	1	1	1	0	(26)	9	43		7	7	5	5	3	(70)
la + chaude	13		12	0	1	2	1	(30)	5	35		29	6	3	6	4	(83)

[p. 240]

TABLEAU 4.17

Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » : selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B		
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
hommes (N : 16)	le + chaud	6		3	2	1	2	0	(14)	8	13		7	7	5	7	2	(41)
	la + chaude	5		5	0	1	2	1	(14)	5	12		12	2	2	8	6	(42)
femmes (N : 18)	le + chaud	4		1	1	0	1	1	(8)	12	9		3	5	3	4	4	(28)
	la + chaude	5		4	0	0	0	0	(9)	10	11		9	5	1	2	1	(29)
35 et + (N : 17)	le + chaud	4		1	0	0	1	0	(6)	12	8		3	1	2	3	2	(19)
	la + chaude	5		6	0	0	0	0	(11)	7	11		14	3	1	3	3	(35)
18-34 ans (N : 17)	le + chaud	6		3	3	1	2	1	(16)	7	14		7	11	6	8	4	(50)
	la + chaude	5		3	0	1	2	1	(12)	8	12		7	4	2	7	4	(36)

[p. 242] avec le type de couleur d'une personne (8 cas) mais relève de facteurs personnels ou ethniques. Dans cette dernière perspective, en effet, on y représente tous les types d'Haïtiens comme équivalents, en ce qui concerne l'homme surtout (plus grande partie du reste des refus).

Dans ce dernier cas une version idéologique nouvelle sous-tend le refus de choisir et va à l'encontre du mythe de la supériorité du noir : tous les Haïtiens se valent, tous sont des « champions », des *machos*, à comparer aux blancs perçus comme nuls en la matière et bons derniers : « L'Haïtien est trop centré sur cette question pour admettre qu'un type soit plus favorisé qu'un autre » (bourgeois, 54 ans).

Dans cette optique, l'Haïtien est à l'abri de l'impuissance sexuelle, de l'homosexualité, les femmes ne sont jamais frigides. La honte risque de frapper toute déviation à la croyance tenace en vertu de laquelle tous sont habiles, mieux pourvus que le blanc :

- Tous les Haïtiens. Ils sont plus portés à ça que les Américains ou les Français. Quand j'étais aux États-Unis j'étais le seul à m'intéresser aux femmes. C'est pourquoi on dit que les Haïtiens sont mieux pourvus et je le crois. À force de se servir de quelque chose, ça se développe (bourgeois, 47 ans).

Le discours sur la femme se polarise autour des noires et des grimelles. On décrit la femme noire comme plus vulgaire au cours de l'acte sexuel ; mieux bâtie, plus ferme, ses organes sont plus secs, moins élastiques, car elle secrète moins en faisant l'amour ; plus une femme est foncée, plus elle est chaude ; sa forte odeur excite davantage.

On explique ces particularités par la liberté des femmes du peuple et de la classe moyenne dès leur puberté : « C'est pourquoi les bourgeois faisaient leurs expériences auprès d'elles, moyennant des cadeaux et de l'argent (bourgeois, 25 ans).

On parle aussi de la nature exigeante des grimelles et des griffonnes (figures 19 et 14) ; elles seraient « enragées », endiablées.

Les raisons invoquées à leur sujet sont les suivantes ce sont « les plus terroirs » de toutes les femmes qu'on rencontre dans le « monde », c'est-à-dire les plus près du type « nègre », donc les plus chaudes ; elles représentent la *Pangnòl* des bordels ; elles viennent de « milieux intermédiaires » [p. 243] haïtiens, des classes moyennes ; elles veulent arriver et dans ce but se font les maîtresses des bourgeois :

- Ce sont souvent ce qu'on appelle des « demi-marque », des demi-putains. Elles sont généralement plus foncées, d'origine plus modeste. Ce sont des jeunes filles de 20, 22 ans, fières de sortir avec les gens de ce statut et qui veulent bien s'amuser. *L'a pran*

*fil*¹. Ces demi-marques sortent avec les mulâtres ou les noirs du gouvernement. Il y a aussi les demi-marques blanches (les mulâtresses) qui vont vers des noirs politiques pour avoir du pouvoir, de l'argent, des faveurs... (bourgeois, 21 ans).

Le discours bourgeois ne s'analyse que si on se réfère au double code qui prône une morale sexuelle pour l'homme, une autre pour la femme, code qui s'insère dans les pratiques de classe bourgeoises.

En fonction de cette morale les femmes doivent se marier vierges (et à défaut, ne pas en afficher le fait) et demeurer fidèles à leur époux ; les pratiques sexuelles ouvertes, pré ou extra-maritales les discréditent ou les déshonorent, l'inverse étant vrai dans le cas de l'homme. Celui-ci doit être initié très tôt, refaire interminablement la preuve de sa virilité, l'idéologie du *machismo* constituant un élément de pression sociale extrêmement fort. Dès lors le problème qui se pose est le suivant : avec qui ? En principe, sont exclues au départ les jeunes filles de la bourgeoisie qui doivent être tenues hors du circuit sexuel. Les femmes dont on pressent la disponibilité de façon la plus immédiate se recrutent donc dans les classes « inférieures » : prostituées chez qui les garçons sont amenés entre 12 et 16 ans, par l'entremise de leurs camarades, que ça leur plaise ou non ; domestiques de la maisonnée ; femmes des classes moyennes qu'on entretient plus ou moins quand on est marié, respectable, d'âge mûr. Or les femmes qui se marchandent au bourgeois pour une gourde (\$0,20), encore aujourd'hui dans les rues de Pétionville, sont des femmes pauvres et noires. Les domestiques, les femmes des classes populaires sont elles aussi majoritairement noires :

- Je les vois regarder souvent les femmes noires avec du désir. Et des mieux parmi ceux qui regardent. Ça me choquait, je ne m'attendais pas à cela. Je ne regarderais jamais avec du désir un noir de condition inférieure. Mais mon père le fait avec [p. 244] insistance, pourtant. Leurs premières expériences ils les ont tous avec des bonnes (bourgeoise, 29 ans).

« C'est parce qu'elle est noire que c'est plus facile » dit un jeune bourgeois, « tu lui donnes 2 dollars et tu fais la fête ». C'est parce qu'elle est une noire de classe populaire que c'est moins cher doit-on comprendre, pour avoir admis que les bordels les plus pauvres sont des bordels noirs car les « meilleures » prostituées sont des femmes claires et on les paie davantage :

- Il y a dix ans, c'était 5 dollars les femmes blanches (les *Pangnòl*) sur la route de Carrefour. On préfère ça. Celui qui va à Choucounne et à Bellevue va coucher avec des putains blanches. Bon. Et celui qui n'a pas les moyens va dans les bordels noirs où c'est moins cher (bourgeois, 30 ans).

¹ « Elle va se faire des relations. »

Un jeune homme reconnaît le caractère d'exploitation de classe que recouvre la question :

- On dit que les femmes noires sont plus chaudes parce qu'on se permet des idées plus chaudes envers elles [...]. Je reconnais mon désir plus facilement quand je pense à une noire [...]. Cette noire, servante chez moi, je peux la désirer plus facilement que l'amie de ma sœur, que ce soit une blanche ou une noire. Ce n'est pas une question de couleur. La femme claire est taboue parce que c'est l'amie de ma sœur, mais si la femme claire était servante chez moi, ce serait pareil (bourgeois, 21 ans).

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on naturalise le rapport entre le signifiant « noir » et le signifié « sexe », et ce pour justifier des pratiques de classe à l'égard d'individus exploités, majoritairement foncés dans ce contexte.

D'un côté, l'idéologie dominante identifie dans le noir et la noire un énorme potentiel sexuel associé à la licence, potentiel qui répugne et suscite l'envie à la fois. C'est la version biologisante qui surévalue et réduit au pôle « nature », par opposition au pôle « culture » (entendue au sens de la « raison »), les gens des classes populaires ; version utopique et ambivalente, analogue à celle que les idéologues coloniaux et impérialistes ont longtemps entretenue sur le « bon sauvage ¹ ». En ce sens on nie ou on ignore que les [p. 245] paysans, les prolétaires et les gens de la petite-bourgeoisie pauvre puissent avoir un code moral strict (ceci est renforcé par l'existence même de déviants) et des problèmes de tous ordres, y compris des problèmes sexuels. C'est ainsi que le fameux manque de sécrétion vaginale qu'on attribue à la nature de la femme noire, manque perçu d'ailleurs comme très stimulant, pourrait fort bien être le résultat physiologique normal (passé au mythe) de relations sexuelles non amoureuses, subies en échange de prestations économiques. L'idéologie récupère au passage toutes les contradictions de la réalité. Dès lors, on est justifié d'aller chercher des femmes dans des couches sociales inférieures, laissant libre cours à l'instinct parce qu'on croit frayer avec de l'instinct brut ; à la femme bourgeoise, par contre, est interdit le recours à ce circuit d'échange vertical.

D'un autre côté, défiant le paradoxe, l'idéologie sexiste ne peut admettre la supériorité d'un type d'homme sur les autres et retient l'idée que sexualité est associée à prestige, qu'avoir plusieurs femmes connote du pouvoir dans tous les sens du mot. La symbolique du maître colonial n'est pas absente. Dans cette optique on se doit cependant de nier ou de taire les pratiques sexuelles objectives des femmes de la bourgeoisie (tout en ne manquant pas d'insister sur celles des grimelles et griffonnes de classe moyenne) en fonction des convenances requises par la solidarité de classe, par l'idéologie du respect envers la famille « constituée », et par l'idéologie

¹ On relira les passages écrits par Frantz Fanon sur la biologisation « hallucinante du nègre » et la fantasmagorie inquiète que cette biologisation ne manque pas de susciter (Fanon, 1952, chap. 6).

inégalitaire des droits liés au sexe : on peut par conséquent exalter la nature masculine du « mulâtre » aussi bien que celle du « noir ». Ce faisant, on occulte la vraie problématique de la sexualité, tissée de distorsions possibles et de manques, indépendants de la couleur ou du sexe des gens.

[Retour à la table des matières](#)

1.5.2. *Les petits-bourgeois*. La distribution des choix personnels au thème de la chaleur sexuelle figure au tableau 4.18, les choix attribués au milieu du répondant, au tableau 4.19.

Comme chez les bourgeois, le noir pur (figure 1) bat tous les records. Cependant les choix se concentrent un peu moins sur ce type pour se fixer aussi sur les types du grimaud et du brun (figures 19 et 10) ; ces trois prototypes constituent les plus « nègres » de l'éventail des figures.

[p. 246]

TABLEAU 4.18

Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
(N : 33) le + chaud	16	3	6	2	0	1	1	(29)	11	36	13	19	8	1	5	2	(84)
la + chaude	3	0	17	3	1	3	5	(32)	8	14	5	41	9	4	11	17	(101)

TABLEAU 4.19

Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » (en chiffres absolus)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
(N : 33) le + chaud	17	2	5	1	0	1	0	(26)	10	38	11	17	3	0	4	0	(73)
la + chaude	4	0	24	2	1	3	5	(39)	1	18	4	54	6	2	13	21	(118)

[p. 247] Pour les femmes, la proportion s'inverse en faveur des plus claires : la grimelle (figure 19) émerge nettement, suivie de la mulâtresse (figure 27) et de la noire, si on considère les 1^{er} et 2^e choix pondérés.

Les refus de répondre en ce qui concerne les figures masculines se présentent de manière identique aux choix personnels et aux choix attribués au milieu, alors qu'on remarque une tendance différente pour les figures féminines.

Les variables du sexe et de l'âge des répondants n'interviennent pas quant à l'évaluation de l'homme. Une variation s'observe entre les moins de 35 ans et les plus de 35 ans à l'examen des scores obtenus par les figures féminines (tableau 4.20). Les plus âgés établissent l'échelle suivante : « grimelle », « noire », « mulâtresse », les plus jeunes « grimelle », mulâtresse ».

Le mythe véhiculé chez les bourgeois se reproduit ici : plus on est noir, plus on est chaud. Le noir est plus résistant, plus compétent, mieux pourvu : « Yo pi an fòm », « Yo bay sa fin », « Sé piman »¹ que le mulâtre ou le blanc qui arrivent bons derniers. On rapporte l'opinion des étudiants en médecine qui affirment que les organes des noirs sont plus volumineux (petite-bourgeoise, 19 ans). Comme chez les bourgeois il se trouve en effet des médecins pour témoigner du bienfondé de ces opinions et en déduire la supériorité de rendement de l'organe.

On attribue au mulâtre moins de fougue, moins de compétence, des organes moins puissants. Par contre on le juge plus stable, plus constant, plus porté sur la famille. Le blanc serait froid, peu sentimental, brut et ses organes moins développés. Ils sont moins enclins à la chose sexuelle.

Les causes invoquées pour affirmer la supériorité du noir se réfèrent à l'ordre « naturel » : le climat tropical, l'alimentation, la constitution du « nègre » ; le besoin aussi développerait l'organe.

D'autres se réfèrent à la volonté de prestige du noir de classe moyenne en opposant un « blanc » idéalisé dans sa rationalité :

- Il se tourne vers ça parce qu'après ses 6 heures de bureau, il n'a rien à faire que de s'amuser. Alors il cherche les femmes. S'il a de l'argent, il entretiendra des femmes, surtout

¹ « Ils sont en rneilleure forme », « Ils font ça bien », « C'est du piment. »

[p. 248]

TABLEAU 4.20
*Distribution des choix attribués au milieu par les petits-bourgeois, au thème « chaleur sexuelle » :
 selon le sexe et l'âge (en chiffres absolus)*

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
hommes (N : 14)																	
le + chaud	7	1	2	1	0	1	0	(12)	5	15	5	7	3	0	2	0	(32)
la + chaude	2	0	6	2	1	1	2	(14)	4	6	1	15	5	3	5	7	(42)
femmes (N : 19)																	
le + chaud	9	2	4	1	0	0	1	(17)	6	21	8	12	5	1	3	2	(52)
la + chaude	1	0	11	1	0	2	3	(18)	4	8	4	26	4	1	6	10	(59)
35 et + (N : 19)																	
le + chaud	9	1	3	1	0	1	0	(15)	7	20	8	9	4	0	4	0	(45)
la + chaude	2	0	9	2	0	1	1	(15)	6	10	3	20	5	0	4	5	(47)
18-34 ans (N : 34)																	
le + chaud	7	2	3	1	0	0	1	(14)	4	16	5	10	4	1	1	2	(39)
la + chaude	1	0	8	1	1	2	4	(17)	2	4	2	21	4	4	7	12	(54)

- [p. 249] s'ils sont au pouvoir. Ils ont du temps pour s'amuser. Souvent c'est aussi uniquement pour qu'on parle d'eux. Ils adorent ça... Tel n'est pas le cas du blanc, car il travaille toujours, il doit penser à faire marcher ses affaires, à la concurrence, à l'amélioration de ses produits. Il a ça dans la tête. Il a moins de temps pour penser à ça (petite-bourgeoise, 22 ans).
- Financièrement, ils sont moins acceptés. S'ils sont plus puissants, ils seront peut-être acceptés (petite-bourgeoise, 28 ans).

On doit noter en effet que l'adéquation entre noir et peuple est moins automatique ici ; bien qu'on remarque chez les petits-bourgeois des fantaisies imaginaires en ce qui concerne la non-civilisation des gens des classes populaires, le noir en soi bénéficie malgré tout d'un cliché favorable, sur ce plan. On commente ses prouesses avec une nette tournure de complicité raciale (chez plusieurs étudiants en particulier).

Ensuite vient le grimaud que certains considèrent comme très chaud et particulièrement « équipé ». Mais le stéréotype a moins d'impact que dans le cas de la grimelle.

Les tenants de la femme noire la présentent comme d'autant plus chaude qu'elle est plus foncée ; d'autant plus libre qu'elle est moins éduquée ; elle est plus vigoureuse, pourvue de meilleurs organes génitaux (plus musclée et plus serrée), se lubrifiant moins au cours des rapports sexuels.

On reconnaît le discours des classes dominantes, occultant derrière la femme noire, la femme des classes laborieuses. Il faut illustrer cette démarche de classe avec un passage extrait du *Manuel de négritude* de René Piquion, idéologue noiriste réputé en Haïti. Piquion présente le poète Carl Brouard en tant que poète de la négritude :

- Certes, il eût pu chanter ces blanches attrayantes et généreuses de leur corps qui pullulaient dans le Quartier latin, ces enivrantes mulâtresses qui, avec les fleurs des jardins, composaient la parure de Turgeau et du Bois-Verna d'autrefois. Il leur préférait ces *filles sobres et naïves, camarades empressées du glorieux vagabond*. Elles défilent devant le lecteur amusé dans toute *leur nudité et leur simplicité*¹ (Piquion, 1965 : 185).

Complice de l'idéologie bourgeoise qui sous-tend celle de la bohème, le petit-bourgeois noiriste s'aligne ici sur de nettes positions d'exploitation. Car, qu'exalte Piquion, à travers Brouard, sous l'illusion de la récupération raciale et [p. 250] culturelle ? Non pas les femmes de sa classe, mais des prostituées ou des pauvres (les « fleurs du béton ») ; c'est sur les « nattes » de ces femmes que le vagabond des « élites » vient se reposer.

¹ Souligné par moi.

Cependant des éléments propres à la situation de classe dont il s'agit ici viennent jouer cette fois en faveur de la femme noire de la petite bourgeoisie. L'exaltation de la nature du noir est délaissée au profit du jugement moral quand il s'agit de la femme ; le double code selon le sexe réapparait :

- Les noires éduquées sont beaucoup plus froides, elles se réservent plus à leurs maris que les mulâtresses (petit-bourgeois, 65 ans).
- Les noires sont plus entravées, plus résignées que les brunes ou les mulâtresses (petite-bourgeoise, 55 ans).

Ici on affirme que les noires craignent plus le qu'en dira-t-on, qu'elles sont des femmes plus fidèles, plus soumises. On avance, comme explication, la nécessité qu'a la noire de se retenir :

- La noire est moins chaude car elle a moins de preneurs. Elle préfère être fidèle car elle sait, surtout si elle n'est pas belle, qu'elle n'aura pas facilement un homme pour s'occuper d'elle (petit-bourgeois, 30 ans).
- Les noires pensent qu'elles ont tout à perdre si elles extériorisent leurs désirs. Ça ne veut pas dire qu'elles ne prennent pas leur plaisir mais ça les empêche de s'exprimer à fond. Elles craignent toujours le qu'en dira-t-on. Elles savent aussi que les hommes sont très attirés par les mulâtresses, donc elles se feront désirer davantage. Tandis que les mulâtresses sont plus spontanées. Une Haïtienne de bonne famille, de même milieu social, c'est difficile de la coucher après le bal, on la ramène à la maison (étudiant, 19 ans).

Un postulat complémentaire de ce qui précède domine donc chez les petits-bourgeois : plus une femme est claire, plus elle est chaude, à l'inverse de ce qu'on affirme pour l'homme. Les grimelles ne peuvent « rester comme ça », elles ont besoin de sexe comme d'un aliment, c'est dans leur nature intime : « Sé du feu nan pay », « Yo arona, yo bouzin »¹.

- [p. 251] ... au point que si on a mis au monde une grimelle, on vous dit : « Ah ! mon cher, vous êtes entravé. » Il faut l'envoyer aux États-Unis pour ne pas voir ce qui va se passer devant vos yeux. Grimèl sa a l'ap bay traka !² (petit-bourgeois, 22 ans).
- Elles sont provocantes, à l'aise avec les hommes, même si elles sont nettement plus laides, ce qu'elles sont le plus souvent. Elles font des choses extraordinaires : avoir deux ou trois hommes, en même temps, ou deux frères. Elles fréquentent un noir s'il a beaucoup d'argent... (petit-bourgeois, 22 ans).

¹ « C'est du feu dans de la paille », « Elles sont des putains. »

² « Cette grimelle va donner du tracas ! »

Cela ne s'explique pas pour la plupart des gens. Certains toutefois y voient clairement une relation : étant plus prisée de par sa couleur, la grimelle peut se marchander :

- Elle est à cheval entre noirs et mulâtres. Elle est courtisée par les deux. C'est pourquoi on dit qu'elle n'a pas de patrie (petit-bourgeois, 30 ans).
- C'est parce que plus les femmes sont claires, plus on les recherche. Vers la noire il y a cinq hommes à aller, vers la grimelle il y en a dix, quinze (petit-bourgeois, 22 ans).

Quant aux mulâtresses, on les prétend plus spontanées, plus détendues, plus libres en amour que les noires : « C'est dans leur biologie, il y a un facteur génétique là-dedans » (petit-bourgeois, 29 ans, étudiant en médecine). Pour d'autres encore, les mulâtresses sont plus chaudes parce qu'elles ont plus d'aisance dans la vie : plus une femme a de l'argent, plus elle est indépendante : « Lajan rélé pé djôt ¹ » dit-on. La réputation de la blanche tend à se circonscrire ces jours-ci autour de la Canadienne, dont on commence à dire qu'elle est en voie de supplanter la Dominicaine, tant elle est libre de mœurs.

Dans le cas de ces prototypes de femmes claires, abstraites de leurs places objectives et diverses dans la société, l'érotisation imaginaire ne se fixe pas en vertu du même rapport justificateur d'exploitation qui lie le petit-bourgeois aux femmes noires des classes populaires. L'érotisation s'exerce dans un rapport inverse et complémentaire où les sexes prennent des positions différentes : érotisation du symbole de prestige que constitue la possession d'une femme claire, associée, même à tort, aux classes « supérieures ».

[p. 252] Comme chez les bourgeois le refus de se prononcer sur le type de l'homme le plus chaud en Haïti tient au fait que, dans l'ensemble, on juge l'Haïtien comme hyper-viril, macho par excellence, « vagabond », supérieur à tout étranger, à tout blanc en cette matière. Sur les onze refus relatifs à la question sur l'homme, la plus grande partie s'explique par cette conviction. Deux personnes seulement affirment que la chaleur sexuelle n'est pas une question de type ou de couleur mais dépend de facteurs affectifs, individuels.

Quant aux refus concernant la femme, ils disparaissent presque entièrement lors de la question relative au milieu, ceci étant dû à la censure des femmes s'exprimant sur les comportements féminins.

On remarque donc que se manifeste chez les petits-bourgeois le double code ayant cours chez les bourgeois, accentué dans sa rigidité normative : l'homme est un être naturellement aux prises avec son besoin sexuel et libre de le rassasier. Plus que le problème de la satisfaction du désir, se pose souvent ici la question narcissique de l'excellence : un garçon viril, un vrai « coq », initié tôt, qui fasse ses preuves en

¹ « L'argent fait taire les mauvaises langues. »

cumulant les conquêtes, de qui on ne puisse craindre l'homosexualité, conçue comme l'une des pires déchéances, telle est la norme. La femme « bien » doit par contre, être épousée vierge, c'est ainsi qu'elle « paie son dû à la société », dit-on couramment.

En fait, le garçon de la petite bourgeoisie s'initie également chez les prostituées, à la mesure de ses moyens et sous la pression sociale¹. Ou alors il le fait avec les domestiques et autres femmes des classes populaires, ou des couches opprimées de la petite bourgeoisie. Un jeu très subtil d'échanges sexuels et économiques entre couches diverses s'exerce ici, impliquant même le champ politique.

Dans ce contexte, la femme noire qu'on désigne comme chaude, c'est celle sur qui on jette sa gourme avec désinvolture, celle qu'on associe abusivement aux bordels à bon marché, aux couches sociales inférieures. D'où le poids symbolique qu'on lui prête dans l'érotisation. La grimelle par [p. 253] contre se voit attribuer ce poids pour d'autres raisons : prostituée plus coûteuse ou conjoint plus mobile dans les rapports sociaux, ou maîtresse convoitée par les gens haut placés en tant que femme claire. Il s'agit donc d'une femme qui a plus de chance que d'autres, d'où le stéréotype associé à son type, à la mesure de l'envie qu'elle suscite.

Pourtant elles sont de tous les types physiques celles qui, parmi les femmes des classes moyennes, se marient pour divorcer ensuite et pouvoir être libres d'agir, et qui, mariées ou non, font pression et chantage sur les hommes bien vus et bien cotés pour devenir leurs maîtresses entretenues. En cas d'échec elles font passer l'homme pour impuissant, inférieur, vicieux, radin. C'est ainsi que de nombreux fonctionnaires, professionnels, reçoivent des offres de paiements sexuels en échange de services rendus, que la nomination d'un homme à la direction d'un service dans l'État est suivie immédiatement de visites de femmes qui viennent s'offrir en échange de promotion, d'emploi ou de services. Elles sont de toutes les couleurs, les femmes qui reçoivent leurs amants, sans jamais se montrer en public avec eux, notables petits-bourgeois et pères de famille qu'elles voient des années durant en cachette. Enfin, de types également divers sont les femmes, maîtresses de gens haut placés résidant à l'extérieur de Port-au-Prince qui assurent la gérance d'une boutique ou d'un entrepôt à la capitale. Ces comportements, plus visibles chez les gens liés au pouvoir politique, sont loin d'être exclusifs au secteur dirigeant de la petite bourgeoisie et aux femmes satellites de ce secteur.

L'Haïtien, répète-t-on, ne peut concevoir qu'il faille se restreindre à une seule femme à la fois. Socialisées dans cet axiome depuis l'enfance, les femmes s'attendent à la grande liberté de l'homme et se résignent. D'autre part, les hommes ne peuvent concevoir que leur femme soit infidèle et vivent dans l'obsession perpétuelle d'être trompés. Les femmes le savent aussi, et elles procèdent beaucoup plus discrètement. De même, puisqu'elles ne seront pas les seules dans la vie d'un homme, beaucoup de

¹ « L'Haïtien va dans les cafés, rien que pour se faire voir, pour qu'on puisse dire qu'il n'est pas un puceau, car ce serait un déshonneur si on pensait qu'il n'a jamais fréquenté une fille. Mais le jeune homme n'aime pas tellement y aller. La majorité des clients qui aiment ça sont des hommes âgés, et les macoutes, revolvers à la ceinture, qui se saoule » (petit-bourgeois, 20 ans).

femmes considèrent que ce qu'elles doivent sauvegarder c'est une certaine priorité : on doit être la première en tant qu'épouse par rapport aux maîtresses, ou en tant que maîtresse par rapport à d'autres. Dans tous les cas la première est celle qui jouira de garanties supérieures : sécurité économique, soins et éducation assurés aux enfants, statut (sorties préférentielles, cinéma du di-[p. 254] manche, etc.). La lutte est âpre et serrée car on sait que l'homme dépense beaucoup pour une femme en temps, argent et services : sorties, bijoux, services à la famille de la femme, déménagements, transactions, papiers à signer, etc. On sait aussi que l'économie du pays est précaire.

C'est ainsi que le petit-bourgeois, comme l'homme des autres classes sociales, est littéralement écartelé entre l'idéal d'une épouse fidèle et son mépris de la femme, quelle que soit la couleur de cette dernière : « Koko pa gin zorèy, mè l'tandé brui lajan ¹ ». Idée indéracinable chez l'homme initié à la vie sexuelle au moyen de l'argent :

- On méprise la femme ici. On ne se confie pas à une femme. Au fond elle est une putain, prête à tout pour de l'argent [...]. On en parle entre hommes, on en rit et c'est profondément ancré. Les hommes sont complices, franchement, entre eux. Cela tient à la situation de la femme pendant l'esclavage : elle se débrouillait mieux que l'homme grâce à ses attributs sexuels. Cette attitude s'est perpétuée chez elles, elles calculent [...]. Toutes les femmes ici trouvent moyen de se faire vivre, les hommes de régler des affaires en les confiant à des *boubout* (petit-bourgeois, 45 ans).

C'est ainsi qu'hommes et femmes en arrivent à concevoir comme impossible le fait qu'une femme seule prenne la responsabilité de faire construire sa maison, il faut nécessairement qu'un homme le fasse pour elle ; une femme n'achète pas un bijou pour elle-même, il faut que ce soit un cadeau provenant d'un homme. C'est ainsi que l'idée de la trahison envahit les rapports entre hommes et femmes : beaucoup de femmes sont convaincues que tout homme trompe moralement, physiquement, intellectuellement toute femme ; beaucoup d'hommes, étant convaincus que derrière chaque femme se dissimule une *bouzin*, peuvent, par une sorte de réaction compensatoire, devenir experts compulsifs dans l'art de « faire chuter » une femme jusque-là supposée « honnête ». La portée de cette méfiance mutuelle ne va pas sans implications politiques que met en évidence une période de crise et de répression comme le régime duvaliériste ; la peur de la dénonciation ou de la trahison à quelque niveau peut affecter non seulement le couple mais la parentèle [p. 255] respective de deux conjoints, peur qui n'est pas toujours sans fondement ².

¹ « Le vagin n'a pas d'oreilles, mais il reconnaît le bruit que fait l'argent. »

² Il faut mentionner également les fantasmes liés aux pratiques magiques que les femmes seraient susceptibles d'exercer contre les hommes, fantasmes qui illustrent à un autre niveau les relations conflictuelles entre les sexes. Ces pratiques iraient des actes d'empoisonnement, aux *ouanga* susceptibles de rendre l'homme impuissant ou de le fixer à une seule femme.

1.6. Le pôle travail intellectuel/manuel

[Retour à la table des matières](#)

Le thème du travail implique deux aspects : 1) la force, l'énergie physique : le travail manuel ; 2) la discipline l'efficacité, la mise en valeur rationnelle : le travail intellectuel. Ces deux aspects représentent deux pôles extrêmes de mise en situation idéologique des différences entre les individus : on verra le rapport nature/culture occulter entièrement la relation concrète entre la place de classe dans le procès de production et de reproduction sociale et la qualification de la force de travail.

1.6.1. *Les bourgeois.* Le tableau 4.21 montre que plus l'homme est près du « blanc », plus on l'évalue positivement sur l'échelle du travail intellectuel. Pour la femme, ce schéma tend à différer un peu, la femme noire (figure 1) étant mieux évalué que son partenaire masculin.

Par contre, la supériorité dans la force physique, dans le travail manuel, revient de façon écrasante à l'homme et à la femme les plus foncés (figure 1) (tableau 4.22).

Les répondants des deux sexes et de tous âges partagent des visions identiques à ce sujet (tableaux 4.21 et 4.22).

Si on a demandé l'opinion attribuée au milieu du répondant, il y a convergence avec l'opinion personnelle, les réponses vont dans le même sens en faveur des mulâtres pour l'aspect intellectuel et en faveur des noirs pour l'aspect du travail manuel. Car encore une fois, les protagonistes retenus par les bourgeois se définissent en termes de dualité de couleur.

Le travail intellectuel. On perçoit le mulâtre comme plus discipliné, capable d'un plus grand effort cérébral, plus efficace que le noir à cause de ses traditions sociales, familiales, des principes d'éducation reçus depuis la période coloniale.

[p. 256]

TABLEAU 4.21
Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « travail intellectuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)									
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B		
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
ensemble (N : 34)	le + trav. la + trav.	0 5		0 0	2 3	6 5	12 9	15 8	(35) (30)	12 11	0 10		0 0	8 16	13 12	31 23	34 21	(86) (76)
hommes (N : 16)	le + trav. la + trav.	0 2		0 0	2 3	4 4	6 5	8 3	(20) (17)	2 3	0 4		0 0	5 7	9 9	17 12	17 9	(48) (41)
femmes (N : 18)	le + trav. la + trav.	0 3		0 0	0 0	2 1	6 4	7 5	(15) (13)	10 8	0 6		0 0	3 3	4 3	14 11	15 12	(36) (35)
35 et + (N : 17)	le + trav. la + trav.	0 4		0 0	1 1	1 1	6 5	9 5	(17) (16)	5 4	0 8		0 0	4 4	2 3	16 13	20 13	(42) (41)
18-34 ans (N : 17)	le + trav. la + trav.	0 1		0 0	1 2	5 4	6 4	6 3	(18) (14)	7 7	0 2		0 0	4 6	11 9	15 10	14 8	(44) (35)

[p.257]

TABLEAU 4.22
Distribution des choix personnels chez les bourgeois, au thème « travail manuel » : selon l'ensemble, le sexe et l'âge
 (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)									
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	I	N	1	B			N	I	B	I	N	I	B		
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B		
ensemble (N : 34)	le + trav.	23		0	0	0	0	0	(23)	5	46		0	0	0	0	0	(46)
	la + trav.	24		0	1	0	0	0	(25)	3	48		0	2	0	0	0	(50)
hommes (N : 16)	le + trav.	12		0	0	0	0	0	(12)	2	24		0	0	0	0	0	(24)
	la + trav.	12		0	1	0	0	0	(13)	2	24		0	2	0	0	0	(26)
femmes (N : 18)	le + trav.	11		0	0	0	0	0	(11)	3	22		0	0	0	0	0	(22)
	la + trav.	12		0	0	0	0	0	(12)	1	24		0	0	0	0	0	(24)
35 et + (N : 17)	le + trav.	9		0	0	0	0	0	(9)	4	18		0	0	0	0	0	(18)
	la + trav.	11		0	0	0	0	0	(11)	1	22		0	0	0	0	0	(22)
18-34 ans (N : 17)	le + trav.	14		0	0	0	0	0	(14)	1	28		0	0	0	0	0	(28)
	la + trav.	13		0	1	0	0	0	(14)	2	26		0	2	0	0	0	(28)

[p. 258] Envoyé plus souvent à l'étranger pour étudier, on le dit plus en contact avec la « civilisation » et les valeurs occidentales. D'autre part quelqu'un évoque le caractère minoritaire de la bourgeoisie mulâtre et l'obligation qu'elle aurait de mieux s'organiser étant donné le rejet dont elle serait cycliquement l'objet, à l'instar du juif européen :

- Dans le milieu, on voit chez le mulâtre plus de discipline, mais ceci est une constante sociologique. Ils sont plus indépendants économiquement, et comme ils sont rejetés par la politique tous les 15 ans, ils sont obligés de se rendre indépendants, de se discipliner. De façon cyclique ils sont rejetés de la fonction publique à l'exemple du juif en Europe. Donc ils ont tendance à mieux s'organiser sur le plan privé (bourgeois, 47 ans).

Le blanc demeure le prototype de l'homme rationnel et laborieux ; le mulâtre, étant près de lui possède également ces qualités, bien que certains bourgeois prétendent que, à cause de l'environnement, mulâtres aussi bien que noirs ont de façon générale moins de discipline que le blanc.

On dit le noir paresseux, non discipliné, aimant son plaisir, aimant faire l'argent vite, à l'exemple des « révolutionnaires qui essaient d'obtenir ce qu'ils veulent » par d'autres moyens que le travail (bourgeois, 50 ans).

Certains répondants avancent toutefois que les noirs peuvent se montrer encore plus acharnés au travail que les mulâtres car « c'est plus important pour eux de réussir ». L'exemple des étudiants qu'on voit la nuit sous les pylônes du Champ-de-Mars ou du Bicentenaire parce qu'ils n'ont pas l'électricité chez eux ou vivent dans des logis trop exigus, frappe l'imagination. De même on reconnaît que dans certaines professions comme la médecine, beaucoup de noirs réussissent. Mais dans l'ensemble, les mulâtres l'emportent.

- Je sais qu'on se plaint beaucoup des domestiques. Je sais aussi que des gens n'iront jamais chez un médecin noir. Je ne sais pas pourquoi, je n'ai pas approfondi, c'est trop idiot (bourgeoise, 24 ans).

Une seule référence est faite au rapport patrons/ouvriers, émanant d'une position de classe assez nette :

- En général les ouvriers noirs sont très paresseux, mais les mulâtres qui rentrent maintenant sont paresseux, complexés, s'ils ne sont pas des patrons. Mon père préfère des ouvriers [p. 259] noirs qu'il peut former à sa guise, car ils sont ignorants, à un mulâtre qui s'entête et résiste (bourgeoise, 21 ans).

La femme noire par contre n'a pas la même réputation. On la juge plus sérieuse, plus vaillante que l'homme. On la décrit même comme une bête de somme et on la plaint.

- La femme noire l'emporte. Même à la campagne les femmes sont placées sur divers lopins de terres et elles travaillent alors que l'homme se repose ou couche avec l'une puis l'autre (bourgeois, 25 ans).

Ceux qui refusent de répondre en termes de couleur, environ le tiers de l'échantillon, s'abstiennent par censure, ou par conviction que ce problème n'a rien à voir avec la couleur ; mais s'explique par l'éducation familiale, par des facteurs individuels, ou par le contexte de vie.

Le travail manuel. À l'exception de cinq personnes pour qui il n'y a pas de lien avec la couleur, le noir symbolise la force, l'endurance à l'état pur. Moreau de Saint-Méry n'établissait-il pas à l'époque coloniale la relation suivante :

Ici l'observation de l'augmentation du blanc dans la couleur avec une perte proportionnelle dans la force physique doit être renouvelée (Moreau de Saint-Méry, 1958 : 92).

Le mythe s'est donc perpétué. On conçoit le noir comme ayant une musculature formidable, habitué à la souffrance depuis l'esclavage :

- Même s'ils ne mangent qu'une fois par jour, ils ont une résistance inimaginable (bourgeoise, 48 ans).
- Ça dépend du conditionnement et c'est héréditaire, depuis des générations (bourgeois, 22 ans).
- Il n'y a rien comme le noir. Avec deux fois moins de nourriture le noir donne un meilleur rendement que le blanc ou le mulâtre. Il donne un rendement double. C'est pourquoi les coupeurs de canne en Dominique sont tous Haïtiens. Là où le travailleur dominicain donne deux tonnes par jour, l'Haïtien en donne six ¹ (bourgeoise, 40 ans).

[p. 260] De même la danse, le sport, toute activité du corps, tout travail manuel s'accrochent irréductiblement à l'idée de la supériorité chez le noir.

Car face à la vue quotidienne de la misère ; à la vue des mendiants qui meurent d'épuisement le long des routes et qu'on enterre sur le fait ; des transporteurs de cabrouets chargés de charbon de bois et qui tirent leur fardeau à dos d'homme dans les rues poussiéreuses ou boueuses de Port-au-Prince ; des gardiens de bœufs

¹ Sur la force de travail haïtienne utilisée en Dominique pour la coupe de la canne, et sa prétendue supériorité de résistance et de productivité par rapport aux travailleurs dominicains, voir la réfutation de Corten (1972).

marchant à pied des Cayes à Port-au-Prince en tirant la corde de leur bête ; de la chaleur suffocante qui fait partie des conditions du travailleur de la HASCO, préposé à la cuisson du jus de canne ; des gens qui marchent pendant des kilomètres, une charge sur la tête, pour pouvoir faire un bénéfice de quelques centimes ; des lits d'accouchées occupés par deux personnes, quelle autre raison peut être assez puissante pour justifier le *statu quo* et apaiser la mauvaise conscience individuelle toujours prête à ressurgir, sinon l'hérédité, l'état de nature ?

C'est ainsi que l'idéologie des classes dominantes haïtiennes reprend à son compte la biologisation des capacités physiques des masses « noires » légitimant ainsi le surtravail extorqué. Ce faisant, le discours bourgeois évacue totalement le taux de mortalité infantile (1-4 ans : 33%), l'espérance de vie à la naissance (49, 5 ans), le nombre de calories quotidiennes par habitant (1 700-1 850), l'anémie, le kwashiorkor, l'avitaminose, la tuberculose, les parasitoses, les maladies de travail, le manque d'infrastructure médicale (0,7 médecin pour 10 000 habitants), etc.

Parallèlement, on ignore les effets dus à la place privilégiée de la bourgeoisie : conditions exceptionnelles d'accumulation garanties par l'État (exemptions fiscales et douanières, main d'œuvre à bon marché, application nulle des lois sociales du travail, répression des revendications quand elles s'expriment, héritage des biens, alliances matrimoniales endogames à visée économique, etc.), conditions différentielles de l'acquisition et de la reproduction des connaissances (3 instituteurs pour 10 000 habitants, état des écoles publiques, conditions de logement pour l'étude, accès aux stages de pratique, etc.)¹.

Dans le même sens, on masque les contradictions dues à la condition féminine (discrimination dans l'accès à l'ins-truction, aux métiers autres que « féminins », aux postes d'encadrement, paternalisme et sexisme, etc.) qui s'articulent de façon propre à la condition de classe des femmes de la bourgeoisie.

[Retour à la table des matières](#)

1.6.2. *Les petits-bourgeois*. Le tableau 4.23 illustre l'étalement des réponses relatives au thème du travail intellectuel chez les petits-bourgeois. La figure 1 (peau foncée, cheveux crépus, traits du noir), qu'elle soit masculine ou féminine, obtient la première place aux premiers choix personnels de même qu'aux scores pondérés ; la figure 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc) et la figure 10 (peau intermédiaire, cheveux crépus, traits du noir) suivent de très près.

L'homme et la femme les plus foncés sont les plus hautement évalués, suivis de la figure la plus proche (figure 10 : peau intermédiaire, cheveux et traits du noir). Le tableau 4.24 en rend compte.

Aucune variation importante liée au sexe n'intervient quant à la conception de l'homme le plus travailleur, sous l'aspect discipline et efficacité. On note toutefois chez les femmes une propension à évaluer plus positivement les figures féminines les

¹ Voir à ce sujet Chancy (1972).

plus proches du noir (figures 1, 10, 19) (tableau 4.23). Les moins de 35 ans choisissent les figures masculines et féminines du noir et du brun (figures 1 et 10) aux dépens du mulâtre (figure 27) privilégié par les plus âgés.

Pour le travail manuel, les variables du sexe et de l'âge ne jouent plus dans les distributions.

Les réponses sur l'opinion attribuée au milieu vont dans le sens des opinions personnelles ; à cause de leur petit nombre, on ne peut conclure quant aux effets de censure qui auraient pu jouer sur le type de choix.

Le travail intellectuel. La distribution des réponses s'étale beaucoup plus chez les petits-bourgeois que chez les bourgeois, tantôt en faveur du mulâtre, tantôt en faveur du noir. Selon une première version, le mulâtre est supérieur :

- ... Ils l'ont prouvé par leur situation de fortune. Ils savent comment travailler [...] On ne rencontre un véritable esprit d'initiative que chez les mulâtres. Je ne sais si ça vient d'eux ou du contact avec l'étranger... (petit-bourgeois, 65 ans).

L'idéologie dominante se reproduit ici intégralement : le mulâtre est moins paresseux que le noir, plus discipliné, [p. suite à la p. 264, MB.]

[p. 262]

TABLEAU 4.23
*Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « travail intellectuel » :
 selon l'ensemble, le sexe et l'âge (en chiffres absolus)*

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
ensemble (N : 33)																	
le + trav.	12	10	4	3	5	4	10	(48)	5	25	22	10	16	13	14	21	(121)
la + trav.	14	6	4	2	2	4	9	(41)	7	29	17	11	10	7	14	20	(108)
hommes (N : 14)																	
le + trav.	5	5	2	2	3	1	6	(24)	1	10	10	4	7	7	5	12	(55)
la + trav.	5	2	1	1	0	2	6	(17)	3	10	5	2	3	1	7	12	(40)
femmes (N : 19)																	
le + trav.	7	5	2	1	2	3	4	(24)	4	15	12	6	9	6	9	9	(66)
la + trav.	9	4	3	1	2	2	3	(24)	4	19	12	9	7	6	7	8	(68)
35 et + (N : 19)																	
le + trav.	6	3	3	1	2	2	6	(23)	4	12	8	7	7	5	8	12	(59)
la + trav.	8	2	3	2	2	2	6	(25)	4	16	7	8	8	5	8	13	(65)
18-34 ans (N : 14)																	
le + trav.	6	7	1	2	3	2	4	(25)	1	13	14	3	9	8	6	9	(62)
la + trav.	6	4	1	0	0	2	3	(16)	3	13	10	3	2	2	6	7	(43)

[p. 263]

TABLEAU 4.24
*Distribution des choix personnels chez les petits-bourgeois, au thème « travail manuel » :
 selon l'ensemble, le sexe et l'âge(en chiffres absolus)*

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix								refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(14)	(9)	(18)	(27)	(total)
peau	N	I	B	I	N	I	B			N	I	B	I	N	I	B	
cheveux	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
traits	N	N	N	I	B	B	B			N	N	N	I	B	B	B	
ensemble (N : 33)																	
le + trav.	27	5	2	0	0	0	0	(34)	3	54	11	6	1	1	1	0	(74)
la + trav.	29	5	1	0	0	0	0	(35)	3	58	12	5	1	1	1	0	(78)
hommes (N : 14)																	
le + trav.	13	1	0	0	0	0	0	(14)	1	26	2	1	0	0	0	0	(29)
la + trav.	13	1	0	0	0	0	0	(14)	1	26	2	1	0	0	0	0	(29)
femmes (N : 19)																	
le + trav.	14	4	2	0	0	0	0	(20)	2	28	9	5	1	1	1	0	(45)
la + trav.	16	4	1	0	0	0	0	(21)	2	32	10	4	1	1	1	0	(49)
35 et + (N : 19)																	
le + trav.	15	2	1	0	0	0	0	(17)	2	30	5	3	0	0	0	0	(38)
la + trav.	17	2	0	0	0	0	0	(19)	2	34	6	3	0	0	0	0	(43)
18-34 ans (N : 14)																	
le + trav.	12	3	1	0	0	0	0	(16)	1	24	6	2	1	1	1	0	(35)
la + trav.	12	3	1	0	0	0	0	(16)	1	24	6	2	1	1	1	0	(35)

[p. 264] efficace, il a un meilleur sens de l'organisation, il fait plus d'efforts car il se sait en minorité.

- « *Yo kòne travay*¹, alors que les noirs passent leur temps à bambocher, voir des amis, causer. Si on met les deux sur le même travail, il arrivera plus loin que le noir (petite-bourgeoise, 37 ans).

Il a reçu une meilleure formation :

- C'est une affaire d'éducation traditionnelle et de famille organisée (petit-bourgeois, 42 ans).

C'est aussi une affaire de proximité du blanc (par la biologie et la mentalité), car, comme les bourgeois, on sous-entend que le blanc est meilleur travailleur que l'Haïtien, qui a tendance à la mollesse et à l'indiscipline en raison du climat.

Le stéréotype de la paresse congénitale des « sous-développés » est présent ici. Loin de poser le problème en termes de dépendance vis-à-vis de l'impérialisme, de blocage des forces productives et de rapports sociaux d'oppression, on le définit en termes de facteurs ethniques, psycho-raciaux, psycho-culturels.

Cependant une version contre-idéologique de classe, version marquée par l'ambivalence et l'ambiguïté habituelles, valorise le noir aux dépens du mulâtre :

- Le noir vient en premier. C'est un héritage de longue date. Il a sué en souffrant, il est plus résistant, paresseux aussi. Le noir n'est pas discipliné. On le voit dans le commerce, l'industrie, dans le travail quotidien où le mulâtre prime. À l'école, dans les choses intellectuelles, le noir et le brun étant plus démunis, feront plus d'efforts. Ce sera leur gagne-pain alors que les autres ont leur héritage, leur sécurité. Les noirs sont moins lourds que les mulâtres, ils sont plus intelligents dans leurs conversations, les discussions, les résultats scolaires (petit-bourgeois, 30 ans).
- Dans le milieu, on ne mettra peut-être pas le noir en premier à cause du français apparent. Le mulâtre à cause de ses voyages parle mieux le français. Il est plus à l'aise, tout ça fera qu'on le croira intellectuellement plus avancé. Tu verras une personne de couleur très foncée et on dirait qu'elle est bête. Et ce n'est pas vrai, il est intimidé. Et s'il est en [p. 265] contact avec ce monde, il est pire car il sait qu'on ne l'aime pas. Alors qu'avec d'autres comme lui, il montrera sa culture (petite-bourgeoise, 22 ans).

¹ « Ils savent travailler. »

Ou bien elle dénote une franche position de classe : dans cette optique, le mulâtre est considéré comme un jouisseur, un indolent, et un paresseux.

- Ils ont hérité ça du Français. Ils étaient à l'aise et les noirs travaillaient à leur face. Ils collectionnaient les diplômes mais en réalité ils étaient dilettantes. Ils prenaient leur aise (petite-bourgeoise, 42 ans).
- Mous, non motivés, cancre à l'école, ils n'étudient pas longtemps, comme les Syriens, pressés de retrouver les affaires de leurs parents. Ce sont des fils à papa, moins instruits que les noirs (petite-bourgeoise, 42 ans).
- À l'université, on s'étonnera qu'un mulâtre réussisse. L'étudiant ou l'étudiante noire est mieux disposé même s'il n'est pas plus intelligent. On dit des mulâtres, qu'est-ce qu'ils viennent faire ici ? Ils réussiront toujours, car ils sont favorisés par la peau et par l'argent (petite-bourgeoise, 23 ans).

Le noir dont on parle recouvre tantôt une réalité globale : « classes moyennes » et « bas peuple » ; tantôt il est différencié, le noir étant associé franchement au prolétariat et aux masses paysannes et distingué du brun de la petite bourgeoisie (figure 10) dans un esprit de classe bien explicite.

On exalte à l'occasion le noir de la paysannerie : trois personnes l'évoquent. Voici d'abord un commentaire le visant :

- Il faut le voir dans les campagnes attaché à son labeur. On peut voir des gens dans des cahutes démunies, humbles, qui sont souvent plus riches que les citadins. Ce sont des travailleurs qui se tuent à la tâche. Ils ne savent pas gaspiller et ont l'honneur, le culte de l'économie poussé à outrance (petite-bourgeoise, 52 ans).

La paysanne noire par contre est encore plus valorisée. Comme chez les bourgeois, on pense que l'humble femme du peuple travaille plus que l'homme qui souvent serait un fainéant.

Ici l'archétype de la « mère esclave » est présent :

- Elle a plus de discipline que le noir. Elle a aussi chez elle un amour-propre inné pour sa progéniture, elle est plus courageuse, plus ambitieuse. On a de grands hommes d'État, de grands hommes de science, fruits du travail de leur mère [p. 266] humble. Ça c'est propre à la négresse [...]. À la campagne, le paysan reste là assis ; ils vont bêcher tôt avant l'ardeur du soleil, ou le soir ils vont arroser. S'ils doivent déplacer un animal, ils passent des ordres. Ils attendent beaucoup de la femme qui fait tout... (petite-bourgeoise, 52 ans).
- ... Il est rare de trouver des femmes haïtiennes qui ne se sacrifient pas pour leurs enfants. Si les mères couchent avec plusieurs hommes, c'est souvent pour les enfants. Il y a beaucoup de médecins dont les mères ont été vendeuses au marché ou

prostituées. Généralement les gens en place sont de basse extraction dont les mères se sont battues pour que les enfants arrivent à quelque chose. Car en général lorsque le garçon donne l'enfant, il l'abandonne également. Or la mère n'abandonne pas son enfant... (petit-bourgeois, 22 ans).

Cependant, à part ces quelques traces d'humanisme condescendant à l'égard d'une totalité populaire imaginaire, on se réfère fondamentalement aux types des classes moyennes représentés par les figures 10, 19, 14. On désigne la figure 10 (peau intermédiaire, cheveux et traits du noir) comme le prototype de celles-ci : c'est le brun distinct du type plus foncé associé aux masses paysannes. Un répondant se montre explicite sur ce point :

- C'est le 10 qui est le plus travailleur. On trouve que le 1 (le paysan) n'aime pas beaucoup travailler. Dans toutes choses, c'est le 10 qui arrive en premier, qu'il soit médecin ou ouvrier. Il est le fondement de la société. Ils sont en majorité. Pour les autres types, ça se ressemble (petite-bourgeoise, 20 ans).

On décrit les noirs, les bruns, les grimauds de classe moyenne comme des travailleurs, des gens courageux, ambitieux, brillants à l'école comme à l'université :

- Étant plus foncés, ils doivent travailler davantage pour arriver à quelque chose (petit-bourgeois, 42 ans).
- Les noirs doivent prouver leur capacité pour percer. Déjà opprimés par la couleur, ils doivent bûcher plus que le mulâtre élevé dans du coton (petite-bourgeoise, 55 ans).
- Dans les Facultés, le noir fera tout pour arriver, c'est une séquelle de son complexe (petite-bourgeoise, 30 ans).
- Ceux de la classe moyenne veulent monter dans l'échelle sociale. Le bourgeois est intellectuellement moins avancé, sa position économique le sécurise, ça lui suffit (petite-bourgeoise, 32 ans).

Cinq personnes considèrent qu'on peut trouver des exemples de travailleurs disciplinés et intelligents dans toutes [p. 267] les catégories de couleur, que ce n'est pas une question de type mais de milieu social et de situation économique dans lesquels évoluent les gens.

Au sujet de la capacité physique dans le travail, le groupe petit-bourgeois véhicule majoritairement comme le groupe bourgeois la croyance que le « nègre » est le plus résistant : le noir se fatigue moins vite au travail, résiste plus au soleil, peut travailler sans manger jusqu'au soir où il prend son repas. Ceci tient à sa nature, car s'il survit tout en travaillant comme une bête de somme, c'est qu'il doit être foncièrement plus résistant.

En parlant de la noire, une petite-bourgeoise explique :

- Elles sont nées plus solides, plus vaillantes, plus fermes, à cause de la couleur [...]. Plus on monte dans la couleur, plus on est fragile. Si la noire porte un bébé, elle n'a pas de symptômes (petite-bourgeoise, 36 ans).

La biologisation du signifié sociologique (le noir du peuple) se reproduit de façon intacte.

Le discours petit-bourgeois illustre bien la condition objective à partir de laquelle il s'élabore. On se rappellera que le travail est essentiellement associé à l'instruction nécessaire pour le professorat, le fonctionnarisme, les professions libérales ou la politique active. Concentrés objectivement dans les services privés et publics (mis à part le commerce), les petits-bourgeois ont développé des mécanismes compensateurs dans l'hyper-valorisation de tout ce qui touche à la formation académique. Malgré la situation matérielle précaire des couches moyennes et défavorisées de cette classe, la défensive statutaire face aux bourgeois est vive et les amène à mépriser en un sens le matérialisme de ces derniers, avec lesquels ils partagent pourtant le même esprit de démarcation face aux activités des producteurs directs, paysans et ouvriers.

Quant à la condition féminine, la référence à la couleur ne permet aucune analyse de la situation propre aux femmes de la petite-bourgeoisie : 1) accès différentiel à l'instruction (ainsi, en 1974, les femmes ne constituent que 24,1% de la population universitaire) ; 2) discrimination dans l'emploi, les salaires, orientation vers les métiers dits « féminins » (secrétariat, couture, enseignement, soins hospitaliers...) et les tâches d'exécution ; 3) sexisme à leur égard ; 4) exploitation par les femmes de la petite-bourgeoisie (comme de la [p. 268] bourgeoisie) des femmes des classes prolétaires (domestiques, employées, etc.).

Rares sont ainsi les bourgeois « mulâtres » et les petits-bourgeois « noirs » qui ont pris du recul face à l'interprétation coloriste et qui évaluent les gens, quant aux thèmes proposés, sur d'autres bases que leur phénotype « racial ». Même si on peut attribuer à la censure une grande partie de ce recul, ces répondants existent. Leurs positions semblent toutefois s'appuyer davantage sur les prémisses d'un relatif libéralisme que sur une analyse critique des conditions d'existence des diverses classes de la société haïtienne.

Pour la majorité des répondants, l'opposition dominante noirs/mulâtres alimente tout le discours idéologique, entraînant des investissements affectifs importants, susceptibles d'en garantir la reproduction.

Chez les bourgeois, l'image somatique normative est centrée sur le type du mulâtre brun clair, à cheveux droits ou ondulés, particulièrement chez les moins de 34 ans. Cette valorisation propre à l'espace de classe des bourgeois « mulâtres » ne va cependant pas sans quelques contradictions secondaires quant au choix du conjoint, dans sa dimension physique normative également, ou des partenaires d'activités sexuelles pré ou extra-maritales : dans la pratique les intérêts de classes soumettent souvent la norme idéale aux exigences situationnelles.

En matière d'évaluation des conditions économiques de vie, « mulâtres » et « noirs » liés à la politique occupent en grande partie le champ de référence ; le discours bourgeois exprime d'après luttés à ce niveau, le comportement économique du mulâtre étant le plus souvent homogénéisé de façon utopique pour en faire ressortir, par opposition à celui du noir, la rationalité et l'efficacité. L'impérialisme (américain, canadien, français, etc.) est étonnamment absent.

Le thème de l'honnêteté, marqué par une forte censure, livre des attitudes complémentaires au thème précédent : les noirs sont associés à la déprédation et à la rapine, les mulâtres à plus d'élégance dans d'éventuelles exactions, de par leur meilleure formation et leur éducation. Le contenu donné à la notion d'honnêteté s'écarte de toute analyse effectuée en fonction de l'exploitation et de la lutte des classes, et ne relève que de perceptions sectaires et stéréotypées.

[p. 269] Sur le plan sexuel la dichotomie licence/contrainte recoupe la dichotomie noirs/mulâtres. Provoqués par le mythe créé autour du noir, les hommes lui disputent la suprématie et affirment que tous les Haïtiens (de sexe masculin) sont également supérieurs. On voit sur ce thème surgir un personnage féminin particulier, celui de la grimelle, connotant la Dominicaine des maisons closes « de luxe » ou la femme délurée de « classe moyenne ». Colorisme et sexisme trouvent ici un terrain d'entente remarquable, renforcé, par l'intériorisation du discours dominant et par les femmes elles-mêmes.

Enfin, la dichotomie travail intellectuel/travail manuel recoupe encore une fois celle des noirs et des mulâtres : on se représente le noir comme biologiquement fait pour exceller dans le travail manuel et dur, capable de défier toutes sortes de conditions de travail, le mulâtre, lui, étant associé au second aspect. De grands absents : les rapports sociaux qui encadrent la division du travail.

Chez les petits-bourgeois, malgré la présence de l'idéologie mulâtriste, les valeurs noiristes s'affirment à partir d'un espace de classe précis, celui de la petite bourgeoisie ; corrélativement émergent dans le discours des prototypes de couleur autres que les noirs et les mulâtres : les bruns, les griffes, les grimauds, etc.

Sur le plan esthétique, malgré la référence mulâtre toujours présente et complémentaire, on observe l'ébauche d'une esthétique restrictive, plutôt brune que noire, admettant des traits et des cheveux de préférence proches du mulâtre ou du blanc. Les valeurs « nègres » s'affirment nettement plus au sujet de l'homme étant donné les connotations de virilité dans la hiérarchie complexe des types, la femme la plus valorisée, au niveau conscient, demeure la brune claire ou la griffonne à « bons cheveux ». La question empiète intimement sur celle du choix du conjoint, thème où la préoccupation de l'« amélioration de la race » est constante. On y retrace d'ailleurs l'une des zones fondamentales de conflits et de rancœur entre les sexes.

Sur le plan économique, la dichotomie noirs/mulâtres réenvahit tout le champ de la signification, tout en n'excluant pas la représentation explicite des problèmes de classe. Le débat omet comme chez les bourgeois : ouvriers, paysans, [p. 270] impérialistes, minorité syro-libanaise, etc. Par contre le noir du régime duvaliériste est tout aussi présent.

Au thème de l'honnêteté, la variante mulâtriste reconnaît au mulâtre plus de scrupules et d'éducation, tout en fustigeant la haine du noir pour le noir, sa tendance à trahir et humilier son semblable et à s'aplatir devant le mulâtre. Une version parallèle attaque le mulâtre dans sa lâcheté et sa corruption, propose une vision paternaliste des vertus liées au bon naturel des noirs du peuple, dénonce au passage les grimauds et griffes opportunistes des classes moyennes, stigmatise le comportement des noirs au pouvoir, mais s'arrête là. La femme noire du peuple, et à l'occasion la noire foncée des classes moyennes, jouit d'un préjugé favorable, tout aussi stéréotypé.

La question sexuelle entraîne la reproduction quasi intégrale du discours bourgeois sur l'homme et la femme noirs, de même que sur la grimelle, si ce n'est qu'on assume avec plus de fierté la virilité du noir, et qu'on introduit la mulâtresse dans l'éventail des femmes claires. Comme chez les bourgeois, on invoque la nature comme raison d'être des choses. Ce qui est occulté demeure l'exploitation de classe intimement articulée à l'oppression spécifique des femmes.

Enfin, alors qu'au travail manuel on associe le noir pur pour les mêmes raisons que celles évoquées par les bourgeois, le travail intellectuel se voit symbolisé par le mulâtre dans la version mulâtriste, mais par le noir et le brun dans la version noiriste. Il s'agit dans ces derniers cas de types instruits, bûcheurs et beaux parleurs qu'on retrouve dans les « classes moyennes ».

Les variations liées à l'âge et au sexe des répondants sont plus ou moins importantes selon les thèmes considérés ; elles s'inscrivent cependant, dans l'ensemble, au cœur de la détermination principale de l'appartenance de classe et ne la remettent pas en question, à quelques exceptions près.

On a vu que le discours coloriste s'appuie dans les deux groupes sociaux sur des justifications idéologiques de tous ordres : facteurs personnels familiaux, milieu social global, déterminations alimentaires ou climatiques, etc. parvenant toutes à assurer la reproduction de la problématique de couleur.

[p. 271]

2. DISCOURS ET PRATIQUES DES PAYSANS DE CARREFOUR-DUFORT

[Retour à la table des matières](#)

L'idéologie coloriste des classes dominantes contamine les classes paysannes de la formation sociale haïtienne. On peut admettre cependant qu'elle puisse prendre un nouveau contenu, non homogène, différencié, selon les couches ou classes de la paysannerie. Il ne faut pas oublier que dans la région étudiée (zone ouest de Léogane et adjacente au bourg de Carrefour-Dufort), exploités et exploités immédiats, paysans indépendants ou parcellaires sont majoritairement foncés. La couleur est

donc dans les relations interpersonnelles quotidiennes moins pertinente comme indice de différenciation de classe qu'à Port-au-Prince.

2.1. Modalités de l'enquête

[Retour à la table des matières](#)

Les techniques utilisées sont les mêmes qu'à Port-au-Prince : entrevues libres, observation participante, entrevues dirigées. Dans cette dernière catégorie, se place le test 2.

J'ai présenté aux trois groupes paysans interrogés les figures 1, 9, 10, 18, 19, 27, éliminant la figure 14 qui n'avait pas été utilisée au test 1 pour les raisons évoquées dans le chapitre précédent.

Pour les paysans, surtout pour les paysans pauvres, il est plus difficile d'interpréter avec certitude ce que représentent les figures (en termes de types physiques connotant des comportements sociaux).

À cause de cette ambiguïté référentielle plus accentuée dans la paysannerie qu'à Port-au-Prince, il faudra analyser prudemment les résultats numériques présentés dans ce chapitre. Seul le discours global hors test, obtenu par d'autres moyens et enregistré sur bandes magnétiques, de même que les pratiques observées, pourront permettre une interprétation plus juste et plus précise. Les réponses quantifiées sont là comme indices de certaines concentrations car les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes et on ne saurait ni s'y attacher exclusivement, ni leur donner la même portée que dans la partie précédente.

Une particularité dans le déroulement du test 2 est digne de mention. La question relative à l'opinion du milieu : « Ki sa yo di sou bagay la, sa moun yo di, sa moun yo ta choua-[p. 272] zi...¹ ? » a suscité des réactions très différentes de celles obtenues en milieu urbain. Bien que certaines personnes y aient répondu en commentant de façon élaborée, la majorité refusait de répondre avançant l'impossibilité de parler au nom d'autrui : « M'pa kòne gou pa yo » ; « M'pa kòne sa ki nan kèu yo » ; « Tout moun pa gin mèm opinyon, m'pa kònin » ; « Yo pa kòne kèu'm, m'pa kòne kèu yo, yo gin idé pa yo, m'pa al nan kèu yo »².

Que ce soit dû à une prudence excessive ou à un individualisme réel, cette question n'a pas joué, dans la paysannerie, le rôle d'échappatoire à la censure personnelle, rôle qu'elle a connu dans le milieu urbain petit-bourgeois et bourgeois. Ceci, me semble-t-il, tient à la situation de test en lui-même.

¹ « Qu'est-ce qu'on raconte sur ce sujet, que disent les gens d'ici, que choisiraient-ils ? »

² « Je ne connais pas leur goût » ; « Je ne sais pas ce qu'ils ont dans le cœur », « Les gens n'ont pas tous la même opinion, je ne sais pas », « ils ne savent pas ce que j'ai dans le cœur, je ne sais pas ce qu'ils ont dans leur cœur, ils ont leurs idées, je ne vois pas au fond d'eux. »

J'ai donc jugé bon de ne présenter que les distributions concernant les choix et refus personnels, par thème abordé.

2.2. L'image somatique normative chez les paysans aisés, moyens et pauvres

[Retour à la table des matières](#)

Les distributions obtenues dans les trois groupes paysans figurent au tableau 4.25.

Chez les paysans aisés, on dévalorise le type du grimaud (figure 19) et dans une moindre mesure le noir foncé (figure 1) par rapport aux autres types masculins qui obtiennent des scores assez semblables. Par contre, on apprécie sans conteste les types féminins qui se rapprochent le plus du blanc (figure 27).

Dans la paysannerie moyenne, mise à part la figure 19, on observe aussi un étalement des scores obtenus par les figures masculines. Un modèle différent semble sous-tendre l'esthétique féminine, car on privilégie nettement la figure 18 (peau intermédiaire, cheveux et traits du blanc), suivie de la figure 27 (peau, cheveux, traits du blanc). Mais déjà on perçoit moins cette hiérarchie linéaire vers la figure 27 notée chez les paysans aisés.

[p. 273]

TABLEAU 4.25

Distribution des choix personnels chez les pays aisés, moyens et pauvres, au thème « esthétique » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + beau.	1	4	0	2	2	4	(13)	1	4	10	1	7	8	10	(40)
	la + belle	0	1	1	2	3	6	(13)	1	2	4	3	6	10	15	(40)
paysans moyens (N : 27)	le + beau	6	5	0	5	5	5	(26)	2	15	16	5	15	15	12	(78)
	la + belle	2	4	2	3	9	5	(25)	2	8	12	8	11	23	15	(77)
paysans pauvres (N : 24)	le + beau	4	4	4	9	1	2	(24)	0	11	14	11	18	8	9	(71)
	la + belle	3	3	3	2	9	4	(24)	0	10	12	9	8	23	10	(72)

[p. 274]

TABLEAU 4.26

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « esthétique » : selon le sexe (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

		fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
n° des figures		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau		N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux		N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits		N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés	hommes (N : 7)	le + beau.	1	1	0	1	0	2	(5)	1	2	3	0	4	2	5	(16)
		la + belle	0	1	1	1	0	2	(5)	1	1	3	3	3	1	5	(16)
	femmes (N : 7)	le + beau	0	3	0	1	2	2	(8)	0	2	7	1	3	6	5	(24)
		la + belle	0	0	0	1	3	4	(8)	0	1	1	0	3	9	10	(24)
paysans moyens	hommes (N : 16)	le + beau	4	2	0	3	3	3	(15)	2	9	7	3	10	10	6	(45)
		la + belle	0	4	1	2	4	3	(14)	2	2	9	5	7	12	9	(44)
	femmes (N : 11)	le + beau	2	3	0	2	2	2	(11)	0	6	9	2	5	5	6	(33)
		la + belle	2	0	1	1	5	2	(11)	0	6	3	3	4	11	6	(33)
paysans pauvres	hommes (N : 12)	le + beau	1	1	2	6	1	1	(12)	0	3	6	4	12	5	5	(35)
		la + belle	1	0	2	2	6	1	(12)	0	3	4	5	8	13	3	(36)
	Femmes (N : 12)	le + beau	3	3	2	3	0	1	(12)	0	8	8	7	6	3	4	(36)
		la + belle	2	3	1	0	3	3	(12)	0	7	8	4	0	10	7	(36)

[p. 275] Dans la paysannerie pauvre, bien qu'il y ait polarisation vers les types « nègres » pour les hommes (figures 1, 10, 19) la figure du noir à « bons cheveux », type marabout (figure 9), émerge. La femme valorisée demeure la figure 18, les autres scores étant répartis de façon presque équivalente, contrairement à ce que l'on a constaté dans la paysannerie aisée.

Les femmes tendent à valoriser davantage les femmes les plus claires à cheveux droits (tableau 4.26).

Chez les paysans moyens, aucune différence notable liée au sexe des répondants n'apparaît. Chez les paysans pauvres, les hommes évaluent la figure 9 comme représentant le plus bel homme alors que les femmes privilégient les figures masculines à cheveux crépus (figures 1, 10, 19) ; quant à la figure féminine, hommes et femmes valorisent avant tout la figure 18. Cette question provoque, comme à la ville, des interférences appartenant à divers ordres de signification : sexualité, choix du conjoint, etc., interférences liées aux conditions d'existence réelles des individus.

Dans le monde rural, dans chaque classe et indépendamment du sexe des répondants, on affirme plus volontiers la beauté de l'homme noir que la beauté de la femme noire. Ceci est lié à la valorisation sexuelle de l'homme noir qui a cours dans ce milieu comme à Port-au-Prince. Cependant des courants idéologiques contradictoires animent chaque groupe social, la contradiction se faisant plus vive dans la classe des gros propriétaires.

Certains paysans aisés et moyens véhiculent une solidarité « noire » affirmée. En situation de test, ils affirment, avant même de procéder à la hiérarchisation des figures dans les termes de leurs choix, qu'« on ne peut pas trahir la race ». Dès lors les noirs sont les plus beaux.

- M'pa ka jeté san pa'm ; M'pa ka lagé san'm ¹ (plusieurs cas).
- Pa gin tankou noua, yo réèlman pi bèl ² (paysanne aisée, 68 ans).
- Puiske sé Aisyin m'yé é ke nan dèsandans Aisyin sé têt grèn yo ganyin, m'pito Aisyin ak têt grèn ³ (paysanne aisée, 55 ans).
- [p. 276] M'pran grèn parèy mouin ⁴ (paysan moyen, 54 ans).
- Le noir est toujours plus beau que celui qui est rouge. *Moune rouj tonbé apré yon maladi, li fané, li pu rézistan lan boté* ⁵ (paysan aisé, 69 ans).
- M' pito fiy ak chévé grèn. Si ou pito sa (figure 9) ou'ap fè èrèu paske têt soua, yo fosé fè li... ⁶ (*ibid.*)

¹ « Je ne peux pas renier mon sang », « Je ne peux pas trahir mon sang ».

² « Il n'y a pas comme les noirs, ils sont réellement plus beau. »

³ « Puisque je suis Haïtienne, et que les Haïtiens ont des ancêtres à cheveux crépus, je préfère l'Haïtien à cheveux crépus. »

⁴ « Je choisis la tête crépue comme la mienne. »

⁵ « Le rouge s'enlaidit après une maladie, il se fane, sa beauté ne résiste pas. »

⁶ « Je préfère les filles à cheveux crépus. Si vous préférez ça (figure 9) vous faites erreur parce que ces cheveux lisses ne sont pas naturels. »

L'idée de la supériorité physique de la race noire (envisagée du point de vue de la résistance) prend ici toute son importance. Cette idée resurgira lorsqu'il sera question de la force de travail ou de la puissance sexuelle, on le verra. On compare en effet la peau claire à celle de la rose qui, bien que supérieure parmi toutes les fleurs, se fane plus vite et une fois fanée ne vaut pas grand-chose. De même on attaque le blanc, dans sa constitution de façon directe :

- Blan, yo santi kru depui sé gason ¹ (paysanne aisée, 28 ans).
- Blan sanblé ak madigra, yo maché tankou kodind, yo gin sant ravèt blanch ² (paysanne moyenne, 45 ans).

Cependant, cette façon d'affirmer le primat de sa fidélité raciale à la « vraie » *nasyon*, celle de l'Haïtien noir, se trouve elle aussi marquée, dans le discours même, au test et hors test, par l'ambivalence et la contradiction.

Ainsi un paysan aisé qui a choisi la figure 1 comme le plus beau et la figure 9 en second, refait le même choix pour l'homme le plus riche ; mais cette fois il explique que le noir n'étant pas très beau garçon doit avoir plus d'ambition s'il veut s'attirer des femmes et de ce fait peut être considéré comme le plus à l'aise (paysan aisé, 55 ans). Un autre répondant illustre bien le chassé-croisé de l'idéologie dominante, valorisant le « jaune » et de la contre-idéologie, valorisant le « noir », dans les couches rurales :

- Vrè di, kouleù pa'm sé noua... Kouleù jòne nan parèt on ti jan pli fin... Alo' m'obljé amélyoré li... Mais, d'après mon opinion, j'aime mieux ma couleur. Mais la couleur jaune est [p. 277] plus fine. Aisyin jòne nan, li gin plis prèstans pou kouleù a. Noua mèt pi, bèl, mè pou kouleù a sé jòne nan ki pli fin. Mèm si'l pi byin fòmé, mè pou kouleù a jòne nan li anpòté ³ (paysan moyen, 57 ans).

Par contre, dès qu'il s'agit de la femme, les valeurs « nègres » s'estompent encore davantage. La supériorité esthétique de la femme claire à cheveux droits sur la femme noire à cheveux crépus est beaucoup moins sujette à controverse, ainsi que le démontre la distribution des réponses. Les mêmes personnes qui ont placé l'homme noir en premier soutiennent :

¹ « Les blancs ont une odeur crue, en ce qui concerne les garçons. »

² « Les blancs ressemblent à des gens déguisés, ils marchent comme des dindons, ils ont une odeur de blatte. »

³ « À vrai dire, je suis noir... La couleur jaune paraît un peu plus fine... Alors je dois l'améliorer... Mais, d'après mon opinion, j'aime mieux ma couleur. Mais la couleur jaune est plus fine. L'Haïtien jaune a plus de prestance à cause de sa couleur. Le noir peut être plus beau, mais pour la couleur c'est le jaune qui l'emporte. »

- Fàm rouj pi bèl ¹ (paysan aisé, 53 ans).
- Pou fàm, sé pa mêm bagay ak gason paske fàm rouj ki prop pi bèl ² (paysanne moyenne, 70 ans).
- Fàm klè ak tèt soua toujou pi bèl ³ (paysanne moyenne, 52 ans).

Parallèlement à cette version noiriste, on trouvera des paysans qui reproduisent sans ambages la version dominante de l'idéologie coloriste. Ce courant s'articule plus nettement encore chez certains gros paysans.

- Blan, toujou gin plis boté... Blan toujou gin plis boté... Aprè blan sé jòne. E jòne gin plis boté pasé rouj tou ⁴ (paysanne aisée, 66 ans).

Pour ces gens qui hiérarchisent en fonction de la proximité du blanc, les commentaires concernant les figures foncées se font virulents dans certains cas. Des sujets 1 et 9 on dira avec mépris qu'ils sont trop *nouè*, la figure 1 sera placée en dernier à cause de sa bouche et de son nez, c'est : « On nèg lèd é mové ⁵ » (paysan aisé, 55 ans). Ce sont les paysans [p. 278] aisés qui rejettent le plus violemment la figure 19 avec la figure 1. La différenciation des types de couleur est plus attentive et précise dans ce groupe. À l'occasion d'autres thèmes, au cours de l'entrevue, ressortira l'idée péjorative qu'on se fait du noir très foncé. Quant à ceux qui refusent de choisir selon les types des figures présentées (minoritaires comme dans les classes urbaines étudiées) ils admettent qu'il y a de bons et mauvais *pouin* (bonne et mauvaise qualité) dans chaque couleur : « Sé selon fòm, sé pa nan kouleù ⁶ » ; ils jugent la beauté selon un ensemble harmonieux. Ceux-là sont peu nombreux au test : trois sur 67.

Un certain nombre de pratiques de la vie quotidienne servent d'indices de la persistance de modèles dominants et de leur reproduction :

- 1) Grande valorisation du cheveu *soua* et *siro* chez les femmes qui s'exprime par le décrêpage et le lissage des cheveux d'une part, par le port de la perruque, d'autre part, proportionnellement aux capacités de payer les frais encourus. Dans ce sens, les paysans aisés sont les plus orientés vers ces pratiques et cela concrétise leur alignement sur les attitudes des « classes moyennes » de Léogane ou de Port-au-Prince.

¹ « Les femmes rouges sont plus belles. »

² « Pour la femme, ce n'est pas la même chose que pour l'homme, car la femme rouge qui vit dans le confort est plus belle. »

³ « Les femmes claires à cheveux droits sont toujours plus belles. »

⁴ « Le blanc est toujours d'une plus grande beauté... le blanc est toujours d'une plus grande beauté... Après le blanc c'est le jaune. De même, le jaune est plus beau que le rouge. »

⁵ « Un homme laid et redoutable. »

⁶ « Ça dépend des traits et de la forme du corps, non de la couleur ».

- 2) Remarques admiratives au sujet des personnes claires à « bons » cheveux ; de même on taquine les gens très noirs sur leur nuance ou les gens clairs à « mauvais » traits et « mauvais » cheveux. En cas de conflit interpersonnel, l'injure peut porter facilement sur la couleur.
- 3) Association des *loua* blancs (décrits souvent comme des mulâtres à cheveux soyeux et à peau claire) à la puissance et au prestige, le prototype étant *Erzili Fréda Dahomey*, belle, riche, patiente, grande femme claire à longs cheveux, et association de certains *loua* noirs à la mauvaise magie ; ainsi *Erzili jé rouj* (*Erzili* aux yeux rouges) est noire, coléreuse et pratique le *manjé moune*¹.

Le choix du conjoint. Cette question n'a pas été investiguée en profondeur dans les sous-échantillons paysans. [p. 279] Néanmoins, certains ont avancé qu'une femme claire représente un conjoint idéal. Les hommes préféreraient ce type de femme à cause de la progéniture éventuelle, les enfants clairs étant mieux à même d'aider leurs parents en se servant de leur couleur dans la vie (paysan aisé, 50 ans). On affirme en effet qu'il y a plus d'avenir dans la couleur blanche que dans la couleur noire, les enfants plus clairs ayant plus de chance que les enfants noirs puisqu'on préfère, en Haïti, la couleur blanche (paysan moyen, 66 ans).

Il n'est pas exclu qu'un résident de la région de Carrefour-Dufort épouse un conjoint très clair² et l'événement constitue une source de prestige certain. Ces remarques ne rendent compte que d'attitudes idéologiques relatives à une symbolique assez lointaine. Dans les faits et la pratique, le facteur de couleur (soit l'existence d'une certaine variation dans les nuances de type) est absolument subordonné aux intérêts de classe des paysans. Plus importants pour déterminer l'alliance se révèlent être en effet la propriété respective des conjoints, le nom des deux familles, les *loua* servis (certains sont prohibiteurs), etc. Enfin le phénotype du conjoint (dans la dimension considérée ici) ne peut avoir la même importance qu'à Port-au-Prince en raison de l'éventail plus étroit des types physiques.

Certains, tout en reconnaissant avec une sorte de résignation la suprématie objective de la couleur claire en Haïti pensent néanmoins que se marier entre soi, entre « noirs », implique des avantages certains : plus de confiance mutuelle, moins de problèmes avec l'entourage, plus de fierté et comme le note en riant un paysan moyen : « Mouin mêm, an premyé pou maryaj, sé kouleù'm nan m'ta rèmè... M'ta

¹ Le *manjé moune* signifie tuer quelqu'un, au sens propre ou figuré, par exemple en lui faisant faire du « mauvais sang » jusqu'à ce qu'il en meure. *Erzili jé rouj* est souvent la reine des sociétés *san pouèl*. Sur les *loua* blancs, voir Métraux (1958).

² Au cours de l'enquête, trois cas ont impliqué des résidents de la région avec, respectivement, deux blancs étrangers et une femme très claire du Sud. L'événement a provoqué chaque fois des accusations de magie à l'égard du conjoint noir ou d'un de ses parents.

jalou pou pati pam'nan, m'ta toujou rèchè pou pati pam' nan anpòté ¹ » (paysan moyen, 57 ans).

Autre témoignage : « Les blancs », je les aime aussi. Mais je ne peux pas sortir avec une femme blanche. Si je sortais avec une femme blanche, laide ou belle, on dirait que je suis [p. 280] « fréquent », que je n'aime pas ma couleur et que j'aime la couleur du blanc. Si j'avais de l'argent, ça passerait mieux, mais on me trouverait « fréquent » quand même. Il est vrai que si j'avais de l'argent, je deviendrais plus clair (traduction libre, paysan pauvre, 35 ans).

Enfin certains se disent à l'abri du préjugé ; pour eux le choix du conjoint est une affaire de « sang » non de couleur : « Si son sang va avec le mien, c'est ça l'important. » C'est cela qui fonde une liaison heureuse et valable, le sang impliquant ici aussi bien l'harmonie de caractère et d'intérêts que l'harmonie sexuelle.

2.3. L'évaluation des conditions économiques

[Retour à la table des matières](#)

2.3.1. *Les paysans aisés*. Si on regarde de plus près le tableau 4.27, on trouve une double polarisation, comme dans le groupe petit-bourgeois urbain.

Les préjugés du monde urbain sur les paysans thésauriseurs, épargnants à « mentalité de bas de laine », tendant à les rendre responsables de la faiblesse de la productivité agricole, sont repris ici. Mythe ou réalité, l'épargne paysanne ne touche pourtant qu'une minorité de ruraux, et s'explique davantage par la sécurité qu'ils cherchent à s'assurer, en l'absence de garanties à la production : mesures de compensation pour les fluctuations des prix, assurances-récoltes, subventions, crédit, etc.

En effet, même si les figures 27 et 18 l'emportent, le noir foncé (figure 1) ressort parmi les autres figures. La figure 27, c'est le « blanc ». Des « blancs », on dit qu'ils sont les plus riches car ils ont plus « d'ensemble », d'organisation, de sens de l'administration ; ce sont de meilleurs techniciens, ils sont mieux formés. Et cette idée récurrente exprimée dans la paysannerie : « Lajan moune noua pa sikilé, yo kité lajan yo la ² ». Les autres, blancs ou jaunes, savent mieux travailler car ils savent réinvestir au lieu de cacher, d'emmagasiner dans les coffres. On se souvient qu'une des caractéristiques qui fait le prestige du gros cultivateur traditionnel, c'est justement d'avoir des épargnes en argent liquide pour consommer,

¹ « En commençant par moi-même, dans le mariage, c'est une femme de ma couleur que j'aurais aimée... [Autrement] j'aurais été jaloux pour ma couleur, j'aurais toujours aimé que ce soit elle qui l'emporte. »

² « L'argent des noirs ne circule pas, les noirs ne font pas travailler leur argent. »

[p. 281]

TABLEAU 4.27

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « richesse » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + riche	2	1	0	1	2	6	(12)	2	7	3	1	3	9	13	(36)
	la + riche	2	0	0	1	1	7	(11)	3	5	1	1	2	9	14	(32)
paysans moyens (N : 27)	le + riche	2	2	1	5	2	6	(18)	9	7	5	3	10	10	19	(54)
	la + riche	1	2	0	0	6	9	(18)	9	3	6	4	1	17	23	(54)
paysans pauvres (N : 24)	le + riche	4	6	1	4	3	4	(22)	5	13	14	5	10	8	13	(63)
	la + riche	3	3	3	2	8	3	(22)	5	9	9	9	7	18	11	(63)

[p. 282]

TABLEAU 4.28

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « richesse » : selon le sexe (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

		n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix						refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
			(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)		(total)	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)
paysans aisés	peau	N	I	E	N	I	B		N	I	B	N	I	B			
	cheveux	N	N	N	B	B	B		N	N	N	B	B	B			
	traits	N	N	N	B	B	B		N	N	N	B	B	B			
	hommes (N : 7)	le + riche	2	0	0	0	1	3	(6)	1	5	1	1	1	4	6	(18)
		la + riche	1	0	0	1	0	3	(5)	2	2	1	0	2	3	6	(14)
	femmes (N : 7)	le + riche	0	1	0	1	1	3	(6)	1	2	2	0	2	5	7	(18)
		la + riche	1	0	0	0	1	4	(6)	1	3	0	1	0	6	8	(18)
	hommes (N : 16)	le + riche	1	2	1	1	1	5	(11)	5	2	5	3	2	7	14	(33)
		la + riche	1	2	0	0	2	6	(11)	5	3	4	3	0	8	15	(33)
	femmes (N : 11)	le + riche	1	0	0	4	1	1	(7)	4	5	0	0	8	3	5	(21)
	la + riche	0	0	0	0	4	3	(7)	4	0	2	1	1	9	8	(21)	
paysans pauvres	hommes (N : 12)	le + riche	1	0	1	2	2	3	(9)	3	3	1	3	5	5	9	(26)
		la + riche	0	0	1	1	6	1	(9)	3	1	0	3	5	12	5	(26)
	Femmes (N : 12)	le + riche	3	6	0	2	1	1	(13)	1	10	13	2	5	3	4	(37)
		la + riche	3	3	2	1	2	2	(13)	1	8	9	6	2	6	6	(37)

[p.283] prêter aux amis ou à usure, secourir les parents, assurer les mariages, les enterrements, les festivités religieuses, accumuler les terres pour pouvoir marier ses filles, mais le réinvestissement en engrais, machinerie ne se fait pas. Ce dernier comportement économique est censé être le propre du « travail de blanc ».

Parallèlement, on affirme que les noirs les plus riches, étant maintenant au pouvoir, peuvent à titre individuel être encore plus riches que les blancs. Cependant on ne peut dire qu'ils soient, dans l'ensemble, les plus privilégiés :

- Lè nèg noua gin kòb, li ganyin séryezeman, min tout sa'k pa ganyin li, sé dènié klas¹ (paysanne aisée, 28 ans).

On sait donc que certains noirs sont aussi riches que les mulâtres. Malgré tout l'idée domine que ces derniers restent les maîtres de l'économie, malgré Estimé, malgré Duvalier, parce qu'ils ont des « monopoles » depuis longtemps et qu'ils sont plus solidaires. L'idée que les noirs n'ont pas d'« ensemble », se trahissent et n'aident pas leurs semblables à « monter » se retrouve comme à Port-au-Prince.

Quant aux femmes riches, on les imagine claires le plus souvent, d'où le dicton : « *Fàm rouj toujou gin chans*². »

Jusqu'ici le discours évaluatif se cantonne autour de l'opposition noirs/blancs (y compris les mulâtres), reflétant un certain niveau de contradictions économiques à travers la description de comportements différents. Cependant un certain discours s'élabore parallèlement en dehors de cette opposition et connote des paliers autres d'expérience et d'idéologie. Par exemple, l'association relevée, lors de l'analyse du thème précédent, entre richesse et laideur qui s'exprime ainsi : quand on est laid, parce que trop noir, il faut absolument s'organiser pour faire plus d'argent que les autres si on veut des femmes ; ou encore, quand on est laide, parce que trop noire et à cheveux trop crépus, on ne trouve pas à se marier, alors on se prostitue et on fait son argent...

Le discours peut aussi être circonscrit autour de perceptions impliquant d'autres référents associés : magie, couleur noire, chance. Les paysans de la zone pensent en effet que l'Haïtien (sous-entendu le noir) a deux façons de réussir : [p. 284] *nan politik é nan sakrifis* (dans la politique et dans les sacrifices, c'est-à-dire dans le fait de sacrifier quelqu'un pour pouvoir acquérir un *pouin cho*, une force spirituelle qui garantira le succès et la mobilité). On apprend très tôt dans la vie à suspecter les gens qui font de la magie noire dans le but d'être riches et puissants. Le prototype en est le *bòkò* (sorcier), qui se promène en haillons, sale, les cheveux longs, et qui est très foncé. On prétend qu'en échange de sa chance il a fait le vœu de vivre dans de

¹ « Lorsque le noir a de l'argent, il en a vraiment beaucoup, mais tous ceux qui n'en ont pas sont de la dernière classe. »

² « Les femmes claires ont toujours de la chance. »

mauvaises conditions d'hygiène et de prendre un aspect repoussant. Cette représentation s'exprime de façon indirecte chez les répondants, face à la figure 1 (peau, cheveux, traits du noir) :

- Lè yo lèd kòn sa, yo kòne gin kòb ¹ (paysan aisé, 29 ans).
- Nouè tèt grèn, yo gin chans anpil, anpil ² (paysanne aisée, 52 ans).

Cette interférence de la notion de chance est explicite chez trois des quatorze répondants de cette classe qui ont hiérarchisé les figures présentées. Ceux-ci précisent en effet que la richesse dépend aussi de la « naissance » et de la chance. La « naissance » signifie ici la lignée, la famille ; elle implique la notion d'héritage. Quant à la chance elle explique les montées ou les descentes brusques de la situation économique des gens.

Un *oungan*, presque aveugle, souffrant, témoigne des fragilités du destin et de la menace des pratiques magiques ambiantes. Pour ce faire il oppose son sort d'homme riche mais malade (bien qu'il ait servi *Erzili* toute sa vie) au « porteur de panier » qu'il imagine en pleine santé, l'interprétation révèle une position de classe spécifique, face au paysan pauvre :

- ... tankou Erzili m'sèvi anndan an, li maré bagay. Soua dizan di ke ou sèvi Erzili a, ke se loua blan ou sèvi, é tout gin traka ladann yo. Ou a konprand ke ou sèvi li, ke son bagay pur é simpl, é pi tout gin tèt chajé [...] Gadé nom nan ap pran pòté pangnin an. Nèm nan gin kombin ané depi l'ap bròté pangnin an nan tèt li... 2, 3 la ap pasé la, l'ap chanté, alé retourné avèk pangnin an nan tèt li. Li pa jam gin okine ti douleù, la fyèv, tèt fè mal, a ryin ! E ou mèm, mèm [...] E li koulyéa gin apéti pou'l manjé, pou levé chaj la. On lot mèm nan maché a [p. 285] depi lindi pou juska samdi dimanch ankò, solèy ap bat li, nan mitan solèy l'ap vand, li pa jam gon la fyèv mèm. A la ! ou mèm ou chita la, ou soua dizan di ke ou ap sèvi l'Afrique, ou ap sèvi li, sé pou la santé ou, pou trankilité ou, ou kapab toujou viv myeu [...] é pi sepandan maladi anpèché ou, mèm la mès mèm ou pa kapab alé. Sé pou kay doktèu, ou ap suiv doktèu tout tan, afè kéksyon de maladi. Koté ou chita la, sé chèn la ki tout bagay ou. Ou pa gin apéti pou manjé, ou pa gin gou a ryin pou al okine banboch, nan okine fèt, nan ryin [...] Pouki ou ramasé l'Afrique la ? Sé myeu pou té kapab fasilité [...] Si ou pa't ramasé l'Afrique, ou pa ta gin 2, 3, piast la, mè ou ta kapab myeu tou. Paske lè ou travay, ou ganyin, la jalouzi réuni. Jalouzi réuni pa frè ou, pa seù ou, pa moune ki ganyin dèsandans, ki fè deu san [...] Alò, yo toujou gin viré vòyé y'ap fè avèk nùm nan ki la, ki avèk ou, ki frapé ou tout sòt catéchès li ganyin... ³ (paysan aisé, 70 ans).

¹ « Quand on est laid comme ça on a parfois de l'argent »

² « Les noirs à *tèt grèn*, ils ont beaucoup, beaucoup de chance ».

³ « ... comme par exemple Erzulie que je sers chez moi, elle arrange des affaires (faveurs). Supposons qu'on sert Erzulie, que c'est un *loua*, il y a toujours des problèmes. On croirait qu'on la sert, que c'est une affaire toute simple, et pourtant tout ça c'est bien compliqué [...] Regardez cet

Ainsi le fait de réussir dans une activité économique rend suspect. L'accusation d'avoir eu recours à la magie noire pèse sur le paysan prospère. Il se trouvera donc quelqu'un pour contrer la chance de son voisin ou de son parent par le même recours à la magie.

[p. 286] Ce niveau idéologique palliatif à l'âpreté de la vie économique marque donc la production et l'échange. D'une autre façon, la notion du hasard imprègne de plus en plus le rapport à l'appropriation : les jeux de loterie ont pris ces dernières années une importance dramatique. On interprète les rêves de chaque nuit à la recherche du numéro sur lequel on va miser ses économies. On prie avant de prendre une décision économique, avant d'aller solliciter un emploi : « Papa Legba, ouvre le chemin pour moi » ; on achète des « forces » (*pouin*) pour pouvoir émigrer, acheter des terres, faire instruire les enfants, etc.

Or les agents-vendeurs de loterie, les vendeurs de *pouin* sont en même temps de gros paysans aisés ou des notables de quartier exploitant la population. Les paysans aisés n'ont pas intérêt à exposer les antagonismes objectifs qui les opposent aux paysans des autres classes ; de même sont absents de leur discours les comportements économiques des autorités politiques régionales qui les entourent. Le seul niveau de contradiction où l'allusion plus directe peut s'exprimer concerne l'opposition de couleur dominante, opposition moins immédiate et articulée hors de toute explication en termes de classe.

Ceux qui refusent de répondre, allèguent que la richesse ne dépend pas de la couleur, mais du travail et de la chance :

homme qui porte le panier. Il y a combien d'années que cet homme transporte ce panier sur la tête [...] 2, 3 passent par là, ils chantent, vont et viennent avec le panier sur la tête. Il n'a jamais eu aucune petite douleur, pas de fièvre, pas de mal de tête, rien ! Et vous-même [...]. Et alors il a de l'appétit pour manger, pour lever sa charge. Un autre à son tour qui est au marché du lundi au samedi et même le dimanche, le soleil lui tape sur la tête, il vend en plein soleil, et il n'a jamais eu de fièvre. Ah là ! Voici que vous vous êtes là assis, vous prétendez servir l'Afrique, vous la servez pour votre santé, votre tranquillité, pour vivre mieux [...] Et puis cependant la maladie vous empêche de vivre, vous ne pouvez même pas aller à la messe. Il vous faut aller chez le docteur tout le temps, question de maladie. Là où vous vous assoyez, votre chaise est tout, elle est votre jardin, [...] elle est tout pour vous. Vous n'avez pas d'appétit pour manger, vous n'avez de goût pour rien, vous n'allez à aucune bamboche, à aucune fête, nulle part [...] Pourquoi avez-vous ramassé l'Afrique ?* C'était surtout pour vous rendre la vie facile. Si vous n'aviez pas ramassé l'Afrique, vous n'auriez pas d'argent mais peut-être aussi vous pourriez aller mieux. Parce que lorsque vous travaillez, vous possédez, mais la jalousie apparaît. Elle apparaît chez vos frères, vos sœurs, chez votre parenté consanguine, chez votre parenté par alliance [...] Alors, ils font jeter des sorts** par celui qui est là avec vous, qui vous frappe de toutes sortes de mauvaises choses qu'il a... »

* Ramasser l'Afrique : prendre des engagements avec les esprits d'Afrique.

** Jeter des sorts : envoyer des maladies, des *loua*, des « anges », des morts sur autrui.

- Si ou krouazé pyé ou, ou ap gadé san levé ni lou ni léjé, ou pa kapab gin kòb. E pi gin chans tou ... ¹ (paysan aisé, 72 ans).
- Moune ki gin kòb, sé pa sou figu yo ou ouè sa. Ganyin ki gin kòb k'ap maché byin mal okipé ² (paysanne aisée, 42 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.3.2. *Les paysans moyens*. Ici aussi on croit le blanc et le mulâtre favorisés au départ : celui qui avait de l'argent aura toujours de l'argent. Depuis la colonie, ils sont les plus riches (paysan moyen, 50 ans). Le blanc, l'Américain surtout, est plus riche car il est né sous une bonne étoile. Dieu lui a donné la richesse, mais il a donné au noir la force et la résistance (paysan moyen, 72 ans). « Bò icit, dès qu'on voit une *têt* [p. 287] *soua*, on pense qu'il a de l'argent ³ » (paysan moyen, 29 ans).

Une seule personne mentionne aussi le Syrien de Port-au-Prince. Quant aux noirs ils peuvent acquérir par héritage et travailler beaucoup pour accumuler mais ils possèdent moins quand même (paysan moyen, 61 ans). Dans ce sens un répondant précise : « Aisyin gin un ka. Lot yo gin toua ka ⁴ ». « Haïtiens » désigne les noirs ; les « autres » sont les blancs et les mulâtres. Un autre précise que celui qui a le plus d'argent c'est le type représenté par la figure 18, le type de « Jean-Claude » : les gens du gouvernement, surtout des bruns, quasi des rouges, sont plus riches encore que les mulâtres (paysan moyen, 23 ans).

Toujours revient l'idée clé : le blanc « a plus d'inventions », de sens de l'administration. Le noir cache son argent, ne le fait pas travailler. De plus le noir n'aide pas ses semblables, les paie mal, leur rend la vie dure : « Kouleù parèy yo, yo pa'p viv fasil nan kòb yo ganyin ⁵ » (paysan moyen, 60 ans). On note ici une percée critique par rapport aux classes exploiteuses noires.

Quant aux femmes, les plus riches sont distribuées ainsi : les brunes, les claires, les mulâtresses : elles ont des bazars, des magasins au Bord-de-Mer, et d'ailleurs c'est une « mulâtresse » qui est la « première dame de la République » : Madame Duvalier.

Le noir foncé fait l'objet d'un discours contradictoire. Pour certains il est le plus pauvre : c'est le « nouè gri, ak tèt rèd, tèt nèg chabon ⁶ » (paysan moyen, 23 ans). Il connote ici la pauvreté la plus grande. D'autres désignent le noir foncé comme l'homme le plus riche en affirmant que « moune lèd gin kòb ⁷ », parce que « Bon Dyé pa ba ou deu bagay a la foua, la richès é la boté ⁸ » (paysanne moyenne, 26 ans).

¹ « Si on se croise les pieds, qu'on reste sans rien lever de lourd ni de léger, on ne peut pas avoir d'argent. Et puis, il y a la chance aussi. »

² « Les gens qui ont de l'argent, ce n'est pas à leur figure que vous le voyez. Il y en a qui ont de l'argent et qui se promènent habillés comme des pauvres. »

³ « Par ici... cheveux droits... »

⁴ « Les Haïtiens ont un quart. Les autres ont trois quarts. »

⁵ « Les gens de leur couleur n'ont pas la vie facile avec le peu qu'ils ont. »

⁶ « Le noir gris à cheveux durs, à cheveux noirs comme du charbon. »

⁷ « Les gens laids ont de l'argent. »

⁸ « Le bon Dieu ne vous donne pas deux choses à la fois, la richesse et la beauté. »

Derrière cette association se profile l'idée plus implicite du *nèg nouè* puissant, dont la couleur connote la magie.

[p. 288] De nombreux paysans moyens refusent par contre d'associer la richesse aux types de couleur représentés par les dessins. Tous invoquent la chance :

- Sé on sô. Gin moune, dépi l'né, l'ap trouvé li. Gin lè, gin on zéro ki monté, gin lè sé on zéro ki dèsand. Sé nan balan, antré sòti ¹ (paysan moyen, 72 ans).
- Ninpòt ki gin doua rich, sé chans ki palé ² (paysanne moyenne, 44 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.3.3. *Les paysans pauvres*. On trouve dans ce groupe les mêmes interprétations des conditions économiques : importance de la chance, de la naissance, idée de l'association naturelle entre couleur noire et misère, lien dialectique contraire entre la richesse, la magie « malhonnête » et la couleur noire. Le thème de l'impossibilité de compter sur le noir (en tant que noir) pour trouver du travail, pour obtenir une rétribution adéquate se retrouve chez eux par opposition à l'idée que « le blanc ne laisse jamais périr son pareil », que blanc est synonyme de chance, d'aisance, de pouvoir.

Il arrive souvent que le premier niveau de commentaires fasse référence à l'idée de la « bonne étoile ». Mais ensuite le discours s'élabore ; ainsi un petit cultivateur qui avait d'abord abondé dans ce sens livre les réflexions suivantes : le mulâtre a de l'argent depuis qu'il est petit. On l'envoie à l'école, à New York. Il va se marier avec une *gran nègès* (femme de haut statut) comme lui. Pour un blanc, c'est la même chose que pour un Arabe. Depuis petit, il a sa place, il ne vit pas dans le dur, il n'a pas de petit métier de pauvre. Pourtant, un noir peut avoir plus d'argent encore, mais son apparence ne le dit pas (paysan pauvre, 35 ans).

On répète quotidiennement que : « Noua pa gin prèstans ³ ». On veut dire le noir foncé. Car de la figure 10 par exemple (noir clair, brun) on commente : « Nèg sa a kòne gin kòb, yo gin chans ⁴. » Le paysan pauvre perçoit éminemment le fait d'être un peu plus clair que lui comme indice [p. 289] de supériorité économique : les patrons, les *boss*, les *gran nèg* de la région qui font partie de son champ de signification le plus immédiat sont associés à des phénotypes « meilleurs ». Le cadre de référence pour apprécier les différences sur le plan économique est plus restreint que chez les paysans aisés. On peut noter dans ce groupe social une particularité au moment où on discute de la question économique : la référence directe aux noirs qui ont fait beaucoup d'argent avec le macoutisme. Quelques paysans pauvres mentionnent que le fait d'être macoute leur a apporté quelque chose :

¹ « C'est le destin. Il y a des gens, qui depuis leur naissance, la trouvent (la chance). Parfois il y a un zéro qui monte, parfois il y a un zéro qui descend. C'est un jeu de bascule, ça va et ça vient. »

² « N'importe qui peut être riche, c'est la chance qui parle. »

³ « Le noir n'a pas de prestance ».

⁴ « D'habitude ce genre d'homme a de l'argent, ils ont de la chance ».

- Prézidan vine fè nou makout. A lù ki lé yo pa fè noua abu anko, nou gin makout ; « Dèk la vini ba'm pouvoua »¹.

On peut constater, suite à l'examen du discours relevé dans les trois groupes paysans, une occultation majeure des conditions réelles de classes prenant racine dans les rapports de production et de circulation qui caractérisent les structures économiques, occultation doublée d'un fatalisme extrêmement paralysant, centré sur les notions de chance, de bonne étoile et sur des thèmes à magie persécutoire.

2.4. Le thème de l'« honnêteté »

[Retour à la table des matières](#)

La représentation de la personne honnête recouvre le contenu suivant : *moune séryeu* (personne fiable), *moune ki gin on sèl paròl, on sèl oui ak non* (personne qui a une seule parole, un seul oui, un seul non), *moune de byin* (personne de bien). La personne « bien » ne vole pas, ne calomnie pas autrui, ne jalouse pas son voisin, etc. En proposant ce thème on mettait en relief cet aspect de la loyauté interpersonnelle censée exister chez une personne qui a « un seul oui et un seul non ».

Si on examine le tableau 4.29 selon la classe sociale, on note chez les paysans aisés une tendance à la polarisation entre « noirs » et « blancs » (figure 1 et figure 27) ; chez les paysans moyens et pauvres on note un net étalement des choix personnels, la figure 19 étant la dernière en liste dans tous les cas.

¹ « Le président a fait de nous des macoutes. Maintenant on ne fait plus d'abus aux noirs, parce que nous avons des macoutes ». « Doc est venu me donner du pouvoir. »

[p. 290]

TABLEAU 4.29

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « honnêteté » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							refus	scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)							
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + honnête	2	1	0	2	1	5	(11)	3	6	2	0	6	8	11	(33)
	la + honnête	4	0	0	1	0	6	(11)	3	9	1	1	3	6	13	(33)
paysans moyens (N : 27)	le + honnête	6	3	2	4	4	5	(24)	5	16	9	6	13	14	14	(72)
	la + honnête	4	1	3	4	5	7	(24)	5	13	11	8	10	15	15	(72)
paysans pauvres (N : 24)	le + honnête	4	5	2	5	3	2	(21)	3	15	11	6	14	7	8	(61)
	la + honnête	5	4	1	6	4	2	(22)	3	15	10	8	13	12	5	(63)

[p. 291]

TABLEAU 4.30
Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « honnêteté » : selon le sexe (en chiffres absolus)
[Retour à la liste des tableaux](#)

		fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
n° des figures		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
	peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
	cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
	traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés	hommes (N : 7)	le + honnête	1	1	0	1	0	2	(5)	2	3	2	0	3	2	5	(15)
		la + honnête	1	0	0	1	0	3	(5)	2	3	1	1	2	2	6	(15)
	femmes (N : 7)	le + honnête	1	0	0	1	1	3	(6)	1	3	0	0	3	6	6	(18)
		la + honnête	3	0	0	0	0	3	(6)	1	6	0	0	1	4	7	(18)
paysans moyens	hommes (N : 16)	le + honnête	3	3	2	1	2	4	(15)	3	9	9	6	4	7	10	(45)
		la + honnête	2	1	2	2	4	4	(15)	3	8	9	5	5	9	9	(45)
	femmes (N : 11)	le + honnête	3	0	0	3	2	1	(9)	2	7	0	0	9	7	4	(27)
		la + honnête	2	0	1	2	1	3	(9)	2	5	2	3	5	6	6	(27)
paysans pauvres	hommes (N : 12)	le + honnête	2	1	1	3	2	1	(10)	2	6	2	4	7	5	4	(28)
		la + honnête	4	1	0	0	3	2	(10)	2	9	3	4	1	7	4	(28)
	Femmes (N : 12)	le + honnête	2	4	1	2	1	1	(11)	1	9	9	2	7	2	4	(33)
		la + honnête	1	3	1	6	1	0	(12)	1	6	7	4	12	5	1	(35)

[Retour à la table des matières](#)

[p. 292]. 2.4.1 *Les paysans aisés*. La figure du blanc (figure 27), féminine ou masculine, obtient le score le plus élevé, qu'il s'agisse de score considéré pour l'ensemble ou pour les hommes et les femmes séparément.

Le discours dominant est pro-blanc, anti-nègre :

- Noua rinmin roulé moune, yo pa rinmin zanmi, yo posédé é yo kapab ralé lajan nan min ou ¹ (paysan aisé, environ 45 ans).

La référence à la magie mauvaise est directe : *ralé kòb* (ravir la fortune de quelqu'un) signifie qu'on peut faire des « astuces », des *ouanga* (jeter des sorts) pour soustraire l'argent de quelqu'un, se l'approprier.

Citons un vieillard :

- Yo toujou ap palé ou de blan... yo toujou ap palé ou de nèg... Sé deu diférans... Depi on nòm ap travay ak blan, yo toujou ap louanjé de blan... Blan pa nan kontrol avè ou, mè msyeu sé oui ak non blan ganyin. Nèg, sé pa mêm bagay. Blan pa non tripotaj... Tripotaj toujou réuni nan nèg pasé blan... Mulât ? A ! mêm bagay ! Gin mulât ki fè foua nan tripotaj mè depi ou travay avè'l, li bezouin ou régulyé, sé tou. Si ou régulyé, ou séryeu, li pa nan an yin ankò ! Li pa nan palé anpil, non plis. Li pa nan tronper non plis. Blan pa jam nan tronper. Mè nèg, depi tout tant, nèg ap tronpé nèg ² (paysan aisé, 71 ans).

À l'opposé, on suppose que le noir est plus « sérieux » à cause de sa couleur il se doit d'être plus strict dans son comportement. Quant à la femme honnête, hommes et femmes la définissent de la même façon sexiste : par référence à sa fidélité à l'homme.

Les femmes claires (les grimelles en particulier), ont la mauvaise réputation d'être trop libres et déloyales : « Grimèl, [p. 293] nan pouin fam manteuz kon sa ³ » (paysanne aisée, 28 ans). La noire serait plus honnête, car étant moins appréciée, elle

¹ « Les noirs aiment rouler les gens, ils n'aiment pas leurs amis, ils sont possédés [ils servent les *loua*] et ils ont le pouvoir de vous soutirer votre argent ».

² « On vous parle toujours du blanc... on vous parle toujours du nègre... Ils sont différents... Dès qu'un homme travaille avec un blanc, il fait l'éloge de ce dernier... Le blanc ne cherche pas à vous emberlificoter, mais il a un seul oui et un seul non. Le nègre, c'est différent. Le blanc n'est pas dans les potins... Les potins, on trouve ça chez le nègre plus que chez le blanc... Le mulâtre ? Ah ! c'est la même chose ! Il y a des mulâtres qui croient dans les potins mais si vous travaillez avec lui, il a besoin que vous soyez régulier, c'est tout. Si vous êtes régulier et sérieux, il ne vous demande plus rien. Il ne vous casse pas les oreilles non plus. Il ne vous trompe pas non plus. Le blanc n'est jamais dans les tromperies. Mais quant au nègre, depuis toujours, le nègre trompe le nègre. »

³ « Il n'y a pas de femme plus menteuse que la grimelle. »

doit « se respecter » si elle veut garder son « pain » (mari, position sociale, etc.). On se réfère, de façon implicite, à la femme idéalisée de la paysannerie moyenne ou aisée. D'où la réputation qu'ont les noires d'être ou très fidèles, ou de pures *bouzin* (prostituées) s'il s'agit de femmes des classes dépossédées. À un autre niveau cependant, l'idée qu'on ne peut faire confiance aux femmes, indépendamment de leur couleur, demeure sous-jacente : la peur d'être joué, empoisonné, trahi par la femme est profonde en milieu paysan.

Cinq répondants sur seize s'abstiennent de juger de l'honnêteté en fonction de la couleur. Pour eux cette caractéristique n'est pas une question de couleur :

- Gin vagabon abiyé, ou pa kapab deviné. Sé sou akt li pou jujé ¹ (paysanne aisée, 42 ans).
- An Haïti, pèi pain nan, ou a jouin 20 sur 100 ki séryeu, mjou ré têt mouin tou... ² (paysan aisé, 57 ans).

La question ne manque pas d'être épineuse, comme à Port-au-Prince, car elle débouche sur des aspects politiques bien identifiés ; les paysans, très au fait, répondent avec prudence. Un seul se réfère directement à la dimension politique et la commente indépendamment de ses connotations de couleur :

- Haïti, se la sovajeri... [Ceux qui sont en politique] : Y'ap bouché né yo, yo boué dlo senti, yo rété. Bon politik, véritab zain politik, sé grine back. Sé lajan ki véritab mèt politik ³ (paysan aisé, 68 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.4.2. *Les paysans moyens*. En filigrane des distributions très étalées observées dans les tableaux précédents, les propos et commentaires recueillis révèlent une idée directrice [p. 294] constante : on doit se méfier du noir. Et ce, en dépit des choix en faveur du noir.

La situation de classe précaire des paysans moyens se révèle dans les témoignages :

- *Aisyin, sé nasyon ki boukanté parol* ⁴. Il vous emploie pour 5 gourdes, il vous donne 3 gourdes et en garde 2. Le blanc ne fait pas ça (paysan moyen, 61 ans).

¹ « Il y a des vagabonds habillés, on ne peut deviner. On doit les juger sur leurs actes. »

² « En Haïti, mon pays, on va en trouver 20 sur 100 qui sont sérieux, je m'inclus dans le lot ».

³ « Haïti, c'est la sauvagerie... » « Ils se bouchent le nez, ils boivent de l'eau puante, ils restent. La vraie politique, les armes véritables en politique, c'est *grine bak* (le dollar). C'est l'argent qui est le véritable maître en politique. »

⁴ « Les Haïtiens sont des gens qui troquent les paroles. »

Quelqu'un affirme que le blanc (le blanc étranger surtout) ne manque pas à sa parole : « S'il offre du travail, il dit vrai. L'Haïtien vous tourne en ridicule en vous faisant aller et venir inutilement. L'Haïtien « jaune » agit de la même façon et en plus il a des préjugés. Le blanc n'aime pas voir le blanc dans la misère, alors que l'Haïtien n'aime pas voir son frère vivre aussi bien que lui. Depuis la Guinée, le nègre trahit le nègre, tout le monde le sait... Celui qui a 10 carreaux ne fera rien pour l'autre Haïtien. C'est l'homme de la campagne qui est pire. Celui de la ville a des frottements, est plus porté à l'entraide. Quant à la femme blanche : si elle vous aime, elle vous fera entrer dans la même catégorie qu'elle. L'Haïtienne, elle, vous aimera comme domestique » (traduction libre, paysan moyen, 60 ans).

D'autres dénoncent carrément la magie pratiquée par les noirs : les Haïtiens sont inconséquents et ne sont pas fiables. Plus ils sont noirs, plus on doit se méfier d'eux, car ils font plus de magie que les rouges : « Je déteste Amilie, je te paie pour que tu la tues. Si elle ne meurt pas, Amilie va chez un *oungan* plus puissant que le mien. Mais le même *oungan* nous trahira l'une et l'autre. C'est pourquoi on dit que depuis la Guinée, le nègre trahit le nègre » (traduction libre, paysanne moyenne, 26 ans).

La référence à la politique est parfois directe : à la moindre occasion, l'Haïtien dénonce son frère aux autorités (*bay youn kou d'lang*), cherche à le faire jeter en prison, à le faire disparaître. Les femmes qui veulent se venger d'un homme savent fort bien, dit-on, recourir à ce moyen.

Les paysans moyens (5 personnes) qui s'abstiennent d'évaluer les figures présentées expliquent que si certains ont le cœur dur cela ne dépend pas du fait qu'ils soient jaunes, blancs ou noirs, mais bien de l'éducation reçue ou de la naissance, ou encore du tempérament individuel. Un seul ré-[p. 295] pondant pose la notion d'honnêteté relativement aux conditions de classe : « Si on pov volè, sé nésèsité, ou gadé sa, ou viré do ou ¹ » mais s'il s'agit d'un *grand nèg*, là c'est de la pure malveillance (paysan moyen, 57 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.4.3. *Les paysans pauvres.* Selon certains paysans pauvres les noirs sont plus honnêtes : c'est une *nasyon* plus sensible, quand un frère est malheureux, ils l'aident (paysan pauvre, 31 ans) ; les noirs sont plus honnêtes que les rouges, ils mentent moins, vous aident plus facilement : « J'ai vu des femmes rouges à Pétionville refuser un verre d'eau. Ces femmes vous laisseraient mourir plutôt que de vous donner. Les femmes noires ne feront jamais ça, pauvres ou riches » (traduction libre, paysanne pauvre, 20 ans). « Si on trouve un bon Haïtien c'est sans pareil, s'il est bien avec toi il n'hésitera pas à mettre sa main au feu pour toi » (traduction libre, paysanne pauvre, 60 ans).

¹ « Si un pauvre vole, c'est par nécessité, on regarde ça et on tourne le dos. »

Pour d'autres au contraire, les noirs ne sont pas « sérieux » on ne peut se fier à eux :

- Yo gin doua di ou on mo jodya, é pui demin yo chanjé. Oui pa asuré. Blan, sé oui ak non yo ganyin ¹ (paysan pauvre, 60 ans).

Un répondant explique qu'il vaut mieux faire affaire avec un blanc plutôt qu'avec un Haïtien : les Haïtiens n'aiment pas les Haïtiens. Ainsi si on travaille pour un blanc on est sûr de toucher son argent, tandis que l'Haïtien peut vous donner des problèmes. Et si le blanc ne vous paie pas c'est qu'un Haïtien l'a « gâté ». De même l'Haïtien ne prête pas. Si on a faim, le blanc, le Dominicain vous aide alors que l'Haïtien refuse en disant que ça ne le regarde pas. De plus si on prend quelque chose à un blanc, il laisse faire, mais si on le prend à un Haïtien, ce dernier vous fera avoir de la malchance en vous jetant des sorts ; il ira allumer des « baleines ² » derrière votre dos, etc. (paysan pauvre, 30 ans).

[p. 296] On remarque donc que dans les trois groupes sociaux paysans, l'identification des antagonismes relatifs à l'honnêteté est posée en termes de couleur : l'Haïtien noir est essentiellement visé. À un premier niveau, on peut retracer aisément les contradictions de classe qui s'expriment indirectement par ces luttes : 1) chez les paysans aisés, la hantise de la jalousie que provoquent chez autrui leurs conditions de vie ; 2) chez les paysans moyens, leur situation précaire face aux paysans aisés qui ne se montrent pas solidaires et sont toujours prêts à vous humilier ou à vous porter un coup bas ; 3) chez les paysans pauvres, la misère dans laquelle les frères noirs les maintiennent en payant mal ou pas du tout, en refusant de prêter, etc. Or dans toute cette problématique, l'image du blanc ressort mystifiée. Parallèlement, des conflits liés au sexe traversent toutes ces contradictions de classe, les hommes exprimant davantage leur méfiance à l'égard des femmes pour des raisons liées à la plus grande permissivité (conférée par le code social sexiste), dont ils jouissent même sur ce plan.

À un autre niveau, les revendications propres de classe, la lutte pour la survie, sont détournées et « agies » par le biais de représentations de magie malfaisante où les rapports sont sur-individualisés à dessein. En effet, dans la pratique, les références à la sorcellerie, la suspicion, la peur, les querelles ouvertes ou sournoises entre familles et voisins imprègnent objectivement la vie quotidienne à Carrefour-Dufort. Pas un jour ne se passe sans qu'on ne se réfère à ce niveau d'interprétation.

¹ « Ils peuvent vous dire un mot aujourd'hui et puis demain ils changent. Leur oui n'est pas sûr. Les blancs n'ont qu'un oui et qu'un non. »

² Aller au cimetière, allumer une chandelle aux esprits des morts (les Guédé) afin que s'incarne en elle un esprit malin qui dirigera une action contre quelqu'un. Dans tout cimetière, le premier mort est Baron. On viendra invoquer des maléfices, on dit qu'on vient se faire justice, on se plaint à Baron ou à Grande Brigitte, première femme du cimetière.

Or l'évaluation de l'honnêteté constitue un domaine de signification essentiellement complémentaire à celui des « inégalités » économiques. En effet, ces champs de représentations inter-reliés renvoient : au surproduit extorqué aux paysans pauvres sous forme de rente ou de salaire ; à l'usure et à l'occupation illégale des terres affectant les paysans moyens et pauvres au profit de certains gros paysans qui se servent de leur relations politiques, de leur prestige social ou « surnaturel » pour empêcher qu'on ne proteste ; enfin au climat de répression entretenu par les autorités qui atteint tout le monde. Par conséquent on se rend compte de la fonction de masquage que remplissent les interprétations produites en termes de couleur ou de magie persécutrice.

[p. 297]

2.5. La question sexuelle

[Retour à la table des matières](#)

Le tableau 4.31 indique la distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres. Dans les trois groupes, l'homme considéré le plus « chaud » correspond à la figure 1 : plus on est près du noir, plus on est « chaud ». Le rapport relatif à la femme s'établit de façon inverse.

Chez les paysans aisés et moyens, les figures 19 et 27, correspondant aux types de la grimelle et de la blanche ou mulâtresse, obtiennent les scores les plus élevés. Chez les paysans pauvres les figures 18 et 19 émergent aux premiers choix.

La variable du sexe des répondants joue considérablement chez les paysans aisés en ce qui concerne l'homme (tableau 4.32). Les hommes, en effet, privilégient le type du noir, les femmes au contraire sélectionnent le mulâtre ou le blanc. On note que c'est le seul sous-groupe de l'échantillon global à avoir évalué la figure 27 masculine de cette façon sur l'échelle considérée.

Chez les paysans moyens et pauvres, le sexe des répondants ne semble pas influencer de façon significative sur les évaluations données.

Voyons comment le discours s'élabore dans ce domaine.

[Retour à la table des matières](#)

2.5.1. Les paysans aisés. L'homme noir est considéré plus « chaud » que les autres : « Noua yo plus manbré ¹ » (paysan aisé, 69 ans) ; « Noua yo cho anpil oui, yo pi sou sa ² » (paysan aisé, 59 ans) ; de la figure 1 : « Li mêm sé tchoul. Tout fiy

¹ « Les noirs sont plus puissants. »

² « Les noirs sont très chauds, ils sont plus portés à ça. »

rinmin'l¹ ». En plus, on croit que ses organes génitaux sont plus développés, qu'il « tient » plus longtemps dans un rapport sexuel, qu'il peut répéter plus facilement plusieurs relations de suite et finalement qu'il donne à tous points de vue un meilleur rendement.

Par contre les femmes du groupe ont un point de vue sensiblement différent : « Gason rouj cho, mè an soudine² » (paysanne aisée, 44 ans) ; de la figure 27 : « Kan yo timid yo pi cho³ » (paysanne aisée, 28 ans) ; grimauds et mulâtres arrivent bons premiers, même s'il est vrai que le noir est [suite à la page 300, MB.]

¹ « Lui-même, c'est un tombeur, toutes les filles l'aiment. »

² « Les garçons rouges sont chauds, mais en sourdine. »

³ « Lorsqu'ils sont timides ils sont les plus chauds. »

[p 298]

TABLEAU 4.31

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « chaleur sexuelle » (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + chaud	5	0	0	3	0	3	(11)	3	12	2	2	7	1	9	(33)
	la + chaude	2	0	4	2	0	4	(12)	3	6	2	12	5	1	9	(35)
paysans moyens (N : 27)	le + chaud	11	4	0	3	2	5	(25)	3	28	15	3	9	6	12	(73)
	la + chaude	4	1	8	1	3	12	(29)	3	12	8	25	2	7	27	(81)
paysans pauvres (N : 24)	le + chaud	6	8	2	4	1	1	(22)	2	20	20	5	12	3	3	(63)
	la + chaude	4	3	7	2	7	4	(27)	2	10	8	16	8	20	12	(74)

[p. 299]

TABLEAU 4.32
Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « chaleur sexuelle » : selon le sexe (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

		fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)									
n° des figures		(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)		
paysans aisés	peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B			
	cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B			
	traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B			
	hommes (N : 7)	le + chaud	4	0	0	2	0	0	(6)	2	9	2	0	5	1	1	(18)	
		la + chaude	2	0	1	2	0	1	(6)	1	5	2	4	4	1	2	(18)	
	femmes (N : 7)	le + chaud	1	0	0	1	0	3	(5)	2	3	0	2	2	0	8	(15)	
		la + chaude	0	0	3	0	0	3	(6)	1	1	0	8	1	0	7	(17)	
	paysans moyens	hommes (N : 16)	le + chaud	7	2	0	2	2	2	(15)	2	17	8	1	7	5	6	(44)
			la + chaude	2	0	5	0	3	8	(18)	2	7	3	16	0	6	18	[50]
		femmes (N : 11)	le + chaud	4	2	0	1	0	3	(10)	1	11	7	2	2	1	6	(29)
			la + chaude	2	1	3	1	0	4	(11)	1	5	5	9	2	1	9	(31)
	paysans pauvres	hommes (N : 12)	le + chaud	4	1	2	3	0	0	(10)	2	10	6	5	7	0	0	(28)
la + chaude			1	2	3	2	2	4	(14)	2	3	5	8	5	7	9	(37)	
Femmes (N : 12)		le + chaud	2	7	0	1	1	1	(12)	0	10	14	0	5	3	3	(35)	
		la + chaude	3	1	4	0	5	0	(13)	0	7	3	8	3	13	3	(37)	

[p. 300] mieux pourvu (paysanne aisée, 45 ans) ; les grimauds sont plus chauds que les bruns ou les noirs (paysanne aisée, 40 ans).

Devant la figure 9, deux personnes soulignent que le marabout représente l'homme le moins chaud : « Dènyé a, sé la bouyi ¹ » (paysanne aisée, 68 ans) ; « Sé frijidè ² » (paysan aisé, 54 ans).

Quant à la femme la plus chaude, elle est perçue comme étant la femme claire : à noter, ce sont les femmes qui insistent le plus en ce sens, concentrant leurs choix presque exclusivement autour des figures 27 et 19. Comme dans la petite bourgeoisie urbaine les femmes plus foncées vitupèrent contre les mœurs trop libres des femmes claires, leurs rivales, mœurs attribuées à la plus grande indépendance de comportement et aux avantages économiques que leur vaut la couleur claire.

Comme dans le discours idéologique urbain on établit un rapport de nature entre sexe et couleur : la femme claire a une nature plus chaude, elle est plus sensible, a plus de besoins, tandis que la noire a une nature plus « sèche et plus serrée » :

- L'Haïtien donne plus de rendement que l'étranger. Il dure plus. Mais la femme claire est plus chaude que la noire, c'est dans son sang, elle a plus de besoins ; mais les grimelles sont quatre fois plus chaudes que les mulâtresses dans la bataille. Et les brunes plus que les noires (paysan aisé, 61 ans).

La grimelle surtout est marquée : « Grimèl, sé di feu lan pay ³ » dit-on couramment ; « Fàm rouj, sé di feu lan pay kane tèlman yo cho ⁴ » (paysanne aisée, 28 ans) ; « Afè grimèl, li pa'p pran pyé, li pa'p dòmi ⁵ » (paysan aisé, 55 ans).

On dit la noire plus fidèle, capable de se retenir davantage, trop même, remarque un grand propriétaire qui considère que la « femme noire aime souffrir ».

Cinq personnes sur 16 s'abstiennent de choisir en termes de couleur, s'élevant contre les apparences :

- [p. 301] Sa sé nan tout koulèu. Mè sèlman, sé toujou mèm jan, la pati noua toujou on jan plus an feu, paske yo rinmin bay ti odyans yo ⁶ (paysan aisé, 71 ans).
- Sé lè ou rankontré avèk yo, ou kapab fè choua ⁷ (paysanne aisée, 42 ans).

¹ « Le dernier, c'est de la bouillie. »

² « C'est un réfrigérateur. »

³ « La grimelle, c'est du feu dans de la paille. »

⁴ « Les femmes rouges, c'est du feu dans de la paille de canne tellement elles sont chaudes. »

⁵ « Quant à la grimelle, elle ne tient pas en place, elle ne dort pas. »

⁶ « Ça c'est dans toutes les couleurs. Seulement, c'est toujours pareil, les noirs sont toujours un peu plus en feu, parce qu'ils aiment faire des blagues avec ça. »

⁷ « C'est au moment où on a affaire à eux qu'on peut vraiment se prononcer. »

[Retour à la table des matières](#)

2.5.2. *Les paysans moyens*. Chez les gens de ce groupe, les mêmes stéréotypes se retrouvent accentués selon la même dichotomie : homme « noir », femme « rouge ».

On dit du noir qu'il est un diable, habitué à plusieurs femmes, que tout son avoir est pour les femmes. Le sang des noirs est plus fort, leurs organes génitaux plus développés : « Plus ou gin koulèu, plus ou cho. Ou gin plus sang¹ ». Un répondant note cependant que la fougue va de pair avec l'argent : plus un noir est à l'aise, plus il peut se montrer chaud (paysan moyen, 55 ans).

Cependant du noir à cheveux droits (figure 9) quelqu'un fait remarquer : c'est un « moribond », un *moune ki an ba Cayes* (c'est-à-dire quelqu'un qui prend autant de temps pour s'exciter que s'il faisait la route des Cayes jusqu'à Port-au-Prince) (paysan moyen, 72 ans).

Au sujet de la femme, les mêmes clichés ressortent : « Les femmes rouges, c'est du feu dans la paille de canne », « Les filles rouges sont plus chaudes que les noires », etc. On qualifie les grimelles de *pindar* (synonyme de *bouzin*, c'est-à-dire « putains ») : elles peuvent avoir cinq « maris » à la fois, quitter leur homme à la moindre occasion, ce sont des « coupeuses de poche ». On mentionne les *Pangnòl* qui, il faut le rappeler, dénotent les prostituées venues de la République dominicaine à Port-au-Prince ou celles que les coupeurs de canne trouvent en émigrant dans ce pays ; le terme fait aussi allusion aux Cubaines que les paysans rencontraient quand ils émigraient pour la coupe, sous Batista.

Les paysans qui s'abstiennent de choisir situent la capacité sexuelle ailleurs que dans la couleur : « Sé nèsans [p. 302] natirèl. Ou pa ka dézigné koulèu yo² » (paysan moyen, 76 ans). Certains hommes possèdent une certaine culture une « civilité » très grande. Ils paraîtraient les moins chauds mais en fait ce n'est pas vrai. Il faut les voir en cachette. Tandis que le paysan de par son arrogance, il peut paraître le plus chaud, et pourtant ce peut être le contraire (paysan moyen, 21 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.5.3. *Les paysans pauvres*. Dans ce groupe, certains donnent aux mêmes représentations un contenu imaginaire directement relié à leurs conditions propres d'existence. Si le noir est plus chaud et se voit attribuer les mêmes caractéristiques évoquées ailleurs, on les explique ici, entre autres par le fait que les noirs manquent de nourriture : quand on a faim « un autre sang souffle en nous » :

¹ « Plus vous êtes foncé, plus vous êtes chaud. Vous avez plus de sang. »

² « C'est une question de naissance. On ne peut désigner une couleur ou une autre. »

- Ou kònin noua, yo pa gin manjé. Yo on ti jan gon du feu nan kô yo. Yo pa ka rété kon sa ¹ (paysan pauvre, 30 ans).

On mentionne aussi l'influence du maïs moulu. Le maïs est un aliment « chaud », dit-on, qui fait transpirer. Comme le « malheureux » noir en mange beaucoup (le riz étant consommé par les paysans aisés) ça le rend plus chaud encore. Ainsi s'établit la chaîne explicative en vertu de laquelle plus le noir est foncé, plus il est pauvre, plus il mange du maïs moulu, plus il est chaud ; axiome véhiculé, on s'en souvient, dans le milieu bourgeois port-au-princien. Le travail à la *machèt* (coutelas) qui développe la force, « dans la moelle et les os », entrerait également en considération.

La femme rouge remporte la palme. Tous les hommes ayant coupé de la canne à Saint-Domingue racontent longuement leurs expériences avec elles. On prétend que les *Pangnòl* raffolent des noirs haïtiens qu'elles considèrent supérieurs sur le plan sexuel à leurs compatriotes, qu'elles adorent l'argent et vous visent dès que vous en avez, qu'elles sont d'une jalousie féroce, prêtes à vous couper la tête si vous les trompez.

On souligne donc dans toutes les classes paysannes la puissance sexuelle du noir qui lui permet d'avoir plusieurs [p. 303] femmes et on affirme que ce trait lui est propre. Or, les formes de production dans lesquelles s'organise le mode de vie des paysans aisés de la zone impliquent, on l'a vu : 1) le rôle économique que peuvent jouer les femmes « placées » dans la gérance de la production de certaines parcelles morcelées ou dans la commercialisation des produits (bien qu'il ne faille pas généraliser ce facteur) ; 2) les privilèges acquis des paysans aisés sur les femmes des classes subordonnées, qu'il s'agisse de la clientèle de di *mouatyé* ou nom ; 3) le rôle auxiliaire des multiples femmes, dans la pratique des *òungan*, en tant que véhicules des *loua*. Tous ces liens entre des faits sociaux de plusieurs natures (rapports de production, couleur, rapports d'oppression entre les sexes, idéologie religieuse) se condensent donc en une symbolique qui au-delà de la stricte signification du pouvoir, sexualise à outrance le noir en dissociant le facteur biologique dans la chaîne des facteurs en jeu. Ce faisant, la symbolique acquiert une autonomie relative. C'est ainsi qu'on peut comprendre l'importance très grande de la question de l'homosexualité chez les paysans (de même qu'à Port-au-Prince) : au même titre que la peur d'être « cocu », la peur d'être accusé de *masisi* (homosexuel) est profonde.

Le paysan pauvre participe au même mythe en tant que reproducteur non autonome des variantes idéologiques élaborées ailleurs ; mais la logique de sa situation de classe opère aussi, en naturalisant l'hyper-virilité du noir dans les manques du vécu quotidien : la faim, le maïs du pauvre, etc. On voit jusqu'où l'idéologie travaille pour pouvoir relier des phénomènes en dépit de toute causalité réelle.

¹ « Vous savez que les noirs n'ont rien à manger. Alors ils ont plus de feu dans leur corps. Ils ne peuvent rester comme ça. »

À l'inverse, l'érotisation qui affecte les femmes claires (exactement comme chez les petits-bourgeois « noirs » de Port-au-Prince) s'explique de façon complémentaire : on érotise le symbole de prestige en fonction même de la satisfaction narcissique investie dans le fait de la posséder.

2.6. Les pôles du travail

[Retour à la table des matières](#)

Deux aspects du travail ont été distingués lors des entrevues : l'un a trait à la qualité du travail (*moune ki pa'p travay vay ke vay*) ; l'autre concerne la résistance physique dans le travail manuel (*moune ki gin kouraj*). Dans l'expérience des paysans ces deux aspects ne se distinguent pas de façon aussi [p. 304] tranchée, en particulier pour les paysans moyens et pauvres qui sont des producteurs directs.

La distribution des choix concernant le premier aspect et le second aspect apparaissent aux tableaux 4.33 et 4.34.

On remarque que les gros paysans évaluent le « blanc » (figures 27, masculine et féminine) comme le meilleur travailleur, sur le plan de l'organisation du travail (ordre et « sérieux ») ; inversement, ils considèrent le sujet le plus « nègre » comme le plus doué pour le travail manuel, le plus résistant.

Pour les paysans moyens, les types « noirs » l'emportent sur les deux plans. La différence de texture des cheveux des figures 1 et 9 rend compte cependant d'une nuance importante dans les choix en ce qui concerne les types masculins : alors que sur le plan de la qualité du travail le noir à cheveux droits est mis sur le même pied que le noir à cheveux crépus, sur le plan physique, ce dernier l'emporte nettement. La femme noire à cheveux crépus, par contre, suscite des choix similaires sur les deux plans.

Les paysans pauvres évaluent les noirs, aux premiers choix, comme les meilleurs travailleurs. Les deux aspects du travail semblent chez eux encore moins dissociés.

Si on examine les réponses selon le sexe des répondants, on ne note pas dans ces distributions, des variations significatives.

[Retour à la table des matières](#)

2.6.1. *Les paysans aisés.* Comme à Port-au-Prince, la majorité des paysans du groupe étudié considèrent le « blanc » comme le meilleur travailleur, pour tous les aspects autres que ceux qui connotent la résistance dans le travail manuel :

- Administrasyon ke blan kondui, nèg pa ka kondui'l... non, non... Si nèg té ka kondui mêm administrasyon an, li pa ta chèché al nan pèi étranjé, al travay...¹ (paysan aisé, 71 ans).
- Il i a plusyè fason travay. Mè on moun ki rèchè travay, li fè lajan'l travay... Ganyin ki travay avèk prop manb li, avèk kouraj li Pou travay avèk kouraj, Aisyin anpòté'l. Pou travay avèk lòd, rouj anpòté'l... Gin dé noua ki néglijé. Noua [suite page 307, MB.]

¹ « Le blanc s'y connaît en administration, le noir pas... non, non... Si le noir pouvait administrer de la même façon, il ne chercherait pas à aller en pays étranger, pour travailler... »

[p. 305]

TABLEAU 4.33

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « travail » (ordre et sérieux) (en chiffres absolus)
[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + trav.	1	0	0	3	2	8	(14)	3	3	4	3	6	6	16	(38)
	la + trav.	2	1	0	1	1	7	(11)	3	6	3	3	2	4	14	(32)
paysans moyens (N : 27)	le + trav.	5	2	3	7	2	4	(23)	5	16	9	8	17	9	9	(68)
	la + trav.	11	0	0	6	0	6	(23)	5	26	7	2	17	3	13	(68)
paysans pauvres (N : 24)	le + trav.	7	4	2	5	1	2	(21)	3	18	9	7	14	15	7	(70)
	la + trav.	5	2	1	5	5	3	(21)	3	12	7	4	15	14	9	(61)

[p. 306]

TABLEAU 4.34

Distribution des choix personnels chez les paysans aisés, moyens et pauvres, au thème « travail » (force physique) (en chiffres absolus)

[Retour à la liste des tableaux](#)

n° des figures	fréquences du 1 ^{er} choix							scores (1 ^{er} et 2 ^e choix pondérés)								
	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	refus	(1)	(10)	(19)	(9)	(18)	(27)	(total)	
peau	N	I	B	N	I	B			N	I	B	N	I	B		
cheveux	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
traits	N	N	N	B	B	B			N	N	N	B	B	B		
paysans aisés (N : 14)	le + résist.	11	0	0	1	0	1	(13)	1	24	5	0	4	0	3	(36)
	la + résist.	10	0	0	1	0	0	(11)	2	21	4	1	4	0	0	(30)
paysans moyens (N : 27)	le + résist.	15	3	0	7	0	1	(26)	0	37	13	1	20	1	2	(74)
	la + résist.	16	1	0	5	1	3	(26)	0	36	10	2	17	3	6	(74)
paysans pauvres (N : 24)	le + résist.	9	3	0	7	2	1	(22)	2	24	8	2	18	6	4	(62)
	la + résist.	6	2	1	6	6	1	(22)	2	17	8	5	15	15	4	(64)

- [p. 307] gin plis sitirans. Gin toujou ki di ou : « Gin on lè »... ke « Ya gin tan » ; mè kouleù rouj pa nan sa ¹ (paysan aisé, 57 arts).
- An Haïti, sa'k pi rèmè travay, sé blan ² (paysanne aisée, 66 ans).

Le paysan aisé qui a choisi le type « noir » au 1^{er} choix explique que ce dernier doit travailler très dur pour se faire accepter, car il est perdant au départ : « Li soti nan ras noua, fo'k l'apran pou'l ka parèt ³ ». De même, les femmes très foncées doivent travailler davantage pour arriver à quelque chose, être fréquentées, puis épousées. Quant au blanc, il n'a rien à défendre, il n'a donc pas à fournir d'effort particulier.

Le type grimaud (figure 19) suscite des commentaires négatifs. On le place en dernier, les femmes surtout insistant sur la fainéantise des grimelles :

- Li banbòch, li ralé nayt tout tan, li pa gin fos ni lòd ⁴ (paysan aisé, 55 ans).
- Grimèl fè zafè yo konsa konsa ⁵ (paysanne aisée, 28 ans). Grimèl, sé yo ki pi néglijan ⁶ (paysanne aisée, 26 ans).

Quant au travail, on est unanime à considérer que plus un homme ou une femme sont près du noir, plus ils sont résistants :

- Nèg noua toujou gin plis fyèl pasé lot yo ⁷ » (paysanne aisée, 28 ans).
- Li pa pè chòk li pa'p protégé po li, la bou a sé li ⁸ (paysan aisé, 69 ans).
- Yo plis fyélé, yo pa pè solèy a ⁹ » (paysan aisé, 45 ans).

[p. 308] Pour ceux qui s'abstiennent de choisir le meilleur travailleur en termes de types physiques (3 personnes), la question ne se pose pas à ce niveau ; chaque catégorie comporte ses paresseux. Un gros paysan fait remarquer que si les noirs

¹ « Il y a plusieurs façons de travailler. Cependant quelqu'un qui aime travailler peut faire fructifier son argent... Il y en a qui travaillent de leurs mains, avec leur force physique. Pour l'effort physique, l'Haïtien l'emporte. Dans l'organisation du travail, le rouge l'emporte... Il y a des noirs qui sont négligents. Les noirs sont trop tolérants. Il y en a toujours qui vous disent : « On trouvera un moment pour ça »... que « ils auront le temps » ; mais les rouges ne font pas ça ». »

² « En Haïti, celui qui aime le plus travailler, c'est le blanc. »

³ « Il est d'origine noire, il faut qu'il s'instruise pour percer. »

⁴ « Il est bambocheur, il passe des nuits debout, il n'a ni force, ni ordre. »

⁵ « Les grimelles font leurs affaires couci-couça. »

⁶ « Les grimelles, ce sont elles qui sont les plus négligentes. »

⁷ « Les noirs sont toujours plus résistants que les autres. »

⁸ « Il n'a pas peur des chocs, il ne se protège pas le corps, il travaille autant sous le soleil que dans la boue. »

⁹ « Ils sont plus résistants, ils ne craignent pas le soleil. » Avoir du fiel signifie avoir de la résistance, pouvoir endurer beaucoup. On dit couramment, à propos d'un gros effort à fournir : « Fyèl mouin ap fin pété an ba travay » (je vais me crever au travail).

avaient plus de terres ils aimeraient travailler comme les mulâtres, qui eux savent travailler parce qu'ils ont les moyens et sont nés dans l'argent (paysan aisé, 60 ans).

[Retour à la table des matières](#)

2.6.2. *Les paysans moyens.* Chez ces derniers, les arguments en faveur du blanc restent les mêmes. On lui reconnaît un comportement moins négligent, il bénéficie de plus d'« inventions » et de techniques ; il sait « faire travailler » l'argent :

- Blan kòne travay, mè yo gin machine. Laisyin li pa gin monopòl, li pa gin ansanb, matéryo, pou fè mêm bagay. Si té gin mouveman travay sa a isit ak uzine pou bay Aisyin travay, yo ta rété la kay yo ¹ (paysan moyen, 70 ans).

Les répondants qui se prononcent en faveur du noir se basent sur le fait que les noirs, à cause de leur couleur et parce qu'ils sont pauvres en majorité, sont forcés de travailler plus dur :

- Si Aisyin nan mizé, sa plis intèrèsé'l travay du. Aisyin travay
- ak plis kouraj. Blan travay ak plis prékosyon, yo vine ak machine, tout bagay. Nou mêm, nou travay ak pikoua, machèt ² (paysan moyen, 60 ans).
- Noua, yo bezouin pavenu, yo oblijé gin lòd lan afè yo ³ (paysan moyen, 53 ans).
- Pa gin tankou noua, nèg rouj sé parèseu ⁴ (paysanne moyenne, 70 ans).

Quant au grimaud (figure 19), encore une fois il arrive bon dernier, surtout s'il s'agit d'une femme. Hommes et femmes évaluent très bas ce type féminin :

- [p. 309] L'ap konbat pou kouleù li, sa fè'l parèseuz. Tèt li grèn, mè l'ap fè préjújé pou kouleù'l la, sa rand li parèseuz. Li chèlbè pou kouleù a. Yo pa nan moune noua, yo fè pati moune rouj pou kouleù yo la. Mè li kònin sé Aisyin li yé, fèl travay du ⁵ (paysanne moyenne, 26 ans).

¹ « Les blancs savent travailler mais ils ont des machines. L'Haïtien n'a pas de monopoles, il n'a pas d'organisation, de matériaux, pour faire la même sorte de travail. Si on créait des emplois avec des usines pour donner du travail aux Haïtiens, ils resteraient chez eux. »

² « Si l'Haïtien est dans la misère, il est plus intéressé à accepter un dur travail. L'Haïtien travaille plus avec sa force physique. Les blancs travaillent avec plus de précautions, ils viennent avec des machines et un paquet de choses. Nous-mêmes, nous travaillons avec les pics et les machettes ».

³ « Les noirs ont besoin de percer, ils sont obligés d'avoir de l'ordre dans leurs affaires. »

⁴ « Il n'y a pas comme le noir, le rouge c'est un paresseux. »

⁵ « Elle lutte pour sa couleur. Ça la rend paresseuse. Elle a les cheveux crépus mais elle a des préjugés à cause de sa couleur, ça la rend paresseuse. Elle essaie d'attirer l'attention sur sa couleur.

Au travail manuel, on juge « blancs » et « rouges » sans résistance, comme chez les paysans aisés.

Pour ceux qui s'abstiennent de juger selon le type physique (5 personnes), le travail bien fait ne dépend pas de la couleur et on rencontre des paresseux partout : c'est une question d'éducation ou de tempérament. Les mêmes considèrent que les ambitieux travaillent dur et épargnent pour faire éduquer leurs enfants, aider leurs parents ; les paresseux sont sans cœur, indifférents, on ne les changera pas.

[Retour à la table des matières](#)

2.6.3. *Les paysans pauvres.* Les répondants de cette classe considèrent les noirs comme de très bons travailleurs : ce sont eux qu'on connaît, qu'on voit dans les jardins et les champs car il n'y a pas de rouges qui font ce travail. Les noirs aiment la terre et savent la travailler avec vigueur et adresse (paysans pauvres, 35 ans, 30 ans).

- Moune noua k'ap pi travay tè pasé on moune rouj. Moune rouj k'ap travay on lot bagay. Moune noua pi travayan, yo gin plis kouraj¹ (paysanne pauvre, 20 ans).

En vertu de ce contenu donné au travail quotidien, on remarque pour la première fois qu'il appartient paradoxalement aux paysans pauvres de ne pas dissocier force physique et adresse, force physique et rationalité dans le travail, au contraire de ce qu'imposent les conceptions des classes dominantes.

La femme noire jouit d'une grande estime, chez les femmes surtout. Ces dernières insistent sur le fait qu'au contraire de l'homme, elles n'ont pas « le temps de s'asseoir » : en plus d'avoir à s'occuper des bêtes et du jardin, elles [p. 310] ont à cuisiner, prendre soin des enfants, laver le linge, etc. Les hommes, disent-elles, ont la possibilité de flâner à leur travail. Ici, il faut le rappeler, on n'a pas d'aide domestique alors que chez les paysans moyens il y a toujours une parente ou une voisine « inférieure » pour faire la cuisine, la lessive, ou nettoyer la cour.

On entretient au sujet des « clairs » une perception inverse : les bruns à cheveux lisses sont des paresseux ; leur plaisir est de s'asseoir et de ramasser l'argent des autres (paysan pauvre, 41 ans). Les blancs sont des paresseux ; la femme blanche est toujours assise (paysan pauvre, 40 ans), fait son argent sans travailler (paysanne pauvre, 44 ans).

Enfin, trois personnes affirment que le travail bien fait n'a rien à voir avec la couleur de la peau. C'est une question d'ambition et d'effort personnel : c'est en voyant un homme travailler de bon matin dans son jardin qu'on peut savoir s'il est

Elles ne sont pas dans la catégorie des noirs, elles font partie des rouges à cause de leur couleur. Mais elle sait qu'elle est Haïtienne, il faut qu'elle travaille dur. »

¹ « Les noirs sont plus aptes au travail de la terre que les rouges. Les rouges peuvent faire autre chose. Les noirs sont plus travailleurs, ils sont plus vigoureux ».

travaillant ou non (paysan pauvre, 30 ans) ; mais c'est aussi une question de propriété : on trouve un noir paresseux quand il n'a rien du tout. Mais s'il a quelque chose, il voudra acquérir d'autres terres et fera fructifier son travail (paysan pauvre, 32 ans). Ce dernier commentaire constitue une revendication explicite de classe, détachée des conceptions dominantes du travail.

En résumé de cette seconde partie, on remarque que la majorité des répondants suivent les deux variantes de l'idéologie coloriste tout en articulant leur perception de façon autre que dans les groupes urbains étudiés. Minoritaires, en effet, sont les individus qui réfléchissent sur les thèmes proposés et sur leur expérience de vie en se plaçant à partir de perspectives autres (humanisme, conscience de classe) du moins en ce qui concerne la situation d'entrevue.

Chez les paysans qui se donnent comme porteurs explicites du discours coloriste, la présence de valeurs antagonistes à tous les thèmes se remarque nettement. Cette présence s'explique justement par l'impossibilité de résoudre les contradictions de la réalité par une explication accordant à la couleur le primat de la détermination. Ainsi, au thème esthétique, on affirme d'une part une profonde solidarité avec la « race », une solidarité de « sang » et par opposition on diminue le « blanc » dans sa constitution biologique même. D'autre part, on perpétue les valeurs attachées aux modèles [p. 311] somatiques rencontrés dans les classes privilégiées de Port-au-Prince. Cependant, encore une fois, ces derniers modèles affectent beaucoup plus la femme que l'homme : les femmes claires, à cheveux ondulés ou lisses, continuent à représenter les plus belles femmes. La question du choix du conjoint n'est pas à l'abri des considérations relatives à ces mêmes schèmes normatifs, sans qu'elle provoque toutefois l'impact crucial constaté auprès des petits-bourgeois et des bourgeois de Port-au-Prince.

La question économique renvoie à plusieurs paliers de représentations : 1) une homogénéité imaginaire et idéalisée du travail entrepris par le blanc (impliquant son sens des affaires, ses méthodes de production, etc.) ; 2) à l'inverse, la représentation en vertu de laquelle les noirs investis de pouvoirs spéciaux peuvent acquérir renommée et fortune, représentation coexistant avec la notion de chance qui peut favoriser n'importe qui ; 3) un palier plus proche des conditions réelles d'existence où s'expriment des contradictions et une conscience spontanée de classe par le biais de la couleur de la peau. En ce dernier cas, par exemple, certains paysans aisés soulignent que même si les mulâtres sont privilégiés parce qu'ils naissent dans l'argent, cela n'empêche pas que les noirs comme eux engagés dans la politique puissent s'enrichir rapidement. Ou encore, à l'opposé, certains paysans pauvres perçoivent que c'est parce qu'ils sont noirs qu'ils sont les plus démunis, la misère finissant par s'inscrire dans la couleur même de leur corps.

Sur le plan de l'honnêteté, dans les trois groupes également, le blanc bénéficie encore d'une idéalisation mystifiante ; la non-solidarité, la compétition dure, la volonté d'humilier autrui, la trahison, le manque à la parole donnée, les actes de sorcellerie motivés par l'envie, sont présentés comme caractéristiques du noir.

Cependant, d'autres répondants défendent les noirs comme étant dans l'ensemble plus humains.

On partage des conceptions similaires sur la supériorité de l'homme noir en matière sexuelle et sur la nature exigeante de la femme claire. Des interprétations biologisantes se remarquent dans les deux cas.

Au thème du travail, les paysans aisés reproduisent la dichotomie idéologique du travail manuel et du travail intellectuel, dichotomie observée à Port-au-Prince ; dans cette optique, ils associent le blanc au travail noble, le noir au [p. 312] travail inférieur, c'est-à-dire au travail manuel dont la connotation esclavagiste n'est pas absente. On remarque par contre chez les paysans moyens et pauvres une nette tendance à abolir cette opposition, les noirs relevant pour une fois le défi de la comparaison. La femme noire, en particulier, bénéficie d'une réputation de grande endurance au travail, dans tous les groupes ; par opposition à la femme claire considérée comme parasite.

En conclusion de ce chapitre, il faut souligner les points suivants.

Dans le chapitre 3, on a pu noter que l'idéologie coloriste des classes dominantes (la dualité noirs/mulâtres) était inscrite dans le système même de classification des types physiques, tout en subissant une redistribution et une retraduction spécifiques selon les classes sociales considérées (ainsi la dualité noirs/blancs chez les paysans pauvres). À ce niveau lexical et classificatoire on observait malgré tout plus de jeu et de variation dans la référence aux divers types de couleur, depuis les marabouts jusqu'aux quarterons...

Dans le chapitre 4, où il est question d'interpréter des « qualités » et des traits de comportement en faisant corps ou au contraire en se dégageant de la problématique de couleur, le discours se referme et se centre davantage sur la problématique dualiste. Ceci sans empêcher que, selon les thèmes, des types signifiants émergent : le brun chez les petits-bourgeois, la grimelle dans tous les groupes, pour ne faire référence qu'à ceux-là. Dans tout ceci, le blanc étranger, symbole de l'impérialisme, semble demeurer hors système, évoqué à l'occasion, le plus souvent oublié. On constate, dans cette omission, l'effet de l'une des contradictions majeures de la lutte des classes en Haïti, sur le plan idéologique.

Tous les thèmes sont reliés les uns aux autres dans une même chaîne de significations : les représentations « régionales » qui renvoient à la morale et à l'économique, par exemple, ne constituent pas des domaines isolés, susceptibles d'abriter des contenus vraiment autonomes. Et l'idéologie de classe traite ces représentations par des opérations de connexion qui lui sont propres. Qu'il s'agisse de faire ressortir la fonction de masquage du contenu d'une idéologie de classe [p. 313] ou d'en souligner le caractère révélateur de conflits réels suppose donc la recherche des déterminations sociales qui permettent ces connexions, en posant l'interrelation des champs (esthétique, politique, sexualité, etc.) comme non gratuite et non arbitraire.

Il est frappant de constater dans ce chapitre à quel point les problématiques du pouvoir, des conflits entre les sexes et de la sexualité, affectent la plupart des thèmes, avec les connotations de la couleur qui se profilent en arrière-plan. Le pouvoir, en effet, renvoie aussi bien aux structures des appareils d'État et à leurs représentants qu'aux relations interpersonnelles. On est en présence d'effets relatifs à plusieurs dimensions d'analyse. Ainsi cette méfiance qu'on retrouve dans toutes les classes et au sujet de tous les thèmes, méfiance qui se lit dans la hantise de la défection sous toutes ses formes, a un rapport direct avec la répression politique et l'insécurité économique qui marquent ces dernières décennies. Tout individu masculin ou féminin est susceptible de devenir (par le jeu de ses relations, et de façon active ou passive) un allié ou un ennemi politique. Le pouvoir de l'homme, dans ce contexte, acquiert une symbolique accrue. Ainsi ce n'est pas par hasard que l'une des formes de mépris par lesquelles on attaque le pouvoir politique passe par les mœurs sexistes et coloristes des représentants en place. Plusieurs femmes petites-bourgeoises (les jeunes femmes en particulier), plus sensibilisées à la question, y voient une véritable trahison. Ces effets sociaux ne se comprennent que si on tient compte de la dialectique qui renvoie les uns aux autres les divers niveaux de contradiction : de la lutte des classes (y inclus sa dimension de couleur) jusqu'aux différences entre les sexes qui s'insèrent au cœur de chaque classe sociale dans un type particulier d'articulation.

Quant aux masses paysannes non organisées, concurrentielles, elles témoignent que le pouvoir lorsqu'il n'est pas contesté à un niveau concret peut être récupéré au niveau du surnaturel (dans la magie, la sorcellerie, où la puissance devient un possible pour chacun). Ceci n'est pas spécifique à la conjoncture actuelle et constitue bien le résultat d'une trame historique dont les sources européennes et africaines sont intelligibles ; cependant, cette récupération semble tirer de la situation actuelle des rapports sociaux un impact particulièrement important.

[p. 114 sans texte, p. 115] *

5

Le royaume du vécu et le moulage de l'enfance

Ce chapitre ne veut être qu'une courte échappée sur les pratiques d'inculcation de l'idéologie de couleur en Haïti et les implications psychologiques du vécu dont certains ont témoigné. À l'exception de certaines données qualitatives qui concernent des écoliers de diverses appartenances de classe, le matériel analysé provient surtout de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie de Port-au-Prince. Les illustrations choisies s'insèrent dans les appareils familial et scolaire. Ceux-ci, en effet, constituent des médiateurs clés dans la structuration de la personnalité des individus, parallèlement à la reproduction ou à la révolutionnarisation des idéologies ambiantes. La socialisation de l'enfant suppose, on le sait, des mécanismes complexes (projection, imitation, intériorisation, identification, etc.), et le processus se nourrit de la matière historique concrète des générations qui précèdent et entourent l'enfant.

1. LES PRATIQUES RÉPRESSIVES LIÉES AU CORPS « RACIAL », DANS L'APPAREIL FAMILIAL

[Retour à la table des matières](#)

Les pratiques décrites affectent particulièrement la fillette et la femme. Elles sont initiées et reproduites par des femmes, et s'inscrivent dans la logique de la « valeur d'échange » que représente tout ce qui a rapport à l'« amélioration de la race » chez une femme.

La coutume du repassage des cheveux, implantée avec l'occupation américaine, ne semblait pas connaître avant 1946 [p. 316] la même vogue qu'aujourd'hui. Ainsi la fillette ou l'adolescente n'y avaient recours que dans les grandes occasions : Jour de

* [Les numéros entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

l'An, Pâques, baptêmes, premières communions, mariages, parades sportives, distributions de prix, etc. L'éducation des filles tentait à contrôler l'excès de coquetterie ; ainsi, elles allaient à l'école les cheveux laissés au naturel, soigneusement coiffés. Depuis 1946, avec ce qu'on a appelé en Haïti la « promotion des classes moyennes », avec l'essor du tourisme et l'exposition du Bi-centenaire ¹, cette mode se généralise. Les salons de coiffure où on repasse et défrise professionnellement se multiplient.

L'implication « raciale » des soins corporels se remarque déjà dans le rapport avec les tout-petits. À chaque bain, on brosse et pommade les cheveux des fillettes, dans l'espoir qu'ils poussent longs, souples, brillants, et le moins crépus possibles. Plus tard s'ajoute un traitement capillaire (avec un produit acheté dans le commerce ou fabriqué à la maison), administré lors du lavage des cheveux. On brosse et pommade les cheveux du garçon, pour les mêmes raisons, mais de façon moins systématique. On commence à défriser les cheveux des filles avec plus ou moins de régularité (selon les familles et les couches sociales) quand elles approchent de l'adolescence. Le plus souvent, la chose se fait à la maison. Plus tard on recourra au salon de coiffure (selon le niveau de vie) où, en plus des fers à défriser, on se sert de produits chimiques ².

Le port des cheveux crépus bien que coiffés chez une femme est largement contre-indiqué. Comme on l'a noté déjà, mises à part les femmes plus avant-gardistes eu égard à la mode, ou plus radicales sur le plan politique, qui portent l'afro ou certains types de chignons, la plupart se plient encore à la contrainte du milieu. Ainsi, on critique les employées de bureau qui n'ont pas les cheveux défrisés, à moins qu'elles ne portent une perruque. Le cheveu crépu en vient à se constituer non seulement signe de condition « inférieure » mais objet de honte lié à l'image corporelle et symbole de [p. 317] malpropreté ³. La question est sévère. Une esthéticienne souligne qu'elle s'abstient de déconseiller le défrisage à une femme noire dont elle jugerait le type plus avantageux avec des cheveux laissés au naturel ; faute de quoi, sous le régime actuel, elle craindrait qu'on ne l'accuse de discriminer la femme noire en tant que noire.

Ces pratiques ne sont pas marginales. Elles représentent des repères de classe que tous comprennent. Dans le milieu bourgeois, les mêmes pratiques ont cours, en plus sophistiquées : recours plus précoce et plus fréquent aux produits chimiques des salons de beauté qu'aux manières et « recettes du pays ».

Les taquineries entre frères et sœurs de phénotypes différents sont fréquentes, de même que les remarques provenant de la parenté. Mais le seuil est vite franchi entre la remarque affectueuse et l'ironie agressive. Il faut mentionner quelques

¹ Il s'agit de l'exposition internationale commémorant le bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince en 1949.

² Il faut noter que certaines sectes protestantes interdisent le repassage et la mise en plis, comme le port de bijoux, etc.

³ C'est ainsi que certains hommes de la petite bourgeoisie interdisent à leur femme de sortir sans perruque si le défrisage n'est pas frais fait. On sait rappeler à l'ordre une femme qui se néglige en ce sens : « Ma chère, *la ras la ap monté* ! » (Ma chère, la race réapparaît !)

témoignages, parmi une quantité d'autres, qui ont trait au préjugé de couleur présent au cœur même de la petite enfance :

- Ma mère est une mulâtresse claire, cheveux plats, traits droits, une mulâtresse franc. Mon père a de meilleurs cheveux que moi, il est brun, les yeux verts. À cause de mes cheveux trop frisés on disait que je gâtai la race. Quand j'étais petit on me disait de tirer mon nez chaque jour pour l'allonger. On mettait de la pommade pour tirer les cheveux bien plats. C'était l'obsession du mulâtre : avoir la capote du beau mulâtre. On me défendait de me baigner dans la mer car ce n'était pas bon pour les cheveux. J'avais une sœur, une brune pêche avec de bons cheveux et une autre, une grimelle avec cheveux crépus, des traits fins, une bonne grimelle, mais on disait toujours qu'elle était moins bien sortie à cause de ses cheveux (petit-bourgeois, 42 ans).

Un fils cadet de type « grimaud », appartenant à une famille de la bourgeoisie, indique que les différences physiques entre gens d'une même famille sont constamment soulignées dans son milieu, soit sous le couvert de la plaisanterie, soit sous celui de la pitié. Tel était le cas dans sa propre famille où il a vécu une tension permanente qu'il qualifie de [p. 318] « susceptible de complexer et de traumatiser pour la vie ». L'allusion blessante à son type provenait surtout de son frère aîné considéré comme un beau mulâtre griffe, d'après le code du milieu. Ce dernier persuadé que la mère préférait le cadet « parce qu'il lui ressemblait » et « brillait davantage dans ses études » harcelait son cadet. Adolescents, les frères en venaient aux poings pour une « question de grimaud » (bourgeois, 28 ans).

Membre d'une famille nombreuse, A... se trouve à être la plus foncée. La mère est une mulâtresse. A... rappelle que sa mère lui avait dit un jour : « Ton cœur est aussi noir que ta peau », parce qu'elle avait frappé quelqu'un. « Je n'ai jamais oublié ça, j'ai pleuré. Aussi, ce qui me faisait mal chez moi, parce que j'étais la plus foncée, on m'appelait *ti nouè*. Tous m'appelaient comme ça, mais particulièrement le mulâtre. » A... se réfère ici à un demi-frère de type mulâtre. Elle perçoit que dans sa famille toutes les espiègleries, toutes les méchancetés étaient reliées à sa couleur : « On ne peut pas dire que tous les coups sont de toi, mais si tu fais un mauvais coup [...] ça n'étonne pas que ce soit toi, quoi ! » (petite-bourgeoise, 34 ans.)

L'expérience infantine n'est donc pas à l'abri de l'idéologie coloriste et constitue un terrain privilégié pour que celle-ci s'enracine irrémédiablement avec le temps, le milieu familial assurant un rôle central dans ce sens.

Il faut présenter maintenant quelques indices de l'intériorisation du code de classe et des stéréotypes de couleur qui y sont attachés chez des enfants d'âge scolaire.

2. INVESTIGATION DANS L'APPAREIL SCOLAIRE

[Retour à la table des matières](#)

Cette partie s'appuie sur un test effectué dans quelques écoles de Port-au-Prince et de la région de Léogane, auprès de 273 enfants, filles et garçons âgés de 9 à 12 ans ¹. Les questions ont trait à la terminologie et à l'image somatique normative.

[p. 319] Une première porte sur l'identification de trois figures utilisées dans l'entrevue : la figure 1 (peau foncée, cheveux du noir, traits du noir), la figure 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc), la figure 15 (peau intermédiaire, cheveux intermédiaires, traits du blanc). Les tableaux 5.1 et 5.2 illustrent la distribution des termes élicités par les enfants de groupes sociaux différents.

Le tableau 5.1 indique les pourcentages d'enfants qui ont d'abord identifié les figures en termes de nation ou d'appartenance sociale, avant de leur attribuer une catégorie de couleur. On remarque que les enfants des bourgeois et des petits-bourgeois, indépendamment de leur couleur, élicitent plus ce genre de termes que les enfants des prolétaires de Port-au-Prince ou des paysans de Léogane. Le facteur de l'éducation, différente selon les classes sociales, semble jouer ici fortement.

Le tableau 5.2. démontre que le lexique de couleur utilisé par les parents est retransmis par les enfants. Même si on ne trouve pas de modèles de réduction terminologique aussi précis que chez les adultes (étant donné les trois seules figures que l'enfant avait à identifier) des différences s'observent selon les groupes. La figure 1 (peau foncée, cheveux du noir, traits du noir) est identifié comme « noir » par la majorité des enfants de tous les groupes. Cependant 27,5% d'enfants de bourgeois « mulâtres », 19,4% d'enfants de petits-bourgeois « mulâtres », 17,9% d'enfants de petits-bourgeois « noirs » et 12,5% d'enfants d'officiels « noirs » utilisent à son sujet le terme « nègre ». Chez les prolétaires de Port-au-Prince comme chez les paysans aisés et pauvres (tous des « noirs ») le terme « nègre » est absent. On peut voir dans son utilisation différentielle (non automatiquement péjorative), la connotation d'un certain statut de classe qui veut se démarquer et d'une certaine couleur à faire valoir.

La figure 27 (peau claire, cheveux droits, traits du blanc) suscite le plus fort taux de réponses du terme « blanc », dans tous les groupes. Mais si on considère ensuite le terme « mulâtre » et ses dérivés, 25% des enfants de bourgeois « mulâtres », 19,4% des enfants de petits-bourgeois « mulâtres », 17,5% des enfants d'officiels « noirs »,

¹ Sur les caractéristiques de l'échantillonnage, la passation et l'instrumentation elle-même, voir la section méthodologique en annexe. Il faut rappeler que dans l'entrevue avec les enfants, les mêmes figures que chez les adultes ont été utilisées à l'exception de toutes les figures à traits faciaux intermédiaires. L'instrument se trouve ainsi réduit à 18 figures au lieu de 27.

15,3% des enfants de petits-bourgeois « noirs » y ont recours en deuxième place alors que le terme est quasi inexistant ou absent chez les prolétaires et paysans « noirs ».

[p. 320]

TABLEAU 5.1
Identification des figures 1, 27 et 15 chez les enfants de plusieurs groupes sociaux, en termes de nation et d'appartenance sociale (en %)

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes élicités	bourgeois « mulâtres »	officiels « noirs » du régime (bourgeois et petits-bourgeois)	petits- bourgeois « noirs »	petits- bourgeois « mulâtres »	prolétaires « noirs »	paysans aisés « noirs »	paysans moyens et pauvres « noirs »
	%	%	%	%	%	%	%
figure 1							
Haïtien	7,5	12,5	2,5	2,7	2,6		
Haïtien pur	2,5						
Africain	5	5		2,7	2,6		
Américain noir				2,7			
Jamaïcain			2,5				
Haïtien noir			2,5				
Haïtien habitant noir	2,5						
Paysan				8,3			
Habitant		5					
(total)	(17,5)	(23,5)	(7,5)	(16,4)	(5,2)	(0)	(0)
figure 27							
Américain	7,5	10	7,6	8,3	2,6		
Français	2,5		2,5	2,7			
Canadien		5					
Européen	2,5						
Européen ou blanc				2,7			
(total)	(12,5)	(15)	(10,1)	(13,7)	(2,6)	(0)	(0)
figure 15							
Haïtien		2,5	2,5	2,7			
Métis haïtien	2,5						
Américain					2,6	2,5	
Américain noir					2,6		
Africain		7,5	2,5				
Canadien			2,5				
Français		2,5					
Congolais		2,5					
Syrien		2,5					
Chinois	2,5			2,7			
(total)	(5)	(17,5)	(7,5)	(5,4)	(5,2)	(2,5)	(0)

[p. 321] Les enfants de bourgeois et petit-bourgeois « mulâtres » utilisent surtout deux termes pour identifier la figure 15 (peau intermédiaire, cheveux intermédiaires, traits du blanc) : le terme « brun » dans des proportions de 55% et de 66,6% et le terme « mulâtre » dans des proportions de 35% et de 22,2%. Le terme « mulâtre » diminue au profit des termes « brun » et « clair » chez les enfants d'officiels « noirs » (52,5% identifient un brun, 22,5% un clair) et chez les enfants de petits-bourgeois « noirs » (71,7% identifient un brun).

Chez les enfants de prolétaires, 42,1% élicitent le terme « brun » et 36,8% le terme « clair », ce qui les rapproche des enfants d'officiels dont certains ont joui d'une forte mobilité sociale. Les enfants de paysans ont surtout recours à trois termes : « jaune » (17,5% et 15% des enfants), « clair » (32,5% et 40%), « rouge » (32,5% et 35%).

On peut conclure de ces distributions qu'elles s'accordent fort bien avec celles des adultes et témoignent d'un espace de classe précis où la perception s'exerce. Dans cet espace, l'appartenance de classe se conjugue avec le contexte urbain ou rural d'une part, avec la variable de couleur d'autre part, pour exercer sa détermination. En effet, on ne peut manquer de souligner la proximité des comportements lexicaux des enfants « mulâtres » qu'ils soient enfants de bourgeois ou de petits-bourgeois, ou encore des enfants de paysans. La moyenne d'âge de cet échantillon étant de 10,7 ans, on peut penser qu'ils auront le loisir en grandissant de préciser dans leurs milieux respectifs l'ambiguïté qui pourrait les caractériser encore.

La seconde question porte sur les types les plus populaires chez les enfants, en ce qui a trait à la beauté. Il s'agissait pour eux de classer par ordre décroissant les 18 figures étalées devant eux au hasard. Le tableau 5.3 rend compte de leurs évaluations. Les numéros des figures portées dans le tableau correspondent à celles qui ont été choisies dans les 3 et 6 premières places (ou dans les 3 et 6 dernières places) par 50 à 74% et par 75 à 100% des enfants. Les figures sont placées par ordre dans chaque cas :

- 1) Des plus valorisées à celles qui le sont aussi, mais à un degré moindre.
- 2) Des plus dévalorisées à celles qui le sont également, mais à un degré moindre.

[p. 323]

[Retour à la liste des tableaux](#)

termes élicités	bourgeois	officiels	petits-	petits-	prolétaires	paysans	paysans
	« mulâtres »	« noirs » du régime (bourgeois et petits-bourgeois	bourgeois	bourgeois	« noirs »	aisés	moyens et
	%	%	« noirs »	« mulâtres »	« noirs »	« noirs »	pauvres
			%	%	%	%	« noirs »
			%	%	%	%	%
figure 15							
noir						2,5	2,5
noir clair		2,5	2,5				
<i>nèg klè</i>						2,5	
blanc noir						2,5	2,5
brun foncé		2,5					
brun	55	50	71,7	66,6	42,1	5	2,5
brunette	2,5						
brun ou mulâtre				5,5			
mulâtre	27,5	7,5	7,6	13,8	5,2		
mulâtre moins clair				2,7			
mulâtre brun	2,5		2,5				
mulâtre jaune	2,5						
marabout	2,5	5					
grimaud		2,5	5,1	2,7	2,6		
jaune		2,5		2,2	7,8	17,5	15
clair		22,5	5,1	5,6	36,8	32,5	40
quarteron			2,5				
rouge					5,2	32,5	35
blond		2,5					
blanc	7,5	2,5					
griffe						2,5	2,5
gris						2,5	
sans réponse			2,5				
(total)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)

[p. 324] On remarque que pour 75 à 100% des enfants de tous les groupes les 6 figures les plus belles représentent des types à peau claire ou intermédiaire, à cheveux droits ou ondulés, et à traits du blanc ; par opposition les types les plus dévalorisés sont le noir (figure 1) et le grimaud (figure 19), en plus des combinaisons jugées paradoxales (par exemple la figure 4 : cheveux intermédiaires, peau foncée et traits du noir, ou la figure 25 : peau claire, cheveux droits et traits du noir, etc.). On note cependant que les fillettes préfèrent généralement les cheveux ondulés aux cheveux droits ¹.

¹ Une étude de Miller (1969) qui porte sur la perception du corps et l'idéal somatique chez 475 adolescents de Kingston (Jamaïque) révèle, entre autres résultats, que garçons et filles associent les traits du blanc et les cheveux du blanc avec le désirable mais que le stéréotype idéal est à une ou deux teintes éloignées du blanc.

Le discours d'une fillette de onze ans, portant sur les « types » de ses camarades et sur leurs qualités et leurs défauts, démontre la sensibilité des enfants de cet âge à la question de couleur. La fillette appartient à la petite bourgeoisie, fréquente une institution privée du Bois-Verna et se décrit comme « brune » :

- Il y a les mulâtresses : ce sont des personnes brunes aux cheveux soyeux, avec de beaux traits. Leurs amies principales sont les blanches. [...] C'est leur défaut principal. Je l'ai remarqué dans mon école et chez M^{me} X ... ¹. J'ai moins d'amies mulâtresses que d'autres [...] elles se moquent plutôt des noires. [...] Les marabouts : elles ont les cheveux soyeux et sont plus noires qu'une brune. Des fois elle a des cheveux durs, la pointe est dure, mais le reste est mou. On ne peut pas faire une coiffure afro pour ces marabouts. La plupart ont de beaux traits. Pour le caractère, il y en a qui sont maussades, les 3/4 sont normales. Je joue avec elles, normalement. [...] Les noires : elle a les cheveux crépus et de mauvais traits, les 3/4. C'est une chance de trouver une avec de beaux traits. Et puis les cheveux crépus. [...] Elles sont plutôt laborieuses car elles savent qu'elles ont moins de chance que les blanches [...]. Alors elles travaillent, car les blanches elles, elles peuvent avec leurs choses, tu vois... Les noires, elles savent qu'elles sont classées jusqu'en bas, alors elles travaillent, elles travaillent [...]. Leur défaut : quand elles ont une querelle, elles disent : « Tu me dis ça parce que je ne suis pas belle, je ne suis pas ceci... » C'est leur premier mot. Elles sont susceptibles [...]. La griffonne et la brune, ça se ressemble.

¹ L'enfant se réfère ici à une autre école privée du Bois-Verna.

[p. 325]

TABLEAU 5.3
Types physiques les plus valorisés chez les garçons et les filles de toutes classes

[Retour à la liste des tableaux](#)

	sexe	figures les plus valorisées*				figures les plus dévalorisées			
		50 à 74%		75 à 100%		50 à 74%		75 à 100%	
		3 premières places	6 premières places	3 premières places	6 premières places	3 dernières places	6 dernières places	3 dernières places	6 dernières places
bourgeois mulâtres »	G			18	18, 27 et 9				1, 9, 13
	F				15, 24				19
officiels « noirs » (bourg. et pet.-bourg.)	G				18			19	1, 4 et 25
	F				15, 24 et 27				4
petits-bourg. « noirs »	G				18, 27				1, 10 et 19
	F				24, 15, 18				25
petits-bourg. « mulâtres »	G			27	27, 18				4
	F			15	15, 18 et 24				1 et 19
prolétaires « noirs »	G				27, 18				1, 19
	F				24				1
paysans aisés « noirs »	G	27, 24		18 et 24, 15, 21	15				4 et 7
	F			24, 15, 22					3
paysans moyens et paysans pauvres « noirs »	G	21		21 et 24, 27		4	4, 1, 7		
	F	24 et 27				4, 3		4, 3, 6	7, 1

N:273

* Voir les figures en annexe.

- [p. 326] La griffonne, elle est entre la blanche et la noire [...]. Elle a 3/4 pour la blanche et 1/4 pour la noire, la brune elle a 2/4, 2/4. La griffonne a les cheveux plus soyeux que la brune. Moi je suis brune [...]. Je n'ai rien remarqué pour elles, elles ont un caractère normal [...] ¹. La blanche : elle a la peau blanche, de beaux traits et les cheveux soyeux. [...] La couleur des cheveux ça dépend. [...] Pour le moral, les blanches haïtiennes, les 3/4, on leur donne assez d'importance pour qu'elles se croient élevées. Elles savent qu'elles peuvent avoir des amies ici, là-bas ². Elles ont des avantages que certains n'auront pas [...]. Elles savent qu'elles ne vont pas travailler, ne vont rien faire. Elles sèchent sur le compte des autres. Les autres doivent les aider. Elles sont les plus prétentieuses [...]. La grimelle, elle a les cheveux crépus, la peau assez claire, les cheveux jaunes, les yeux bleus ou verts. Il y a la grimelle *chodé*, elle est rouge, c'est l'extrême grimelle. Ce n'est pas un compliment ! C'est laid ! [...]. Pour le caractère, elles sont très mal élevées, elles sont intéressantes ³, elles font du tripotage [...] elles dépassent leurs capacités [...]. Les noirs se marient plutôt avec les bruns et les griffons qu'avec les mulâtres et les blancs car ils classent les mulâtres dans la même catégorie que les blancs. Et si un noir se marie avec une mulâtresse ou une blanche, ce mulâtre et ce blanc ne doit pas être dans ces affaires-là de préjugé. Ils doivent être sûrs, pas de paroles, ils doivent avoir des preuves pour se marier. Car ils savent que leurs ennemis sont les mulâtres et les blancs (petite-bourgeoise, 11 ans).

Le discours de cette enfant illustre fidèlement les représentations en vigueur dans son milieu petit-bourgeois : différenciation des types de couleur (avec centralité sur le type du brun), stéréotypie élaborée en référence aux types de couleur, révélation d'antagonismes de couleur masquant les antagonismes de classe au sein même de l'appareil scolaire. Un fragment d'entrevue relatif cette fois à l'origine du « préjugé de couleur » en Haïti illustre, entre autres, l'acquisition accomplie à cet âge du gradient historique de couleur. La fillette citée précédemment s'exprime cette fois avec une camarade de neuf ans, considérée comme « marabout ».

- [p. 327] Les noirs méprisaient les blancs. Et les blancs ne voulaient pas voir les mulâtres. Les mulâtres ne voulaient pas voir les marabouts...
- Ça c'est le préjugé de couleur [...]. Depuis les premiers temps, depuis l'esclavage en Haïti. Les Européens étaient venus [...] Les noirs s'étaient mariés avec les blancs [...]. Un monsieur obligeait les noirs à se marier avec les blancs afin d'augmenter la population d'Haïti [...]. De là il y avait une partie de mulâtres : on les appelait affranchis. Les blancs, les affranchis, les esclaves [...]. C'est ce qui forme trois grandes classes. Les blancs, les grimauds, tout ça forme une classe. C'est pour cela que l'on dit que les grimauds sont de la même race que les blancs [...]. Les affranchis, c'est brunes... mulâtresses... Les esclaves, ce sont les noirs...
- Les esclaves travaillent plus dur que les affranchis.

¹ Plus tard, dans l'entretien elle dira : « Elles n'aiment pas les gens trop noirs. Un petit défaut d'elles. J'ai oublié de te dire ça ».

² Elle veut dire à l'étranger.

³ On dit faire l'intéressant, être intéressant, être « m'as-tu vu » pour désigner le comportement de quelqu'un qui veut se faire remarquer.

- Les affranchis avaient des richesses mais les blancs étaient encore plus riches [...]. On échangeait le tafia contre de l'or aux noirs. Les noirs donnaient de l'or comme des « m'as-tu vu » [...]. Ils buvaient. C'était comme une sorte d'étourdissement, affaire de s'accaparer de l'or. C'est de là qu'est venu le préjugé de couleur [...]. Les affranchis voulaient se mettre dans la catégorie des blancs pour être supérieurs aux noirs. De là, les bruns sont à part et les mulâtres se sont mis du côté des blancs (petites-bourgeoises, 9 et 11 ans).

Plus tard, les mêmes fillettes discutent des préjugés ouverts existant dans leur école respective. Celle qui a neuf ans fréquente une école privée de Turgeau et raconte comment une petite fille y a lancé une « chanson » : « On prend les noires pour les cochons. On prend les brunes pour les malpropres. On prend les blanches pour les princesses. » À la suite de quoi, sa camarade livre sa propre perception du drame que des noires sont susceptibles de vivre :

- Il y a de belles enfants dans cette école ! Et une affaire de préjugés de couleur ! Si tu es noire, je ne suis pas ton amie : « *M'pap joué avè ou !* »¹. Alors l'enfant qui est noire, elle est offusquée elle se met dans un coin [...] elle pleure, elle se met là on l'a blessée. Elle prend son livre, elle ne s'occupe de personne, la vie ne lui dit rien [...]. Il y a beaucoup de personnes qui aiment se suicider pour cette chose de préjugé. Il dégoûte la vie [...]. Ces noires-là elles sont [...] susceptibles [...]. Tu as refusé de jouer avec elle, elle est noi- [p. 328] re Elle se met dans un coin [...]. Elle n'aura plus de relations blanches, brunes, elle se mettra dans son groupe de noires. C'est ainsi qu'elles sont. Ça ne l'occupe plus. La vie pour elle c'est les noirs. Elle est noire, elle est nègre [...]. Elle se méprise de quiconque. Rien ne lui regarde dans la vie. Ça ne lui plaît [...] rien ne lui plaît que elle (...) Elle verra à la fin que la vie ne vaut rien pour elle (...). Depuis son enfance, cette chose s'est gravée dans sa tête, qu'elle n'aura plus de relations. Quelle que soit la personne, elle dit : « *Sé blan ou yé* »². Maintenant tous les blancs pour elle sont pareils [...] Parce que si elle a rencontré un blanc comme ça, c'est qu'elle rencontrera beaucoup de blancs pareils (petite-bourgeoise, 11 ans).

On notera comment ce témoignage laisse probante la constitution du préjugé noiriste en réponse à l'exclusion ou à la perception de l'exclusion.

On peut parallèlement citer le cas complémentaire d'une enfant de la bourgeoisie qui vit à sa façon les contradictions du problème de couleur. Bien qu'appartenant à une famille bourgeoise considérée comme « mulâtre », elle se décrit comme « brune », mais note qu'on l'appelle « grimelle ». Elle fréquente une institution privée de Lalue. Elle se plaint du fait qu'on n'aime pas les grimelles à l'école, qu'on la taquine, qu'on ne veut pas jouer avec elle, que parfois on la « méprise ». À l'école, on accuse les grimelles de dire des bêtises, d'être *radi* et *kapon* (effrontées et poltronnes),

¹ « Je ne joue pas avec toi. »

² « Tu es un blanc. »

de ne jamais dire ce qu'elles ont à dire, d'être *ruzeuz* (rusées) avec les filles blanches. Ce sont les filles brunes et les filles noires, ajoute-telle, qui l'attaquent. L'une d'elles aurait dit un jour : « N'approche pas de moi, parce que je vais te salir avec ma peau pleine de crasse. » L'enfant souligne que même sa mère lui dit que ses cheveux sont laids, alors qu'elle-même aime les cheveux crépus et voudrait porter un afro. Elle termine en disant (et là est le vrai problème, car il s'agit bien d'une enfant de la bourgeoisie) que les enfants l'appellent *gran mandè, banda* (pédantes et affectées), et peuvent lui dire : « Ou mêm sé chèf, papa ou gin anpil kòb. ¹ »

L'idéologie de couleur et les pratiques qu'elle favorise n'épargnent pas l'enfance, on peut s'en convaincre. Les appareils familial et scolaire constituent les premiers lieux d'expérience des attitudes discriminatoires liées à la couleur [p. 329] et à l'appartenance de classe. Et à l'âge des enfants approchés (9 à 12 ans), ces attitudes sont parfaitement perçues et interprétées.

3. LES « RATÉS » DE L'INCONSCIENT

[Retour à la table des matières](#)

On ne peut manquer de souligner les implications affectives que cette situation comporte quant au mécanisme d'identification, quant à ses effets sur l'image du corps et sur toutes les autres formations de l'inconscient.

L'identification structure la personnalité sur le modèle de l'autre, et ceci s'effectue en raison des liens émotifs qui rattachent les individus. En effet, par cette émotivité même, l'enfant intériorise les valeurs explicites et implicites transmises dans son environnement adulte. Or si ces valeurs sont contradictoires ou coexistent avec une réalité discordante par rapport à elles (par exemple, la valorisation du cheveu droit dans une réalité où les cheveux crépus se rencontrent partout), l'enfant est en mesure de saisir la disqualification (d'abord sociale) qu'il peut représenter et la vivre éventuellement, dans des circonstances dynamiques données, à titre de conflit personnel.

Dans son étude sur des adolescents jamaïcains, Miller note que l'investissement de l'image du corps (la perception subjective) des répondants de son échantillon est déterminée par la proximité de leurs traits corporels au stéréotype idéal « blanc ». Plus un trait particulier approche la forme « nègre » plus le sujet exprime son insatisfaction, en particulier pour la forme du nez et des cheveux (Miller, 1969 : 89). D'autre part, plusieurs études effectuées aux États-Unis attestent que la couleur de la peau est intimement liée à l'estime de soi et à l'identité chez les Américains noirs. La dénégation de leur couleur se manifeste chez des jeunes enfants, parallèlement à une conscience raciale aiguë et au sentiment d'être stigmatisés à cause de leur peau foncée. Chez des étudiants adolescents, on a noté que les nuances de peau les plus

¹ « Toi-même tu es bien née. Ton papa a beaucoup d'argent ».

admirées ont trait à des teintes plus claires que la moyenne sans qu'il s'agisse toutefois des teintes les plus claires. De plus, on remarque chez eux la tendance à évaluer leur propre nuance en direction de la couleur préférée (Freeman, Ross, Armor et Pettigrew, 1972 : 86).

[p. 330] Plusieurs enfants et plusieurs adultes des groupes étudiés semblent présenter le même type de discordance entre ce qu'ils sont objectivement et la manière dont ils se perçoivent, d'une part, et investir négativement les parties corporelles trop « nègres » de leur corps, d'autre part.

Un certain tabou semble entourer jusqu'ici, dans la psychiatrie haïtienne, la discussion ouverte de certaines questions telles que la symbolisation des formations inconscientes qui ont trait à la couleur, l'impact de la question de couleur dans la symptomatologie pathologique, etc.¹ Et pourtant, ces problèmes tombent en plein dans le champ d'étude de la psychanalyse si on considère celle-ci comme :

- ... discipline théorique inscrite dans le continent du matérialisme historique, comme théorie du procès de production et de reproduction des individus-supports sous le double aspect antagoniste de l'assujettissement/désassujettissement requis pour leur fonctionnement dans l'instance idéologique et par là dans les autres instances des formations sociales juridico-politique, économique) (Tort, 1970 : 171).

En effet, la connaissance des objets de la psychanalyse (les formations de l'inconscient) s'inscrit dans une théorie de l'idéologie, l'inconscient étant « une des conditions de l'idéologique, son dispositif d'embrayage sur les individus-supports » (*ibid.* : 153).

Si on revient au matériel empirique, les conséquences pathologiques de l'idéologie de couleur sur la vie affective sont elles-mêmes repérées par plusieurs personnes approchées. Ainsi, on connaît le cas de certains bourgeois « mulâtres » qui, s'identifiant à des blancs, ont vécu des traumatismes d'ordre sérieux quand ils ont découvert, une fois à l'étranger, qu'on les percevait comme « noirs » (donc obligés de faire leurs preuves à leur tour dans des contextes infestés de préjugés), ou qu'on leur refusait un conjoint blanc en mariage. Ou encore, on commente la situation de ces nombreux « mulâtres de la main gauche », soit des fils et filles « illégitimes » de « grands mulâtres », exclus de leur famille d'origine ou traités en parents pauvres ; ils demeurent fort souvent des individus déchirés, ambivalents à l'égard des milieux de « classe moyenne » dans lesquels ils sont forcés [p. 331] d'évoluer, politiquement et socialement récupérables par toutes sortes de cliques et sexuellement « misérables ». De même, on relève le cas de ces individus suicidaires, noirs ou mulâtres, petits-bourgeois ou bourgeois, chez qui la vie émotionnelle ne manque pas de comporter une zone « raciale » intensément investie.

¹ Il faut toutefois mentionner l'article de Sterlin sur les aspects psychologiques de la négritude (1972).

Un médecin décrit le caractère du *po lanvè* (peau à l'envers) qui correspond selon lui à un tableau « clinique » très précis : il s'agit d'un noir (homme ou femme) qui adopte le comportement et la mentalité du mulâtre, qui exprime ses problèmes de couleur aussi bien devant des noirs que des mulâtres, de façon incontrôlée ; à l'école, il a commencé par refuser systématiquement de jouer avec des noirs comme lui ; il compare continuellement en termes de beau type ou de *bon pouin*, la notion de cheveu est pour lui traumatisante ; il est particulièrement méprisant et arrogant avec ses domestiques ; il a souvent des problèmes sexuels : toutes les femmes sont pour lui des « putains » et les hommes des « invertis » et il ne verra jamais quelqu'un de la même couleur que lui comme un partenaire possible ; noir lui-même il s'organise sur le dos des autres nègres pour se faire accepter des mulâtres et renonce aux siens en tant que noirs au contraire de l'allié de classe qui se sert des autres mais ne s'aliène pas psychologiquement (petit-bourgeois, 43 ans).

Il devient alors troublant de saisir ce qui est impliqué dans le dicton : « Chak mulât gin nèg pa'l, chak nèg gin mulât pa'l¹ » « Être le mulâtre de quelqu'un », « avoir son mulâtre », « avoir son noir » devient pour certains bourgeois et petits-bourgeois un défi compulsif inconscient, au-delà de tout intérêt immédiat lié aux fréquentations de personnes de milieux différents, si tel est le cas. Le lien de l'amitié peut devenir, en ces cas, criblé d'ambivalence et de culpabilité, de la même manière qu'entre conjoints.

Il est des situations inextricables, cependant, où le problème semble à première vue se poser en dehors de toute détermination précise de classe, et c'est au cœur de la famille nucléaire elle-même. Au cours de la recherche, j'ai entendu des adultes, dont l'un des parents était considéré comme noir et l'autre comme mulâtre, avouer carrément : « Mon père n'aimait pas les noirs », « Ma sœur n'aime pas les noirs », [p. 332] « Mon mari n'aime pas les noirs », etc. Une femme, née d'un tel mariage, divorcée d'un noir, rapporte la remarque inquiète de l'un de ses enfants : « Est-ce que papa ne t'aime pas parce que tu es noire ? » À première vue, il s'agit de drames surdéterminés par l'idéologie de couleur, mais on retrouve souvent dans l'histoire des familles des alliances inégales entre les sexes, où une parentèle monnaie la couleur de l'un contre la classe ou la couche de classe de l'autre, souvent en dépit des individus directement concernés. On peut s'interroger sur le caractère carrément pathogène des interactions familiales (impliquant non seulement les père et mère et les frères et sœurs, mais aussi tantes et oncles, grands-parents, cousins, etc.) dans de tels contextes.

Pour terminer, je reviendrai sur la pratique psychiatrique et la censure qu'elle rencontre en Haïti.

Un psychiatre interrogé lors de la recherche sur la symptomatologie relative à la couleur nie qu'il subsiste encore de tels symptômes. Il affirme que le problème a existé pendant l'occupation américaine mais depuis la « révolution de 1946 », il ne se poserait plus. Le témoignage est significatif : en 1972, il lui fallait nier l'existence de

¹ « Chaque mulâtre a son nègre à lui, chaque nègre a son mulâtre à lui. »

ce problème pour se prouver l'efficacité du régime politique, ou la prouver à un observateur étranger. Qu'on lui prête ou non une certaine dose de bonne foi, ce discours implique une censure très nette.

Un autre psychiatre, à l'inverse, va droit au cœur de la question à l'examen de sa pratique. Il admet n'avoir jamais noté systématiquement l'incidence du thème de couleur dans la pathologie (en Haïti) car il savait pertinemment que ceci ne lui permettrait pas d'aboutir à un matériel discutable. Cependant, il affirme que le thème est récurrent dans les hallucinations et les délires, où des personnages noirs effraient. À titre d'exemple, il cite le cas récent d'une femme atteinte d'une psychose post-partum qui voyait des individus noirs avancer vers elle, avec du feu dans la bouche. Selon lui, la thématique du surnaturel relative au vaudou, serait malgré tout plus fréquente dans les psychoses proprement dites. Chez les non-psychotiques qui consultent, le contrôle serait assez grand pour que cette thématique soit réprimée. Alors que cette question pourrait être abordée en psychothérapie au stade où le transfert s'intensifie, les patients n'iraient jamais jusque-là parce qu'ils ont peur. Ils ne font pas suffisamment confiance au psychiatre pour livrer un tel matériel, [p. 333] comme le requiert une thérapie en profondeur. Et cette peur tient à des raisons politiques, au climat de crainte et de suspicion qui est généralisé. Dans son fantasme, le patient pourrait heurter son thérapeute en abordant la question de couleur ou de classe et son agressivité le culpabilisant il s'imagine la vengeance à caractère politique du psychiatre (la dénonciation, etc.) dont il pourrait être l'objet. Un « mulâtre » sur dix en dix ans, précise ce praticien, a tenu bon en thérapie, a abordé la différence de peau entre eux, et a été capable de discuter ses sentiments.

Le même interlocuteur précise que le problème n'est pas moins compliqué avec une personne noire ou brune. La représentation qu'un patient noir peut se faire de lui-même l'empêche aussi bien d'extérioriser son agressivité contre le psychiatre noir. Car le patient noir est également soumis aux fantasmes touchant les caractéristiques physiques émotionnellement chargées dans le contexte culturel et social. Il faudrait pouvoir scruter les rêves secrets des hommes et des femmes, ajoute-t-il en concluant, pour mesurer l'impact du problème. Car l'énoncé populaire : « *Blan bon, mulât passab, nèg chia*¹ » ne peut que laisser des traces.

Cet aperçu indique que le problème de couleur assure une double oppression : externe, soit celle qui résulte de l'affrontement des forces sociales, et interne, soit celle qui s'inscrit dans les retraites de l'inconscient. Alors, une conclusion s'impose : le seul recours aux relations sociales manifestes et objectives ne rend pas totalement compte de la complexité des phénomènes sociaux. Une référence explicite aux formations de l'inconscient est indispensable pour saisir l'impact des faits externes sur les subjectivités individuelles.

¹ « Le blanc est bon, le mulâtre est passable, le nègre c'est du caca. »

[p. 334 sans texte, p. 335]

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

On a vu quel cumul de contradictions avait provoqué la « question de couleur » haïtienne depuis la colonisation française des XVII^e et XVIII^e siècles. Avec l'ancrage d'une triple distribution de variables : celle de la place dans la division sociale du travail, celle de l'ethnie, et celle de la couleur, la société haïtienne se constituait dans des rapports esclavagistes absolument féconds pour l'accumulation formidable du capital européen. Toutes les conditions étaient présentes pour que l'idéologie coloriste prenne corps et expansion, comme d'ailleurs dans les formations sociales voisines (Cuba, Jamaïque, Barbade, Guadeloupe, Martinique, Trinidad, République dominicaine, Porto Rico, Brésil, etc.) qui étaient engagées dans des processus historiques analogues, avec des populations de sources extrêmement variées.

À partir de l'indépendance haïtienne, l'idéologie coloriste s'est posée dans un contexte différent. Les colons français physiquement évacués ou devenus très minoritaires pour plusieurs décennies, la lutte des factions en place s'est livrée sous le « costume » de la problématique de couleur. Effet réducteur de l'exploitation fondamentale des masses par une poignée de dominants, le slogan de la dichotomie noirs/jaunes ou noirs/mulâtres a servi de moteur à l'idéologie politique officielle pour entretenir l'illusion que tous les noirs faisaient corps en tant que noirs, et inversement pour les mulâtres, dans le cadre de la République indépendante depuis 1804.

Cette question ne pouvait que s'envenimer dans le cadre des manœuvres étrangères pour rétablir la dépendance économique, politique et idéologique à partir de la fin du XIX^e siècle. Le problème de couleur survit à double titre : en tant qu'effet à dimensions multiples de cette emprise impérialiste (politiques d'aide, modèles d'attraction polarisés vers le centre, etc.), et en tant que tremplin démagogique pour les [p. 336] fractions de classe possédantes divisées dans le partage des bénéfices liés au *statu quo*.

Malgré les rébellions populaires, malgré les visées de certains leaders conscients des problèmes des masses, la majorité des gouvernements en place n'ont pas réussi à assurer la défense et le respect des intérêts de ces masses. Le régime duvaliériste illustre bien ce fait. Comme l'a noté en 1974 un protagoniste déçu de la scène politique :

- Les « deux élites » n'ont-elles pas toujours été que « deux aspects d'une même tendance fondamentale », et la lutte entre elles que « bousculade périodique » entre antérieurs et postérieurs pour la suprématie économique et politique ? (Honorat, 1974 : 25.)

Dans ce contexte, il s'avérait pertinent d'interroger le contenu donné à l'idéologie de couleur par de simples citoyens ayant vécu plusieurs années sous la coupe d'un régime officiellement garant de la défense de « la classe majoritaire » et abreuvé aux sources de la négritude des années 30. Dans le cadre d'une révolution noiriste on pouvait entrevoir une nouvelle formulation du discours sur la question, en prise directe avec les conditions spécifiques de vie qui caractérisaient la conjoncture globale et la place relative des témoins dans celle-ci.

Sur le plan théorique, l'idéologie de couleur peut être définie comme une idéologie singulière, c'est-à-dire un système de représentations (symboles, jugements de valeurs, notions interprétatives, etc.) et de pratiques concrètes, ayant une existence objective et un rôle historique crucial au sein de la société haïtienne, parce qu'articulées par des classes sociales concrètes. *Les formes idéologiques du colorisme doivent donc être analysées comme de véritables formes d'exercice de la lutte des classes.*

Cependant, la particularité de l'idéologie coloriste comme de l'idéologie raciale, réside en ce qu'elle connote directement le biologique, ou pour reprendre l'expression de Guillaumin, elle porte la marque somato-biologique, au même titre que l'idéologie sexiste. À la lumière des données recueillies, on a pu noter que pour maints Haïtiens de toutes classes l'explication des différents traits de comportement attachés aux différences de couleur renvoie encore à une perspective essentialiste et irréversible : à un état de nature dans lequel les individus sont « mis à leur place », de façon [p. 337] immuable. On retracera ici l'homologie avec le discours élaboré dans les sociétés du « centre » sur la race, les femmes, les « sous-développés », etc. Toutefois, on a vu que le décodage des implications de cette idéologie ne peut se faire que si on considère la race ou la couleur comme signifiant, comme catégorie sociologique, relevant du symbolique : « ... à la fois signe et justification. Signe dans l'ordre de la logique perceptive, justification dans l'ordre de la conduite » (Guillaumin, 1972 : 67). Cette entreprise de décodage requiert qu'on prenne distance par rapport à la réalité biologique de la race ou de la couleur et qu'on s'en tienne à l'examen du traitement social contradictoire auquel elle est sujette en tant que signifiant.

On a pu saisir ce traitement à partir de places différenciées occupées par des agents porteurs de discours et de pratiques. En ce sens, il fallait « déculturaliser » le colorisme, contester son chapeautage unificateur de la société haïtienne, l'apercevoir à travers une grille autre que le prisme des « représentations collectives » ou des « modèles cognitifs » partagés, avec ou sans « confusion sémantique ».

L'appartenance de classe toutefois n'a pas été la seule variable explicative à l'œuvre. Celles du sexe et de l'âge ont été introduites, et leur enchevêtrement a permis de saisir la complexité des facteurs de détermination du préjugé de couleur et de ses manifestations.

Tout en posant que le propre de l'idéologie de couleur des classes dominantes se présentait sous deux variantes (le noirisme et le mulâtrisme) dont on remarquait les effets dans toutes les classes sociales, il était admis qu'elle allait recevoir une retraduction spécifique selon chacune de ces classes. Il s'agirait ainsi de sous-

ensembles coloristes propres aux classes subordonnées, dont le contenu allait soit légitimer la hiérarchie coloriste dominante et l'ordre social qui la fonde, soit la « désigner » et la contester, à partir du cœur des contradictions propres à ces classes.

Cette hypothèse semble se confirmer à bien des niveaux d'analyse. Qu'il s'agisse du système de classification, de perception et de terminologie de la couleur, comme du discours évaluatif sur les types de couleur, ou encore des affects liés à l'intériorisation de l'idéologie de couleur, le contenu se livre dans des espaces de classe délimités, car c'est bien à partir de leur situation objective dans les structures sociales, dans une position d'abord non critique (parce que conditionnée depuis l'enfance), que les individus interprètent les problèmes qui se posent dans une société : rapports économiques, rapports politiques, autres rapports sociaux liés au prestige, à la culture et aux mœurs, etc. Dans une société où les différences de couleur en sont venues à représenter des qualifications hiérarchisées liées aux personnes, ces différences fournissent un système de signes supplémentaires dont la manipulation obéit à l'espace de classe en question.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur le contenu qui a été résumé dans les conclusions partielles des chapitres antérieurs. Quelques remarques générales s'imposent toutefois.

En dépit de positions individuelles critiques, le milieu bourgeois des vieilles familles approchées à Port-au-Prince témoigne d'un mulâtrisme vivace, envenimé par l'épisode duvaliériste, en raison des intérêts de classe que le régime a ébranlés, dans sa première phase, et en raison des attaques contre les membres alliés (emprisonnements, assassinats, mises en exil). La bipolarisation noirs/mulâtres gouverne le système de classification et de référence évaluative de cette bourgeoisie claire. Établir la différence nécessaire entre les « mulâtres » et les « noirs », sur le plan esthétique, moral, de la compétence ou des savoir-faire, poser et articuler les questions sociales sous l'emprise de cette seule problématique de couleur, revient à consolider la rupture entre la place bourgeoise et les places subordonnées et/ou concurrentielles (entre autres celles occupées par les secteurs dirigeants actuels), à légitimer la distribution de ces places respectives, donc les rapports fondamentaux d'exploitation qui organisent la société haïtienne, et dont la bourgeoisie tire la part phénoménale de ses privilèges.

Mais ce mulâtrisme est présent ailleurs. Dans le groupe petit-bourgeois étudié, dont les membres échappent majoritairement à la prolétarianisation par opposition à d'autres couches, le mulâtrisme et le noirisme avec leur panoplie respective de stéréotypes, de préjugés, de pratiques discriminatoires se livrent une bataille rangée. Certains sont nettement alignés sur les positions bourgeoises des clairs, à tous les points de vue, malgré les déclarations de principe contraires, obligées. D'autres résistent, au nom de valeurs noiristes, par ailleurs ambivalentes et déchirées, axées sur la supériorité esthétique, morale, politique, intellectuelle, sexuelle des « noirs ». Piège que ce noirisme ainsi formulé puisque par derrière ces positions, on a vu quels « noirs » elles défendaient : les petits-bourgeois avides de se démarquer sur le plan phénotypique et social des « noirs » des masses paysannes et prolétariennes en

fonction de leurs intérêts propres de classe. Les rapports autoritaires, méprisants, imprégnés de méfiance qu'entretiennent les membres de cette petite bourgeoisie avec leurs subordonnés (domestiques, étudiants, employés, etc.), en témoignent hautement. C'est l'idéologie de classe, l'esprit de hiérarchie, profondément dévastateur et présent dans toute la société haïtienne, qui se camoufle indéfectiblement derrière le discours mulâtriste ou noiriste petit-bourgeois. Un discours qui ne rompt pas avec l'utilisation exclusive de la question de couleur et refuse de subordonner la base légitime de revendications que comporte cette question à la question de la lutte des classes.

Dans les classes paysannes de la région de Léogane, les deux variantes de l'idéologie coloriste sont également à l'œuvre. Dans chaque cas, elles sont originales, révélatrices des conditions de vie particulières des groupes considérés, de leurs liens antagonistes et non antagonistes, comme des réseaux de subordination dans lesquels ils sont pris à l'échelle nationale. Toutefois, il faut souligner que le noirisme tend à condenser un fort potentiel de résistance, en dépit de son contre-poids en faveur de tout ce qui a trait au monde du « blanc ». Transposé et récupéré largement dans le vaudou et le secteur de l'efficace magique, il témoigne par ailleurs de la vivacité d'un nationalisme, fondé sur la tradition orale d'un passé glorieux, habilement manipulé par les leaders politiques régionaux.

En cours d'analyse on a constaté que la référence aux « blancs » impérialistes revêtait un caractère quasi secondaire par rapport à celle impliquant les possédants de teinte claire nés en Haïti. On ne doit pas oublier que malgré le caractère dépendant et néo-colonial de la société haïtienne dans le système international, le statut indépendant de l'État haïtien et la très grande emprise du nationalisme peuvent jusqu'à un certain point servir de freins à l'identification de cette dépendance. De plus, bien qu'objectivement présents sur la scène économique, de façon moins directe mais certaine sur le plan politique et idéologique, les représentants étrangers (Américains, Français, Canadiens, etc.) n'ont pas de traditions et de mode de vie propres dans le pays comme ce peut être le cas dans d'autres îles de la Caraïbe. Dans ce contexte, l'un des effets réducteurs du colorisme haïtien, conjugué au senti-[p. 340] ment jaloux d'être Haïtien, est alors de placer la lutte sur le plan prédominant des antagonismes internes, minimisant ainsi les rapports de force avec l'impérialisme.

Il faut souligner l'interrelation serrée que présente l'idéologie coloriste et l'oppression de la femme. Car s'il existe des zones où la valorisation du noir (sur le plan politique, esthétique, social, religieux ou sexuel) est authentique, elle affecte beaucoup plus l'homme que la femme. Malgré la mystification positive que comportent certains stéréotypes existants au sujet de la femme noire en tant que noire (vierge et mère sacrifiée de la petite bourgeoisie, ou travailleuse exemplaire du prolétariat ou de la paysannerie) dans tous les cas, ces stéréotypes ne peuvent faire oublier que le plus grand potentiel d'oppression se trouve là où justement se conjugue la triple détermination suivante : l'appartenance à une classe dominée, le fait d'être femme, le fait d'être noire.

Plus d'une fois au cours de l'analyse j'ai soulevé des points de recherche qui mériteraient un développement. Il faut revenir sur la question. Les limites

d'échantillonnage et régionales de l'enquête sont évidentes et j'en ai donné les raisons dans la partie méthodologique exposée en annexe. C'est pourquoi l'analyse ne prétend pas reposer sur des bases représentatives de la formation sociale dans son ensemble. Le travail aurait eu intérêt à toucher d'autres classes sociales ou fractions de classe. L'incursion faite auprès d'éléments de la petite bourgeoisie « mulâtre » a révélé la présence d'un mulâtrisme virulent et insidieux, dont il faudrait examiner les caractères propres. De même, si le milieu dirigeant n'a pu être abordé de front pour constituer un sous-échantillon, de nombreux témoignages et de nombreuses observations recueillies chez les hauts placés du régime à Port-au-Prince, comme chez certains piliers régionaux du pouvoir d'État (grands fermiers et propriétaires fonciers, notables, etc.) attestent de la force du préjugé de couleur, de l'alignement mulâtriste malgré l'opportunisme des prises de position officielles noiristes.

Ainsi, il faudrait considérer l'état de la question de couleur dans d'autres régions d'Haïti. Le Nord par exemple a la réputation d'être considérablement plus à l'abri du préjugé de couleur que la région de Jérémie, de Jacmel ou des Cayes. S'agit-il encore d'un mythe entretenu pour des fins politiques ? De même il existe en Haïti des « isolats » de paysans clairs (Casale, Fond-des-Blancs, l'Asile, Port-Salut, [p. 341 Jérémie) ou de métis d'Amérindiens (Morne-à-Bateau, Saltrou, Pignon, Maïssade, Petit-Goâve, Kenscoff) qu'il serait intéressant de comparer, une fois leur place bien située dans les rapports de production, à d'autres paysans. À son tour, la minorité syro-libanaise pourrait bien livrer des interprétations particulières du colorisme, selon qu'il s'agirait des petits artisans pauvres du Bord-de-Mer ou de la fraction bourgeoise commerçante de la Boule, de Kenscoff ou de la province.

La société haïtienne n'est pas une société où s'exerce la ségrégation sur le plan légal. De plus elle est fondée sur un principe d'égalité de couleur inscrit dans diverses Constitutions, depuis l'indépendance. Cependant l'idéologie coloriste y fait encore des ravages. Attisée par la détérioration des conditions de vie qui a prévalu pour la majorité de la population au cours des dernières années, elle n'a pas fini d'alimenter la question du partage des responsabilités.

Si l'idéologie de couleur peut exprimer une certaine forme de conscience « spontanée » de l'oppression, dans la majorité des cas elle sert d'écran. En ce sens la question de couleur devra être reformulée. La transformation profonde des structures économiques, politiques et idéologiques exigera de façon concomitante une « révolution culturelle », une percée radicale sur le terrain du préjugé de couleur, dans l'optique du respect de la différence.

[p. 342 sans texte, p. 343]

Annexes

[Retour à la table des matières](#)

[p. 345]

A Méthodologie de la recherche

1. TECHNIQUES DE RECHERCHE UTILISÉES AUPRÈS DES ADULTES EN FONCTION DES DIMENSIONS ANALYTIQUES

1.1. Élicitation d'une terminologie de couleur

[Retour à la table des matières](#)

Les techniques sont de deux types :

Informelles ou non standardisées : observation du comportement verbal dans divers contextes, conversations non dirigées sur l'acception des termes de couleur ; entrevues dirigées sur la définition des termes et la classification des types physiques ; utilisation de photographies en couleur représentant une variété de types.

Standardisées. Cette rubrique comprend un test qui, tout en ayant comme but avoué la production d'une terminologie de couleur, obligerait le répondant à réduire la variation phénotypique rencontrée dans la réalité et renseignerait ainsi sur la logique de réduction à l'œuvre.

Dans ce but, M. Lucien Goupil a exécuté un jeu de 27 figures masculines et de 27 figures féminines, ayant chacune 21,5 cm par 28 cm, reproduites sous forme réduite. Elles ont été effectuées après consultation de Haïtiens de Montréal. Ces figures représentent les phénotypes de métis théoriquement possibles à partir de deux prototypes du « noir » et du « blanc ». Il s'agit de prototypes « culturels » et non biologiques, il faut bien le noter. Les figures ont été pensées d'après trois variables :

- la peau (foncée, intermédiaire, claire),
- les cheveux (crépus, intermédiaires, droits),
- les traits faciaux (ceux du « noir », intermédiaires, ceux du « blanc »),

ce qui donne 27 combinaisons par sexe. Les autres traits (yeux, sourcils, oreilles, contours) sont tenus constants (voir le test 1).

[p. 346] Dans la recherche dirigée par Wagley (1952) au Brésil, on soumettait à des répondants quelques photographies de types divers (*caboclo, preto, mulato, branco*) dans le but de susciter des choix. Une objection pouvait être faite toutefois : la photographie réaliste n'abolirait jamais parfaitement les indices de l'appartenance de classe des personnages. Ainsi, en Haïti comme ailleurs, la mode de la coiffure est liée à des places sociologiques et un Haïtien ne saurait s'y méprendre. Le type de vêtements figurant sur une photographie introduirait tout aussi bien des biais. Un répondant pourrait donc, se basant sur des indices signifiants pour lui et non voulus par le chercheur, fausser l'analyse des classifications.

La neutralité du « stimulus » viendrait plutôt d'un type de figure qui rendrait avec un certain degré d'abstraction ou de schématisation les traits et variantes du métissage à mettre en évidence, en essayant d'éliminer tout indice socio-culturel. Marvin Harris (1970) dans une étude sur le lexique racial brésilien s'était également servi de figures qui apparaissent techniquement insatisfaisantes et non attrayantes.

Le répondant avait la tâche d'identifier les 27 figures tour à tour, dans l'ordre voulu par lui, et de préciser les raisons ou critères de son classement dans telle ou telle catégorie. Les figures masculines étaient montrées aux hommes, les figures féminines étaient montrées aux femmes. En général, je suggérais que les diverses combinaisons étaient censées représenter des types qu'on rencontre en Haïti. En milieu rural, je faisais bien remarquer les différences entre les variables utilisées (peau, cheveux, traits) en ayant soin de n'employer aucun terme qualifiant ces différences.

1.2. Discours interprétatifs et évaluatifs sur les différences entre les types physiques

[Retour à la table des matières](#)

Les matériaux ont été recueillis de la façon suivante :

- Par entrevues informelles et en profondeur, réalisées sur des sujets divers comme la politique, l'histoire, la « question de couleur » en Haïti, les classes sociales, les rapports entre les sexes, etc. Certaines des entrevues ont été enregistrées.
- Par observation des comportements verbaux et non verbaux.
- Par entrevues standardisées, dirigées, faites à l'aide de figures (voir test 2). Là encore, l'entrevue se déroulait à partir d'une technique picturale assez simple. Elle suppose la sélection préalable de quelques figures parmi la batterie complète des figures utilisées au test 1, ce choix étant censé représenter des

phénotypes pertinents dans le milieu. Les figures sont présentées par couples de même type (figures masculines 1, figure féminine 1, etc.) à chaque répondant. On demande ensuite à la personne de choisir et d'évaluer parmi la série présentée l'homme le plus beau, la femme la plus belle ; le plus honnête, la plus honnête et ainsi de suite. J'ai retenu [p. 347] certains thèmes utilisés dans la recherche effectuée au Brésil par l'équipe de Wagley (1952) : beauté, richesse, honnêteté, capacité de travail, en omettant ceux ayant trait à l'intelligence et à la ferveur religieuse, et ajoutant un thème relatif à la capacité sexuelle ; thèmes larges, relativement banals, mais pouvant encadrer la production d'un discours qui déborderait leur spécificité respective.

Pour chaque thème je demandais d'abord un 1^{er} choix et un 2^e choix personnels, et ensuite les 1^{er} et 2^e choix que le milieu social du répondant (amis, parents, milieu de travail, etc.) aurait effectués à la même question. Ces choix faits au nom du milieu avaient pour but d'identifier un certain degré de censure qui interviendrait lors des choix personnels en facilitant une réponse projective.

Je dois souligner que le nombre de paires ou couples phénotypiques utilisés a légèrement varié selon les groupes sociaux étudiés en raison des tâtonnements initiaux.

1.3. Aspects du vécu et de l'enfance

[Retour à la table des matières](#)

Le matériel d'analyse repose sur :

- Des entrevues en profondeur avec quelques répondants prêts à témoigner sur l'incidence du problème de couleur dans leur histoire de vie.
- L'observation directe.
- Des entrevues avec des observateurs du milieu haïtien (travailleurs des sciences sociales, psychiatres, etc.).
- Un test pictural auprès de groupes d'écoliers.

Ce dernier test comporte quelques questions dont deux seulement ont fait l'objet d'une analyse dans ce travail. Ces dernières portent sur la terminologie de couleur et l'image somatique idéale.

L'instrumentation repose sur les mêmes figures utilisées dans les entrevues avec les adultes ; j'ai toutefois réduit leur nombre à 18, éliminant toutes les figures à traits faciaux (bouche et nez) intermédiaires, afin de simplifier et de raccourcir la situation d'entrevue. Les figures masculines étaient montrées aux garçons, les figures féminines aux filles. La procédure suivie avec les enfants a été la suivante :

Question 1

L'enquêteur présentait à l'enfant les 18 figures et signalait les différences observables de couleur, de cheveux et de traits : « Tu vois, ces portraits ne sont pas pareils. Il y a des personnes qui ont des cheveux comme ça... (en désignant du doigt les trois variétés), une couleur comme ça... (en désignant les trois nuances), des traits comme ça... (en désignant les deux types). Tu vois bien les différences ? »

[p. 348] L'enquêteur étalait ensuite dans l'ordre suivant les figures 1, 27 et 15 et demandait devant chacune : « Qu'est-ce que c'est ? » Si l'enfant répondait d'abord en termes de nation (ex. : Américain, Français, etc.) l'enquêteur lui montrait à nouveau la carte 1 : « De quelle couleur est cette personne ? » et redemandait ce que représentaient les figures 27 et 15.

Question 2

L'enfant étalait ensuite les 18 figures (empilées au hasard) devant lui et l'enquêteur demandait : « Veux-tu regarder très bien ces portraits. Choisis celui (ou celle) que tu trouves le plus beau » ou encore : « À qui donnerais-tu le 1^{er} prix de beauté ? Le deuxième ? » Et ainsi de suite.

Un pré-test a été effectué auprès d'une vingtaine d'enfants dans le but de contrôler : 1) la compréhension des questions ; 2) la pertinence des traits distinctifs dans les figures ; 3) l'incidence de la couleur de l'adulte intervenant : un Haïtien, une Haïtienne (de types foncés) et moi. L'enquêtrice haïtienne et moi avons alors fait passer deux fois le même test, à tour de rôle, à une dizaine d'enfants. Le pré-test n'ayant révélé sur le dernier point aucune disparité majeure dans les résultats, et les figures ayant été retouchées par le dessinateur, nous avons procédé à la passation du test en créole et en français, selon le milieu.

2. ÉCHANTILLONNAGE

2.1. Choix des répondants

[Retour à la table des matières](#)

2.1.1. *Détermination des variables de repérage.* Les caractéristiques ou variables indépendantes retenues pour la sélection des répondants adultes étaient :

- 1) la classe sociale, à partir des critères qui ont fait l'objet d'une exposition détaillée au chapitre 2 ;
- 2) le sexe ;
- 3) l'âge délimité en deux groupes : un groupe de jeunes adultes (18 à 34 ans), et un groupe plus âgé (35 ans et plus).

Ces deux dernières variables représentent des variables médiatrices pour l'analyse, capables d'expliquer des contradictions spécifiques par rapport à celles imputables à la détermination de classe.

Certaines caractéristiques descriptives de l'échantillon d'adultes figurent en annexe III.

La population d'enfants à qui un test pictural a été proposé se compose de 273 répondants recrutés dans huit écoles de Port-au-Prince et quatre de la région de Léogane ¹.

[p. 349] Les caractéristiques de sélection des enfants étaient les suivantes :

1) l'appartenance de classe combinée à une mesure objective de la couleur. Les enfants étaient issus des milieux suivants :

- la bourgeoisie « mulâtre »,
- les secteurs dirigeants « noirs »,
- la petite-bourgeoisie « noire »,
- la petite-bourgeoisie « mulâtre »,
- le prolétariat « noir » de Port-au-Prince,
- la paysannerie aisée « noire » de Léogane et Carrefour- Dufort ²,
- la paysannerie pauvre et moyenne « noire » de la même région ;

2) le sexe ;

3) l'âge. J'ai retenu une tranche d'âge de neuf à douze ans inclus parce qu'à cet âge l'identité liée à l'ethnie, à la race ou à la couleur est acquise et son expression plus explicite que chez de tous jeunes enfants.

La population d'enfants est différente de la population d'adultes en ce qu'elle touche des classes ou catégories de classe en surplus : 1) la petite bourgeoisie claire, dite « mulâtre » ; 2) le prolétariat de Port-au-Prince (chômeurs, ouvriers, petits travailleurs indépendants prolétarisés) ; 3) le milieu politique, composé de petits-bourgeois et de bourgeois engagés directement dans le support du pouvoir d'État, identifiés nettement comme piliers du régime (ministres, députés, hauts fonctionnaires, intellectuels, police politique, anciens et nouveaux propriétaires de moyens de production à accointances gouvernementales nettes).

Il était possible en effet, à partir de l'insertion dans les écoles, de repérer les enfants dont les parents sont liés de près au pouvoir sans attirer l'attention. D'autre

¹ À Port-au-Prince : Sainte-Rose de Lima, Sacré-Cœur de Turgeau, Saint-François d'Assise, Saint-Jean l'Évangéliste, Collège Bird, Lycée Toussaint- Louverture, École Siloé, Saint-Louis de Gonzague.

² À Léogane et Carrefour-Dufort : École Sainte-Croix de Léogane, École nationale des filles de Léogane, École nationale des garçons de Léogane, École de Cotin.

part, l'accès dans les écoles fréquentées par les enfants des classes populaires ne présentait pas de difficultés.

2.1.2. *Classement des répondants dans les groupes sociaux pertinents.* Les renseignements nécessaires concernant la propriété et les revenus des bourgeois, petits-bourgeois et paysans aisés proviennent indirectement de personnes ressources, comme beaucoup d'autres relatifs aux fréquentations politiques, etc. Les questions directes sur la place dans l'activité économique (profession, fonction d'encadrement, etc.), l'habitat, l'instruction, l'endroit de naissance n'ont pas posé de difficultés. En ce qui a trait aux paysans pauvres et moyens, le recensement effectué par Serge Larose (voir chapitre 2) fournissait les données voulues.

[p. 350] Quant à l'échantillon d'enfants, la démarche de classement a été plus difficile. Il est significatif que dans les écoles publiques la direction n'ait fait aucune objection à produire toutes les données requises pour la catégorisation des parents des élèves. Mais dans les cinq institutions fréquentées par les enfants de la petite bourgeoisie et de la bourgeoisie, deux seulement ont accepté de collaborer à la classification des enfants selon les critères proposés. Les trois autres ont refusé, alléguant que si des indiscretions se commettaient, elles pourraient avoir des ennuis avec les parents, tant, assuraient-elles « la question de classes et de couleur est délicate dans ce pays ». Il fallait éviter de classer dans une classe sociale des enfants dont les parents se perçoivent dans une autre.

Tout au plus a-t-on accepté de fournir le nom du père et de la mère de l'élève. Avec ces données, en plus de celles portées sur le questionnaire de l'enfant, deux collaborateurs ont pu séparément classer les enfants de par leur connaissance du milieu. Dans quelques cas le classement s'est avéré impossible ou hésitant ; les questionnaires ont alors été éliminés.

Au critère de classe pour les enfants de neuf à douze ans, il a été possible d'ajouter un indice objectif de la couleur de la peau par une mesure prise sur la face interne du haut du bras gauche, au moyen de l'échelle Tisserand. Sont considérés des enfants de bourgeois « mulâtres », les enfants appartenant objectivement à la bourgeoisie, dont les parents se perçoivent comme des « mulâtres » (au sens social du terme) et qui, à l'échelle Tisserand, entrent dans les catégories de teintes 8c, 8b, 5a ; la même chose pour les enfants de petits-bourgeois « mulâtres » (leur appartenance de classe étant objectivement définie). Les enfants « noirs », distribués dans des classes différentes, sont ceux qui, de phénotypes plus foncés, bien que désignés de façon diverse, ont été regroupés autour des teintes 7c et 7d, à l'échelle Tisserand ¹.

¹ L'échelle Tisserand est une échelle colorimétrique établie vers 1940 par le Dr M. Tisserand à partir d'un certain nombre d'échantillons représentatifs de populations. Les catégories de couleurs, graduées en nuances, ont été établies à l'œil, puis reproduites sur papier granité, avec peinture à l'huile lavable. D'autres instruments photo-électriques beaucoup plus précis existent, mais inutiles pour les besoins de cette étude qui n'en est pas une d'anthropologie biologique. Cette échelle a été utilisée par Romain (1971) dans une étude d'anthropologie physique des Haïtiens.

Au cours du pré-test, j'ai fait l'apprentissage de l'échelle Tisserand avec les deux co-enquêteurs, dans le but de contrôler nos critères mutuels de sélection des enfants.

2.2. Problèmes de quantification et de représentativité

[Retour à la table des matières](#)

L'échantillonnage n'a pu être construit de manière « scientifique » pour deux raisons :

1) Cette recherche a un caractère essentiellement exploratoire et qualitatif. Ne disposant pas au départ de moyens sûrs et [p. 351] précis pour situer et mesurer des variables dépendantes, il s'agissait de déterminer, grâce à la recherche, certaines dimensions fondamentales de ces variables, de travailler avec de nouveaux instruments, de découvrir lors de l'investigation même leur portée et leur pertinence.

2) Il était matériellement impossible de constituer un échantillon représentatif de Port-au-Prince et de sa région en termes de classes sociales. Même dans l'optique habituelle de la stratification socio-économique, les données statistiques disponibles alors en Haïti ne l'auraient pas permis.

Les limites de temps, et le fait que cette recherche ne soit pas une recherche d'équipe constituaient d'autres facteurs contraignants.

Enfin, et cette raison représente le point majeur, il aurait été maladroit et inefficace de choisir au hasard, sur la base d'un échantillon scientifique, des répondants à qui on aurait demandé une ou des entrevues. Ceci tient : 1) au contexte politique actuel où toute liberté de presse, d'information, d'opinion est abolie ; 2) à la méfiance générale envers l'étranger qu'on soupçonne de travailler pour la CIA ; 3) et enfin, au caractère épineux et subversif du problème de couleur en Haïti.

En zone rurale, un recensement portant sur une population de 960 personnes (Serge Larose) était disponible, on l'a vu. Mais puisque l'objectif était de sonder et comparer des paysans de classes diverses avec des bourgeois et des petits-bourgeois de Port-au-Prince, il était inutile de constituer un échantillon représentatif et stratifié ici, d'introduire par le fait une discontinuité méthodologique, compte tenu du caractère du reste de l'échantillonnage. Cependant il a été possible de choisir, grâce à ce recensement rural, un grand nombre d'individus au hasard.

On pourrait objecter qu'étant donné le caractère exploratoire des instruments utilisés dans ce travail et le caractère limitatif des données quantitatives et du milieu, il aurait mieux valu se restreindre à une petite population relativement homogène, par exemple en zone rurale. On aurait pu ainsi centrer l'étude sur les aspects relatifs à la technique même : observations liées à la passation des tests, à la perception des photographies et des figures, etc. Mais l'interprétation du lexique de couleur, des éléments idéologiques liés à la perception et à la compréhension des différences de couleur, aurait perdu en qualité car elle aurait été inarticulée, partielle, hors du

véritable champ d'oppositions, qui est celui des classes sociales diverses au cœur desquelles le problème prend toute sa pertinence. Il s'agissait moins de démontrer une interrelation statistiquement significative entre des variables, d'établir la validité de cette recherche pour l'ensemble de la population haïtienne, que de déterminer certaines dimensions pertinentes du problème de couleur en Haïti, d'étudier le travail d'élaboration idéologique [p. 352] au cœur de ces dimensions, et d'approcher le sens d'une certaine variation à l'intérieur de chacune.

2.2.1. *L'échantillon d'adultes.* L'objet consistait en la recherche d'éléments (systèmes d'interprétations, catégories lexicales, comportements) qui soient le propre d'agents sociaux porteurs représentatifs des discours et des pratiques de classes diverses, puisque le postulat de départ posait les classes comme une réalité première à la « culture nationale ».

En conséquence, il fallait trouver un nombre suffisant de représentants dans chaque classe retenue qui permette de cerner des modèles possibles, des types de discours et de perceptions liés à une appartenance de classe. Ce nombre serait à déterminer au fur et à mesure du travail, en fonction de la variation enregistrée dans l'information.

Le nombre minimal pour chaque sexe, chaque groupe d'âge, dans chaque classe sociale a été arbitrairement fixé à 5 au début de la recherche. Le nombre terminal (dont rend compte le tableau A. 1.) est un résultat des conditions de travail lors de l'enquête plus que d'un choix méthodologique précis.

TABLEAU A. 1
Échantillon d'adultes de Port-au-Prince et de la région de Carrefour-Dufort selon la classe sociale, le sexe et l'âge

[Retour à la liste des tableaux](#)

	femmes		hommes		total
	18-34 ans	35 ans et +	18-34 ans	35 ans et +	
bourgeois	8	10	9	7	34
petits-bourgeois	8	11	6	8	33
paysans aisés	3	4	1	6	14
paysans moyens	3	9	5	11	27
paysans pauvres	4	8	6	6	24
total	26	41	27	38	132

Un mot quant à la méthode de sélection des répondants. N'ayant pu procéder au hasard pour le choix des bourgeois et petits-bourgeois, il a fallu les repérer et entrer en contact avec eux, soit directement, soit par des intermédiaires. Quelques personnes ressources dans chaque groupe social, à Montréal et en Haïti, m'ont aidée non

seulement au niveau des renseignements utiles sur les répondants à interviewer ou interviewés mais aussi en m'introduisant auprès de certains. Ainsi, quelques membres de la bourgeoisie « mulâtre » ont établi une liste des grandes familles de Port-au-Prince selon le secteur industriel, commercial, agricole, etc.

[p. 353] À partir de cette liste, j'ai pris directement rendez-vous avec certains en utilisant une quelconque recommandation. Plusieurs pistes ou « filons » fonctionnaient parallèlement, comme dans la petite bourgeoisie, pistes que j'avais pris soin de diversifier le plus possible.

Chez les paysans pauvres et moyens, la méthode de sélection a introduit un moindre biais, étant donné le recensement disponible qui a permis le choix au hasard de la plupart des répondants. Le choix des paysans aisés, presque absents du recensement, s'est fait par des intermédiaires du milieu.

2.2.2. *L'échantillon d'enfants.* Il fallait prélever une petite population scolaire selon certaines contraintes. En effet, avant de pouvoir repérer les enfants qui remplissaient les critères de sélection, il a fallu demander l'autorisation écrite des parents de tous les élèves d'une même classe âgés de 9 à 12 ans. Par la suite tous les enfants autorisés ont été vus, même lorsque les exigences fixées pour l'échantillonnage étaient remplies, car il fallait éviter soit de blesser leur susceptibilité ou celle de leurs parents, soit d'attirer l'attention sur certains.

Un échantillon scientifique par strates aurait pu cette fois être constitué et assurer une certaine représentativité mais ceci aurait demandé des conditions de travail (temps, argent, assistance technique) difficiles à réaliser pour un seul chercheur. De plus, l'analyse se voulait essentiellement qualitative, amorce d'investigations que d'autres pourraient poursuivre. Le nombre minimal a donc été fixé à 20 enfants par sexe et par groupe social, compte tenu du fait qu'il a fallu faire beaucoup plus d'entrevues pour arriver à atteindre ce chiffre en ce qui concerne certaines catégories d'enfants.

Le tableau A. 2. indique la composition de l'échantillon des enfants.

TABLEAU A.2
Échantillon d'enfants (9 à 12 ans inclus) de Port-au-Prince et de la région de Carrefour-Dufort : selon la classe sociale, la catégorie sociale et le sexe

[Retour à la liste des tableaux](#)

enfants de	filles	garçons
bourgeois « mulâtres » de Port-au-Prince	20	20
officiels « noirs » (bourgeois et petits-bourgeois) de Port-au-Prince	20	20
petits-bourgeois « noirs » de Port-au-Prince	20	19
petits-bourgeois « mulâtres » de Port-au-Prince	20	16
prolétaires « noirs » de Port-au-Prince	19	19
paysans aisés « noirs », de la région de Léogane	20	20
paysans pauvres et moyens « noirs » de la région de Léogane	20	20
total	134	139
grand total		273

[p. 354] Il faut tenir compte de ces réserves relatives aux techniques d'échantillonnage pour apprécier l'analyse du matériel recueilli (chapitres 3 et 4). Les corrélations qui ont été établies (ainsi au chapitre 3) ne sont en fait valables qu'en ce qui a trait au sous-ensemble étudié.

2.3. Problèmes de fidélité des données

[Retour à la table des matières](#)

Certains facteurs ont pu modifier la fidélité des données ; ils sont inhérents pour la plupart à la nature du sujet dans le contexte haïtien.

2.3.1. *Procédure d'approche des répondants.* Le travail a été présenté comme une enquête sur la terminologie des types physiques en Haïti et sur les proverbes, stéréotypes, dictons, qualités et défauts associés à ces types. Après avoir assuré le caractère confidentiel, anonyme de l'entrevue, j'insistais sur le fait que je requérais des entrevues dans plusieurs milieux, en quête du point de vue des hommes et des femmes, des plus jeunes comme des plus âgés. En maintes fois, je réservais la première rencontre à l'établissement du contact, attendant la seconde pour amorcer l'entrevue. Dans la plupart des cas l'entrevue proprement dite se faisait en deux temps : tout ce qui concernait la terminologie de couleur, d'abord, ce qui amusait certains relativement (d'autres y trouvant malgré tout matière à censure) et favorisait une confiance toute aussi relative ; dans une deuxième ou troisième rencontre je recueillais les commentaires formulés par thèmes sur les différences entre les types physiques et la « question de couleur » en Haïti.

En zone rurale, une collaboratrice haïtienne m'accompagnait toujours. Elle aidait d'abord comme traductrice et informatrice (après chaque entrevue nous complétions et commentions ensemble, ce qui éclairait certains détails incompris), ensuite comme auxiliaire pour les entrevues elles-mêmes qu'elle a effectuées en grande partie. Elle a en outre fait passer une grande partie des tests aux écoliers.

2.3.2. *Réactions des répondants.* À Port-au-Prince, chez les bourgeois et les petits-bourgeois approchés, les refus de collaborer ont été très rares malgré la suspicion de base et malgré certaines rumeurs qui ont couru par vagues au moment de la recherche voulant que ce travail n'attire que du discrédit aux Haïtiens, en fin de compte, ou qu'il soit à la solde de la CIA. La rareté des refus peut être attribuée au fait que je n'aie pas procédé au hasard ; de même ces rumeurs, bien que vite exploitées, ont été relativement neutralisées par des témoignages qui semblaient au contraire favorables. Cependant il est certain que la censure a été forte. De plus, [p. 355] j'ai souvent fait des entrevues systématiques longtemps après la fréquentation d'une personne ou d'une famille, ce qui les rend très inégales, de par la qualité, la spontanéité, la sincérité de l'information. Mais je dois souligner que les manques à parler, les lapsus nombreux au cours des entretiens, les silences, les malaises ont été pour moi éloquentes et précieux. Toutefois, ces choses qui appartiennent au caractère qualitatif d'une recherche, au contexte qui entoure le discours, à la relation entre le chercheur et le répondant¹, ne se laissent pas décrire facilement et ne constituent pas un gage de « fidélité » si on en pense pouvoir, pour souscrire à des exigences scientifiques, créer des conditions propres à la reproduction fidèle de l'information par d'autres enquêteurs.

En milieu paysan, à Carrefour-Dufort, mon assistante et moi avons rencontré la méfiance et la difficulté à plusieurs niveaux :

1) Dans le recrutement des répondants en général. Une fois sortis de l'entourage immédiat (voisins, répondants déjà approchés) de Serge Larose qui vivait à Cotin, le problème se posait. Ainsi il fallait envoyer un ami résident du quartier, fiable, chez la personne recrutée par hasard dans le recensement de la zone pour solliciter et justifier une entrevue, sans quoi on aurait à retourner chez elle deux ou trois fois avant d'obtenir une réponse positive ; les gens pouvaient ainsi se dissimuler carrément une première fois ou prétexter une tâche urgente ou une malaise soudain pour repousser l'échéance, afin de se donner le temps de prendre des renseignements sur l'entrevue à donner, etc. Certains paysans aisés se sont montrés particulièrement suspicieux et ont refusé définitivement toute rencontre, sous divers prétextes impossibles à contourner.

Nous nous sommes rendu compte, en cours de route, qu'il valait mieux solliciter d'abord la femme du foyer avant l'homme ; ce dernier, ne connaissant pas le contenu de l'enquête, aurait alors moins de réticence à laisser sa femme s'exprimer. Il est arrivé en effet que des hommes aient refusé à leur compagne la permission d'accorder l'entretien, après l'avoir eux-mêmes accepté.

¹ Pour certains répondants, les entrevues sur la « question de couleur » ont constitué, de leur propre aveu, une sorte de « thérapie », pour utiliser le mot de l'un d'entre eux, qui les soulageait en quelque sorte.

Dans ces conditions, et dû aux moyens de communication entre autres, trouver des répondants pour des entrevues structurées et complètes en principe s'est révélé matériellement très difficile et très onéreux en temps.

2) Dans la situation de test en soi (surtout lors du test 2) où les questions directes et leur déroulement systématique avaient un caractère inhabituel, allant contre la coutume et même contre l'étiquette entourant la communication verbale. Le malaise ressenti en ces situations (par l'enquêteur et le répondant), très fort en certains cas, soulignait le caractère indiscret, violateur même de l'en-[p. 356] trevue trop structurée. Par contre en entrevue libre, non dirigée, ce caractère s'atténuait jusqu'à disparaître ; cette fois un jeu subtil d'approche de la question devait opérer, tenir compte des intonations et tournures diplomatiques, imagées, du créole paysan pour suggérer une idée, une impression, un sentiment. Ici les photographies en couleur de personnes diverses ont semblé intéresser davantage que les figures schématisées ; plus suggestives, plus rassurantes malgré leur caractère non familier pour certains, elles amorçaient bien le dialogue et en ce sens ont pu amenuiser partiellement l'étrangeté du test.

3) Dans le choix des thèmes à traiter, certains ayant des rapports immédiats avec le politique. Le fait qu'on vienne de Port-au-Prince entretenir les gens sur des questions d'argent, d'honnêteté, de couleur avait de quoi susciter la plus grande réserve. Certaines réactions liées à la censure ou à la gêne pure sont dès lors inévitables : 1) omission complète à commenter les choix qu'on vient de faire parmi les figures, à y associer des idées ou des sentiments ; 2) choisir en fonction d'un ordre dans les figures, suite à la demande de l'enquêteur, alors qu'au fond de soi-même on pense que tel « trait » de caractère ne dépend pas de la couleur ; 3) choisir au hasard n'importe quelle figure, pour brouiller les pistes, ou comme dans le cas d'un vieux paysan, choisir à tout coup en réconciliant les extrêmes : figure 27 (le blanc) en premier, figure 1 (le noir) en second, ou inversement, ou simultanément.

Malgré toutes ces remarques restrictives qui diminuent de beaucoup à mon avis la portée et la valeur du discours idéologique émergeant de la situation d'entrevues systématiques à base de tests, j'ai bénéficié d'un petit réseau de personnes clés qui ont pu fournir une information qualitative, capable de compenser certains manques et de servir de ligne directrice à l'interprétation des données proposées dans ce travail.

Ceci m'amène à discuter d'un dernier point pertinent pour apprécier le caractère de fidélité des données, à savoir l'impact de la nationalité et de la couleur des chercheurs. Le fait d'être une femme blanche, canadienne et petite-bourgeoise, et d'avoir travaillé surtout avec une étudiante haïtienne et brune, appartenant à une couche modeste de la petite bourgeoisie de Port-au-Prince, a pu avoir des effets positifs et négatifs, très difficiles à évaluer respectivement. J'ai mentionné précédemment que nous avons travaillé ensemble dans les écoles, après avoir effectué un pré-test minimal. Cependant, ceci ne suffit pas pour conclure définitivement sur le type d'interférences que nous avons provoquées. En milieu paysan, ma collaboratrice appréciait ainsi l'aspect complexe de notre intervention :

Si c'est x... ou toi qui y vas, ils espéreront quelque chose. Même s'ils ne reçoivent pas d'argent, ils espéreront que le blanc donne un service ou autre chose, même si c'est demain. Tandis que moi c'est [p. 357] différent. Ils voient que je suis noire, que je n'ai pas d'argent... Mais parce que je suis du pays on me dira moins de choses. Alors que vous autres on sait que vous partirez avec toutes ces choses que vous demandez.

En effet, plusieurs fois a-t-on souligné, et ce dans divers milieux, un Haïtien se confiera davantage à un étranger qu'à un autre Haïtien. Mise à part la tendance à vouloir se ménager l'observateur qu'on peut relever dans cette remarque, ceci renvoie à un fait crucial ou sous-jacent : la méfiance profonde et fondamentale qui mine les rapports entre Haïtiens, ces dernières années de répression ayant accentué ce trait, méfiance qui s'est vue illustrée tout au long de ce travail.

[p. 358 sans texte, p. 359]

B Tests

TEST 1 : ÉLICITATION DE TERMES DE COULEUR

Procédure

[Retour à la table des matières](#)

Présenter les 27 figures du même sexe que celui du répondant, sans ordre préconçu.

Indiquer les différences de nuances de peau, de types de cheveux, de traits faciaux sans utiliser de qualificatifs locaux.

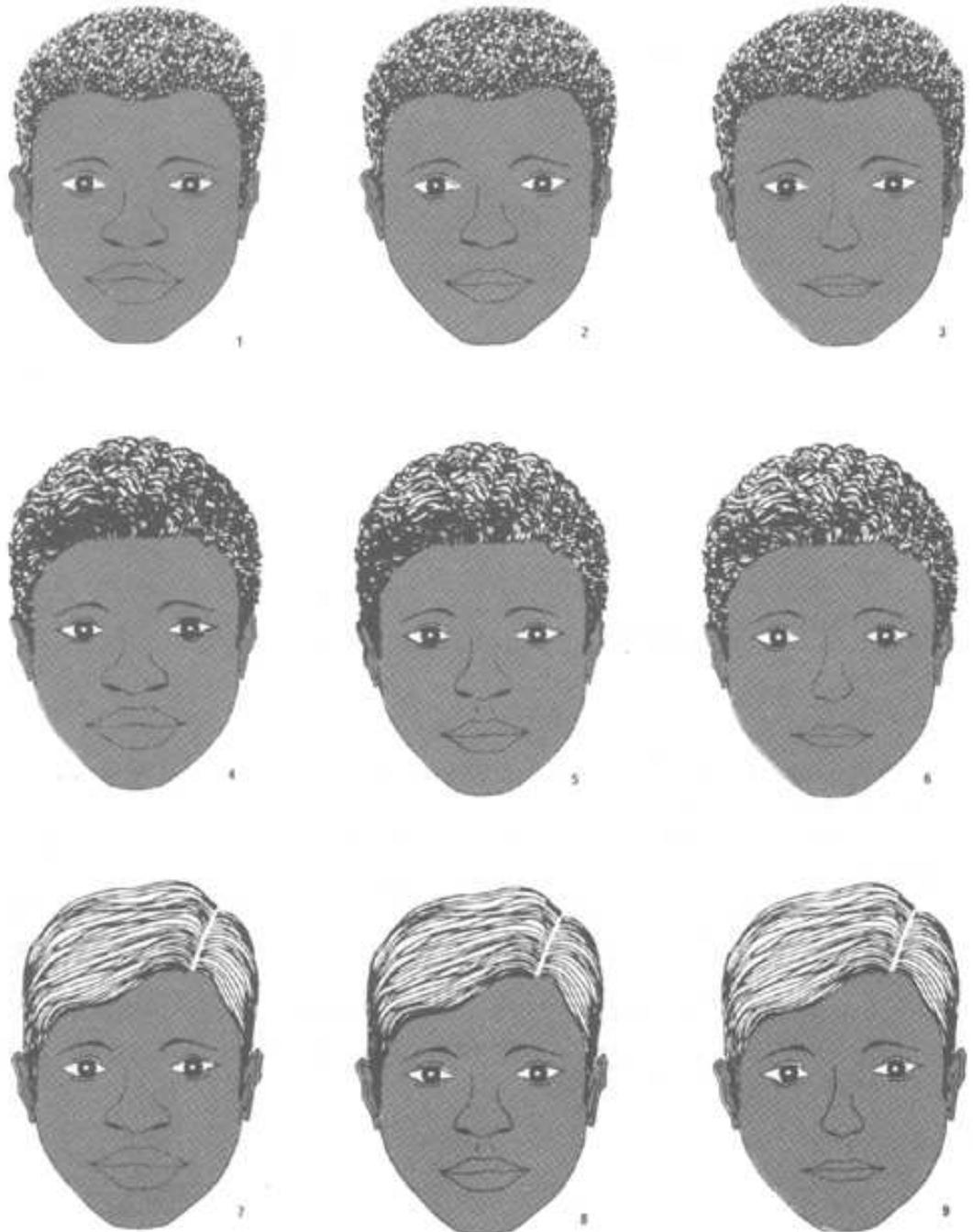
Demander au répondant d'identifier le type de couleur de chaque figure et d'expliquer, s'il le désire, les critères de classement qu'il utilise.

Préciser au répondant qu'il peut procéder dans l'ordre voulu par lui, prendre le temps nécessaire, et revenir au besoin sur les figures qui lui font problème.

[p. 360]

[Retour à la liste des tableaux](#)

Figures



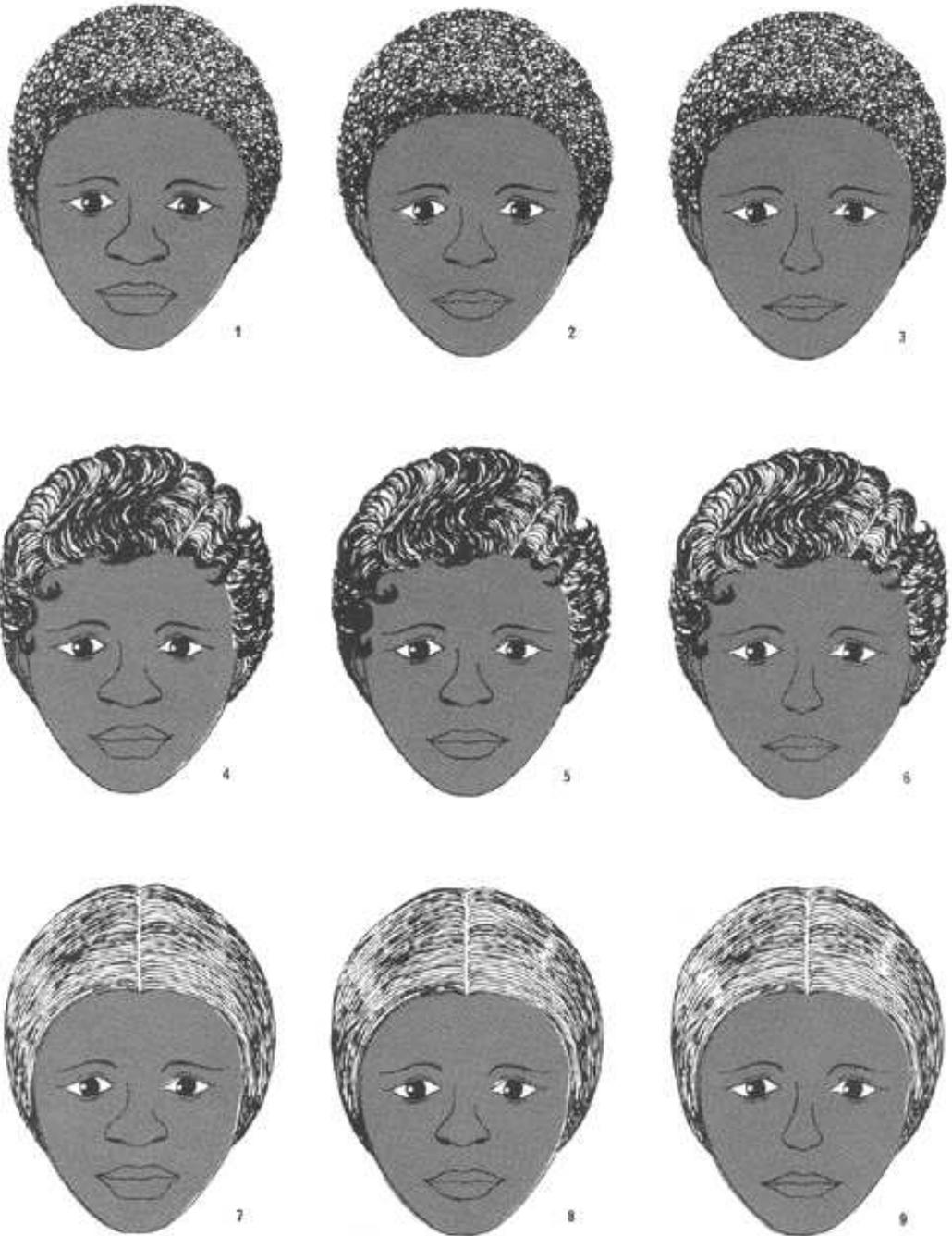
[p. 361]



[p. 362]



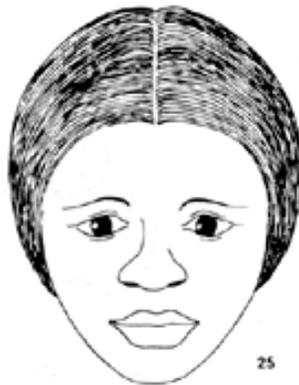
[p. 363]



[p. 364]



[p. 365]



[p. 366]

TEST 2 : DISCOURS ÉVALUATIF SUR LES DIFFÉRENCES ENTRE LES TYPES PHYSIQUES

Procédure

[Retour à la table des matières](#)

Présenter les couples de figures choisies au répondant.

Pour chaque question, demander d'abord l'opinion personnelle du répondant et pour le mettre à l'aise lui préciser que s'il n'en a pas, s'il ne peut faire de choix personnel, il peut donner ce que serait d'après lui l'opinion de son milieu social.

Thèmes

- | | |
|--|---|
| 1. Quel homme est le plus beau ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 2. Quelle femme est la plus belle ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 3. Quel homme est le plus riche ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 4. Quelle femme est la plus riche ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 5. Quel homme est le plus honnête ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 6. Quelle femme est la plus honnête ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 7. Quel homme est le plus chaud ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 8. Quelle femme est la plus chaude ? | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 9. Quel homme est le plus
travailleur ? (aime le travail,
est discipliné, etc.) | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 10. Quelle femme est la plus
travailleuse ? (aime le travail,
est disciplinée, etc.) | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 11. Quel homme est le plus
travailleur ? (résistance physique) | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |
| 12. Quelle femme est la plus
travailleuse ? (résistance physique) | 1 ^{er} et 2 ^e choix : — personnels
— du milieu |

[p. 367]



[p. 368]



[p. 369]

C Échantillon des répondants adultes : caractéristiques

1. GROUPE BOURGEOIS : TOTAL : 34

[Retour à la table des matières](#)

Sexe : 16 hommes, 18 femmes
Âge : 25 ans et plus : 17 ; moyenne d'âge : 48 ans
 18 à 34 ans : 17, « « 24 ans

Origine

Nés à Port-au-Prince :	28	}	Tous résidents à Port-au-Prince depuis plus de 20 ans
Nés à Jérémie	3		
Nés à Jacmel	2		
Né au Cap	1		

Profession ¹

Industriels : 2 ; industriels et exportateurs : 2 ; exportateur : 1 ; industriel, commerçant et artiste-peintre : 1 ; commerçants : 3 ; membre des professions libérales et homme d'affaires : 1 ; membres des professions libérales : 4 ; fonctionnaires : 2 ; secrétaires, agent de marketing, vendeurs dans l'entreprise privée, technicienne : 8 ; couturière à la maison : 1 ; étudiants : 3 ; femmes au foyer : 2 ; femme au foyer et artiste-peintre : 1 ; graphiste, dessinateur : 2.

Profession du père du répondant

Commerçant, industriel, exportateur, député, ministre, diplomate, membre de profession libérale, juge et procureur, administrateur, grand propriétaire terrien, représentant de firme multinationale. Dans plusieurs cas, 2 ou 3 activités économiques sont cumulées.

[p. 370] *Statut matrimonial*

Mariés : 20 ; célibataires : 14 ; union consensuelle : 0.

Habitat

Pétionville : 26 ; Bois Verna : 3 ; Turgeau : 2 ; Mont-Joli : 2 ; Musseau : 1.

Écoles fréquentées

¹ La profession n'a été qu'un des indices pour déterminer la place dans le procès de production et de reproduction (voir la discussion sur les classes au chapitre 2).

Institutions pré-universitaires fréquentées en Haïti seulement (données non exhaustives) : Saint-Martial, Saint-Louis-de-Gonzague, Sainte-Rose-de-Lima, Sacré-Cœur de Turgeau, Collège Max Pennett, etc.

Lycée public : aucun cas connu.

2. GROUPE PETIT-BOURGEOIS : TOTAL 33

[Retour à la table des matières](#)

Sexe : 14 hommes, 19 femmes

Âge : 35 ans et plus : 19 ; moyenne d'âge : 43 ans
 18 à 34 ans : 14 ; « « : 24 ans

Origine

Nés à Port-au-Prince :	22	} Tous résidents à Port-au-Prince depuis plus de 20 ans.
Nés à Aquin :	2	
Nés au Cap :	2	
Né à Petit-Goâve :	1	
Né à Jérémie :	1	
Né à Thomazeau :	1	
Né à Léogane :	1	
Né à Jacmel :	1	
Inconnus :	2	

Profession

Enseignants : 8 ; fonctionnaires : 3 ; fonctionnaire et médecin en pratique privée : 1 ; fonctionnaire et industriel : 1 ; fonctionnaire et enseignant : 1 ; membre des professions libérales et homme d'affaires : 1 ; enseignant et commerçant : 1 ; secrétaire et commerçant : 1 ; secrétaires : 4 ; étudiants : 10 ; membre des professions libérales, enseignant et étudiant : 1 ; sans emploi : 1.

Les fonctionnaires se recrutent comme suit : Damien, Institut du café, SNEM, Finances, Douane, Éducation.

Les étudiants proviennent de médecine, lettres, droit, ethnologie, pharmacie, niveau collégial.

Les données concernant la propriété terrienne sont, dans la plupart des cas connues, imprécises. Plusieurs répondants ont des parcelles de quelques carreaux.

Profession du père

Spéculateur, membre des professions libérales, officier, fonctionnaire (ministre, préfet, etc.), commerçant, enseignant, vendeur, etc. Dans plusieurs cas, 2 ou 3 activités économiques sont cumulées.

[p. 371] *Statut matrimonial*

1. Mariés : 18 ; célibataires : 13 ; union consensuelle : 1 ; inconnu : 1

Habitat

Bois-Verna : 8 ; Canapé-Vert : 4 ; Fontamara : 3 ; Lalue : 2 ; Sacré-Cœur : 2 ; Delmas : 2 ; Bas-Peu-de-Chose : 2 ; Turgeau : 1 ; Bourdon : 1 ; Saint-Gérard : 1 ; Martissant : 1 ; La Boule : 1 ; Champde-Mars : 1 ; cas inconnus : 4.

Écoles fréquentées

Institutions pré-universitaires fréquentées (données non exhaustives) : Saint-Martial, Sacré-Cœur, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-François-d'Assise, Sainte-Rose-de-Lima, Lycée Pétion, Lycée Louverture, Lycée de Jeunes filles, etc.

3. PAYSANS AISÉS : TOTAL : 14

[Retour à la table des matières](#)

Sexe : 7 hommes, 7 femmes

Âge : 35 ans et plus : 10 ; moyenne d'âge : 60 ans
18 à 34 ans : 4 ; « « 27 ans

Origine

Nés dans la commune de Léogane (Dufort, Gros-Morne, Palmiste-à-Vin, Barrière-Jeudi, Cotin, L'Acul, Carrefour-Dufort, Léogane, Guinebeau) : 13. Cas inconnu : 1.

Origine des parents

Nés dans la commune de Léogane (*ibid.* plus Fonds-Boudin, Ti-Harpon, Jack-Maringouin) : 21. Né hors de la commune de Léogane : 1 ; cas inconnus : 6.

Profession

Cultivateur et ex-moulinier : 1 ; cultivateurs : 3 ; cultivateur et moulinier : 1 ; cultivateur, commerçant et agent de loterie : 1 ; boucher et gros propriétaire : 1 ; ex-cultivateur, ex-spéculateur, ex-tailleur et usurier : 1 ; couturière et gros propriétaires : 4 ; sans profession : 1.

Deux de ces répondants sont des *oungan*, un troisième est ex-président de Conseil communautaire et un quatrième est président de Conseil communautaire et président de Conseil coopératif.

Statut matrimonial

Mariés : 7 ; unions consensuelles : 5 ; célibataires : 2.

Habitat

Carrefour-Dufort : 6 ; Dufort : 2 ; Guinebeau : 3 ; Cotin : 2 ; L'Acul : 1.

[p. 372] *Instruction*

Moyenne : 5.3 ans d'études ; analphabètes : 2.

Écoles fréquentées

Frères de Léogane : 5 ; École de section, Dessources : 4 ; Sœurs de la Sagesse (Port-au-Prince) : 1 ; Jean-Marie Guilloux (Port-au-Prince) : 1 ; Simon Bolivar (Port-au-Prince) : 1 ; La Sainte-Famille (Port-au-Prince) : 1 ; Frères Salaisins (Port-au-Prince) : 1.

Mode résidentiel

Néolocalité : 8 ; *lakou* : 6.

Propriétaires de la résidence : 14.

Superficie des terres possédées (10 cas connus) : moyenne : 16,5 carreaux.

4. PAYSANS MOYENS : TOTAL : 27

[Retour à la table des matières](#)

Sexe : 16 hommes, 11 femmes

Âge : 35 ans et plus	19 :	moyenne d'âge : 57 ans
18 à 34 ans	8 :	moyenne d'âge : 25 ans

Origine

Nés dans la commune de Léogane (Dufort, Dessources, Guinebeau, Carrefour-Dufort, Belloc, l'Acul, Fondois, Jack-Maringouin Cotin, Bois-l'Étang) : 22 ; Port-au-Prince : 2 ; cas inconnus : 3.

Origine des parents

Nés dans la commune de Léogane (*ibid* plus Fonds-Boudin Barrière-Jeudi, Briette, Source-Corossol, Palmiste-à-Vin, Cormiers Ti-Harpon, Montflet) : 46 ; cas inconnus : 8.

Profession

Cultivateurs : 15 ; cultivateurs et commerçants : 2 ; chauffeurs 2 ; étudiant : 1 ; commerçantes : 5 ; couturières : 2 ; ex-forgeron : 1.

Parmi ces répondants se rencontrent : 1 sacristain ; 4 *oùngan* : 3 macoutes ; 2 « médecin feuilles » ; 1 sage-femme ; 1 *mèt gagèr* ; 1 chef de bande *rara* ; 1 ancien organisateur électoral ; 1 ex-forgeron

Profession du père

Cultivateurs : 19 ; cultivateur et moulinier : 1 ; cultivateurs el *oùngan* : 4 (cas connus) ; charpentier : 1 ; cultivateur et guildivier : 1 : cas inconnu : 1.

Statut matrimonial

Mariés : 10 ; unions consensuelles : 14 ; célibataires : 3.

Habitat

Carrefour-Dufort : 3 ; Cotin : 13 ; Bois-l'Étang : 7 ; Dufort : 4.

[p. 373] *Instruction*

Moyenne : 2.7 ans d'études ; analphabètes : 15.

Mode résidentiel

Non spécifié (néolocalité, patri ou matrilocalité) : 19 ; *lakou* : 8.

Superficie des terres possédées : moyenne : 3,81 carreaux.

5. PAYSANS PAUVRES : TOTAL : 24

[Retour à la table des matières](#)

Sexe : 12 hommes, 12 femmes

Age : 35 ans et plus : 14 ; moyenne d'âge : 48,5 ans

18 à 34 ans : 10 ; moyenne d'âge : 27 ans

Origine

Nés dans la commune de Léogane (Bois-l'Étang, Chavannes, Barrière-Jeudi, Cotin, Corad-Lemaire, Montilet, Palmiste-à-Vin, Dessources, Candu) : 20.

Origine des parents

Nés dans la commune de Léogane (*ibid.* plus Deslandes, Gros-Morne, Cormiers, Dufort) : 37 ; dans les communes de Jacmel et Petit-Goâve : 7 ; cas inconnus : 4.

Profession

Cultivateurs : 10 ; commerçants 7 ; cultivateur et maçon : 1 ; cultivateur et tailleur : 1 ; couturière 1 ; cultivateur et tresseur de nattes : 1 ; cultivateur et instituteur : 1

Un de ces répondants est « maréchal de section » un autre est « médecin feuilles ».

Profession du père

Cultivateurs : 18 ; menuisiers : 3 ; commerçant : 1 cultivateurs et *oùngan* : 3 ; « médecin feuilles » : 1.

Statut matrimonial

Mariés : 0 ; célibataires : 5 ; unions consensuelles 19.

Habitat

Cotin : 13 ; Bois-l'Étang : 7 ; Barrière-Jeudi : 2 ; Dufort : 2.

Instruction

Analphabètes : 16 ; entre 2 et 6 ans d'études : 7 ; C.E.P. : 1.

Mode résidentiel

Non spécifié (néolocalité, patri ou matrilocalité) : 13 ; *lakou* 11.

Superficie des terres possédées : moyenne : 0,82 carreau.

[p. 374 sans texte, p. 375]

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

- ACOMA, Des conflits raciaux considérés comme substitut aux luttes de classes aux Antilles. 1 : 44-57, 1971.
- AKKACHE, A., Capitaux étrangers et libération économique : l'expérience algérienne, Paris, François Maspero, 1971.
- ALTHUSSER, L., Idéologie et appareils idéologiques d'État, la Pensée (151), 1970, p. 3-38. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
- ALTHUSSER, L. Éléments d'autocritique, Paris, Hachette, 1974.
- ALTHUSSER, L. Pour Marx, Paris, François Maspero, 1974.
- ANGLADE, G., Commercialisation des produits agricoles et façonnement de l'espace en Haïti, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1976, ronéotypé.
- ANGLADE, G., Mon pays d'Haïti, Port-au-Prince, Les Éditions de l'action sociale, 1977.
- ARISMENDI DIAZ, Santana, « The Role of Haitian Braceros in Dominican Sugar Production », Latin American Perspectives, 3 (1), 1976, p. 120-132.
- BADIOU, A. et F. BALMES, De l'idéologie, Paris, François Maspero, 1976.
- BANTON, M., Sociologie des relations raciales, Paris, Payot, 1971.
- BASTIDE, R., le Prochain et le lointain, Paris, Cujas, 1970.
- BASTIDE, R., la Femme de couleur en Amérique latine, Paris, Anthropos, 1974.
- BASTIDE, R. et F. RAVEAU, « Variations sur le Noir et le Blanc », Revue française de sociologie, 4 (4), 1963, p. 387-394.
- BASTIEN, R., « The Role of the Intellectual in Haitian Plural Society », dans V. Rubin, édit., Social and Cultural Pluralism in the Caribbean, Annals of the New York Academy of Sciences, 83, 1960, p. 843-849.
- BASTIEN, R., « Haitian Rural Family Organization », Social and Economic Studies, 10, 1961, p. 478-510.
- BASTIEN, R., « Clases y colores », Aportes (9), 1968, p. 4-25.
- BASTIEN, R. et H. COURLANDER, Religion and Politics in Haiti, Washington, Institute for Cross-Cultural Research, 1966.
- BEBEL-GISLER, D., la Langue créole, force jugulée, Montréal, Nouvelle Optique, 1976.
- [p. 376]
- BEGHIN, I. W. FOUGÈRE et K. W. KING, *l'Alimentation et la nutrition en Haïti*, Paris, P.U.F., 1970.
- BELLEGARDE, D., *la Nation haïtienne*, Paris, J. de Gigord, 1938.

- BETTELHEIM, C., *Calcul économique et formes de propriété*, Paris, François Maspero, 1970.
- BIROU, A., *Forces paysannes et politiques agraires en Amérique latine*, Paris, Éditions ouvrières, 1970.
- BONHOMME, C., *les Origines et les leçons d'une révolution profonde et pacifique*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1976.
- BONHOMME, C., *Révolution et contre-révolution en Haïti : 1946-1957*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1957.
- BOURGUIGNON, E., « Class Structure and Acculturation in Haiti », *Ohio Journal of Science*, 52 (6), 1952, p. 317-320.
- BRAND, W., *Impressions of Haïti*, The Hague, Mouton, 1965.
- BRISSON, G., *Fondements économiques de la situation révolutionnaire de 1945-1946 en Haïti*, 1965, ronéotypé.
- BRISSON, G., *les Relations agraires dans l'Haïti contemporaine*, 1968, ronéotypé.
- BRUTUS, E., *Révolution dans Saint-Domingue*, Port-au-Prince, Les éditions du panthéon, 1968.
- BUCHLER, J., « Caymanian Folk Racial Categories », *Man* (290), 1962, p. 185-186.
- CARDOSO, F. H., « Impérialisme et dépendance en Amérique latine », *l'Homme et la société* (27), 1973, p. 63-80.
- CARDOSO, F. H., « Théorie de la dépendance » ou « Analyses concrètes de situations de dépendances », *l'Homme et la société* (33-34), 1974, p. 111-123.
- CASIMIR J., « Aperçu sur la structure économique d'Haïti », *América latina*, 7 (3), 1964, p. 37-56.
- CASIMIR, J., « Aperçu sur la structure sociale d'Haïti », *América latina*, 8 (3), 1965, p. 40-61.
- CASTOR, S., « L'occupation américaine d'Haïti », *Nouvelle Optique*, 1 (1), 1971, p. 27-43.
- CATTS PRESSOIR, J., « Étude sur la classe moyenne à Port-au-Prince capitale de la République d'Haïti », *Materialias para el estudio de la clase media en la América Latine*, Washington, Union Panamericana, 5, 1951, p. 37-49.
- CÉLESTIN, C., *Compilations pour l'histoire*, Port-au-Prince, Imprimerie N. A. Théodore, 1958.
- CÉSAIRE, A., *Toussaint Louverture*, Paris, Présence africaine, 1961.
- CHANCY, M., « Éducation et développement en Haïti (E. Douyon, édit.), Montréal, Leméac, 1972, p. 135-155.
- CHANCY, M., « Haïti meurt de faim », *le Devoir*, Montréal, 6 et 7 mai 1977.
- CHARLIER, E., *Aperçu sur la formation historique de la nation haïtienne*, Port-au-Prince, Imprimerie Les Presses libres, 1954.

- COLLECTIF PAROLES, *1946-1976, trente ans de pouvoir noir en Haïti*, Montréal, 1976, t. I.
- COMBITE, *Féodalité, semi-féodalité, capitalisme marchand ou formation sociale dominée par l'impérialisme ?*, (1), 1971, p. 40-73.
- COMHAIRE-SYLVAIN, J., « Land Tenure in the Marbial Region of Haïti », dans S. Tax, édit., *Acculturation in the Americas*, Chicago, The University of Chicago Press, 2, 1952, p. 180-184.
- COMHAIRE-SYLVAIN, J. et S., « Urban Stratification in Haiti », *Social and Economic Studies*, 8 (2), 1959, p. 179-189.
- CONFLITS, Numéro spécial, *Haïti 1970. Connaissance d'un pays* (28), 1970, p. 1-67.
- CORTEN, A., « Rapports de production dans l'économie sucrière dominicaine », *Nouvelle Optique*, (5), 1972, p. 73-118.
- CORVINGTON, S., « À l'auteur de la « Lettre aux hommes clairs », *la Forge* (7), 1946, p. 3.
- DE IPOLA, E., « Critique de la théorie d'Althusser sur l'idéologie », *L'Homme et la société* (41-42), 1976, p. 35-70.
- DENIS L. et F. DUVALIER, *Problèmes des classes sociales à travers l'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, « Griots », 1958.
- DE YOUNG, M., « Class Parameters in Haitian Society », *Journal of InterAmerican Studies*, 1959, p. 449-458.
- DEPESTRE, R., « Jean Price-Mars et le mythe de l'Orphée noir ou les aventures de la négritude », *L'Homme et la société* (7), 1968, p. 171-181.
- DEPESTRE, R., « Une nouvelle identité pour Haïti », *Tricontinental* (13), 1969, p. 6-33.
- DESPRADEL, L., « Notes sur la condition féminine en Amérique latine », *Revue de l'Institut de sociologie* (3-4), 1975, p. 387-399.
- DESVARIEUX, S., *Lettre aux hommes noirs*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1946.
- DIEDERICH, B. et A. BURT, *Papa Doc et les tontons macoutes*, Paris, Albin Michel, 1971.
- DORSAINVIL, J. C., *Manuel d'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1959.
- DORSINVILLE, R., *Lettre à mon ami Serge Corvington*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1946.
- DORSINVILLE, R., *Lettre aux hommes clairs*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1946.
- DORSINVILLE, R., « 1946, ou le délire opportuniste », *Nouvelle Optique* (6-7), 1972, p. 117-140.
- DOUBOUT, J. J., *Haïti : féodalisme ou capitalisme*, Imprimerie ABECE, 1973.

- DOUBOUT, J. J., « Problèmes d'une période de transition », *la Pensée* (174), 1974, p. 67-80.
- DOUYON, E. (édit.), *Culture et développement en Haïti*, Montréal, Leméac, 1972. [p. 378]
- DUPUY, A., « Spanish Colonialism and the Origin of Underdevelopment of Haiti », *Latin American Perspectives*, 3 (2), 1976, p. 5-29.
- DUVALIER, F., *Œuvres essentielles*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti, 1966.
- ESTIMÉ, J.-R., *Contribution à l'élaboration d'une politique agricole en Haïti*, Gembloux, Faculté des sciences administratives, 1972, ronéotypé.
- FAINE J., *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Leméac, 1974.
- FANON, F., *Peau noire et masques blancs*, Paris, Seuil, 1952. [Texte bientôt disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]
- FOUCHARD, J., *les Marrons de la liberté*, Paris, l'École, 1972.
- FREEMAN, H. E., J. M. ROSS, D. ARMOR et T. F. PETTIGREW, « Color Gradation and Attitudes among Middle-income Negroes », dans A. H. Richmond, édit., *Readings in Race and Ethnic Relations* Oxford, Pergamon Press, 1972, p. 86-103.
- FRÈRES DU MONDE, *Haïti enchaînée*, numéro spécial (43-44), 1966.
- FRUCHT, R. (édit.), *Black Society in the New World*, New York, Random House, 1971.
- GIRAULT, C., « Nouvelles données sur l'économie haïtienne », *Problèmes d'Amérique latine* (4190-4191), 1975, p. 39-64.
- GIRAULT, C. et J. LAGRA, *Caractéristiques structurelles de la commercialisation interne des produits agricoles en Haïti*, Institut interaméricain des sciences agricoles de l'OEA, 27 LH/75, 1975.
- GONZALEZ, N. L., « Multiple Migratory Experiences of Dominican Women », *Anthropological Quarterly*, 49 (1), 1976, p. 36-44.
- Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- GUILLAUMIN, C., *l'Idéologie raciste, Genèse et langage actuel*, Paris, Mouton, 1972.
- GUILLAUMIN, C. et M. GLEAN O'CALLAGHAN, « Race et race... la mode « naturelle » en sciences humaines », *l'Homme et la société* (31-32), 1974, p. 195-210.
- GUILLAUMIN C., « La notion de race ou de groupe « naturel », » *Pluriel* (11), 1977, p. 39-55.

- GUNDER FRANK, A., *le Développement du sous-développement : l'Amérique latine*, Paris, François Maspero, 1970.
- HARRIS, M., « Racial Identity in Brazil », *Luso-Brazilian Review*, 1, 1964a, p. 21-28.
- HARRIS, M., *Patterns of Race in the Americas*, New York, Walker, 1964b.
- HARRIS, M., « Referential Ambiguity in the Calculus of Brazilian Racial Identity », *Southwestern Journal of Anthropology*, 26 (1), 1970, p. 1-114.
- HAYTER, T., *Aid as Imperialism*, Harmondsworth, Penguin Books, 1971.
- HECTOR, C., « Fascisme et sous-développement : le cas d'Haïti », *Nouvelle Optique* (5), 1972, p. 39-72.
- HECTOR, M. et C. MOISE, *le Régime colonial français à Saint-Domingue (1625-1789)*, Port-au-Prince, 1962, ronéotypé.
[p. 379]
- HELLEINER, G. K., « Manufactured Exports from Less-developed Countries and Multinational Firms, *The Economic Journal*, 83, 1973, p. 2147.
- HERBERT, T., « Remarques pour une théorie générale des idéologies », *Cahiers pour l'analyse* (9), 1968, p. 74-92.
- HOETINK, H., *The Two Variants in Caribbean Race Relations*, London, Oxford University Press, 1967.
- HONORAT, J.-J., *Enquête sur le développement*, Port-au-Prince, Imprimerie centrale, 1974.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE, *Guide économique de la République d'Haïti*, Port-au-Prince, décembre 1971.
- INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE, *Résultats préliminaires du recensement général de la population, du logement, et de l'agriculture*, Port-au-Prince, septembre 1973.
- INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK (IBD), Annual Report, *Economic and Social Progress in Latin America*, Washington, D. C., 1975.
- JADOTTE, H., « Assassiner la « gauche »... *Nouvelle Optique* (6-7), 1972, p. 53-77.
- JALEE, P., *le Tiers-Monde en chiffres*, Paris, François Maspero, 1974.
- JAMES, C.L.R., *les Jacobins noirs*, Paris, Gallimard, 1949.
- JEAN-LUC, *Structures économiques et lutte nationale populaire en Haïti*, Montréal, Nouvelle Optique, 1976.
- JOACHIM, B., « Sur l'esprit de couleur », *Nouvelle Optique* (9), 1973, p. 149-158.

- LABELLE, M., « La force opérante de l'idéologie de couleur en 1946 », dans Collectif Paroles, édit., 1946-1976. *Trente ans de pouvoir noir en Haïti*, Montréal, Collectif paroles, 1976.
- LAFORÉST, J. R., « Notes à propos d'un article de René Piquion », *Nouvelle Optique* (8), 1972, p. 113-124.
- LAGUERRE, M., *les Associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne*, Port-au-Prince, Institut interaméricain des sciences agricoles de l'OEA., 29 LH/75, 1975.
- LAROSE, S., *l'Exploitation agricole en Haïti, Guide d'étude*, Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1976.
- LAROSE, S., « The Haïtian Lakou : Land, Family and Ritual », dans A. F. Marks and R. A. Romer, édit., *Family and Kinship in Middle America and the Caribbean*, Proceedings of the 14th S.C.F.R. of the I.S.A. (Curaçao, 1975), Assen, the Netherlands, Van Gorcum, 1977.
- LATIN AMERICAN PERSPECTIVES, *Dependency Theory : a Reassessment*, vol. I, n° 1, 1974, p. 4-60.
- LE MONDE, *Haïti, terre sans pain*, Paris, 18, 19 et 20 août 1977.
- LEIRIS, M., *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*, Paris, Gallimard, 1955.
- LÉNINE, V. I., *Œuvres choisies*, Moscou, éditions du Progrès, 1968, t. 3.
- LÉVÈQUE, K., « L'interpellation mystique dans le discours duvalérien », *Nouvelle Optique*, 1 (4), 1971, p. 5-32.
[p. 380]
- LEYBURN, J. C., *The Haitian People*, New Haven, Yale University Press, 1966.
- LOBB, J., « Caste and Class in Haiti », *American Journal of Sociology*, 46, 1940, p. 23-34.
- MANIGAT, L. F., *Haiti of the Sixties : Object of International Concern*, Washington, Washington Center of Foreign Policy Research, 1964.
- MANIGAT, L. F., *Statu quo en Haïti*, Paris, La Technique du livre, 1971.
- MANIGAT, L. F., *Ethnicité, nationalisme et politique : le cas haïtien*, New York, Connaissance d'Haïti, 1975.
- MANIGAT, C., C. MOÏSE et E. OLLIVIER, *Haïti, quel développement ?*, Montréal, Collectif Paroles, 1975.
- MAO TSE-TOUNG, « De la contradiction », dans *Écrits choisis*, en trois volumes, Paris, François Maspero, 1969, vol. II
- MARTINEZ, G., « De l'ambiguïté du nationalisme bourgeois en Haïti », *Nouvelle Optique* (9), 1973, p. 1-32.
- MARX, K., *Le Capital*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969.
- MARX, K., *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1969.
[Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

- MARX, K. et F. ENGELS, *l'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1968.
[Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
- MARX, K. et F. ENGELS, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, 1974.
- MAX, E., « Capitalisme marchand, rapports de production, contradictions sociales », *Nouvelle Optique*, 1 (4), 1971, p. 141-146.
- MÉTRAUX, A., *le Vaudou haïtien*, Paris, Gallimard, 1958.
- MILLER, E. L., « Body Image, Physical Beauty and Colour among Jamaican Adolescents », *Social and Economic Studies*, 18 (1) 1969, p. 72-89.
- MINTZ, S., *Caribbean Transformations*, Chicago, Aldine Publishing Co., 1974.
- MOÏSE, C., « Les théoriciens du mouvement révolutionnaire haïtien et la formation sociale haïtienne : étude d'un cas », *Nouvelle Optique* (5), 1972, p. 119-142.
- MOORE, E., *Haïti. Its Stagnant Society and Schackled Economy*, New York, Exposition Press, 1972.
- MORAL, P., *le Paysan haïtien*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1961.
- MOREAU DE SAINT-MERY, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle de Saint-Domingue*, Paris, Librairie Larose, 1958.
- NICHOLLS, D., *Economic Dependence and Political Autonomy. The Haitian Experience*, Montreal, McGill University, Center for Developing-Area Studies, 1974.
- NICHOLLS D., « Idéologie et mouvements politiques en Haïti. 1915-1946 », *Annales* (4), 1975.
[p. 381]
- NOUVELLE OPTIQUE, Haïti : Porto Rico 2 ? Notes sur la conjoncture économique (8), 1972, p. 1-15.
- OLLIVIER, E., « Le rachistisme : l'objectif pédagogique dans le système d'enseignement en Haïti », *Nouvelle Optique* (5) 1972, p. 162-174.
- ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA), l'Effort national et le financement nécessaire au développement d'Haïti, OEA/Ser. H/XIV-CIAP/528-, 7 février 1972a.
- ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS (OEA), Haïti : mission d'assistance technique intégrée, Washington D. C., 1972b.
- PANORAMA, Dette des pays en voie de développement. Importante progression en 1975, Port-au-Prince, 28 juin 1977.
- PÉCHEUX, M., *les Vérités de la Palice*, Paris, François Maspero, 1975.
- PETIT, A. G., *Incidences ethniques de la lutte de classes (sans lieu)*, 1964, ronéotypé.
- PIERRE, G., *Bilan économique du duvaliérisme* », *Nouvelle Optique*, 1 (4), 1971, p. 33-49.

- PIERRE-CHARLES, G., *l'Économie haïtienne et sa voie de développement*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1967.
- PIERRE-CHARLES, G., « Interprétation des faits et perspectives du développement économique en Haïti », dans E. Douyon, édit., *Culture et développement en Haïti*, Montréal, Leméac, 1972, p. 97-119.
- PIERRE-CHARLES, G., *Radiographie d'une dictature*, Montréal, Nouvelle Optique, 1973.
- PIQUION R., *Crépuscule de mythes*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1962.
- PIQUION, R., *Manuel de négritude*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1965.
- PIQUION R., *Masques et portraits*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti, 1967.
- PIQUION, R., *la Tactique du double visage*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1968.
- PIQUION, R., « Nouvelle ou ancienne optique », reproduit dans *Nouvelle Optique* (8), 1972, p. 107-112.
- POULANTZAS, N., *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, François Maspero, 2 vol., 1968.
- POULANTZAS, N., « Les classes sociales », *l'Homme et la société* (24-25), 1972, p. 23-55.
- PRICE-MARS, J., « Classe ou caste ? Étude sur « The Haitian People » (le Peuple haïtien) de James G. Leyburn », *Revue de la Société d'histoire et de géographie d'Haïti*, 13 (46), 1942, p. 1-50.
- PRICE-MARS, J., *Lettre ouverte au D^r René Piquion*, Port-au-Prince, Éditions des Antilles, 1967.
- PRICE-MARS, J., *Ainsi parla l'oncle*, Montréal, Leméac, 1973. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
- RAFA (Rassembleman Fanm Aysien), *Femmes haïtiennes*, Montréal, 1976.
[p. 382]
- RANCIÈRE, J., « Sur la théorie de l'idéologie, la politique d'Althusser, l'Homme et la société (27), 1973, p. 31-61.
- ROBIN, R., *Histoire et linguistique*, Paris, A. Colin, 1973.
- ROC, G., *Haïti : tournant après Duvalier*, Montréal, J. J. Acaau, 1968.
- ROGLER, C., « The Role of Semantics in the Study of Race Distance in Puerto Rico », *Social Forces*, 22, 1943, p. 448-453.
- ROMAIN, J. B., *l'Anthropologie physique des Haïtiens*, Port-au-Prince. Séminaire adventiste, 1971.
- ROTBERG, R. I., *Haiti, the Politics of Squalor*, Boston, Houghton Mufflin, 1971.
- ROUMAIN, J., « Préjugé de couleur et lutte de classes », *Analyse schématique* (32-34), 1934, p. 5-6.

- SAINT-LOUIS, R. A., *la Présociologie haïtienne ou Haïti et sa vocation nationale*, Montréal, Leméac, 1970.
- SANJEK, R., « Brazilian Racial Terms : some Aspects of Meaning and Learning », *American Anthropologist*, 73, 1971, p. 1126-1143.
- SIMPSON, G. E., « Haiti's Social Structure » *American Sociological Review*, 6, 1941, p. 640-649,
- STAVENHAGEN, R., *Les Classes sociales dans les sociétés agraires*, Paris, Anthropos, 1969, 402 pp. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]
- STERLIN, C., dans E. Douyon, édit., *la Négritude, culture et développement en Haïti*, Montréal, Leméac, 1972, p. 163-169.
- SYLVAIN-BOUCHEREAU, M., « La classe moyenne en Haïti », *Materiales para el estudio de la clase media en la América Latine*, Washington, Union Panamericana, 5, 1951, p. 50-67.
- TORT, M., « La psychanalyse dans le matérialisme historique », *Nouvelle Revue de psychanalyse* (4), 1970, p. 146-166.
- TURNIER, A., *les États-Unis et le marché haïtien*, Montréal, Imprimerie Saint-Joseph, 1955.
- UNDERWOOD, F., « Land and its Manipulation among the Haitian Peasantry », dans W. H. Goodenough, édit., *Explorations in Cultural Anthropology*, Toronto, McGraw Hill, 1964.
- VERON, E., « Remarques sur l'idéologie comme production de sens », *Sociologie et sociétés*, 5 (2) 1973, p. 45-70.
- VIDAL, D., « Notes sur l'idéologie », *l'Homme et la société* (17), 1970, p. 35-54.
- WAGLEY, C. (édit.), *Race and Class in Rural Brazil*, Paris, UNESCO, 1952.
- WILLIAMS, E., « Race Relations in Caribbean Society », dans V. Rubin, édit., *Caribbean Studies : a Symposium*, Seattle, University of Washington Press, 1960.
- WINGFIELD, R. et V. J. PARENTON, « Class Structure and Class Conflict in Haitian Society », *Social Forces*, 43 (3), 1965, p. 338-347.
- WOLPE, H., « Structure de classe et inégalité sociale. Principes théoriques de l'analyse de la stratification sociale », *l'Homme et la société* (8), 1968, p. 183-199.